This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

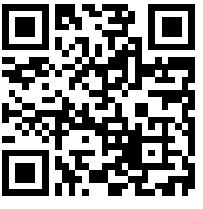

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Per. 175 49 Revue
-2-26

Digitized by Google

<36638182190019

<36638182190019

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

II. Série
26
1899

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(31e ANNÉE — 2e SÉRIE)

3e LIVRAISON — 15 AOUT 1899

SOMMAIRE

Ch. Saroléa. L'apothéose de Gœthe.
Henry Sandham. Haïti l'inconnue.
Darlo. Lettres d'hommes.
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique.
Aug. Gittée. La mythologie germanique d'après les travaux récents.
Denis Merckem. Psychométrie et éducation.
M. Wilmotte. Le mois politique.

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur
45, RUE DU POINÇON, 45

PARIS
ARMAND COLIN & Cie, éditeurs

LA HAYE
BELINFANTE FRÈRES

1899

Digitized by Google

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12 par an.
— l'Étranger (Union postale) . .		15 —
Prix du numéro		1 fr 50 c.

N. B. — La REVUE DE BELGIQUE est une tribune libre. La direction de la Revue, désirant conserver une neutralité absolue, n'entend ni approuver, ni improuver les opinions défendues dans les articles qu'elle publie.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être envoyé à M. P. WEISSENBRUCH, éditeur, 45, rue du Poinçon à Bruxelles.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE ET UNIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXVI

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45
—
1899

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

BAYERISCHE
STAATS-
BIBLIOTHEK
MUENCHEN

CONSIDÉRATIONS SUR LE DÉSARMEMENT

Il semble qu'à l'heure présente, la proclamation du Tsar retentisse encore aux oreilles du monde civilisé. Car tant est grande l'idée qui l'anime, qu'elle a fait disparaître toutes les autres préoccupations devant elle, et à tous les esprits la solution du problème qu'elle énonce, s'impose avec une impérieuse nécessité. Des circulaires récentes, émanant du Cabinet de Saint-Pétersbourg, l'ont encore corroborée et expliquée, elles y ont appelé l'attention de l'opinion publique, et, bon gré, malgré, la question du désarmement, partiel tout au moins, devra faire l'objet d'une discussion prochaine entre les plénipotentiaires de tous les États intéressés. Loin de nous l'idée de vouloir préjuger de la solution qui sortira d'un débat aussi complexe, non, mais nous avons pensé qu'il était d'un intérêt actuel très intense, de nous étendre sur quelques réflexions que nous a suggérées le projet d'une conférence en vue du maintien de la paix.

Il est d'ores et déjà curieux de constater qu'une fois de plus, c'est à la Russie que revient l'honneur d'avoir pris l'initiative en cette matière. Supprimer la guerre, ou tout au moins circonscrire dans la mesure du possible ses effets désastreux, semble avoir été au cours de ces dernières années, la plus constante préoccupation du gouvernement des Tsars. Toujours il y est revenu avec une rare et glorieuse persistance. En effet, c'est à Saint-Pétersbourg, sur la proposition du Cabinet impérial, que se réunit, en 1868, la Commission militaire internationale en vue d'interdire l'emploi de certains projec-

Digitized by Google

tiles entre les nations civilisées. C'est encore sur la proposition de la Russie, que se rencontrèrent à Bruxelles, le 27 juillet 1874, les fondés de pouvoir d'un grand nombre d'États, pour élaborer entre eux le projet d'une convention internationale concernant les lois et coutumes de la guerre.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de déterminer les causes, politiques ou autres, qui ont poussé le gouvernement moscovite à marcher dans cette voie. Nous n'examinerons pas si ces tendances humanitaires, utopiques un peu, sont inhérentes à l'état d'âme même du peuple slave, ou si elles ne servent que de paravent à l'actuelle politique de la Russie qui, ne désirant pas faire d'acquisitions nouvelles, tient essentiellement à conserver et à organiser les territoires qu'elle possède. Nous ferons remarquer seulement que l'exemple de ce puissant empire militaire, uniquement soucieux de maintenir la paix dans le monde, contient un enseignement curieux et profond.

Des penseurs, tels que l'abbé de Saint-Pierre, Kant, Victor Hugo et d'autres encore, ont pu croire à la possibilité de mettre fin à la guerre, ce vestige le plus monstrueux et le plus vivant de la barbarie primitive. Mais il semble bien qu'ici, cette merveilleuse faculté d'abstraction, propre aux rêveurs, les ait trompés. Comme dans l'état actuel de la société, il est nécessaire de faire régner entre les hommes le droit positif à la place du droit naturel, il paraît opportun de restreindre les relations des nations entre elles à l'observance d'un droit réel et contingent. Ce droit existe, c'est le droit des gens actuel. Mais, si des tribunaux président au règlement des différends surgis entre les individus, voyons s'il serait possible de soumettre pareillement les litiges survenus entre deux ou plusieurs puissances au jugement d'une cour ou d'un arbitre? Cela pourra se faire dans des cas particuliers, oui, mais nous ne pensons pas que l'on puisse ériger le principe de l'arbitrage en règle absolue et les mécomptes qu'entraînerait fatalement une telle erreur ne tarderaient pas à se faire sentir.

Ce serait un beau rêve de croire que les États considérés comme organismes, supérieurs aux individus qui les com-

Digitized by Google

posent, plus qu'eux, sont accessibles à l'observance d'une justice idéale. Certainement, ils sont la somme des intelligences particulières, comme ils sont aussi la somme des forces physiques. Les règles de la morale la plus élevée devraient présider à leurs relations mutuelles et plus encore qu'entre les individus, les préceptes du droit naturel devraient recevoir ici leur pleine et entière application. Mais plus que jamais, c'est là de l'utopie, et c'est pour ce motif même que d'aucuns ont préconisé de parfaire la loi imparfaite du droit des gens en y ajoutant une sanction semblable à celle du droit privé. Dans cet ordre d'idées, c'est le projet de la création de tribunaux internationaux qui a été mise en avant avec le plus de succès. Cependant, où résiderait leur pouvoir de contrainte et leur force de coaction? Car en supposant que les puissances qui ont institué ces cours et tribunaux suprêmes, assument aussi la tâche de faire respecter leurs décisions par la force de leurs armes, n'iraient-elles pas alors directement à l'encontre du but qu'elles se proposèrent, et cela ne conduirait-il pas aussitôt à ce même état de guerre qu'il fallait éviter coûte que coûte? Nous tournons ici dans un cercle vicieux inextricable.

Plus logiques et mieux avisés ont été ceux qui, partant de la réalité des choses, ont compris qu'à un moment donné la guerre peut devenir inévitable. Leur unique souci ne consista plus qu'à chercher un remède possible à cette situation de fait, et ils l'ont trouvé dans l'atténuation des moyens barbares et inhumains qu'elle met en œuvre. A ce propos, le comte d'Aspremont-Lynden, ministre des affaires étrangères de Belgique, dans son souhait de bienvenue à la Conférence de Bruxelles de 1874, s'exprima dans ces termes :

« Nation neutre et essentiellement amie de la paix, la Belgique voudrait qu'il n'y eût plus de guerres; mais si de telles calamités ne peuvent être évitées, elle est encore dans son rôle en désirant que l'on cherche a en adoucir les rigueurs. »

Ainsi, la question était posée sur son véritable terrain. C'est en marchant dans cette voie, qu'on pouvait faire, qu'on a fait œuvre utile et durable. Beaucoup de coutumes barbares ont disparu de nos guerres modernes. Quelque monstrueux et

Digitized by Google

ridicule que cela paraisse au premier abord, on peut dire que la guerre se civilise, et malgré tout cela est un grand bien. Chaque conflagration militaire entraîne avec elle ses horreurs et ses atrocités, le monde civilisé les stigmatise et elles ne reparaîtront plus dans une conflagration prochaine. Et c'est alors par leur élimination successive, lentement mais sûrement, qu'on arrivera, dans un état social futur, à la suppression de la dernière de toutes, c'est-à-dire de la guerre elle-même.

Il est certain que la diplomatie russe, trop bien avisée, n'a pas voulu donner au manifeste du Tsar Nicolas II la portée que lui prêtèrent alors certains journalistes enthousiastes et peu circonspects. Dans la pensée du Cabinet de Saint-Pétersbourg, la conférence qu'il préconisait ne pouvait être que le pendant de celle de Bruxelles de 1874. Ses travaux devraient se circonscrire nécessairement entre les mêmes limites, et tous les efforts tendraient non pas à révolutionner mais bien plutôt à parfaire, voire à ratifier ce qui avait été fait jusqu'ici. Et cette prévision, la circulaire du comte Mouravieff devait bientôt la justifier.

En effet, après s'être étendue sur quelques considérations générales au sujet des armements faits depuis le mois d'août de l'année 1898, époque où fut proclamé le manifeste du Tsar, il s'exprime comme suit :

« Espérant toutefois que les éléments de trouble qui agitent les sphères politiques feront bientôt place à des dispositions plus calmes et de nature à favoriser le succès de la conférence projetée, le gouvernement impérial est d'avis qu'il serait possible de procéder, dès à présent, à un échange préalable d'idées entre les puissances, dans ce but, et de rechercher, sans retard, les moyens de mettre un terme à l'accroissement progressif des armées de terre et de mer, question dont la solution devient évidemment de plus en plus urgente, et de préparer les voies à une discussion des questions se rapportant à la possibilité de prévenir les conflits armés par les moyens pacifiques dont peut disposer la diplomatie internationale. »

Ainsi donc, à première vue, la circulaire du comte Mouravieff, semble restreindre la pensée primitive du Tsar. Mais en

Digitized by Google

y regardant de près, pour tout esprit avisé et un peu au courant des choses du droit des gens, nous pensons que ce n'est pas s'avancer trop de prétendre que loin de la limiter, cette circulaire étend, au contraire, la portée de la déclaration du mois d'août dernier. En effet, elle ne préconise rien moins que des mesures radicales, telles que n'osèrent pas les concevoir les champions les plus résolus de l'idée de paix universelle. Avec la circulaire du comte Mouravieff, s'ouvre une phase nouvelle dans le droit international. Elle nous montre que, depuis 1874, un pas énorme a été fait dans l'esprit de certains diplomates quant à une réglementation plus précise des choses de la guerre. Ils envisagent certaines restrictions à apporter dans la liberté de nuire, comme étant du domaine des choses possibles, et ils ne reculent pas devant les difficultés insurmontables ou presque d'un essai de réglementation de la boucherie des champs de bataille. Et maintenant, il est curieux de cet état d'esprit, de rapprocher les idées de ces mêmes diplomates, il y a à peine un quart de siècle. Nous trouvons dans les instructions de M. le baron Jomini, plénipotentiaire du gouvernement russe à la Conférence de Bruxelles, le passage suivant :

« La liberté d'action des gouvernements, au point de vue militaire, et le droit des États de pourvoir à leur propre défense, ne sauraient donc être soumis à des restrictions fictives, que, d'ailleurs, la pression des faits rendrait stériles. Il nous semble qu'aucune illusion ne saurait prévaloir dans la pratique contre cette inflexible nécessité. »

C'était là une restriction capitale. Sans doute, on a voulu dans un but de conciliation, proclamer bien haut la liberté d'action des États quant à leur droit de conservation. On n'a pas voulu alors effaroucher des puissances jalouses de maintenir l'intégrité de leur indépendance. Cela ne peut être attaqué en droit strict, non, mais c'est ici qu'il convient d'examiner s'il ne serait pas désirable de faire fléchir un peu le droit devant des considérations en somme supérieures de morale et d'humanité. Et c'est précisément cela qui fait le fond de la pensée du Cabinet de Saint-Pétersbourg. La récente circulaire

Digitized by Google

du comte Mouravieff, est conçue en des termes tels, qu'ils répudient de toutes pièces les réticences exprimées dans les instructions du baron Jomini. La Russie ne veut rien moins qu'établir ces *restrictions fictives* jugées inadmissibles jadis, quitte pour la prochaine conférence à juger si réellement *la pression des faits les rendrait stériles*.

Notre éducation historique est ainsi faite, que nous nous laissons trop facilement suggestionner par la fatalité des événements. L'idée d'une guerre nous hypnotise un peu; nous sentons en nous comme une impossibilité de composer avec elle, de trouver un remède efficace à une situation de fait pourtant épouvantable, périodiquement ramenée, consacrée comme par un perpétuel recommencement de l'histoire; et c'est contre cette apathie qu'il faut réagir. Oui, la guerre est inévitable, oui, elle est parfois nécessaire, mais au moins sachons faire la part du feu, et sur sa route accumuler les obstacles sans trop penser qu'elle les balayera peut-être dans l'irrésistible ouragan de sa ruée. Nous ne pouvons plus hésiter d'accepter comme bonnes toutes les restrictions que l'on proposera, nous ne devons pas examiner si, oui ou non, la pression des faits les rendraient stériles. Certainement, elles seront violées, mais elles existeront néanmoins, le violateur portera la responsabilité de son action devant tous les hommes, de moins en moins devant la réprobation universelle, ces faits se reproduiront et peu à peu, mais définitivement, ces restrictions puiseront toute leur autorité dans leur observance de plus en plus régulière.

D'ailleurs, c'est ainsi que les règles du droit des gens se sont établies, qu'elles ont acquis force de loi pour les parties belligérantes. On les viole encore, soit, mais il est tout de même un fait acquis, que les atrocités de la guerre ont singulièrement diminué jusqu'à nos jours, et que cette même diminution nous peut être le sûr garant d'une diminution à venir. La guerre n'est plus le massacre en masse tel que le pratiquaient les Hébreux et les Assyriens. Elle n'est plus conduite avec la rigueur romaine, ni avec la sauvage impétuosité des Barbares. Elle doit être, elle est d'ailleurs essentiellement courtoise, et, à

Digitized by Google

ce propos, nous ne saurions mieux faire que de rappeler l'opinion de l'excellent Honoré Bonnet (1). Il écrit dans son livre *L'arbre des batailles* au chapitre intitulé : « Comment force est l'ung des principaulx fondements de bataille » :

« Vous devez scaveoir, très souverain prince, que l'ung des principaulx fondements de bataille, si est force, mais il y a loin à considérer quelle force nous devons entendre. »

Et plus loin il s'explique :

« Or doncques maintenant pour venir à mon propos, je vous déclaire que force de l'âme est le principal fondement, car selon le contenu de l'Escripture saincte, la personne qui n'est aimée de Dieu ne sera ja forte en bataille et si est vertu de l'âme, avoir bon conseil et savoir bien ordonner ceulx qui sont à faire bataille. »

Mais si l'auteur parle ainsi de cette force de l'âme, entend-il simplement dire la force de l'esprit et non celle du cœur ? Nous ne pouvons le croire, car ne déclare-t-il pas plus loin qu'il y a quatre vertus cardinales qui sont de l'âme, « desquelles force est l'une, les aultres sont justice, tempérance et sagesse », et enfin l'auteur ne donne-t-il pas la victoire à celui qui est l'aimé de Dieu !

Or, si ce sont là les idées du XIV^e^ siècle, quelles sont celles que nous ne revendiquerions pas. Refuserions-nous de faire œuvre de sagesse et d'humanité, et si l'utopie n'est pas permise à qui veut aboutir à un résultat certain, devrons-nous pour cela condamner à la légère l'optimisme de ceux qui ne désirent, en somme, que le bien de tous !

Parmi les restrictions apportées au droit de guerre, il faut donner une place à part à celles qui ne portent que sur l'exercice de faits accessoires ou connexes. Nous voulons parler, par exemple, de ceux qui font l'objet de la Convention de Genève, sur le traitement des blessés, aussi des règles relatives à l'observance de la foi jurée, de l'inviolabilité des parlementaires, de la situation des prisonniers de guerre, etc., choses qui ne sont liées qu'indirectement à l'action de la guerre même, et

(1) *L'arbre des batailles*, par HONORÉ BONNET, publié par Ernest Nys. 1883.

Digitized by Google

sur lesquelles il était de la plus élémentaire morale qu'une réglementation intervînt. Mais il est d'autres restrictions plus importantes peut-être, parce qu'elles limitent la faculté même de nuire. Et celles-ci méritent de nous arrêter plus longtemps précisément par l'intérêt actuel qui s'y rattache.

Un premier essai de réglementation a été fait dans ce sens par la Conférence de Saint-Pétersbourg de 1868, interdisant entre nations civilisées l'emploi des balles explosibles de moins de 400 grammes. Mais si c'est là la première mesure tangible et obligatoire (au moins pour les parties adhérentes), la pensée qui l'inspira est fort ancienne.

Dans les lois de Manou, nous trouvons déjà que défense est faite aux belligérants d'employer des armes empoisonnées. Cette défense est renouvelée par tous les auteurs anciens ou du moyen âge qui s'occupent des choses de la guerre. Nous la retrouvons encore dans tous les traités de droit des gens actuels, et le Dr Lieber, dans les instructions qu'il rédigea pour servir de règle de conduite aux belligérants de la Guerre de Sécession, a cru utile d'y rappeler l'attention. Il est certain que le fait d'empoisonner les armes destinées à frapper même un ennemi irréductible, contient en lui quelque chose de monstrueux que ne peut supporter la conscience humaine. Nous éprouvons devant cette lâcheté un sentiment de dégoût irrésistible, quelque peu illogique, cependant, car, en somme, tuer pour tuer, le fer vaut bien le poison. Quoi qu'il en soit, on peut dire que c'est cette répulsion instinctive que nous avons tous de frapper, comme on dit, « en traître » qui fut la cause initiale de tous les essais de réglementation de l'usage de certaines armes, qui furent proposés par la suite.

Nous citerons pour mémoire le décret de Gratien (1) qui va plus loin. Il interdit d'une façon absolue l'emploi d'armes lançant des projectiles. C'est la condamnation en bloc de la balistique. Et il faut avouer que si cette manière de voir prévalait en notre siècle d'artillerie, la question du désarmement serait singulièrement simplifiée. Notons encore en passant l'avis de Jean André, qui émet le vœu qu'on n'usât pas de

(1) *Decretalium Gregori.* IX, l. V, t. 15, *De Sagittariis*, cap. un.

Digitized by Google

balistes, parce que, dit-il : « *Cum saepe accidit quod homo vilis et vilissimi cordis perimat hominem mogui pretii.* »

Les auteurs modernes sont tous d'accord pour répudier les moyens inhumains ou propres à causer des souffrances inutiles.

Bluntschili, dans son excellent *Traité de droit international codifié*, pose quelques règles avec une concision lumineuse. Il nous paraît intéressant de les rappeler ici.

Il écrit :

« ART. 557. L'emploi d'armes empoisonnées et de matières empoisonnées ou capables de développer dans le pays ennemi des maladies contagieuses, constitue une violation du droit international.

« ART. 558. Sont également interdites les armes qui causent des douleurs inutiles, telles que les flèches barbelées, le petit plomb ou le verre pilé au lieu de balles.

« ART. 558*bis*. Les projectiles d'un poids inférieur à 400 grammes ne pourront être ni explosibles ni chargés de matières fulminantes ou inflammables. »

Ainsi, voilà posé en peu de mots tout ce qui, en droit des gens, est relatif à la prohibition de certaines armes de guerre. Or, ce qui là-dedans frappe surtout, c'est que ces mesures restrictives ne portent non sur l'intensité de la puissance destructrice de certains engins militaires, mais seulement sur l'amoindrissement des souffrances *inutiles* qu'ils pourraient causer. Et, en effet, il serait inhumain d'aller au delà du but, c'est-à-dire la mise hors combat de l'adversaire. Cela dépasserait les limites de la légitime défense. D'ailleurs, que cette raison de pure équité ait seule inspiré les mesures précitées cela ressort de la Déclaration de Saint-Pétersbourg de 1868. Elle est conçue en ces termes :

« Considérant que les progrès de la civilisation doivent avoir pour effet d'atténuer autant que possible les calamités de la guerre ; que le seul but légitime que les États doivent se proposer durant la guerre est l'affaiblissement des forces militaires de l'ennemi ; qu'à cet effet il suffit de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible ; que le but serait dépassé par l'emploi d'armes qui aggraveraient inutile-

Digitized by Google

ment les souffrances des hommes hors de combat ou rendraient leur mort inévitable; que l'emploi de pareilles armes serait dès lors contraire à l'humanité, les parties contractantes s'engagent à renoncer mutuellement, en cas de guerre, entre elles, à l'emploi par leurs troupes de terre et de mer de tout projectile d'un poids inférieur à 400 grammes, qui serait ou explosible ou chargé de matières fulminantes ou inflammables. »

Vu l'exposé des motifs de cette déclaration, il ne pouvait être ici question de limiter la puissance destructrice même. En effet, n'y lit-on pas que l'objectif du belligérant doit être de mettre hors de combat le plus grand nombre d'hommes possible? Ceci est parfaitement exact au double point de vue militaire et juridique, car là réside l'essence même de la guerre. Or, mettre un frein à ce pouvoir, à cette nécessité de nuire, c'est restreindre la guerre dans son principe, c'est faire appel directement aux remèdes absolus de l'inefficacité desquels nous parlions au commencement de cette étude; restreindre l'intensité de la guerre, c'est la supprimer. Et voilà à quoi l'on n'arrivera pas.

Cependant, des essais timides de restrictions de ce genre ont été faits. Elles se rattachent, il est vrai, à cette catégorie d'armes propres à causer des souffrances inutiles, mais indirectement, et trouvèrent leur raison d'être bien plutôt dans la terreur qu'inspiraient des catastrophes terribles et imprévues, que dans un sentiment de pure humanité. Consultons encore une fois le livre de Bluntschli et nous trouvons :

« ART. 560. Est également proscrit l'emploi des boulets à chaîne dans les guerres continentales et de boulets rouges ou de couronnes foudroyantes dans les guerres maritimes. »

Mais ceci, n'est-ce pas, semble bien démodé? La mélinite a fort avantageusement remplacé les boulets incendiaires de jadis, et cela sans qu'il s'élevât des protestations nulle part. C'est ce qui fait dire à Bluntschli : « Les usages de la guerre sont encore trop peu précis et trop cruels; on autorise, on défend, sans savoir précisément pourquoi. » Or, c'est ce *pourquoi* qu'il s'agirait de mettre en lumière, il faudrait qu'une fois

Digitized by Google

pour toutes l'on pose des règles certaines et que l'on établisse nettement ce qui est et ce qui n'est pas défendu. C'est là-dessus que le gouvernement russe vient d'appeler l'attention des puissances.

Or, la circulaire du comte Mouravieff contient des indications fort précises quant aux moyens qu'elle préconise pour arriver à un désarmement tout au moins partiel. Nous y relevons les points suivants :

« Interdiction de la mise en usage, dans les armées et les flottes, de nouvelles armes à feu et de nouveaux explosifs, aussi bien que de poudres plus puissantes que celles adoptées actuellement tant pour les fusils que pour les canons.

« Limitation de l'emploi dans les guerres de campagne des explosifs d'une puissance formidable, déjà existants, et prohibition du lancement de projectiles ou d'explosifs quelconques du haut des ballons ou par des moyens analogues.

« Défense d'employer dans les guerres navales des bateaux torpilleurs sous-marins ou plongeurs ou d'autres engins de destruction de la même nature; engagement de ne pas construire à l'avenir des navires de guerre à éperons. »

Encore une fois, nous ne pouvons préjuger du sort qui attend ces propositions au prochain congrès. Nous le répétons, le principe qui forme leur base est excellent, son application s'impose impérieusement sous une forme quelconque, mais nous ne pouvons non plus nous dissimuler que la mise en œuvre de ce principe dans la pratique donne lieu à des difficultés telles qu'on hésitera de les aborder. C'est lorsqu'on va dire : ceci est défendu, cela est permis, que les obstacles vont se hérisser. Les objections vont se multiplier, et il n'est pas douteux que parmi elles il y en ait qui méritent un examen sérieux.

Ne pourrait-on pas affirmer jusqu'à un certain point, que c'est précisément cette formidable puissance de destruction qui caractérise nos engins militaires modernes, qui est le plus sûr garant d'un état de paix particulier et hybride, nous voulons bien, qui est notre paix armée actuelle, basée sur la terreur réciproque de ceux qui seraient les belligérants de l'ave-

Digitized by Google

nir? On a beaucoup dit, beaucoup répété que la peur seule est le fond d'une paix en somme toute de surface, mais déjà longue d'un grand quart de siècle. Et si l'on peut déplorer cet état d'esprit, qui fait que dans le règlement des désaccords internationaux on piétine sur place, qui est la cause directe, que la lamentable conspiration des puissances en 1897 a violé les règles les plus élémentaires du droit des gens dans la guerre gréco-turque, si tout cela sont des choses bien tristes et bien humiliantes, il faut quand même se féliciter qu'une conflagration des puissances armées ait pu être évitée malgré tout. Il semble qu'à présent les États hésitent de mettre leur fortune sous le coup de dés unique d'une campagne. Auraient-ils la même hésitation s'ils prévoyaient un retour possible de la chance dans un avenir rapproché? D'ailleurs, si une formidable puissance militaire peut être gardienne de spoliations anciennes, elle peut aussi être une sauvegarde certaine contre des spoliations à venir. Et, en somme, n'est-il pas possible que la seule croyance chez l'adversaire de moyens de défense occultes et terribles soit suffisante pour arrêter une agression injuste ou intéressée.

Au point de vue militaire, sur quoi pourra-t-on se baser pour défendre l'emploi de telle arme plutôt que de telle autre? Nous entrons ici directement dans le domaine de l'arbitraire le plus absolu. A ce point de vue, retenons pour mémoire une des restrictions proposées dans la circulaire du comte Mouravieff. Nous voulons parler de l'interdiction qui serait faite en temps de guerre d'employer des sous-marins. Ceci concerne particulièrement la France. Des expériences concluantes avec ces sortes de navires viennent d'être faites récemment, et il est douteux que les puissances possédant un moyen de défense aussi efficace s'en dessaisissent volontiers. D'ailleurs, pourquoi défendre plutôt l'emploi d'un torpilleur sous-marin que celui d'un cuirassé d'escadre? On peut dire qu'il y a quelque chose de choquant dans le fait de frapper des coups invisibles. Ceci est puéril. Tous les coups sont invisibles dans les guerres modernes et nous ne voyons pas pourquoi il serait convenable d'interdire le sous-marin plutôt que la batterie cachée dans un

Digitized by Google

repli de terrain qui fauche un régiment tout entier sans que les victimes aient même eu le temps de déterminer sa position. On peut de plus soutenir que l'emploi de torpilles est moins immoral que celui de boulets à la mélinite. Si les premières détruisent essentiellement les choses, les seconds frappent surtout les hommes. Les ravages que peut faire un de ces obus sont considérables, il en est de tels qui raient le pont entier d'un grand navire avec tout ce qui s'y trouve. Qu'un cuirassé périsse frappé par une torpille, qu'importe, si l'équipage est sauf! et il en sera peut-être ainsi dans la plupart des cas. De plus, une telle mesure serait inique. Les petits États maritimes, essentiellement paisibles d'ailleurs, peuvent se prémunir contre l'attaque d'escadres par l'emploi de torpilleurs. Ce serait leur enlever un moyen de défense unique, car leurs ressources ne leur permettraient pas de construire un nombre suffisant de grands bâtiments de guerre. Enfin, l'on peut soutenir encore que le sous-marin est purement défensif; son emploi, actuellement du moins, serait impossible dans une guerre de conquête, c'est avec des canons et non avec des torpilles qu'on attaque les ports et qu'on force les passes, et si nous ne pouvons ici confondre ce qu'au point de vue du droit on appelle guerre juste et injuste, avec ce qu'au point de vue militaire on nomme une guerre offensive ou défensive, il est tout de même certain qu'il est impossible de s'emparer des biens d'autrui avec des seules armes de défense.

A côté et au-dessus des objections d'ordre militaire ou politique, nous devons placer celles qui découlent du droit lui-même. La communauté internationale reconnaît chaque État qui en fait partie comme souverain et indépendant. Évidemment, en vertu de sa souveraineté même, chaque État a la faculté de restreindre ce même droit par des engagements particuliers. Mais remarquez ici que ces restrictions ne seraient efficaces que dans le cas où elles lieraient tous les membres de la société des nations. Et à personne l'on ne peut reconnaître le droit de les imposer à l'un d'eux. L'État n'existe que pour le plus grand bien de ses ressortissants, le premier de ses devoirs envers eux est le devoir de conservation, et ce devoir

Digitized by Google

est reconnu par le droit international comme un droit imprescriptible et absolu. Or, il n'est pas de doute qu'à un moment donné, les obligations qu'un État aurait assumées vis-à-vis d'autres États fussent en contradiction avec celles dont il est tenu envers ses ressortissants. Ces dernières devraient l'emporter nécessairement sur les premières et elles trouveraient leur justification dans ce même droit des gens au nom de qui les premières avaient été établies.

D'ailleurs, imaginons ces restrictions apportées à la force destructrice des armes. Mais il suffit de considérer un instant la situation d'une puissance vaincue qui, par l'emploi d'un engin nouveau, pourrait faire changer la fortune à son profit. Or, est-il un pays au monde qui hésiterait à le faire? Nous ne le pensons pas, et l'on verrait renaître à l'instant cette même guerre atroce et formidable qu'on s'était donné tant de peine à réglementer.

D'ailleurs, quelles sont les sanctions possibles à ces règles qui ne manqueraient pas d'être violées? La coaction des puissances? Nous avons vu qu'elle était impossible et irait directement à l'encontre de son but. La suppression pour tel État violateur de certains bénéfices afférents à la situation d'État faisant partie de la communauté internationale? Ce serait difficile, les autres puissances en souffriraient au moins autant que l'État incriminé. La suppression des traités de commerce ou autres? Ce serait chimérique, personne ne consentirait à mourir de faim sous le prétexte que le boulanger est un malhonnête homme.

Or, la tâche délicate et ardue de la prochaine conférence sera de trouver un biais qui puisse être admis par tout le monde. Ce ne sera pas chose aisée, car il aura à compter à la fois avec le droit strict et la légitime susceptibilité nationale de certaines puissances mises en cause. Combien difficile n'est-il pas déjà de faire fléchir les intérêts des individus devant ceux de la masse? Et lorsque ces individualités se trouvent être des États, personnes du droit des gens, la question peut se compliquer davantage, car, comme nous l'avons vu plus haut, s'il est permis à un particulier de se dessaisir de certains droits au

Digitized by Google

profit d'autrui, l'État ne le peut faire en tant qu'il léserait par là l'intérêt de ses ressortissants, dont il assume la garde et la protection. Or, où commence cette lésion à son droit de défense? Voilà une question à laquelle seul l'intéressé est en état de répondre. D'ailleurs, ce qui aujourd'hui peut n'être pas une atteinte à son droit peut le devenir demain, et, bon gré mal gré, il faudra s'incliner devant les convenances particulières de chaque État. Et si à toutes ces difficultés de droit on joint celles nées du mauvais vouloir évident de certaines puissances, si l'on fait la part de la pression qu'exerce un peu partout la fraction chauvine sur les gouvernements, l'ambition des hommes au pouvoir, la méfiance et la jalousie, on pourra se rendre un compte à peu près exact des difficultés que peut rencontrer un projet tel que celui du tsar Nicolas II.

Nous avons vu, au cours de cette étude, comment dans les phases successives de l'histoire, la guerre s'est peu à peu dépouillée de sa barbarie primitive. Nous avons vu la nécessité qui s'impose d'en circonscrire toujours davantage les effets néfastes, l'opportunité en quelque sorte des mesures préconisées par la circulaire du comte Mouravieff. Ces mesures s'imposent, oui, mais sont-elles réalisables? Nous ne nous sommes pas cachés les difficultés que cette réalisation soulève. Et cependant, sans nous illusionner toutefois, nous pensons que l'évolution logique du droit international apportera la solution au problème que nous nous sommes posés. Plus il sera fait d'efforts, plus on appellera l'opinion publique à se prononcer sur la matière, et plus proche sera le moment de la réalisation définitive d'un état de paix solide, basé sur la justice et la loyauté. Très probablement le prochain congrès de désarmement sera une désillusion pour beaucoup, mais quelque minime qu'elle soit, son œuvre sera féconde fût-ce par la seule pensée qui l'inspira. D'autres congrès se réuniront; les maux auxquels il faudra parer deviendront plus pressants et plus tangibles, on travaillera sans relâche, et peu d'années alors suffiront à faire plus pour la suppression des coutumes barbares de la guerre et pour la paix du monde, qu'il n'a été fait jusqu'ici depuis les invasions des Huns et des Normands.

CHARLES BERNARD.

Digitized by Google

EMPIRES PERDUS DES TEMPS MODERNES

La science et l'histoire politiques offrent peu de sujets plus fascinants que celui que M. Lord vient de traiter dans son livre récent sur les *Empires perdus des temps modernes*. Comment les Européens ont pris possession des continents nouveaux, comment les races nouvelles ont réagi au contact des Européens, comment les Européens eux-mêmes ont agi et réagi au contact de ces races nouvelles, tantôt les asservissant ou les exterminant par droit de conquête, tantôt les élevant jusqu'à un certain niveau de civilisation, tantôt se constituant en caste fermée, tantôt se mélangeant aux races indigènes et se détériorant avec une effrayante rapidité? Voilà une matière infiniment riche en problèmes de toute nature, également instructive pour l'historien, pour le moraliste, pour l'homme d'État, également riche en spéculations théoriques et en conclusions pratiques. C'est une bonne fortune pour un auteur que de rencontrer pareil sujet et, l'on peut dire que nonobstant le nombre d'idées étroites et de jugements qui ne sont que des préjugés, M. Lord a su profiter de cette bonne fortune et qu'il s'est acquitté de sa tâche, honorablement et presque brillamment. Peut-être convenait-il que ce fût un Anglais qui traitât ce sujet, puisque aussi bien c'est l'Angleterre qui a repris la succession de tous ces Empires perdus et puisque c'est l'Angleterre qui a hérité à la fois des découvertes et des conquêtes d'Albuquerque et de Gama, de Colomb et de Magellan, de Cabot

Digitized by Google

et de Cartier, de Champlain et de Dupleix, de Lally et de Bussy. Mais peut-être convenait-il aussi qu'un Anglais, en traitant ce grand sujet, montrât plus de reconnaissance aux pionniers de la colonisation européenne ou que du moins à défaut de cette gratitude posthume et platonique, il se montrât plus indulgent à des entreprises et à des conquêtes dont c'est l'Angleterre surtout qui a profité.

I

Nous pouvons glisser rapidement sur les entreprises du Portugal et de la Hollande. Ces dernières n'intéressent que l'histoire du commerce. Les premières ont surtout un intérêt historique. Cet intérêt est d'ailleurs de tout premier ordre et il est infiniment regrettable que l'histoire de la colonisation portugaise n'ait pas encore tenté la plume d'un Prescott. Les Portugais ont été les premiers à la tâche. Tous les autres ne sont venus qu'à leur suite. Par ses entreprises maritimes, ce petit peuple portugais occupe une place d'honneur dans l'histoire des peuples élus. La postérité doit aux compatriotes d'Albuquerque et de Gama cette reconnaissance qu'elle doit aux pionniers des grandes œuvres de civilisation. Elle n'oubliera jamais que les Portugais se sont lancés avec un admirable héroïsme dans la carrière des découvertes, quand cette carrière n'offrait que des périls et ne pouvait guère tenter la cupidité. Il importe de remarquer que la colonisation portugaise est sortie surtout de la pensée désintéressée d'un grand monarque. Elle est due à l'initiative de la maison régnante. M. Lord a raison de célébrer cette pensée et cette œuvre vraiment royales qui ont transformé la petite monarchie en grand empire d'outre-mer.

L'œuvre colonisatrice des Hollandais est infiniment moins intéressante, précisément parce qu'elle n'a été inspirée par aucune pensée civilisatrice, précisément parce qu'elle a été exclusivement mercantile. Ce peuple hollandais, qui a tant de droits à notre admiration et à nos sym-

Digitized by Google

pathies dans sa lutte héroïque contre la tyrannie espagnole, ne mérite que notre antipathie et notre répulsion dans ses entreprises coloniales. Rarement la colonisation a été aussi exclusivement œuvre de rapacité. Cette œuvre n'a pas inspiré une seule action héroïque, elle n'a pas inspiré une page à l'historien, ni un vers au poète. Quelque sévère que l'on soit pour la colonisation espagnole, il faut reconnaître que des mobiles d'un ordre idéal se sont mêlés à la cupidité ; plus d'une fois les Cortez et les Pizarre ont compromis leur triomphe pour faire œuvre de prosélytisme religieux. Les Hollandais n'ont sacrifié à aucune fin idéale. C'est uniquement pour enrichir une caste de marchands que plusieurs parties du monde ont été exploitées et pressurées. Avec quelle dureté, avec quel féroce égoïsme les Hollandais ont conduit leurs entreprises jusque dans les temps contemporains, c'est ce que démontre avec une évidence écrasante le chef-d'œuvre de Multatuli. Le *Max Havelaar* est plus qu'un chef-d'œuvre littéraire, il est un document historique et un réquisitoire : il est pour les races indigènes des colonies néerlandaises ce qu'est la *Case de l'oncle Tom* pour l'émancipation des nègres, ce que furent les *Ames mortes* de Gogol et les *Récits d'un chasseur* de Turgenew, pour la libération des serfs. Ceux qui regrettent comme nous la brutalité avec laquelle les Anglais ont chassé les Boers de leurs établissements sud-africains, feraient pourtant bien de se rappeler quels ont été dans le passé les caractères de la colonisation hollandaise et combien elle a été inférieure à la colonisation britannique. En réalité on a tort de parler de *colonies*. Si l'on excepte précisément les Boers, largement mêlés de Huguenots français, les Hollandais n'ont pas fondé de *colonies*, ils n'ont fondé que des *comptoirs*. Et ces comptoirs ont été comme des tentacules que la « mère patrie » jetait sur tous les points du globe. Pendant trois siècles ces comptoirs ont sucé les plus riches parties du globe. Les trésors que les nababs hollandais ont empilé pendant tant de générations ont d'ailleurs été frappés de stérilité. Cette nation hollan-

Digitized by Google

daise, si grande au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, à peine émancipée, a vendu son âme à Plutus. Aussi bien, comme par une espèce de Némésis, la Hollande, depuis deux siècles, n'a plus guère contribué à l'œuvre de civilisation. Cette nation qui a joué un rôle si considérable dans la culture européenne, on pourrait presque dire que depuis deux siècles elle ne s'est illustrée que dans la culture des bulbes et des tulipes. Elle n'a pas donné un seul nom universel, ni aux lettres, ni aux sciences, ni à la philosophie... Le seul lien indirect, par où la colonisation hollandaise a servi à des fins idéales, c'est que ce sont peut-être les trésors des Indes qui ont aidé à payer les toiles des grands maîtres de l'école hollandaise.

Et voilà pourquoi le monde a déjà oublié qu'au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, les Hollandais étaient maîtres d'un immense empire colonial en Afrique, dans les Indes, dans les deux Amériques; il a déjà oublié que la Hollande avait le monopole de l'industrie du transport. Ce sont là des faits, importants sans doute, mais qui ne sont guère du ressort de l'histoire générale : ils ne peuvent intéresser que l'histoire du commerce.

II

Si l'on ne peut que souscrire au jugement sévère que M. Lord porte sur la colonisation hollandaise, je ne saurais approuver le réquisitoire qu'il prononce contre la colonisation espagnole. L'auteur ne fait d'ailleurs que suivre l'opinion générale qui est devenue un des lieux communs de l'histoire. S'il faut accepter ce lieu commun, les colonies espagnoles auraient été tout à la fois gagnées et perdues par l'esprit de conquête et de rapacité, par l'intolérance et la cruauté. La colonisation espagnole aurait mérité toutes les imprécations que, dès le début, Las Casas lança contre elle. Les Espagnols n'ont jamais été des colonisateurs, ils n'ont été que des *Conquistadores*. Ils ont versé des torrents de sang afin de récolter des

Digitized by Google

moissons d'or. Cet or a d'ailleurs été un or maudit et n'a pu empêcher l'Espagne, soixante-quinze ans après Cortez d'être le pays le plus pauvre de l'Europe. Une Némésis vengeresse a châtié sur les enfants les crimes des ancêtres. L'une après l'autre, les colonies se sont révoltées contre la « mère patrie » qui n'a jamais été qu'une patrie marâtre, une mère dénaturée. L'insurrection de Cuba et la guerre hispano-américaine ont été le dernier acte de cette tragique histoire. Que si l'on ne saurait sympathiser avec les vainqueurs, l'on saurait moins encore sympathiser avec les vaincus. La justice historique ne doit aux vaincus de Cuba et des Philippines qu'un impitoyable *Væ victis!*

Renchérissant encore sur ces lieux-communs, M. Lord prononce contre la nation espagnole un véritable réquisitoire. Dans leurs luttes séculaires contre les Maures, les Espagnols se sont assimilés les pires vices de leurs ennemis. D'après l'auteur, rien de plus semblable à un émir musulman qu'un capitaine castillan : encore est-ce faire injure à l'émir. Non seulement la civilisation espagnole est inférieure à celle des Maures, M. Lord n'est pas loin de croire qu'elle est inférieure à celle des Aztèques ; il n'est pas loin de croire que, par l'écrasement de Montézuma et de Guatimozin, l'humanité a souffert une diminution irréparable. L'auteur maudit par trois fois les *Conquistadores* d'avoir détruit les derniers vestiges de cette civilisation des Aztèques. Je suis porté à croire que M. Lord exagère quelque peu, qu'il ne saurait tant en vouloir à Cortez d'avoir détruit la *civilisation* des Aztèques et que l'humanité n'a pas subi une diminution irréparable par l'écrasement de Montézuma et de Guatimozin. Sans doute, cette *civilisation* aztèque est infiniment curieuse et relativement très avancée; sans doute encore, il est à jamais regrettable pour la science que l'on n'ait pas épargné les monuments de ces peuples mystérieux dont on cherche en vain les origines, de cette culture extraordinaire qui semble s'être formée par une espèce de *génération spontanée*. Mais, en toute justice, l'on ne saurait

Digitized by Google

sérieusement reprocher à Cortez de ne pas avoir eu, dès l'an de grâce 1519, ce sens historique et cette curiosité scientifique qui est une conquête du XVIII^e siècle. Et quant aux mérites intrinsèques de la *civilisation* des Aztèques, je crois que M. Lord l'a exaltée outre mesure et que le monde n'a guère perdu par sa destruction. Si peu que nous connaissions des Aztèques, nous savons du moins que la chair humaine était le régal le plus recherché des festins mexicains. Si cruelle, si intolérante que fût la culture des vainqueurs, elle valait mieux, sans doute, qu'une civilisation d'anthropophages.

En vérité, M. Lord me semble souverainement injuste pour les *Conquistadores* et surtout pour Cortez. Sans doute, ils ont commis des cruautés abominables, mais j'ai bien peur qu'à leur place les Anglais n'en eussent fait autant. *Rien de démoralisant que de vouloir conquérir un empire d'anthropophages où les envahisseurs sont un contre dix mille.* Cortez et ses compagnons n'avaient d'autre alternative que de tuer ou d'être tués et d'être mangés et dégustés aux banquets des Aztèques. La cruauté, la duplicité étaient les seules armes que le génie de Cortez pût mettre au service de son héroïsme. Je comprends le sentiment et même le sentimentalisme qui déplore la tragique destinée de Montézuma et de Guatimozin, mais que pouvait entreprendre une poignée de douze cents Espagnols contre des milliers d'anthropophages.

Plus on lit l'histoire de la conquête du Mexique, soit qu'on la lise dans la naïve et véridique chronique de Bernal Diaz ou dans la fascinante histoire de Prescott, plus on admire l'audace et le génie de Cortez, plus on est convaincu que Cortez est l'un des hommes les plus extraordinaires des temps modernes, l'un des hommes qui rendent le témoignage le plus éclatant des prodiges d'énergie dont l'Aryen est capable. En vérité, Napoléon lui-même n'a pas accompli d'aussi grandes choses avec des moyens aussi insuffisants. La cruauté n'était pas dans le caractère

Digitized by Google

de Cortez, elle lui fut imposée par les circonstances. Après la conquête, non seulement il se montra plein d'humanité, mais il émit dans son testament des doutes solennels sur la légitimité de l'esclavage. On pourrait presque dire que Cortez a été le premier avocat de l'émancipation des esclaves.

Et pourtant, il faut expliquer pourquoi l'Espagne a perdu ses colonies et pourquoi elle a mérité de les perdre. Dire que l'Espagne a été cruelle, c'est ne rien dire. Warren Hastings et la plupart des aventuriers avant et après lui ont commis des actes de cruauté. Dire que l'Espagne, au contact des Maures, s'est assimilé l'étroitesse d'esprit et le fanatisme et la stupidité des Orientaux, c'est encore ne rien dire et c'est se contredire, puisque au commencement de son livre M. Lord a fait un éloge exagéré de l'Islam. Si l'auteur nous avait dit que ce fut le tort grave de l'Espagne de livrer exclusivement la colonisation des mondes nouveaux à des aventuriers sans scrupule, il aurait été plus près de la vérité des faits. Mais ce sont précisément ces faits qu'il fallait expliquer. Comment la patrie du Cid et de Bernard del Carpio, cette race d'Espagnols qui, même au XVI^e^ siècle, produisit encore tant de héros, tant de grands cœurs, tant d'illustres capitaines, tant d'apôtres, comme Gonzalve de Cordoue, comme Ximenès, comme saint François-Xavier, comme don Juan de Lépante, comme Cervantes, comment cette Espagne livra ses colonies à des aventuriers sans scrupule? La raison la plus simple et la plus évidente c'est qu'au XVI^e^ siècle, on ne se rend pas encore compte de l'utilité véritable des colonies, on n'y voit pas encore des pépinières de nations, on ne comprend pas encore les colonies de peuplement, on ne comprend que les colonies d'exploitation. Les colonies n'existent que pour combler les vides du trésor et pour satisfaire la cupidité et couronner l'audace des fils de fortune. Mais la vraie raison, la raison profonde de la banqueroute de la colonisation espagnole, c'est que par une fatale coïnci-

Digitized by Google

dence, à l'époque de ses grandes entreprises modernes, l'Espagne est arrivée à la monarchie centralisée et militaire, elle ambitionne la monarchie universelle. L'élite des Espagnols est détournée vers d'autres œuvres de conquête et de prosélytisme. L'Espagne se consacre tout entière à son rêve néfaste, et comme on ne se rend pas encore compte de l'utilité nationale des colonies, c'est le plus souvent le rebut de la population, ce sont les chevaliers d'industrie et non les caballeros et hidalgos de haut lignage et de hautes visées qui se lancent dans l'entreprise coloniale. Ce sont des aventuriers rapaces et les prêtres fanatiques, c'est-à-dire les deux pires types de colonisateurs qui se partagent le Nouveau Monde.

En un mot, si l'Espagne a échoué dans son œuvre, c'est qu'on ne pouvait atteindre, c'est qu'il était chimérique de poursuivre tout à la fois le rêve de la monarchie universelle en Europe et de la conquête pacifique des deux Indes et des deux Amériques.

III

Au premier abord, il semble que la colonisation française a tous les caractères et a toutes les qualités qui manquent aux Espagnols. Tandis qu'à l'origine de la colonisation espagnole nous trouvons exclusivement des *Conquistadores,* à l'origine de la colonisation française nous trouvons des pionniers, hommes d'audace et d'aventure sans doute, mais en même temps esprits pratiques et politiques.

Tandis que les Espagnols se sont trouvés dans la nécessité inéluctable de se servir de la terreur pour triompher des indigènes, les circonstances n'ont pas obligé les Français de se départir de cette humanité et de cette douceur de mœurs qui les caractérisent. Tandis que les Espagnols ont compromis ou anéanti leur œuvre par le fanatisme et l'intolérance, les Français sont arrivés dans la lice à un moment où la ferveur religieuse était refroidie, où l'esprit des croisades avait cessé de souffler sur l'Europe.

Digitized by Google

Ayant ainsi tout ce qu'il faut pour réussir dans les entreprises coloniales, les qualités militaires et les qualités pacifiques, l'esprit d'initiative et l'esprit pratique, il n'est guère étonnant que plusieurs fois au Canada, aux Indes, la France fut sur le point de réussir dans son œuvre de colonisation : plusieurs fois des Frances nouvelles furent sur le point de surgir par delà l'océan.

Comment expliquer que des œuvres coloniales commencées sous de si brillantes auspices échouèrent misérablement ? Par quelle fatalité tant de génie, tant d'héroïsme, tant de beaux coups d'épée furent-ils perdus pour la mère patrie ? Par quelle fatalité toutes les difficultés furent elles réservées aux Français, et aux Anglais tous les profits ?

Pour expliquer cette faillite de la colonisation française, il y a tout un ensemble de causes, les unes superficielles, les autres profondes, les unes accidentelles, et que nous pouvons passer sous silence, les autres essentielles, inhérentes au caractère national, ou inhérentes aux conditions du sol et du climat.

Parmi les causes inhérentes au caractère national, nous ne signalerons ici qu'une certaine inaptitude à s'organiser, à se discipliner. Rien de plus précaire, de plus fragile qu'une colonie à ses débuts ; aucune œuvre politique où la discipline, l'association soient plus indispensables. Or, c'est précisément cette capacité de gouvernement et de discipline qui a manqué aux débuts de la colonisation française. Partout où trois Anglais se trouvent réunis, il y a organisation et association. Partout où trois Français se rencontrent, il y a querelles de vanité, de préséance ou incompatibilité d'humeur. Phénomène extrêmement curieux : le Français, qui est le plus sociable des hommes, semble incapable de s'associer. Champlain ne rencontre que jalousie de la part de Roberval et n'est pas soutenu de ses collaborateurs. Dupleix ne montre qu'une mesquine jalousie à l'égard de La Bourdonnais. S'il avait profité des secours de La Bourdonnais, il eût été invincible. De même

Digitized by Google

Lally-Tollendal eût été invincible s'il eût agi de concert avec Bussy et le Bailli de Suffren... Victimes de l'envie des autres et de leurs propres disputes : Champlain, fondateur du Canada, mourut dans l'indifférence; Dupleix, fondateur des Indes françaises, mourut dans la misère; Lally mourut sur l'échafaud.

Mais ces défauts du caractère national que nous venons de signaler n'auraient pu empêcher les pionniers de la colonisation française de réussir dans leur œuvre. Pour expliquer leur insuccès, à cette cause inhérente au caractère national, il faut ajouter une cause bien plus essentielle, inhérente à la situation géographique et politique de la France.

Retenu en France par la fertilité du sol, par la douceur du climat, le Français n'était pas fait pour défricher des terres vierges, pour habiter des parages où se rencontrent tous les extrêmes du chaud et du froid. Cela est tellement vrai que les seules provinces qui aient toujours fourni en abondance des colons et des aventuriers, ce sont précisement des provinces comme la Bretagne, les moins favorisées par la nature. En outre, attaché à la patrie par son caractère sociable, par l'aménité des mœurs, le Français n'était pas fait pour se contenter des solitudes du Far-East ou du Far-West. La France a pu fonder des colonies, parce qu'elle a eu en abondance, en surabondance même, l'esprit d'initiative et d'aventure, parce qu'elle n'a cessé de produire les Cabot, les Cartier, les Champlain, les Dupleix, les La Pérouse, et, de nos jours, les Bonvalot et les Marchand. Mais ces colonies, la France n'a jamais pu les *consolider*, parce que pour coloniser il faut des colons, et que la colonisation n'a jamais été une œuvre nationale. *Les pionniers n'ont jamais été appuyés par la nation.*

Ils ne furent pas davantage appuyés par le gouvernement. Si, à défaut de l'appui de la nation, si Dupleix avait été appuyé par le gouvernement — peut-être que, le gouvernement donnant l'impulsion, la nation eût suivi. Malheureusement, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, les coloni-

Digitized by Google

sateurs n'eurent l'appui ni de la nation ni du gouvernement. Rien de plus tragique que les efforts grandioses et pourtant impuissants de tant de héros et de tant d'hommes d'État qui tentèrent en vain de fonder de nouvelles Frances dans les Indes et dans les Amériques. Quand on songe que Champlain, par ses seuls efforts, parvint à consolider la colonie du Canada, quand on songe que Dupleix, réduit à ses seules ressources, parvint à étendre sa domination sur une grande partie de l'Hindoustan, il n'y a aucun doute que, si ces efforts isolés eussent été soutenus de quelques régiments, ou si du moins ils n'eussent pas été contrariés ou désavoués par la diplomatie, nul doute qu'aujourd'hui le Canada et l'Hindoustan n'appartinssent aux Français.

Pourquoi cette indifférence ou même cette hostilité du gouvernement français vis-à-vis de ses pionniers, pourquoi le gouvernement ne se montra-t-il pas plus éclairé que la masse de la nation et ne lui donna-t-il pas l'impulsion, en donnant son appui aux vaillantes tentatives des pionniers de la colonisation?

On pourrait donner, comme première raison générale, que dans un pays fortement centralisé, le gouvernement se défie naturellement des initiatives et des entreprises privées. Mais cette raison ne suffirait pas et, ce qui est plus grave, elle n'est pas vraie. Le fait est que Henri IV, Richelieu et Colbert voulurent donner leur appui aux colonies naissantes. Mais leur volonté fut impuissante et n'aboutit qu'à de timides velléités, pour la très simple raison que leur attention et leurs ressources furent constamment détournées et absorbées par d'autres préoccupations et que leur politique coloniale fut frustrée par les guerres civiles, les guerres religieuses et les guerres européennes. Voilà la véritable raison de la faillite de la colonisation française. La France, comme l'Espagne, a voulu être puissance conquérante et tenir l'hégémonie en Europe. Or, il est impossible d'être à la fois puissance conquérante et militaire en Europe et puissance maritime

Digitized by Google

et coloniale. Louis XIV et Napoléon ont brigué ce double rôle. Ils ont échoué comme Philippe II. La République de nos jours essaye de renouveler la tentative. Il est à craindre qu'elle ne se heurte à la même impossibilité. Si la France avait un gouvernement idéal, économe, prudent, la tentative serait encore grosse de difficultés et l'issue très incertaine. Avec un gouvernement prodigue, sectaire, sans décision, où les colonies, œuvres de longue haleine, sont dirigées par des ministres éphémères, la colonisation semble être une chimère. Quand on songe ce que la troisième République a su tirer de ses magnifiques colonies nord-africaines, quand on songe de quelle manière un ministère imbécile a abandonné l'Égypte à l'Angleterre, l'on ne saurait être très optimiste sur l'avenir de la colonisation française.

En tous cas, dans le passé, la colonisation française a échoué parce qu'elle n'a été ni une entreprise gouvernementale ni une entreprise nationale ; elle a été l'œuvre d'une pléiade de pionniers. Et voilà pourquoi la France a été condamnée au rôle glorieux mais ingrat de travailler pour les autres et de travailler surtout pour son ennemie séculaire, l'Angleterre ; d'ouvrir des routes par où l'Angleterre devait entrer; de défricher des terres vierges que l'Angleterre devait posséder, et de déposer dans tous les coins de la planète des semences fécondes dont l'Angleterre devait récolter d'abondantes et de luxuriantes moissons. Il faut remercier M. Lord d'avoir su reconnaître le génie de ces immortels pionniers français et d'avoir accordé et les mérites à la France une reconnaissance platonique. C'est, hélas! la seule que l'aveuglement et l'imbécillité de ses gouvernants lui aient rendu possible.

CH SAROLEA.

Digitized by Google

L'INSENSIBLE ÉVOLUTION[1]

TROISIÈME PARTIE

I

Ils avaient quitté Paris le matin, avant l'aube, se dirigeant vers la Bourgogne. Pour la première fois depuis bien des années ils avaient vu le soleil se lever sur la campagne, et depuis ce moment, la même surprise les transportait. Ils ne se souvenaient pas qu'il y eut tant de verdure sur la terre. Roger, tout l'hiver, avait vécu à Londres. Odette n'était pas sortie de Paris; elle n'en pouvait encore détacher sa pensée, trop pénétrée de ses rumeurs, de son animation, de sa foule. Il lui arrivait d'oublier qu'elle était en wagon, et de se croire en quelque tramway dévalant par les rues bruyantes bordées de hautes maisons. N'allait-elle pas rentrer ce soir dans son appartement du boulevard Saint-Michel, si exigu, si incommode, tout imprégné de l'odeur spéciale aux logements parisiens ?... Une larme vint à sa paupière. On a beau haïr ce qu'on laisse derrière soi, tout départ est un arrachement.

Partir, c'est mourir un peu !

dit un exquis rondel

Bien vite elle chassait cette émotion importune, pour regarder, à travers les vitres, le paysage fuyant. Mais son admiration,

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 avril 1899.

Digitized by Google

comme celle de son frère, restait muette. Ils ne se la communiquaient pas. Une froide contrainte était entre eux; d'un commun accord ils avaient adopté depuis le retour de Roger une attitude d'étrangers vis-à-vis l'un de l'autre, ne se tutoyant plus, et se traitant avec une extrême politesse, mais sans la moindre affabilité. On eût dit qu'ayant fait un retour sur eux-mêmes, ils s'efforçaient de redevenir autres pour recommencer leur vie. Pas un mot du passé, l'avenir seul les occupait. La forme de ce qui avait été leur existence parisienne leur demeurait encore à la mémoire, mais ce souvenir peu à peu s'effacerait, irait rejoindre au néant de l'oubli les soucis volontairement rejetés hors de leur chemin.

Pourtant, sans le savoir, ils renaissaient déjà, rien qu'à voir les fleurs s'épanouir dans l'herbe, au revers des talus; leurs yeux alanguis se reprenaient à briller; une joie bavarde les emplissait, s'arrêtait avec peine au bord de leurs lèvres closes, se grossissant de tous les élans contenus.

Le soleil était déjà haut; ses rayons répandaient sur la jeune verdure une lumière atténuée, doucement chaude; les feuillages naissants avaient d'exquises transparences, une légèreté de dentelle; les arbres fruitiers semaient sur l'herbe des enclos leur neige blanche et rose, et gaîment, dans le silence des choses, les oiseaux chantaient. Odette n'y tint plus; elle avait oublié le nom des fleurs, — c'était une raison, — les petites fleurs jaunes, là, dans le fossé, contre la voie ferrée... Pour mieux voir, Roger se pencha près d'elle à la portière; leurs yeux s'étant rencontrés, ils se regardèrent sans haine. Alors ils causèrent, et le temps leur parut très court. Ensuite, l'heure était venue de déjeuner. Odette avait apporté des provisions, elle étendit une serviette sur ses genoux, coupa le pain, et servit le poulet.

Un vague attendrissement la surprenait; son ancienne affection pour son frère se muait en amour maternel; elle se sentait envers lui l'indulgence d'une mère pour son enfant malade; car Roger n'était pas guéri, il entrait seulement en convales-

Digitized by Google

cence d'âme. Elle s'en était bien aperçue tout de suite, lorsqu'il était revenu de Londres après six mois d'absence, mais elle avait fermé les yeux, hypocritement, sans lui laisser le temps de s'expliquer. D'ailleurs, tout était prêt pour le départ, les meubles déjà partis là-bas; la Marie Gérard était mariée, et depuis deux jours Odette logeait à l'hôtel. Bien vite ils avaient pris le train, impatients de fuir Paris, le monde, et l'humanité tout entière, comme des néophytes qu'embrase le désir d'une profonde retraite. Etranges spécimens d'un nervosisme spécial, ils couraient à la solitude avec la même ardeur, étant arrivés au même état d'âme par des routes opposées, et tous deux possédés du même dégoût de vivre, elle par défaut d'amour, lui pour avoir trop aimé. Et le mal du siècle avait fait en eux de tels ravages que des années et des années devaient s'écouler avant que le bonheur eût achevé d'en cicatriser les plaies vives.

Passé la petite station de Saint-Julien-du-Sault, Odette devint nerveuse; bientôt elle rassembla son menu bagage et mit son chapeau. On arrivait à Cézy. Il était près de quatre heures, le soleil déclinait; ses tièdes rayons moins éclatants semblaient caresser la terre avec cet attendrissement triste que l'on éprouve à l'heure du crépuscule. Des nappes de lumière jaune tamisée par le feuillage léger des jeunes arbres doraient l'herbe des prés.

Penchée à la portière, Odette respirait avidement l'air embaumé. Un peu grisée de plaisir, elle disait des mots sans suite, mêlés de soupirs d'extase, montrant les fleurs du doigt, piétinant, avec un désir exaspéré de se baigner dans cette verdure, de cueillir ces fleurs, de s'enivrer de ces parfums, de cette fraîcheur attirante, de s'en pénétrer toute, et d'en mourir.

Enfin, le train stoppa, et ils descendirent.

C'était une petite gare de campagne, avec un petit jardin très vert et très fleuri, qu'une simple barrière séparait de la route.

Oh! cette route qu'ils aperçurent derrière le petit jardin, toute blanche, avec ses sinuosités charmantes et ses buissons d'épine en fleur, elle leur parut la route même du bonheur!

Digitized by Google

Aucune désillusion ne pouvait les attendre au bout de cette bienheureuse route, et ils eurent une grande hâte de la parcourir.

A l'ombre de quelques jeunes arbres, une charrette anglaise en bois clair verni, attelée d'un joli petit cheval jaune, semblait attendre l'heureux propriétaire d'un coin de ce paradis; déjà Roger soupirait d'envie, lorsqu'un groom de seize ans, en petite livrée gros-bleu, les aborda au sortir de la gare. Un peu gauche, par timidité, mais bien stylé, d'une minceur blonde très correcte, il se mit à la disposition de ses maîtres qu'il avait reconnus d'après leur signalement. Le temps de hisser les bagages, de s'installer aux côtés du petit groom, et la voiture roula sur la route du bonheur, très vite, avec un bruit doux. Roger croyait faire un rêve; son chagrin s'en allait au vent pur du soir; un sourire détendit ses traits, il redevint presque le Roger d'autrefois, avant la vie mauvaise. Odette rayonnait.

Après avoir longé longtemps le ru de Saint-Vrin et traversé les villages de Précy, Sépaux, La Ferté-Loupières, Sommecaise, la voiture inclina sur la gauche pour s'engager dans les bois, en pleine Puisaye.

« La région la plus agreste de l'Yonne », expliqua le groom avec un naïf orgueil.

La route macadamisée, encadrée de hautes futaies, ressemblait à une allée de parc. Ce voyage était une délicieuse promenade.

Au sortir du bois, ayant passé le pont de l'Ouanne, à Villiers-Saint-Benoît, ils retrouvèrent les vastes pâturages, entourés de fortes haies, où les bestiaux passent toute la belle saison. Des hameaux et des maisons isolées entourées de petits enclos émaillaient la campagne. Partout le sol avait cette fertilité exubérante qui ne se trouve que dans les terrains marécageux. Les pâquerettes, les coucous et les boutons d'or foisonnaient dans les prairies coupées d'eau.

« Mauvaise herbe, fit le groom en hochant la tête, trop de fleurs, les bêtes n'en mangent pas.

Digitized by Google

— Qu'est-ce que cette nouvelle rivière ? demanda Odette.

— Le Branlin, mademoiselle, et ce village que vous voyez là-bas, au bout de mon fouet, c'est Tannerre, nous approchons. Encore un petit bois, les deux bras du Four à traverser, et nous y serons.

— Je ne voudrais pas un château, dit Roger rêveusement, mais une petite maison blanche enchâssée dans la verdure; la nature exige la simplicité. Oh ! devenir simples comme ces troupeaux, calmes comme ces plaines solitaires, recueillis comme ces bois silencieux !... »

La nuit était tout à fait venue lorsqu'ils arrivèrent à Septfonds. La voiture s'arrêta devant une auberge où ils dînèrent. Le bon petit cheval semblait aussi dispos qu'au départ.

« J'en ferai compliment au notaire qui me l'a choisi », dit Odette en se mettant à table.

Roger ne la reconnaissait plus, tout l'amusait, le couvert rustique, la chandelle qui l'éclairait, le pain bis qu'elle mordait à belles dents... Mais après le dîner, le silence écrasant qui régnait au dehors et l'air parfumé de la nuit l'attendrirent subitement jusqu'aux larmes.

S'étant tous bien reposés, y compris le petit cheval, ils se remirent en route vers dix heures du soir, et moins d'une demi-heure après ils atteignirent enfin le terme du voyage. C'était une maison isolée, entre Septfonds et Ronchères ; Odette l'avait achetée par l'entremise du notaire de Saint-Fargeau. Cette maison, ancien pavillon de chasse, faisait partie d'une succession liquidée judiciairement ; Odette l'avait eue, ainsi que son petit équipage, pour un morceau de pain. A peu près carrée, elle se composait d'un rez-de-chaussée et d'un unique étage surmonté d'un toit d'ardoises très élevé, affectant le style Renaissance. Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée formant portes, s'ouvraient de plain-pied sur un vaste jardin qui tenait à la fois du parc et de l'enclos. La propriété s'étendait entre la route de Septfonds et la petite rivière du Four. Du côté de la route, c'était une simple pelouse semée d'arbres de diverses

Digitized by Google

essences, chênes, bouleaux blancs, peupliers; de l'autre, une sorte de parterre qui avait dû être très soigné, entremêlé de pelouses, de massifs d'arbres et d'arbustes variés. A droite, des prairies naturelles coupées d'eau et serties de jeunes saules ; à gauche, un bouquet de bois de haute futaie... Sur tout cela, le silence, profond, parfumé, exquis...

A Paris on vit en gros, à la campagne on vit en détail ; tout prend une extraordinaire importance lorsqu'on a devant soi un avenir d'oisiveté. Roger et Odette, après l'inévitable étonnement du réveil dans l'inconnu, éprouvèrent à savourer l'existence une indicible béatitude. A peine avaient-ils entrevu leur domaine, la veille en arrivant, dans l'obscurité. Tout de suite ils avaient gagné leur chambre respective, où le mobilier de famille, qui les avait suivis partout, les attendait encore. Comme sa sœur, Roger s'épanouissait de bien-être en s'asseyant à ce nouveau foyer. Les gros meubles seuls étant placés, ils s'évertuèrent toute la matinée à déballer les bibelots. La pluie qui tombait depuis l'aube rendait le jardin impraticable, l'emménagement fut une distraction.

Oh! le plaisir d'avoir toute sa journée à soi, d'être libres, sans amis, sans voisins, sans concierges... de pouvoir errer par la maison dans le désordre matinal, n'ayant aucun besoin de se presser ni de s'habiller pour sortir ou recevoir... l'indépendance absolue! Ils en jouirent follement... Leur installation terminée, ils parcoururent toute la maison pour en admirer l'ordre et la propreté.

Le vestibule d'entrée, vaste et un peu sombre, était pavé d'une mosaïque aux teintes neutres de vieille faïence; un bahut normand et une table de vieux chêne s'appuyaient aux hautes boiseries des murs, sous des panoplies d'armes; une lanterne en fer forgé s'accrochait au plafond de manière à éclairer en même temps l'escalier à rampe de vieux chêne découpée en balustres. A droite était la salle à manger très claire, dallée de marbre noir et blanc, et presque entièrement boisée. Un grand poêle de faïence blanche, allumé à cause de l'humidité, y ronflait

Digitized by Google

joyeusement, tandis que par les hautes croisées à petits carreaux on entrevoyait la verdure profonde et délicieusement fraîche du jardin, que la pluie fine rayait silencieusement. A gauche du vestibule se trouvaient la cuisine, brillante de propreté, et l'office aux planches multiples, chargées de vaisselle blanche.

Le salon faisait face à la porte d'entrée; ses trois croisées s'ouvraient sur le parterre; leurs amples rideaux de velours rouge relevés en larges plis sur des patères dorées, n'empêchaient pas le jour d'entrer à flot par les vitres claires. Le piano d'Odette, son petit bureau, quelques sièges, un guéridon supportant une corbeille à ouvrage et un vase, pour le moment vide de fleurs, occupaient la moitié du salon qu'elle s'était attribuée. Roger avait dans l'autre sa bibliothèque, une table de travail, et certain canapé de velours qu'affectionnait sa paresse rêveuse.

Une garniture d'un bon style empire ornait la cheminée de marbre blanc, et quelques tableaux sans valeur, mais de bon goût, rompaient heureusement la monotone blancheur des murs. Sur le parquet ciré et frotté à outrance, ce mobilier tout ordinaire affectait des manières de musée précieusement entretenu; et malgré cette légère teinte d'austérité qui caractérise presque toujours les maisons de campagne, il y faisait bon vivre.

Au premier étage étaient les chambres à coucher avec leurs dépendances, cabinet de toilette, lingerie, salle de bain.

L'appartement de Roger comprenait de plus un petit salon convenablement meublé, qui devait lui servir, le cas échéant, de cabinet de consultation. Odette, auprès de sa chambre, avait — pour une destination inconnue — laissé vide une grande pièce carrée, la plus claire et la plus saine de toute la maison. En vain son frère la tourmenta à ce sujet, elle ne voulut rien dire, se bornant à un vague sourire, plus mystérieux que son silence.

A midi, ils déjeunèrent, servis par leur nouvelle cuisinière

Digitized by Google

Françoise, rouge et joufflue comme tout cordon bleu qui se respecte. Dans la vive clarté de la salle à manger, la nappe semblait plus blanche, la vaisselle plus propre, et le vin meilleur; les aliments avaient une odeur spéciale, dans laquelle entrait un peu de la fraîche verdure du dehors. Ils restèrent longtemps à table, s'attardant à une lente causerie de campagnards désœuvrés, puis, las du voyage de la veille et du travail de la matinée, ils allèrent dormir jusqu'à l'heure du dîner, remettant au lendemain la visite du jardin.

Vers cinq heures, Odette s'éveilla; la pluie tombait toujours derrière les vitres closes; un jour verdâtre éclairait la chambre au long parquet ciré, aux tentures claires, un peu nue, et vide inexprimablement. Odette, toute engourdie de ce mauvais sommeil d'après-midi, alla à sa fenêtre, l'ouvrit, et s'accouda.

Une infinie tristesse montait des feuillages profondément mouillés, un jour d'automne n'eût pas été plus mélancolique. Une vague odeur de fumée, venue d'un hameau voisin, se mêlait à l'odeur forte du sol humide. Des oiseaux invisibles pépiaient, et dans la pureté de l'air, leur gazouillement confus s'élevait avec une sonorité de cristal.

Quelle étrange angoisse et quel inexplicable trouble! Était-ce donc pour en arriver là qu'elle avait quitté Paris? Allait-elle retrouver dans ce pays perdu les mêmes agitations, les mêmes tristesses qui l'avaient chassée loin des villes mauvaises?

Seule!... elle était seule partout et toujours... Roger dormait à deux pas, mais l'âme de Roger était ailleurs...

L'orpheline, la sœur délaissée, la vieille fille, se lamentait désespérément dans ce cœur de femme tout palpitant d'amour contenu, d'amour inavoué...

Mais elle n'avait plus de haine, profondément attendrie, elle n'avait plus qu'une tristesse sans bornes, dans laquelle tout son vouloir sombrait. Lasse, elle se croisa les bras, acceptant la vie morne, s'abandonnant à son destin.

Consciencieusement, elle s'était placée sur tous les chemins où le bonheur pouvait passer... Maintenant, elle l'attendait.

Digitized by Google

II

Il avait plu toute la nuit; à l'aube les verdures du jardin s'égouttaient encore, mais lorsque Odette parut au seuil de la maison, le soleil riait à travers toutes ces larmes, et elle se sentit le cœur un peu moins lourd. Roger sortit derrière elle.

Tous deux, pâles et pensifs, firent le tour du jardin côte à côte, et nul n'aurait su dire, en les voyant passer, s'ils souffraient d'être ensemble, ou s'ils étaient heureux...

Le printemps n'était encore qu'un enfant au maillot, une ébauche de saison; le soleil n'était pas assez chaud pour développer l'arome des lilas naissants, l'amour ne flottait pas encore dans l'air léger; mais les petites fleurs des champs avaient un parfum très doux et très subtil d'amitié discrète, d'obscur dévouement.

Odette cueillit en soupirant les marguerites menteuses, et les rejeta avec impatience, parce qu'elles lui disaient toutes qu'elle était aimée. Roger restait rêveur, taisant sa pensée.

Leur entente de la veille était factice, due simplement aux surexcitations du voyage. Aujourd'hui les retrouvait étrangers l'un à l'autre, ressassant les mêmes souvenirs, les mêmes remords, les mêmes rancunes. L'ombre de Luce ne se dressait plus entre eux, mais le regret du passé gaspillé, perdu pour jamais.

Ils sentaient qu'il fallait une expiation à leurs erreurs, et ils s'y soumettaient. Et puis, ils avaient vécu trop longtemps séparés pour reprendre si vite l'habitude de la vie commune; il fallait, ou une longue intimité, ou un choc violent pour rassembler leurs individualités disjointes. Roger avait trop aimé d'amour, il ne savait plus être frère. Odette l'intimidait; de même qu'en sa présence, la jeune fille sentait s'éveiller dans son cœur une pudeur nouvelle dont elle s'étonnait.

Tout en parcourant les allées du jardin, ils se regardaient à la dérobée, épiant leurs moindres gestes, s'étudiant à la même

Digitized by Google

contrainte, semblables à deux fiancés qu'on laisse pour la première fois seuls, et qui n'osent pas encore parler d'amour.

Brusquement, Odette lui dit :

« Vous me gâtez ma joie ; je me faisais une fête de cette première visite à notre jardin, mais devant vous mon cœur se ferme, et je ne sais plus rien voir. »

D'un ton soumis, il répliqua :

« Si je vous gêne, vous n'avez qu'à le dire, je m'en irai.

— Je ne demande pas cela, mon ami, je désire seulement m'affranchir de cette étrange pression que votre regard exerce sur ma pensée. Allez de votre côté, j'irai du mien ; ne nous promenons pas aux mêmes heures ; évitons-nous autant qu'il nous sera possible, croyez-moi, cela vaudra mieux pour nous deux. D'ailleurs, vous aurez bientôt assez d'occupations pour vous distraire ; vous savez qu'il n'y a pas de docteur dans ce pays perdu, vous pourrez vous y faire une clientèle, et, par la suite, une fortune bien à vous. Nous ne sommes pas venus ici pour vivre dans l'ombre l'un de l'autre, mais pour chercher le repos, la paix, l'oubli. »

Ce dernier mot frappa Roger au cœur ; un douloureux reproche lui vint aux lèvres, mais il se tut, baissa les yeux, et soudain s'en alla vers la maison, courbé comme sous le poids d'une fatigue subite.

A partir de ce jour, ils vécurent ainsi qu'Odette l'avait voulu, ne se réunissant qu'aux heures des repas. Dans cette solitude profonde, la jeune fille tout doucement se transformait ; ses nerfs s'apaisaient, son fin visage contracté par la souffrance se détendait, sa beauté trop sérieuse s'épanouissait miraculeusement ; un sang plus vif courait sous sa blancheur de blonde ; elle redevenait jeune, animée, souriante. C'était une résurrection en même temps qu'une éclosion, car la femme s'éveillait en elle au souffle du printemps... La nature tout entière, livrée à l'amour, lui communiquait sa langueur ; les lilas en pleine floraison se pâmaient au soleil ; les oiseaux occupés des nids ne chantaient plus, et jusque dans l'herbe qu'Odette foulait aux

Digitized by Google

pieds, des bêtes invisibles s'aimaient. Jamais elle n'avait eu cette beauté rayonnante qui la transfigurait. Parfois, elle avait honte de sa gorge arrondie que trahissaient les légères étoffes de ses robes d'été; elle avait de subites rougeurs, des émois bizarres, et surtout une gaîté surprenante. Le rire fusait malgré elle de ses lèvres fraîches; elle s'amusait de tout, réellement née pour cette vie de campagnarde qui ne laissait pas de place à l'ennui. Si par hasard les vieilles tristesses la ressaisissaient, elle s'enfermait dans son appartement, et n'en sortait qu'avec sa sérénité reconquise. Françoise, la fine cuisinière, l'habituait aussi à la gourmandise; il y avait dans le jardin un coin bien abrité, consacré aux légumes : Odettte était friande de primeurs.

A mesure que sa nature, un instant dévoyée, reprenait le dessus, s'affirmait comme en son enfance, sensiblement plus matérielle que portée aux choses de l'esprit, son humeur s'égalisait; elle était à présent ce qu'elle devait être toute sa vie, douce et bonne, légèrement sensuelle, se plaisant à tous les détails rustiques de sa maison, de son jardin, de ses terres. Elle passait des journées au bord de la rivière, très éprise de la pêche à la ligne, cette passion des simples. Son amour pour la nature se mêlait de reconnaissance, ayant enfin trouvé la paix du cœur dans les choses, meilleures que les êtres; et sa joie de vivre en dehors du monde, affranchie, indépendante, était sans bornes.

Il n'en était pas de même pour son frère, qui semblait chaque jour plus pâle, plus triste et plus abattu.

« Puisque l'ennui vous tue, pourquoi ne partez-vous pas? disait souvent Odette avec une sorte d'impatience, allez vous établir dans un village voisin, épousez quelque jolie héritière... il n'en manque pas dans le pays! Faites-vous une famille... Pourquoi vous obstiner à vivre dans mon ombre puisqu'elle vous est funeste? Mais surtout, ne vous sacrifiez pas pour moi, je vous en prie... vous voyez, je me suffis parfaitement à moi-même, je suis très heureuse, vous pouvez partir tranquille. »

Mais lui, secouait négativement la tête, et continuait de

Digitized by Google

mourir dans un silence entêté, plus triste qu'un désespoir bruyant.

Malgré son affaiblissement visible, il travaillait beaucoup, voulant arriver à tout prix à se faire une situation. Pour établir sa réputation, il avait commencé par soigner gratuitement tous les pauvres des environs, et sa renommée s'était rapidement étendue; mais la réussite même de ses ambitions ne parvenait pas à le distraire de sa mélancolie.

L'été vint; la verdure s'assombrit, les roses remplacèrent les lilas; Odette, aidée du groom, faucha l'herbe grandie des pelouses. Vêtue d'une robe claire, le cou nu et libre, abritée d'un grand chapeau de paille, elle paraissait à la fois élégante et robuste; sa force avait une inexprimable grâce. Comme celle des vraies blondes, sa blancheur éclatante ne souffrait ni du grand air ni du soleil ardent. Elle avait l'éblouissante fraîcheur et la fierté d'une grande fleur épanouie loin du regard des hommes.

Seul dans son cabinet de travail, le front collé aux vitres, son frère adoptif la suivait des yeux et de l'âme dans ses promenades capricieuses à travers le jardin; et lorsqu'elle avait disparu, derrière un massif d'arbres, au détour d'une allée, il venait d'un pas lourd s'asseoir à son bureau, et couvrait d'une écriture fiévreuse les feuilles d'un petit cahier plus d'à moitié rempli.

« 20 juillet. — Elle est là; je ne la vois plus, mais je la sens s'agiter et vivre, tant ses moindres mouvements me sont familiers. Elle va, au gré de son caprice, de fleur en fleur, comme une abeille butinant des parfums. Elle est heureuse aujourd'hui, parce que ses foins bleus sont rentrés, et que les lis vont s'épanouir. O ma Dédette! ma sœur toute petite que j'aimais tant, pourquoi me hais-tu? Si tu savais combien de fois par jour et par nuit je maudis la folie qui me vaut cette haine, tu verrais bien que je suis guéri, que tu n'as plus rien à craindre de l'autre, la détestée et la reniée, et tu ne m'en voudrais plus!... Mais tu ne le sauras jamais, si je meurs avant que ton cœur ait deviné le secret du mien... O ma grande fleur, tu ne te

Digitized by Google

doutes guère, quand tu promènes ta fantaisie par les allées ombreuses, que mon regard te suit si jalousement, oh! oui, si jalousement!... Car j'en veux à cette ombre que tu cherches, comme au soleil qui baise tes cheveux d'or, comme à l'herbe que foule ton pas léger.

Ignores-tu ta beauté?... Tes yeux sont comme des bluets dans les épis blonds de ta chevelure. Auprès de ta peau de neige qui m'éblouit par l'échancrure de ton corsage, les roses pâlissent et les lis semblent jaunes.

Oh! toute la fraîcheur après laquelle j'aspire, tourmenté d'une soif mortelle d'amour... la presser de mes lèvres ardentes, y coller mon front pâle et brûlant, y boire à longs traits la vie qui m'abandonne, m'enivrer de ton parfum, ô ma grande fleur aimée, jusqu'à l'oubli de tout!...

Mon amour est plus fort que ta haine, et j'étoufferais bientôt toute ta froide rancune sous mes baisers, si tu voulais!

Comment je t'ai aimée d'amour, ma petite Odette? C'est bien simple... Ne t'ai-je pas toujours aimée, même avant d'être? Luce était une erreur. Notre misérable nature d'homme est ainsi faite, qu'il lui faut à tout prix caresser une chimère. Je ne savais pas alors que je t'aimais, pardonne-moi, j'étais fou. Et puis, tu étais trop sérieuse, trop maternelle, trop idéale pour mon matérialisme d'homme naissant; nous autres, nous avons comme un second âge ingrat à partir de la vingtième année; nous sommes fats, sots et grossiers comme à plaisir, mettant notre gloire imbécile dans l'incrédulité, traitant toutes les femmes comme des filles, et niant l'attrait de la vertu. Mais chacun porte en soi son propre châtiment. Lorsque accablé du poids de ma folie, j'ai voulu me réfugier dans ton cœur, j'ai trouvé porte close et j'ai frappé en vain; ta froide pitié seule m'a répondu. Alors, j'ai renfermé ma peine en moi-même, trop fier pour t'en importuner. Mais qui m'expliquera ce mystère? C'est du jour où tu m'as dit: « Je ne t'aime plus » que j'ai compris que je n'avais jamais aimé que toi... L'autre, cette Luce maudite, fut d'abord une distraction, puis une habitude;

Digitized by Google

mais je ne l'aimais pas, je te jure que je ne l'aimais pas. Mon orgueil d'homme a plus souffert que mon cœur de sa trahison. Il y a longtemps que je n'y pense plus. A Londres, quand tu m'as ordonné ce voyage, c'est ton souvenir seul qui m'a suivi. Je te voyais toujours telle que tu t'es soudain révélée à moi, avec ta froide haine et ta méprisante pitié. Tu m'apparaissais toute nouvelle, étrange et attirante comme une énigme. Je me suis demandé comment j'avais pu passer tant d'années près de toi sans deviner ton âme, ou plutôt, comment j'avais pu l'oublier. Car nous nous aimions jadis, souviens-toi bien ! Notre route devait être la même... N'étions-nous pas tout l'un pour l'autre ? Oh ! les beaux rêves que nous faisions ! L'avenir nous appartenait, nous en disposions au gré de notre fantaisie, avec une prodigalité toute royale. Odette, nous n'étions pas si fous !... nous devions être riches ? Nous le serons bientôt ; nous devions acheter un château ? Nous l'avons... Seulement, nous devions nous aimer toujours, et tu me hais !... Cette pensée me dévore, elle me tue. O ma petite sœur, rappelle-toi ! Nous devions retourner là-bas, sur la promenade, au temps où tous nos rêves seraient réalisés, et comme je te demandais ce que nous dirions alors pour exprimer toute notre joie, tu m'as répondu en riant : « Nous nous embrasserons ! »

Odette, aie pitié de moi !

Et quel retour d'exil ! A peine osais-je lever les yeux sur toi, mon juge redoutable et chéri, et cependant les tiens m'ont paru moins sévères... Un instant j'ai pu espérer ton pardon... C'était pendant ce bienheureux voyage qui nous rapprocha si étroitement, tu me souriais, tu me prenais pour confident de tes joies exultantes, tu m'aimais presque... oui ! tu m'aimais... Hélas ! le lendemain je retombais dans ma nuit. Avec quelle cruauté et quel front insensible tu m'as fait sentir que ma présence troublait ton bonheur ! Il n'y a pas jusqu'à ton offensante sollicitude qui ne me l'ait répété cent fois depuis. Et je ne suis pas parti ! Comme je dois te paraître lâche, comme tu dois me

Digitized by Google

mépriser ! Mais je te pardonne, car tu ne sais pas, et tu ne peux pas savoir...

Odette, j'écris ceci pour que tu pleures sur moi quand je serai mort. Toutes mes confidences sont là, depuis l'horrible jour où tu m'as dit que tu me haïssais. Je n'espère plus rien. Si je travaille, c'est parce que tu m'as dit qu'il fallait travailler, et si je meurs, c'est parce que ta haine m'a dit qu'il fallait mourir. Je suis médecin, je connais le mal qui m'emporte; lorsque tu t'en apercevras, il sera déjà trop tard. Peut-être alors m'accorderas-tu ton pardon... Qu'importe ? tu l'accorderas toujours à ma tombe; c'est pourquoi je ne chercherai pas à l'obtenir d'avance. Je me fais une joie étrangement voluptueuse de ce dernier jour, où mon âme en quittant mon misérable corps, te dira son secret... J'aspire à ce moment de toutes les forces de mon être. O Odette ! quand pourrai-je enfin te presser sur mon cœur, en te disant que je t'aimais ! »

(*A suivre.*) CAMILLE DE VÉRINE.

Digitized by Google

LE SUBJECTIVISME ET L'OBJECTIVISME

DANS LA SCIENCE DU DROIT PÉNAL

M. Leonardo Restano, professeur de droit criminel à l'Université de Gênes, a publié dernièrement un travail sur lequel nous désirons attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent de sociologie pénale. Cet ouvrage, intitulé : *Soggettivismo ed oggettivismo nella scienza del diritto penale*, a pour but d'exposer et de discuter les principes fort distincts qui servent de base soit à l'école classique, soit à l'école positiviste.

La première, ainsi que le remarque Ferri, se livre à « l'étude abstraite du délit comme rapport juridique entre la loi et l'action individuelle », la seconde, au contraire, se propose « l'étude positive du délit comme action humaine, par l'observation de l'homme qui le commet et du milieu dans lequel il agit » ; celle-là étudie le délit, celle-ci étudie le délinquant (1). Il en résulte que, des deux éléments constitutifs du crime, l'élément objectif, consistant dans la gravité concrète de la lésion juridique, et l'élément subjectif, consistant dans la nature du délinquant, l'école classique fait prévaloir le premier, tandis que l'école positiviste fait prévaloir le second (2). Le livre de M. Restano a le très grand mérite de montrer les avantages en même temps que les exagérations de ces deux doctrines. Nous donnerons, dans ces quelques pages, un résumé rapide des idées générales de l'auteur et de l'appli-

(1) FERRI, *La sociologie criminelle*, introduction, p. 10 et 12.
(2) RESTANO, *op. cit.*, p. 9.

Digitized by Google

cation qu'il en fait à différentes matières de la plus haute importance.

Tandis que l'école classique se fonde, pour fixer la nature et l'importance des peines, sur la gravité matérielle et morale objective du délit, l'école nouvelle, au contraire, n'accepte pour base de ces mesures que l'examen subjectif du délinquant et pour criterium de la pénalité que la *témibilité* de l'agent. Cette expression, créée par Garofalo, sert à désigner la « perversité constante du délinquant et la quantité de mal prévu qu'on peut redouter de sa part (1) ». La témibilité serait révélée par l'importance du droit lésé, par les motifs déterminants de l'auteur et par sa nature plus ou moins antisociale déterminée par son type criminel et la catégorie anthropologique à laquelle il appartient ; comme le soutiennent Ferri, Puglia, Magri, Sighele, Garofalo et Blanchemanche, « le délit ne doit entrer en ligne de compte que comme moyen propre à déterminer l'anomalie du délinquant, anomalie d'après laquelle doit se mesurer l'étendue de la répression ».

M. Restano commence par observer que, en présence de cette théorie de la témibilité subjective, toutes les définitions, distinctions et sous-distinctions, établies par les lois relativement aux délits, n'auraient plus d'autre utilité que de servir d'élément à la fixation de l'antisocialité du coupable; elles resteraient étrangères à la fixation de la peine, laquelle pourrait fort bien être moins grave à l'égard d'un meurtrier par vengeance qu'à l'égard d'un voleur, puisque celui-là n'inspire point, relativement à la récidive, la crainte que fait naître celui-ci.

Mais l'auteur n'insiste pas sur ce point; il a hâte, en effet, d'apprécier les deux fondements principaux de la témibilité, c'est-à-dire les motifs déterminants et la catégorie anthropologique du délinquant.

On connaît la théorie très intéressante enseignée par Ferri sur le premier objet : « Si toute délibération volitive et toute

(1) GAROFALO, *La criminologie*, p. 310.

Digitized by Google

action humaine, écrit ce criminaliste, n'est que la résultante nécessaire des motifs, qui dans ce moment agissent sur l'individu, il est évident que le caractère et la valeur de toute action humaine seront donnés par les motifs qui l'ont déterminée (1) ».

« Nous jugeons d'une manière opposée, ajoute-t-il, deux actes, même identiques dans leurs formes et leurs conséquences, lorsque nous voyons que l'un et l'autre ont été déterminés par des motifs opposés. » Il cite, comme exemples, l'aumône faite par philanthropie ou bien dans un but de réclame et l'homicide commis par légitime défense ou bien par cupidité. La conclusion de cette thèse est exprimée comme suit : « Les motifs de l'agent étaient-ils sociaux ou antisociaux, juridiques ou antijuridiques? Dans le premier cas, le fait perd sa qualité antijuridique; dans le second, l'acte devient lui-même antisocial et criminel, et il faut établir alors le degré d'antisocialité des motifs mêmes et la catégorie anthropologique de l'auteur. »

M. Restano reproduit, contre cette théorie, des arguments présentés plusieurs fois, notamment par M. Dorado Montero. D'abord, il s'étonne que l'école nouvelle, qui combat si énergiquement l'élément moral, fasse tant de cas de la volonté et de l'intention de l'agent; ensuite, il invoque le manque de précision de la distinction établie entre les motifs sociaux et antisociaux, juridiques et antijuridiques, la difficulté de fournir la preuve des motifs déterminants et le fait que ceux-ci ne représentent pas toujours le fond vrai, mais seulement une partie superficielle et transitoire du caractère du délinquant (2).

Ces considérations sont peu probantes et nous paraissent avoir été victorieusement réfutées par l'école nouvelle. Nous comprenons fort bien qu'une théorie qui nie le libre arbitre tienne compte néanmoins, dans le but de fixer le degré d'antisocialité d'un individu et, par conséquent, comme dit Ferri, d'adapter à l'offense la forme la plus opportune de sanction sociale, des motifs déterminants, c'est-à-dire de toutes les conditions physio-psychiques, se rapportant soit à l'intelligence,

(1) *Sociologie criminelle*, traduction de l'auteur, p. 411.

(2) DORADO MONTERO, *L'antropologia criminal in Italia*. Madrid, 1890.

Digitized by Google

soit au sentiment, qui exercent leur influence sur la personne. En ce qui concerne la difficulté de distinguer entre motifs sociaux et antisociaux, il est, sans doute, bien souvent malaisé, en théorie, d'aboutir, sur ce point, à une distinction indiscutable, mais ce cas ne se présente-t-il pas sans cesse dans les questions de droit et n'a-t-on point comme guide, en attendant la solution scientifique, la législation positive en vigueur chez un peuple déterminé? On parle de la difficulté de prouver les motifs déterminants; elle existera souvent, ce n'est pas douteux, mais des difficultés de ce genre surgissent chaque fois que l'on entend procéder à l'examen moral — essentiel malgré tout — d'un individu poursuivi; en tout cas, détruisent-elles le principe? Évidemment non. Quant à l'objection que les motifs de nos actes ne révèlent pas toujours notre caractère ni la valeur de nos actions, elle est juste; seulement, elle n'est point contestée par l'école nouvelle, laquelle a soin de déclarer que le criterium des motifs n'est pas le seul auquel on doive avoir recours pour connaître la personnalité du criminel; la catégorie anthropologique à laquelle appartient celui-ci ne doit jamais être oubliée comme élément de preuve dans cet examen (1).

M. Restano, à propos de la théorie des motifs déterminants, reproche encore à l'école positiviste de se contredire, en tenant compte de ces motifs vis-à-vis des criminels sains d'esprit et en les laissant de côté en ce qui concerne les aliénés, alors qu'elle assimile les seconds aux premiers au point de vue de la responsabilité sociale (2), et fait rentrer les uns et les autres dans la même « grande famille douloureuse des anormaux, des malades, des dégénérés, des antisociaux (3) ».

Nous sommes loin d'approuver une semblable assimilation des fous et des délinquants, mais il est certain que, pour fixer les moyens de protection sociale et de traitement ou d'amendement à employer à leur égard, il est indispensable d'étudier leur nature psychologique, étude dans laquelle l'examen des motifs déter-

(1) Ferri, *op. cit.*, p. 414.
(2) Id., *op. cit.*, p. 100.
(3) Id., *op. cit.*, p. 342.

Digitized by Google

minants ne peut être omis. Nous reconnaissons donc la vérité de l'observation de M. Restano. « Si l'auteur d'un meurtre, d'un vol, d'un incendie, est reconnu atteint d'une forme clinique de folie, la diagnose psychologique, au point de vue de la défense sociale, est déjà faite et il n'y a pas nécessité d'autres critériums. » Tels sont les termes de Ferri (1). Certes, l'existence de la folie chez l'auteur d'un crime établit par elle-même la nécessité de mesures défensives, mais n'est-il pas évident que, dans le choix de ces mesures, auxquelles le traitement ne restera jamais étranger, il faudra toujours tenir compte de la nature spéciale de l'individu et, par conséquent, des motifs déterminants considérés comme indicateurs de cette nature?

Les erreurs que nous avons cru devoir signaler dans l'argumentation de M. Restano ne nous empêchent nullement d'être tout à fait d'accord avec lui, lorsqu'il attaque le système d'après lequel les motifs constitueraient la base même du délit et donneraient au fait matériel son incriminabilité (2). Une semblable doctrine est insoutenable ; ainsi que nous l'enseignons dans notre cours de droit criminel, « l'intention de violer la loi pénale peut exister sans dessein méchant, sans volonté de nuire ; elle peut même se produire dans un but de bienveillance et de charité ; on a vu des meurtres et des expositions d'enfant se consommer ainsi ; seulement, la responsabilité ne disparaît point : la fin ne justifie pas les moyens et l'on peut commettre un délit en vertu d'un motif louable, comme on peut accomplir une bonne action par des motifs blâmables (3) ». En admettant l'opinion contraire, on devrait, comme le dit M. Restano, acquitter le geôlier qui, par un sentiment de profonde pitié (sentiment nullement antisocial), favorise la fuite d'un prisonnier ; or, n'est-il pas certain que ce mobile, si louable qu'il soit, laisse subsister la contravention au devoir social que cet homme avait à remplir? On devrait aussi soutenir, comme le fait Ferri, qu'il n'y a rien d'illicite dans la coopération au suicide d'autrui, puisqu'on n'agit alors qu'en

(1) FERRI, *op. cit.*, p. 418.
(2) RESTANO, p. 39.
(3) THIRY, *Cours de droit criminel*, p. 52.

Digitized by Google

vertu du consentement de la personne et pour lui rendre service ; mais n'est-il pas évident qu'on se trouve en présence d'un droit inaliénable et, par conséquent, d'un devoir qu'aucun consentement ne peut faire disparaître?

Sans doute, il existe des cas exceptionnels dans lesquels la nature du motif forme l'élément essentiel de l'infraction : M. Restano en cite des exemples pris dans le code italien et nous en trouvons plusieurs dans notre code belge, notamment aux articles 118, 119 et 120, lesquels, pour infliger la peine, exigent la présence d'un mobile *méchant*. Il va de soi, d'autre part, que l'appréciation des motifs est d'une importance considérable au point de vue des circonstances atténuantes, lesquelles ont été introduites surtout pour permettre au juge de tenir compte, dans le calcul de la pénalité, des conditions subjectives particulières à l'agent. Nous tenons enfin à remarquer que, si les motifs ne suffisent pas à fixer l'incriminabilité du fait, ils peuvent servir néanmoins, dans des circonstances difficiles, à la solution du point de savoir si la responsabilité existe ou n'existe pas ; la nature du mobile nous révèle le degré de discernement dont un individu est capable et nous dévoile parfois la dégénérescence morale dont il est atteint ; dans une hypothèse donnée, le juge, en présence du mobile bien établi auquel a obéi l'agent, se verra obligé de reconnaître l'absence complète de responsabilité ; nous avons eu souvent l'occasion, dans nos rapports avec les criminels, de mettre en pratique cette observation très importante.

Passons au second élément de la témibilité, c'est-à-dire à la catégorie anthropologique du délinquant.

Comme le dit M. Restano, « l'existence d'un type criminel et la répartition des délinquants en diverses catégories anthropologiques sont trop contestées pour servir de fondements à la pénalité ». Il reproduit, à ce propos, des passages de Puglia, de Fioretti, de Lacassagne, de Manouvrier, lesquels reconnaissent que les recherches anatomiques n'ont encore abouti qu'à des résultats hypothétiques et n'ont produit jusqu'à présent aucune conséquence sérieuse (1). Nous approuvons com-

(1) Pages 49, 52 et 53.

Digitized by Google

plètement cette manière de voir. Est-ce à dire pourtant que tout examen anthropologique des délinquants doive être écarté? Loin de là! Cet examen est fréquemment indispensable pour apercevoir l'état morbide dont un crime est peut-être la conséquence et résoudre ainsi la question de l'imputabilité de l'acte à l'agent.

En résumé, conclut M. Restano, la témibilité du coupable repose sur des éléments trop incertains, trop arbitraires, pour pouvoir être considérée comme criterium absolu de la pénalité; sans doute, elle ne peut être laissée de côté dans l'application des peines, mais la gravité objective du délit doit rester la base principale de la détermination des châtiments. D'ailleurs, cette détermination, dans la théorie du subjectivisme pur, ne pourrait être faite que relativement à chaque délinquant, puisque la répression devrait être adaptée à sa nature propre et que les remèdes appropriés, comme dit Tarde, devraient s'appliquer au traitement spécial de chacun (1); « le système pénal positif, déclare Ferri, est fondé sur le principe de la ségrégation *indéterminée* du criminel, conséquence logique de la théorie que la peine ne doit pas être la rétribution d'une faute avec le châtiment, mais une défense de la société adaptée au danger *personnifié dans le criminel* »; l'exécution de cette mesure, nécessitant l'examen continu du condamné, serait l'œuvre de commissions permanentes composées de fonctionnaires administratifs, d'experts anthropologistes-criminalistes, de magistrats et de représentants du ministère public et de la défense; la libération conditionnelle constituerait un élément essentiel et logique de cette ségrégation à temps indéterminé, laquelle, en tout cas, ne serait prononcée que dans l'hypothèse où les conditions de l'acte commis démontreraient l'insuffisance, comme sanction défensive, de la réparation du dommage causé (2).

M. Restano expose très clairement les reproches que l'on peut adresser à cette théorie de l'indétermination absolue des peines. Il insiste surtout sur ce point que la peine, tout en devant être réformatrice, n'a pas pour but direct l'amende-

(1) TARDE, *La philosophie pénale*, p. 147.
(2) FERRI, *op. cit.*, p. 493 et suiv.

Digitized by Google

ment du coupable, mais l'intérêt social; or, c'est en se préoccupant de l'amendement ou du non-amendement que l'on arrive à soutenir le système des peines indéterminées. Il considère d'ailleurs ces peines comme contraires au droit; « le principe fondamental du droit, observe Ferri, est celui d'une limitation imposée par les nécessités de la vie sociale; il est donc évident que la réclusion indéterminée, comme celle à vie, n'a rien d'inconciliable avec ce principe fondamental du droit, lorsque la nécessité l'impose (1) »; il n'y a, répond M. Restano, aucune nécessité sociale dans l'amendement moral intérieur de l'individu; cette nécessité consiste à empêcher les rechutes; l'immoralité n'a d'autre sanction que le remords. Ferri soutient que « si l'on admet une aggravation de peine pour la première récidive, il est logique que cette aggravation soit proportionnée au nombre des récidives, pour arriver jusqu'à la réclusion ou déportation perpétuelle »; sans doute, réplique M. Restano, on peut admettre une aggravation proportionnée au chiffre des récidives; seulement, l'aggravation provenant de la récidive ne peut jamais avoir pour résultat de transformer une peine temporaire en peine perpétuelle.

En principe, nous approuvons la manière de voir de M. Restano; cependant, nous ne pouvons admettre l'application du système ordinaire des peines déterminées aux délinquants incorrigibles. D'après la définition que nous avons donnée au congrès anthropologique de 1892, on doit entendre par incorrigibles « tous ceux qui, après avoir subi une première peine, se rendent coupables d'une infraction nouvelle dont la cause est une influence morale permanente agissant sur leur volonté ». Vis-à-vis de criminels semblables, la pénalité temporaire est tout à fait illogique, puisqu'il est évident qu'on ne peut pas dire par avance pendant combien de temps la légitime défense sociale doit être exercée à l'égard d'individus dont les vices constituent un danger permanent. La seule mesure rationnelle à prendre dans ce cas consiste, selon nous, dans une détention *indéfinie*, permettant : 1° De garder les

(2) FERRI, *op. cit.*, p. 494.

Digitized by Google

incorrigibles tant que leur internement serait nécessaire; 2° de les mettre en liberté, lorsque cette libération paraîtrait méritée; 3° de les réintégrer, quand cette mesure serait imposée par leur mauvaise conduite en état de liberté (1).

M. Restano reconnaît toute l'importance que présente l'élément subjectif dans la théorie de la tentative, considérée soit au point de vue de sa nature, soit au point de vue de sa pénalité (2); toutefois, ayant publié, sur cet objet, un ouvrage antérieur (3), il n'y revient, dans son livre actuel, que d'une manière succincte et à l'occasion de l'article 367 du code pénal italien, lequel prévoit l'hypothèse d'un homicide volontaire ayant pour cause, non pas uniquement l'agression du criminel, mais le concours de conditions préexistantes et inconnues du coupable ou d'événements postérieurs au délit et indépendants de son fait.

On connaît le système essentiellement subjectif soutenu, avec beaucoup de logique, par Garofalo en cette matière; pour lui, il ne s'agit pas d'envisager la tentative comme « une partie matérielle du fait qui aurait formé le crime »; on ne doit y voir que l'expression de la volonté et de la perversité de l'agent; l'intention seule a de la valeur, le fait matériel n'en a aucune. Aussi, importe-t-il peu qu'il y ait, chez l'auteur, possibilité ou impossibilité de produire le crime; dans un cas comme dans l'autre, les actes accomplis suffisent pour révéler la volonté délictueuse; la seule limitation que le criminaliste cité apporte à ce principe consiste dans le cas où l'insuffisance des moyens mis en œuvre fournirait la preuve évidente de l'inaptitude, par suite de manque d'intelligence ou d'énergie, de commettre un délit et, par conséquent, celle de l'inutilité d'une répression. Au point de vue de la peine, Garofalo supprime toute distinction entre la tentative et le délit consommé, quel que soit le degré de la première; il admet qu'on n'inflige aucun châtiment,

(1) Nous avons développé longuement ce système et sa mise en application dans le rapport présenté au Congrès d'anthropologie criminelle tenu à Bruxelles en 1892.

(2) Page 107.

(3) *Il tentativo secondo la scuola criminale positiva*, 1895.

Digitized by Google

lorsque les actes accomplis ne procurent pas la preuve certaine de la perversité, mais, une fois cette preuve établie, il proteste contre toute graduation de la pénalité (1).

La même théorie est soutenue, avec des différences de détail, par MM. Ferri et Tarde (2).

M. Restano n'admet point un subjectivisme aussi radical; il prétend qu'on doit tenir compte de la matérialité des faits, à cause de la lésion qu'ils produisent et de l'alarme qu'ils provoquent; dans l'hypothèse de la tentative, comme dans celle de l'article 367 du code italien, la justice exigerait une diminution de la peine par la raison que, de part et d'autre, l'activité de l'agent n'a pas donné lieu au même trouble que celui qu'aurait entraîné une exécution criminelle productrice, à elle seule et sans concours de circonstances extérieures, de l'effet voulu.

Basant le droit social de punir sur la légitime défense, il nous est impossible d'approuver cette thèse, qui est celle de l'école classique. Elle se comprend, lorsqu'on donne comme fondement à la peine une idée de réparation; elle ne se conçoit plus, lorsqu'on y voit une forme particulière de défense sociale agissant sur la volonté du criminel par la force déterminante de l'intimidation. Dès que l'exécution de l'acte prohibé est commencée et ne se trouve suspendue que par une circonstance indépendante de l'auteur, on a la preuve que la menace est restée sans effet vis-à-vis de ce dernier et, par conséquent, le châtiment doit être appliqué; le mépris de la menace ayant été complet, l'exécution doit être entière. Peu importe même que la tentative soit irréalisable et le soit de la façon la plus absolue : il est prouvé, malgré cela, que la menace n'a servi à rien; donc, la peine doit être infligée; le crime n'existe pas, soit! mais, il existe un criminel et, dès lors, une défense sociale à mettre en œuvre jusqu'au bout (3). Certainement, on ne pourrait point appliquer la peine du meurtre à l'individu qui,

(1) GAROFALO, *op. cit.*, p. 316 à 330.

(2) FERRI, *op. cit.*, p. 423 à 426; TARDE, p. 462 à 465.

(3) FERNAND THIRY, Rapport présenté au Congrès de l'Union internationale de droit pénal, tenu à Lisbonne en 1897.

Digitized by Google

n'ayant d'autre intention que celle de blesser sa victime, l'aurait tuée; on se trouve, en effet, dans cette hypothèse, en présence d'une perversité qui n'est point celle d'un meurtrier; en revanche, en matière de tentative, aucune diminution de peine ne se comprend, puisque la perversité du délinquant y est aussi bien déterminée que si l'acte eût été entièrement consommé.

L'auteur insiste tout particulièrement sur la théorie soutenue en matière de complicité par l'école nouvelle.

D'après cette théorie, la complicité devrait être considérée à elle seule comme une circonstance aggravante; en effet, fait observer Ferri, ce sont les criminels les moins dangereux, criminels d'occasion ou par passion, qui agissent isolément, sans complices, tandis que ce sont les plus dangereux, délinquants nés et habituels, qui agissent ensemble, par association; ce serait là un caractère psycho-sociologique constant (1). La pénalité, selon ce système, devrait consister dans une punition spéciale, appropriée à la nature de chacun des participants, et dans une punition générale, commune à tous et aggravée en considération de la complicité.

M. Restano combat cette thèse, défendue déjà par Romagnosi et Bentham, à l'aide de différents arguments, dont voici les principaux: 1° La statistique, dit-il, prouve que les chiffres les plus élevés en matière de délits collectifs sont fournis par les délinquants politiques et par les auteurs de rébellion à la force physique, lesquels appartiennent généralement à la classe des criminels par passion et par occasion; les chiffres les plus bas, au contraire, sont fournis par les voleurs, les escrocs et les faussaires, lesquels représentent le plus souvent la criminalité congénitale ou habituelle; 2° celui qui peut consommer son crime tout seul semble plus dangereux que celui qui doit s'associer à d'autres, puisque le premier possède en lui-même la puissance criminelle partagée, dans le second cas, entre plusieurs; sentant le besoin de s'unir, il montre qu'il ne

(1) FERRI, *op. cit.*, p. 426; SIGHELE, *La teorica positiva della complicità*, p. 48 et 62; TARDE soutient la même opinion (*La philosophie pénale*, p. 466).

Digitized by Google

possède pas l'étoffe du vrai délinquant (*la stoffa del vero delinquente*); 3° d'ailleurs, la nouvelle école fait allusion à une espèce de complicité naissant soudain, ressemblant aux crimes des foules et réclamant un traitement analogue à ceux-ci, ce qui prouve que le concours criminel ne constitue pas toujours une circonstance aggravante; 4° on ne peut pas prétendre, pour établir l'aggravation résultant de la complicité, que l'accord de plusieurs délinquants constituerait par lui-même un acte criminel; cet accord, en effet, n'est que l'expression d'une pensée dépourvue de tout commencement d'exécution et ne pouvant produire dès lors aucune lésion juridique.

M. Restano reconnaît d'ailleurs que, dans des cas spéciaux et par exception, le concours de plusieurs personnes doit être envisagé comme circonstance aggravante; ce qu'il combat c'est le caractère absolu de la règle soutenue par l'école positiviste (1). Nous pensons qu'il a raison. Certainement, « le fait, comme le dit Tarde, d'avoir choisi l'influence dépravée de ses compagnons de préférence à celle de cent autres camarades honnêtes, dénote, d'ordinaire, chez chacun des co-auteurs ou des complices d'un crime, une dépravation innée ou acquise, en tous cas inhérente à sa personne même »; toutefois, le contraire peut être vrai, puisque l'association a souvent pour causes, au lieu de la méchanceté, la faiblesse, l'incapacité, le manque d'initiative. Il en résulte que le législateur doit, sauf certaines hypothèses exceptionnelles qu'il est obligé de prévoir lui-même, laisser au juge le pouvoir d'apprécier, dans chaque cas, la nature aggravante ou non de la participation; la différence entre le maximum et le minimum de la peine permettra toujours de graduer la condamnation en conséquence.

M. Restano reconnaît toute l'importance des éléments objectifs, se rencontrant en cas de participation, pour déterminer le degré de culpabilité de chacun; il prouve très logiquement que la différence, au point de vue du caractère et de la gravité, des actes matériels accomplis par les co-auteurs et

(1) RESTANO, *op. cit.*, p. 159 et 160.

Digitized by Google

les complices doit exercer une influence sur l'appréciation morale distincte de ces diverses personnes. Mais il a soin d'insister sur l'importance, en cette question, des éléments subjectifs, sans lesquels il serait impossible de fixer le degré de culpabilité de chacun ; il cite, à ce propos, le passage intéressant de Carrara : « En droit pénal, la maxime *à chacun selon sa méchanceté* doit être absolue, puisque, si la gravité du fait forme la base d'après laquelle se détermine la quantité politique du délit, la moralité de l'agent forme celle d'après laquelle se forme et se mesure la responsabilité individuelle; il y a là un principe de vérité morale et de logique qui doit dominer dans la science et triompher dans la pratique (1). » M. Restano défend énergiquement l'école classique contre le reproche que lui adresse l'école nouvelle de ne tenir aucun compte des circonstances personnelles; il invoque surtout, pour prouver la fausseté de ce reproche, la possibilité fort bien reconnue par les classiques d'infliger, dans certains cas, une peine moins sévère aux auteurs de l'infraction qu'aux complices, c'est-à-dire aux participants secondaires (2).

L'auteur trouve dans son étude de la participation criminelle l'occasion de parler, d'une manière très intéressante, des délits commis par les foules. D'après l'école nouvelle, le fait de s'être rendu coupable d'un délit au milieu de l'emportement d'une foule enlève toute responsabilité (3) ou constitue, tout au moins, une circonstance atténuante, sauf à l'égard des criminels-nés. « Le seul contact de la foule, dit Lombroso, altère la personnalité individuelle et pousse la multitude à commettre des crimes qu'aucun individu isolé n'aurait eu ni l'audace ni même la pensée d'accomplir. Il est bien évident, ici, que la responsabilité de chaque individu en particulier est détruite, ou au moins très diminuée, et qu'elle retombe plutôt complètement sur ceux qui ont entraîné la multitude. Toutefois, celui

(1) CARRARA, *Studi sul conato e sulla complicità*, § 234.

(2) RESTANO, *op. cit.*, p. 156.

(3) Cette théorie absolue est enseignée par PUGLIESE (*Del delitto collettivo*) lequel considère la foule comme un torrent (*una fiumana*) formant une force irrésistible.

Digitized by Google

qui arrive à commettre, même sous l'influence de la foule, des actes non seulement violents, mais sanguinaires et sauvages, ne peut être un homme complètement honnête, et, bien que moins responsable, ou, pour mieux dire, moins à craindre, s'il n'a jamais commis de crimes, doit cependant être puni comme un criminel d'occasion, qui avait déjà une tendance au crime, si légère fût-elle, de la même manière que l'on punit celui qui commet un crime grave dans l'état hypnotique, parce que l'on sait que l'homme honnête résiste à la suggestion (1) ».

Sighele développe, avec beaucoup de talent, les causes de cet entraînement épidémique naissant de la réunion d'un grand nombre d'individus; « la foule, remarque-t-il, est un terrain où se développe très facilement le microbe du mal et où le microbe du bien meurt presque toujours, n'y trouvant pas des conditions de vie », et il ajoute avec raison qu'il faudrait « une force de caractère peu commune pour réagir contre les excès de la foule dont on fait partie; la plupart sentent qu'ils font mal, mais ils agissent quand même, parce que la masse les y pousse et les y contraint; dans ces conditions, il est facile que les passions mauvaises prennent le dessus dans la foule et qu'elles étouffent les bonnes intentions de quelques-uns (2) ».

La conséquence de ces observations est que la criminalité des foules forme une criminalité occasionnelle, passionnelle, et ne fait naître qu'une témibilité momentanée. Toutefois, cette conséquence ne peut pas être appliquée aux criminels-nés, car, chez eux, l'excitation de la foule n'est qu'un prétexte à satisfaire leurs instincts, et la témibilité qu'ils produisent est permanente et non point transitoire; « comme il y a souvent, dit Lombroso, parmi ces criminels par occasion et par entraînement des foules, de véritables criminels-nés qui surgissent précisément dans les grandes commotions populaires et les rendent plus cruelles, on devra tout d'abord distinguer les divers éléments de la foule, séparer les criminels-nés qui ont

(1) LOMBROSO et LASCHI, *Le crime politique et les révolutions*, t. II, p. 271 et 272.

(2) S. SIGHELE, *La folla delinquente*, p. 37 à 39.

Digitized by Google

été cause de ses excès et les punir le plus sévèrement possible (1) ».

M. Restano combat la thèse de l'impunité et trouve exagérée celle qui consiste à voir *toujours*, dans le fait d'avoir agi au milieu d'une foule, une circonstance atténuante; il prouve de plus, par d'excellents arguments, qu'il y a contradiction à reconnaître cette atténuation dans l'hypothèse de la foule criminelle et à reconnaître l'aggravation dans celle de la simple participation. Il peut, dit-il, se rencontrer dans une foule des délinquants d'instinct et d'habitude, aussi bien que des délinquants d'occasion et de passion; il faut dès lors étudier séparément les différents types qui la composent, les motifs personnels de chacun, la forme et le degré de participation, les raisons spéciales qui doivent produire, pour l'un ou pour l'autre, soit l'aggravation, soit l'atténuation de la culpabilité. Le fait matériel de la réunion de plusieurs personnes, s'il augmente le péril social en cas de participation, devrait l'augmenter bien plus encore en cas de foule criminelle, puisque le nombre des personnes composant celle-ci est généralement plus considérable. Peu importe que, dans la participation, l'entente soit préparée à l'avance, alors que, dans la foule, elle naît instantanément; ce qui produit, en effet, la puissance de cet accord, c'est la conviction donnée à chacun qu'il n'est pas seul à agir et qu'il peut compter sur l'appui des autres; or, cette conviction existe surtout dans la foule où la coopération « se voit, se sent, se touche, durant la perpétration même du délit ».

Nous approuvons, en principe, la manière de voir de M. Restano, parce que, comme il l'expose fort bien, l'on rencontre, dans la foule ainsi que dans le simple concours, des individus de naturel différent, délinquants principaux ou secondaires, instigateurs ou instigués, « *suggestionanti e suggestionati* », conservant chacun son type anthropologique personnel, d'où la nécessité logique d'apprécier les responsabilités séparément et sans poser de règle générale et absolue.

(1) LOMBROSO, *op. cit.*, t. II, p. 272.

Digitized by Google

Cependant, nous ne devons pas méconnaître l'influence terrible exercée, au point de vue du crime, par la foule sur les individus; cette *suggestion follesque*, comme l'appelle Tarde (1), ne peut pas être laissée de côté dans l'examen de la responsabilité et constitue souvent, à cause de sa violence et de son impétuosité, une raison sérieuse de diminuer la peine; c'est aux juges qu'il appartient, dans chaque cas particulier, de rechercher s'il y a lieu de tenir compte de cette considération.

L'élément subjectif est de nature à exercer une très grande influence en matière de concours d'infractions, puisque la pluralité des délits est une preuve certaine de perversité plus considérable de l'agent. Faut-il en conclure que le système à suivre en cette matière doive consister dans le cumul matériel des peines? Nullement! En effet, comme le démontre M. Restano, le subjectivisme ne proportionne point les châtiments aux délits et à leur nombre, mais à la témibilité de l'auteur; or, cette témibilité, malgré le chiffre des infractions, est unique; les infractions postérieures ne font que l'aggraver. Reconnaissant cette vérité, certains auteurs de l'école positiviste, Puglia, par exemple, ont proposé d'adopter, en cas de concours, l'unité de peine, en augmentant celle-ci en raison de la témibilité, ce qui pourrait avoir pour conséquence de la rendre perpétuelle, si la réitération des actes établissait l'incorrigibilité. Notre auteur admet la justice d'un tel système, mais sans aller jusqu'à la perpétuité; il se rallie, sous ce rapport, à l'opinion, si vivement combattue par Garofalo, d'après laquelle le concours de délits ne permettrait jamais de changer le genre de la peine, ce qui aurait lieu si l'on remplaçait plusieurs emprisonnements temporaires par une réclusion perpétuelle (2).

Relativement à la récidive, M. Restano approuve, en règle générale, le système suivi par le code pénal italien. Il y voit une circonstance aggravante nécessaire; l'élément objectif l'emporterait ici; du fait, ainsi que l'observe Impallomeni, qu'un individu recommence à délinquer, il faut conclure que la société a plus à craindre de lui; si, dans un cas donné, cette

(1) TARDE, *Études pénales et sociales*, p. 299.
(2) GAROFALO, *op. cit.*, p. 334.

Digitized by Google

présomption était contraire à la réalité, le juge trouverait toujours dans le minimum de la peine et dans les circonstances atténuantes le moyen de statuer d'une manière équitable (1).

L'auteur insiste sur la nécessité de distinguer la récidive générique de la récidive spécifique et sur celle de fixer un laps de temps au delà duquel la récidive n'aurait plus d'effet légal; l'école nouvelle est contraire à l'admission de cette dernière règle et, selon nous, elle a raison; qu'importe, en effet, qu'un mauvais penchant ne reparaisse qu'après s'être dissimulé pendant longtemps? Sa réapparition prouve qu'au lieu d'être détruit, il est puissamment enraciné dans l'âme du coupable (2). Quant à la peine, M. Restano reconnaît, comme Garofalo, qu'il est nécessaire de modifier la nature du châtiment, puisque la récidive est la preuve, du moins lorsqu'une seconde expérience en a été faite, de l'insuffisance du premier; mais il n'admet ni la peine à durée indéterminée, ni la déportation (3).

Le subjectivisme de l'école positiviste est particulièrement intéressant en matière de prescription des peines et de l'action publique. Cette école, en principe, est contraire à la prescription, laquelle « protège les délinquants contre la société »; toutefois, elle l'adopte dans le cas où l'agent aurait donné, par sa conduite, la preuve qu'il n'est pas un être insociable et que le délit n'aura plus l'occasion probable de se manifester; l'article 96 du code italien exige, pour qu'il y ait prescription, l'absence d'un nouveau délit de la même nature durant le délai fixé par la loi; l'école nouvelle substituerait à cet élément *négatif*, selon les expressions de Garofalo, l'élément *positif* de la transformation morale du délinquant. Cette doctrine aurait pour conséquence d'empêcher la prescription, lorsqu'il s'agirait de grands criminels instinctifs dont la perversité n'est point susceptible d'amendement (4). M. Restano combat cette manière de voir, en invoquant la difficulté qu'il y aurait à

(1) IMPALLOMENI, *La recidiva secondo il nuovo cod. pen. ital.* (*Riv. pen.* ottobre 1889, p. 322).

(2) GAROFALO, *op. cit.*, p. 337; THIRY, *Cours de droit criminel*, 2e édition, p. 183.

(3) RESTANO, *op. cit.*, p. 220 et 221.

(4) GAROFALO, *op. cit.*, p. 375 à 377.

Digitized by Google

prouver la régénération du coupable et surtout en observant qu'elle entraîne une confusion du droit et de la morale (1).

Il va de soi que les éléments subjectifs doivent exercer une influence toute spéciale en matière de libération conditionnelle, de condamnation conditionnelle et de réhabilitation, institutions basées toutes trois sur l'état moral du délinquant. M. Restano examine, relativement aux deux premières, certains points qui ont donné lieu à discussion ; le plus important nous semble consister dans la grande utilité qu'il y aurait à tenir compte, pour accorder ces avantages, de la réparation du dommage souffert par la partie lésée. Notre auteur condamne énergiquement la confusion que certains criminalistes, Ferri, par exemple, voudraient établir entre le droit de punir et le droit à la réparation civile (2), mais il va de soi qu'il serait fort juste et fort utile d'introduire celle-ci, sinon dans la loi, au moins dans sa mise en application, parmi les conditions à réclamer, en règle générale, pour octroyer le bénéfice de la libération ou de la condamnation conditionnelle ; rappelons, à ce propos, que notre loi du 31 mai 1888, relative à ces deux matières, n'impose point la réparation du dommage, laquelle est exigée, au contraire, par notre loi du 25 avril 1895 relative à la réhabilitation (art. 1er, 2°).

Nous pourrions parler encore des observations très judicieuses présentées par notre auteur en ce qui concerne la procédure pénale, mais il est temps, au point où nous sommes arrivé, d'exposer les conclusions de l'ouvrage.

Voici ces conclusions :

1° L'exercice du droit de punir doit avoir pour base principale le fait objectif du délit, attendu que l'adoption de critères subjectifs variables et quelquefois difficiles à contrôler enlèverait à la justice criminelle la certitude dont elle a besoin ;

2° La gravité de l'infraction est en raison composée de sa force physique et morale, considérée objectivement et subjectivement, et, par conséquent, de la témibilité du délinquant, en tant qu'elle se révèle dans le dommage social du délit ;

(1) Restano, *op. cit.*, p. 222 à 227.
(2) Restano, *op. cit.*, p. 85 à 106 ; Ferri, *op. cit.*, p. 503 à 511.

Digitized by Google

3° La témibilité doit être établie par l'examen bio-psychologique de l'individu, puisque l'acte extérieur ne peut à lui seul dévoiler le caractère de ce dernier ; les deux éléments, objectif et subjectif, se complètent donc réciproquement ;

4° La témibilité résulte surtout : *a*) de l'élément intentionnel (dol ou faute) ; *b*) de la nature du mobile et du but ; *c*) des anomalies organiques et psychiques du coupable ; *d*) de la récidive ;

5° La pénalité ne doit pas être considérée comme un simple moyen d'élimination du coupable et le châtiment ne doit pas recevoir comme but unique soit l'amendement de celui-ci, soit la vengeance purifiée (réparation) ;

6° Il ne faut jamais désespérer de l'amendement du criminel ;

7° L'homme immoral, mais non délinquant, échappe à la compétence du droit pénal ; le délit n'existe point sans dommage réel ou virtuel et sans péril social ; l'élément objectif est indispensable pour fournir la notion et la mesure des délits, tandis que la témibilité sert de base au choix des mesures et à la quotité des peines que le législateur permet d'appliquer dans un cas déterminé ;

8° L'étude de l'homme criminel ne peut pas avoir pour résultat la négation de l'existence du droit pénal envisagé comme un simple chapitre de la sociologie.

Nous tenons à le répéter, le livre de M. Restano, bien qu'on puisse lui adresser certains reproches, notamment celui de ne pas avoir toujours donné à l'élément subjectif la place qui lui revient, renferme de très sérieuses qualités ; la principale, à nos yeux, est d'avoir montré les exagérations et les dangers des systèmes trop absolus, sans renier cependant les vérités que ces systèmes contiennent ; c'est ce qui fera le succès de cet excellent ouvrage.

FERNAND THIRY.

Digitized by Google

UNE CAMPAGNE LIBÉRALE EN FLANDRE [1]

Pour n'entendre plus aucun écho des luttes politiques, des querelles philosophiques et sociales, je m'étais réfugié à La Panne, la coquette et mignonne cité balnéaire qui s'est formée près de la frontière française, et j'espérais y trouver un complet repos. Un jour j'appris que dans un grand cabaret de l'endroit un meeting allait avoir lieu un meeting libéral ! Je me demandai quel était l'audacieux qui poussait la témérité jusqu'à venir prêcher la bonne parole dans ce coin perdu de la Flandre, où le cléricalisme grandit, fleurit et fructifie tout à l'aise, étouffant impitoyablement tous les germes d'indépendance morale qu'un souffle perdu pourrait y semer. Cet audacieux, on me dit son nom, un nom déjà populaire chez nous, et à juste titre, celui d'Adolphe Buyl.

J'assistai au meeting : il y avait là beaucoup de marins : têtes énergiques brunies par le hâle, joues rasées, yeux noirs, barbes en collier, encadrant des traits nets, durs et mâles. L'attention d'abord peu éveillée, s'accentua à mesure que parlait l'orateur, montrant l'inaction coupable de nos maîtres

(1) Les éléments de cette étude ont été pris dans le texte d'une conférence, faite par moi à l'école mutuelle d'orateurs des étudiants libéraux de Bruxelles. J'ai tâché de conserver, fût-ce aux dépens des préoccupations de style, l'allure et l'accent de cette conférence. Je tiens aussi à déclarer que les vues politiques, exprimées au cours de cette étude, n'engagent que moi; les réserves formulées sur le verso de la couverture de la *Revue* suffisent, d'ailleurs, à rassurer ceux qui dans la maison ne seraient point partisans, par exemple, du S. U. ou de telle autre réforme.

Digitized by Google

cléricaux, leurs injustices, leurs iniquités. Puis de ces yeux, je vis jaillir des éclairs de colère; le conférencier s'émouvait, et les marins vibraient à l'unisson. C'est que la tyrannie avait trop duré, c'est qu'ils en avaient, ces vieux loups de mer, ressenti les atteintes comme les terriens, et que, comme les terriens, ils voulaient que « ça change ». Il était temps qu'on s'occupât du peuple, d'eux surtout, qui dans la vie avaient pour perspective de souffrir longtemps pour finir misérablement, comme un vieux cheval qui s'affale au coin d'une borne.

Le meeting terminé, les marins d'ordinaire si calmes, comme domptés par les éléments, poussèrent des cris enthousiastes : « Leve onze Buyl! », « Leve Buyl! ». Étonné, je voulus voir de plus près celui qui avait su intéresser d'abord et convaincre, enthousiasmer ensuite ces hommes simples; je voulus connaître celui qui avait su prendre un tel empire sur ces âmes élémentaires; je voulus savoir de lui aussi comment il avait été amené à catéchiser le pauvre peuple de Flandre.

Et très simplement M. Buyl m'a dit son histoire, qu'à mon tour je vous raconterai parce qu'elle est très instructive et qu'elle est surtout bien faite pour relever notre courage politique.

C'était en juillet 1896. L'Association libérale de Furnes ne trouvait pas de candidats. Le *Liberale Burger en Werkmanskring* fit faire de vaines et multiples démarches. On renseigna M. Buyl, qui habite Bruxelles. Dans deux jours, le délai de présentation de candidatures allait expirer. Il n'y avait donc pas de temps à perdre. Le délégué du cercle furnois s'en fut dans la capitale. Il va sonner chez M. Buyl qui n'était pas à la maison; il laisse une lettre et repart. M. Buyl rentre, trouve la lettre et télégraphie à Furnes qu'il accepte. On en prend connaissance là-bas, mais on déchiffre mal la signature, et quand le délégué reparaît, les libéraux du lieu lui apprennent, à son complet ahurissement, que le fils de M. le bourgmestre Buls accepte une candidature dans le *Veurne Ambacht!* Enfin tout s'explique. M. Buyl arrive, il se fait connaître et le jour même donne sa première conférence. Ce ne fut que le signal d'alarme, le premier coup de tocsin, annonçant une

Digitized by Google

campagne acharnée qui dura quinze jours. Seul propagandiste, le candidat improvisé eut à lutter contre la toute-puissance de M. Visart, contre les menées des propriétaires cléricaux, contre l'influence colossale des curés, transformant la chaire de vérité en une tribune de meeting, du haut de laquelle ils lançaient impunément aux libéraux l'injure et la calomnie. Mais M. Buyl ne se découragea pas; rien ne put le vaincre ni le désarçonner; il fit face à toutes les attaques.

Parmi les meetings qu'il organisa, il en est deux dont l'histoire est particulièrement édifiante; elle montre bien quels sont les procédés de nos adversaires et comment ils s'y prennent pour nous barrer la route.

Alveringhem est une commune où M. Visart règne en maître et où il a son château. Or, dans l'école communale, au mépris de la circulaire ministérielle, M. Visart avait organisé un meeting qu'il présidait, assisté de ses amis et de deux vicaires. Pendant une heure on y traîna M. Buyl sur la claie. C'était la fin. Alors un homme se leva et cria : « Je demande la parole! — Qui êtes-vous? — Celui que vous avez injurié à votre aise. » Et le prêtre, qui avait posé la question, de répliquer : « Ga bij u volk » (Allez près de votre populace). « Et c'est un chrétien, réplique Buyl, qui ose me dénier le droit de me défendre, ce droit que vous accordez aux assassins et aux incendiaires! Eh bien! puisque l'homme de Dieu ne veut pas m'entendre, j'adresse un appel direct à la loyauté de M. Visart! » M. Visart, très pâle, ne répondit pas et leva la séance.

M. Buyl improvise alors sur la place un meeting; mais à peine a-t-il commencé son discours, qu'un député permanent vient lui souffler à l'oreille : « Sauvez-vous, on va vous tuer! » Alors, d'une allure superbe, Buyl fait un vibrant appel au peuple : « Cet homme qui vient de s'approcher de moi me dit que l'on va m'assassiner! Est-il vrai, amis, que vous allez laisser tuer celui qui vient risquer sa vie, qui vient donner son temps et son travail pour la défense des intérêts populaires? Eh bien! s'ils osent commettre ce crime, qu'ils le fassent; mais qu'ils le sachent bien, je resterai, quoi qu'on fasse, sur la brèche

Digitized by Google

et je mourrai pendant le combat. Souvenez-vous que jamais une menace ne me fera reculer ! »

Frappés d'admiration, les paysans applaudirent... La victoire était gagnée. La vibrante parole de l'orateur avait ébranlé la forteresse de M. Visart, comme jadis, d'après l'Écriture, la trompette ébranla les murs de Jéricho...

Une autre fois, Buyl et quelques amis débarquent à Beveren et, assis dans un estaminet, se mettent à causer politique. Au bout d'un quart d'heure, les paysans attablés étaient attentifs et ils demandaient à Buyl de prêcher (Ne keer preeken, Mijnheer). Buyl se dirige vers la place de l'église; c'était à la sortie de la messe. Hommes et femmes s'assemblent autour de lui, l'écoutent avec attention et même ils donnent parfois des marques d'approbation. Mais le curé et le vicaire accourent alors tête nue, les traits contractés par la colère. Le curé crie : « Mijnheer, ik ben hier voor te preken » (C'est moi qui suis ici pour prêcher). A quoi le conférencier riposte : « Vous êtes *là, à l'église*, pour prêcher, mais du moment où vous venez ici parler de choses qui n'ont rien de commun avec la religion, vous êtes sacrilège. » Le prêtre réplique : « Les paysans et les ouvriers sont heureux comme cela. » — Maintenant, répond Buyl, voilà que vous devenez schismatique, car le pape a dit dans l'encyclique : « Des hommes très peu nom- » breux, extrêmement riches, imposent une presque servitude » à la foule des prolétaires ».

Le curé se fâche; le vicaire fait signe aux paysans de crier; au contraire, ils applaudissent; furieux il appelle le sacristain et quelques jeunes gens, qui arrivent armés de chaudrons, de couvercles de poêle, et font un tapage d'enfer, afin de couvrir la voix du propagandiste. Sans s'émouvoir, celui-ci s'écrie : « Honte à ces faux disciples du Christ, qui, oubliant les paroles de tolérance, de concorde et de justice, provoquent ici le plus honteux des scandales et salissent leur religion. Prêtre, vous outragez votre robe. Mais moi, qui ai plus de respect pour votre sacerdoce que vous-même, je pars mais, je vous le jure, avant la fin de la semaine vous me reverrez! »

Et de fait il revint donner un meeting, dans une salle qu'il

Digitized by Google

obtint à grand' peine. Les paysans, venus en foule, écoutèrent attentivement les démonstrations du conférencier. Le curé et le vicaire étaient dans la salle. A un moment ils voulurent se retirer; les paysans les en empêchent : « Vous entendrez parler cet homme, disaient-ils, nous voyons bien que vous avez menti. » Buyl alors pria le curé de prendre la parole. Désorienté, nerveux, le prêtre commença, mais s'embrouilla dans ses phrases et, comme seul argument, il finit par dire que « M. Van Humbeek était franc-maçon ». Aussitôt un des compagnons de Buyl, l'avocat Andries, lui cria : « N'était-il pas aussi honnête que vous? » Peu habitué à des interruptions aussi nettes, le contradicteur perdit complètement le fil de ses idées et de son discours... il s'enfuit et les paysans firent une ronde autour de lui, en criant à tue-tête : « Leve onze Buyl! » Réfugié chez un ami d'en face, le curé ne sut que lui dire piteusement : « Zij hebben daar mijnen bol gewaschen. » (Ils m'ont lavé la tête).

Et partout se passèrent des scènes analogues, partout l'obstruction fit rage. Mais partout aussi M. Buyl fut écouté et même applaudi. Si dans les quinze jours que dura la campagne l'orateur avait pu visiter tous les villages, la victoire était assurée. Néanmoins, les résultats électoraux qu'il obtint furent prodigieux. En 1894, les catholiques avaient 7,341 voix contre 3,468 données au candidat libéral. En 1896, Buyl obtint 4,431 voix contre 6,191 à M. Visart. Les socialistes eurent 254 suffrages. La majorité cléricale, qui avait été de 3,963 voix en 1894, se réduisait cette fois à 1,506, si l'on totalise les voix anticléricales, **soit 2,457 suffrages gagnés en quinze jours.** Les chiffres parlent assez éloquemment pour que je m'abstienne d'insister.

Mes lecteurs doivent se demander si la seule éloquence familière et sympathiqne de M. Buyl avait fait ce prodige, si une part n'en revient pas au programme qu'il avait défendu. Il est évident que c'est ce programme qui avait surtout agi sur les esprits, que c'étaient les idées qui avaient conquis la masse.

Étaient-ce bien des idées libérales? On a coutume de dire que notre programme est inacessible à la foule des humbles,

Digitized by Google

qu'il ne saurait avoir la même force d'expansion que d'autres doctrines. On a tort et raison à la fois. On a raison, si l'on veut dire que les orateurs libéraux se sont trop cantonnés dans le domaine de l'abstraction, se contentant d'affirmer leur trop platonique amour pour la liberté, sans montrer au peuple comment ils entendent la liberté, ou pour mieux dire comment nous voulons l'organiser. A ce peuple il faut dire aussi, et bien haut, que ce n'est ni la liberté de mourir de faim, ni la liberté pour le plus fort d'opprimer le plus faible, que nous considérons comme la base de notre théorie politique.

La doctrine de la liberté n'empêche nullement l'État de prendre telles mesures qui conviennent pour protéger les faibles; au contraire, de telles mesures constituent une application du principe, puisqu'en abandonnant ces faibles à eux-mêmes on rendrait illusoire leur liberté. Qu'il me soit permis de constater, d'après M. Errera, qu'en Belgique tous les partis évoluent de plus en plus vers des solutions étatistes et qu'il n'y a sous leurs formidables divergences apparentes, quant à l'intervention du pouvoir, qu'une question de plus ou de moins. Il n'est, chez nous, presque plus de libéraux qui disent comme Gournay : « L'État doit assister impassible à la lutte des carpes et des brochets enfermés dans un étang. »

Pourtant, après cette constatation, rien n'est encore fait pour cette propagande, qui est le seul levier puissant dont dispose les partis démocratiques. La Belgique est, tout d'abord, un pays de traditions catholiques, et la Flandre est la partie la plus profondément catholique de notre pays. Le premier obstacle est donc celui-ci : vaincre le préjugé populaire qui, là-bas, assimile le libéral à un ennemi juré de la religion.

Il convient donc de prouver que nous respectons la religion et ses ministres dans l'exercice de leurs fonctions, mais que nous réclamons la liberté de penser pour les libres penseurs, comme pour les catholiques. Il faut dire comme Buyl aux paysans : « Le prêtre à l'église, le bourgmestre à la maison communale », ce que M. Schollaert père exprimait dans sa belle *Brabançonne* anticléricale : Que le prêtre reste à sa chapelle, le professeur à l'université. » Nous avons, en disant

Digitized by Google

cela, les textes religieux pour nous et nous sommes avec le pape et les hommes d'Église contre les prêtres métamorphosés en agents électoraux. J'ai pu, moi-même, constater l'effet de la lecture de ces textes sur un auditoire de paysans ou d'ouvriers. Ils se montrent tous secrètement ou ouvertement enchantés de pouvoir voter pour les libéraux, tout en restant très bons catholiques (1).

Nous savons à quel point de vue il faut se placer dans la question religieuse; examinons maintenant le programme de M. Buyl. Tout d'abord le système électoral. La première réforme à réclamer est le suffrage universel pur et simple, à 21 ans, au besoin à 25 ans, pour ne pas se montrer intransigeant. La légitimité de cette réforme ne saurait être contestée devant un auditoire d'ouvriers ou de paysans. Quatre partis en reconnaissent l'urgente nécessité : les socialistes, les libéraux-radicaux, les ouvriers libéraux et les démocrates-chrétiens non asservis. Il nous revient que beaucoup de libéraux modérés des grandes villes, et parmi les plus notoires, tendraient à se rallier à cette réforme juste, que, d'ailleurs, l'évolution sociale amènera fatalement, et souhaitons-le, tout à fait pacifiquement.

(1) Voici quelques textes et quelques arguments dont l'effet est assez marquant : « Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain ». (*Catéchisme.*) — Le pape est infaillible, mais rien que dans le domaine des choses religieuses; comment le pape pourrait-il savoir quel est le meilleur candidat de Visart ou de Buyl? Il faut, dans les choses de la religion, suivre les instructions de nos directeurs spirituels. Mais comment l'autorité spirituelle pourait-elle dire comment la mère de famille doit faire la cuisine, et de même comment pourrait-elle nous donner des conseils sur notre cuisine politique, communale ou législative? — Les soi-disant catholiques en calomniant leurs adversaires, en les traînant dans la boue, oublient la grande parole de Jésus : « Aimez-vous les uns les autres. — S. E. le cardinal Gousset, archevêque de Reims, légat du Saint-Siège, primat des Gaules, etc., écrit dans sa *Théologie morale* (9e édit., t. I, p. 263), où il commente le quatrième commandement de Dieu : « La religion nous impose l'obligation d'obéir aux pasteurs de l'Église dans tout ce qu'il ont le droit de nous commander, dans les choses qui appartiennent à l'ordre spirituel, au salut. »

Mais ce qui est mieux encore que les citations d'auteurs, c'est un extrait d'un article du *Nieuws van den dag*, un journal peu suspect de libéralisme, que je traduis littéralement : « Mais les évêques ne sont pas établis par le Christ pour faire de la politique. Mgr l'évêque de Gand a jugé que le sacerdoce ne peut que perdre du respect qu'on lui doit, lorsqu'un prêtre demeure dans le champ des luttes politiques. »

Digitized by Google

Mentionnons le fait que dans la bourgeoisie libérale des petites villes et des campagnes, un courant d'idées généreuses entraîne la plupart des intelligences vers le suffrage universel, dont la nécessité n'est même plus discutée.

Il est évident que le suffrage universel constituerait un grand danger pour le pays, n'était le tempérament de la représentation proportionnelle. Et, ici, félicitons-nous que ce tempérament soit accepté par la grande majorité du parti ouvrier socialiste. Aussi disons-nous à nos amis modérés : « Hâtez-vous d'adhérer au cartel. Si nous attendons il sera trop tard. Le parti socialiste aura doublé ses forces et il entreverra le moment où il pourra régner seul ». La R. P. se prête, d'ailleurs, fort bien à une démonstration devant un auditoire de paysans. Supposez, leur direz-vous, que plusieurs familles possèdent en commun des biens. Pour les administrer que vont-elles faire? Elles vont nommer chacune un ou plusieurs délégués. De même les députés gèrent les biens de la nation et il est tout naturel que chaque fraction de la nation puisse avoir au sein de la Chambre des délégués, dont le nombre soit proportionné à la force numérique du groupe intéressé.

Une fois la question électorale traitée, il faut, sans tarder, aborder celle des impôts (1). N'oublions pas qu'en Belgique on ne renverse guère un ministère que sur une question d'impôts, que malheureusement c'est la seule qui soit susceptible d'émouvoir les esprits.

Parmi les impôts directs, l'impôt foncier peut être critiqué, parce qu'il ne frappe que la valeur immobilière, qui déjà supporte seule les droits de succession, alors qu'au contraire les valeurs de bourse sont exonérées. De même pour acheter une terre on paie un droit de mutation, et le petit paysan, pour hypothéquer son héritage, doit aussi payer un droit. Au contraire, pour acheter des actions, aucune redevance n'est perçue, pas plus que pour emprunter sur des titres de rente. Ajoutons que cet impôt n'étant pas progressif, il frappe inégalement les

(1) Ceci me rappelle une affiche qui faisait grande impression à Furnes : « M. V. soigne sa propre bourse, M. Buyl soigne la bourse des paysans ».

Digitized by Google

propriétaires et pèse plus fortement sur les petits paysans, surtout qu'il n'est tenu aucun compte des charges hypothécaires. D'ailleurs l'usage se généralise de faire retomber l'impôt foncier sur les locataires. On a pu le constater dans la plupart des baux conclus en ces derniers temps; or, agir de la sorte, c'est fausser complètement le caractère et la véritable destination de cet impôt.

Les évaluations cadastrales ne prêtent pas à de moindres critiques. Et ici on me permettra d'emprunter à mon ami M. Buyl une critique serrée de la nouvelle péréquation cadastrale. On n'a évalué encore que les maisons d'habitation. L'évaluation nouvelle est généralement beaucoup plus élevée que l'ancienne. MM. Van Vreckeem, Dupont et Lammens ont signalé le fait au ministre. Celui-ci en reconnaît délibérément l'exactitude: Ypres payait autrefois 7 p. c. sur un revenu cadastral de 517,290 francs. Aujourd'hui ce revenu est évalué à 651,539 francs, soit 1/4 en plus à payer par les bourgeois d'Ypres. Pour tout le ressort d'Ypres le revenu cadastral était évalué à 890,000 francs; aujourd'hui à 1,187,000. Pour le ressort d'Alost, qui comprend la ville et neuf communes, on constate une augmentation notable. Si, comme il le promet, le ministre ne fait plus percevoir que 5 p. c., il y aura néanmoins une augmention de 2,600 francs pour ce dernier ressort. Ce n'est pas à dédaigner.

Autre question connexe : le ministre fait évaluer à part, outre la maison occupée par le fermier, les *bâtiments* ruraux. Or, que dit la loi du 3 frimaire an VII, art. 85? « Les bâtiments servant aux exploitations rurales, tels que granges, écuries, greniers, caves, celliers, pressoirs et autres destinés soit à loger les bestiaux des fermes et métairies ou à serrer les récoltes, ainsi que les cours desdites fermes et métairies ne seront soumis à la contribution foncière qu'à raison du terrain qu'ils enlèvent à la culture »... Beaucoup de sénateurs ont reconnu l'illégalité de cette disposition due à M. de Smet de Naeyer; mais celui-ci, tout en avouant le fait, s'est borné à les renvoyer à une loi nouvelle, qui le corrigerait en abolissant l'exception existant en faveur des bâtiments ruraux, mais sti-

Digitized by Google

pulerait que le revenu de l'habitation ne pourrait être augmenté de plus de 50 p. c. du chef de ses bâtiments. Voilà une compensation bien mince ! Déjà les évaluations des habitations rurales ont subi, dans la nouvelle péréquation, une augmentation sensible.

Il y a pour ces évaluations un expert gouvernemental, un géomètre, qui n'est pas toujours compétent dans l'espèce, et un expert, qui est censé représenter les contribuables : c'est le garde-champêtre, fonctionnaire estimable et dévoué, mais dont l'incompétence dans le cas présent semble certaine. Il se borne d'ailleurs à porter la chaîne, qui sert à mesurer, et le paletot du géomètre !

La démonstration que je résume ici n'est qu'un exemple, pouvant servir de modèle à beaucoup d'autres raisonnements semblables, qui devraient être faits sur des questions d'intérêt immédiat. Il faudrait procéder pratiquement, dans un esprit critique, en se basant sur les *Annales parlementaires* et les documents officiels (1).

Parmi les impôts directs l'on peut critiquer l'impôt sur les portes et fenêtres, impôt antihygiénique s'il en fût et qui n'est nullement en rapport avec la fortune des citoyens. Le droit de patente n'est pas plus défendable, car il est très lourd pour le boutiquier, par exemple, et insignifiant pour le banquier et le grand magasin.

Mais ce sont les impôts indirects qui appellent les réformes les plus urgentes : l'accise sur les vins de 22 1/2 au litre, quelle que soit la qualité, prive le peuple d'une boisson hygiénique, qui serait un remède contre l'alcoolisme. La bière est insuffisamment dégrevée. L'impôt sur les eaux-de-vie n'a été nullement efficace contre l'ivrognerie; il a, au contraire, provoqué des fraudes nombreuses et occasionné une plus grande dépense à l'ouvrier, qui n'a pas cessé de boire l'eau de feu. Le remède contre l'alcoolisme ne saurait donc être cherché dans une augmentation de l'accise. L'impôt sur les sucres est aussi

(1) Combien il serait à désirer que de pareilles analyses critiques fussent faites pour les budgets dont quelques-uns, comme par exemple le budget des voies et moyens, sont généralement des modèles d'imperfection.

Digitized by Google

trop élevé pour que le peuple puisse user de cet aliment, reconnu sain et fortifiant.

Mais, dira-t-on, il est aisé de démolir. Rebâtissez donc à votre tour. Il faut, en effet, chercher de nouvelles ressources dans l'impôt sur les grandes successions (les petites devant être plutôt dégrevées), dans la diminution des degrés de successibilité, enfin dans la réduction des charges militaires et dans l'impôt sur le revenu.

Je puis discuter ici, en courant, la grave question de l'impôt sur le revenu (1). Il est évident que la formule à adopter doit surtout éviter d'être inquisitorial et vexatoire; enfin rien ne prouve qu'elle s'impose dare-dare à notre examen, au surplus il faut compter sur les ressources que d'autres réformes, le monopole de la rectification de l'alcool notamment, procureront au trésor, compter aussi sur la réduction des charges militaires.

Et puisque j'ai touché à ce point brûlant, qu'on me permette de m'y arrêter un instant. Aucune question n'intéresse autant le paysan que celle de l'abolition du remplacement. Placide et résigné, il subit notre odieux régime militaire, mais il le hait en le subissant. Il se dit que le fils du bourgeois est exonoré pour 1,600 francs et que son fils à lui, lui est enlevé pendant ce temps-là pour plusieurs années. Il sait ce que le séjour prolongé à la caserne entraîne d'avilissement moral et de maux physiques, car le temps des soldats est peu occupé, la paresse, l'alcoolisme et d'autres vices encore s'emparent de lui. Le temps de service devrait donc être considérablement réduit. J'ai questionné à ce sujet beaucoup d'officiers

(1) La question mériterait une étude approfondie. Il y a lieu d'examiner attentivement le projet de MM. Denis et consorts, sur les revenus de plus de 1,200 francs. Les revenus y sont divisés en trois classes :

a. Revenus permanents de biens immobiliers et de capitaux : imposés pour leur valeur intégrale.

b. Revenus temporaires mixtes du capital et du travail (revenus des industriels, commerçants, agriculteurs, etc.) : imposés pour les trois quarts de leur valeur effective.

c. Revenus temporaires du travail seul (de ceux qui exercent une profession, jouissent de traitements, pensions, rentes viagères) : imposés pour la moitié de leur valeur effective.

Digitized by Google

compétents et ils n'ont fait aucune difficulté pour reconnaître que le service pourrait ici en Belgique être réduit à un an au plus. Pourquoi serions-nous plus militaristes que les officiers eux-mêmes?

Les grandes questions politiques et financières ont été successivement traitées devant les paysans assemblés. Il faudra naturellement parler à ceux-ci de leur intérêt le plus proche, l'agriculture. Il est à remarquer que jusque dans ces dernières années tous les partis politiques ont fort négligé la situation des ruraux, dont les fermages absorbent le plus clair des bénéfices. Les ouvriers agricoles surtout sont dans une situation effrayante. En 1880 (statistique officielle) les salaires les plus bas des ouvriers agricoles étaient dans la Flandre occidentale de 98 centimes (sans nourriture); 64 centimes (avec nourriture). Dans les autres provinces, les salaires ne sont guère plus élevés, et depuis 1880, l'amélioration est insignifiante.

Il faut remarquer que si l'on consulte les statistiques officielles, les salaires sont les plus bas et la mortalité la plus forte dans les provinces où l'ignorance est la plus grande. Ceci, remarquons-le en passant, est un puissant argument en faveur de l'instruction obligatoire.

La Flandre occidentale nous offre et les salaires les plus bas et la mortalité la plus forte, 210 p. m., tandis que dans la Flandre orientale la moyenne est de 195 p. m.; dans la province de Namur, 179 p. m., etc.

La bienfaisance publique est, à la campagne, organisée d'une manière que nous autres, citadins, ignorons trop. On met, à la maison communale, les pauvres vieillards et les orphelins en adjudication. Celui-là qui demande le moins pour leur nourriture est préféré aux autres. Souvent on prend un pauvre à 10 centimes par jour, parfois à moins! On voit d'ici le traitement que l'on fait subir à ces malheureux, surtout lorsqu'il s'agit d'un orphelin, qu'on nourrit alors comme on ne nourrit pas les chiens en fourrière, et que de plus on exploite d'une façon si honteuse qu'il faudrait pour décrire sa misère tout le talent de l'auteur des *Rougon-Macquart*. Pour le service médical

Digitized by Google

des indigents ruraux on dépense, en moyenne, par an et par tête, 11 centimes. Le service médical d'un cheval à l'armée, par an et par tête, coûte 22 francs (1)!

Mais, dira-t-on, le gouvernement n'a-t-il rien fait pour l'agriculture? Si fait, il a pratiqué le jeu de la frontière : quand les grands marchands de bestiaux ont des bêtes à vendre, le bétail hollandais tombe malade comme par enchantement : la frontière est fermée. Ont-ils besoin de bétail à engraisser? Aussitôt la maladie disparaît comme par un nouvel enchantement : la frontière est rouverte. Tout cela au grand détriment des consommateurs de viande.

Voici une autre mesure gouvernementale : notre ministre a prescrit de mettre aux vaches des boucles d'oreille. Si le paysan ne se conforme pas à cette exigence, il n'a pas droit à l'indemnité au cas où la bête mourrait de maladie contagieuse. En voulez-vous une troisième? Le gouvernement a créé une indemnité pour le paysan, dont le porc meurt de maladie contagieuse. Mais l'infortuné propriétaire doit prouver qu'il possède son porc depuis un mois et que ledit quadrupède est né en Belgique, ce qui ne laisse pas d'être malaisé à établir. De plus, la mesure pourrait entraîner de grandes charges pour l'État : ne nous voilà-t-il pas bientôt obligés de créer un état civil pour ces intéressantes bêtes?

Ce qui est certain, c'est que tout ou quasi reste à faire dans le domaine agraire : création d'un enseignement agricole élémentaire et local; amélioration et extension des biens communaux; élection des comices agricoles au suffrage universel; organisation du crédit et de l'assurance agricoles; revision de la loi sur la chasse, telles sont les principales mesures que les esprits les plus modérés reconnaissent pratiques et urgentes.

D'autres améliorations doivent être cherchées, comme l'a fort bien démontré M. l'avocat Speyer, dans la revision de

(1) Un propriétaire des environs de Termonde ayant perdu son chien, se vit forcé par le tribunal de payer à un paysan, qui avait recueilli l'animal, 1 franc par jour, en compensation de la nourriture qu'il lui avait donnée. Le coût de subsistance quotidienne est estimé pour un chien 1 franc, pour un homme à 10 centimes!

Digitized by Google

plusieurs articles du code civil. En voici quelques exemples :

Dans le cas où aucune clause contraire n'y est insérée, le bail rural devrait être présumé fait pour plus d'un an.

D'après l'article 1775, le bail des héritages ruraux à l'expiration du terme cesse sans congé préalable. C'est une disposition funeste à l'agriculture et qui met le fermier à la merci de l'arbitraire, car souvent il ne songe pas à renouveler son bail. — Celui qui a mal cultivé un héritage rural peut voir son bail résilié et est tenu de tous dommages et intérêts (civ. art. 1768). C'est justice, mais pourquoi, pour la plus-value donnée au sol par une bonne culture, aucune indemnité n'est-elle due par le bailleur au fermier? — Si la moitié au moins de la récolte a été détruite par cas fortuit, le fermier peut demander à la fin du bail remise d'une partie du prix de location (civ. art. 1769). Malheureusement le preneur peut être chargé des cas fortuits par une stipulation expresse (civ. art. 1772).

C'est dans cet esprit, avec les textes en main et en usant d'une dialectique serrée qu'il faudrait examiner, au point de vue de l'équité, les principaux articles du code civil se rapportant aux biens ruraux; l'auditoire de paysans qui entendra un exposé compris de la sorte, ne sera-t-il pas plus impressionné que si on lui décoche des phrases grandiloquentes sur la liberté?

On voit combien tout ce programme de libéralisme rural, tel que M. Buyl l'a codifié et tel qu'il le développe à Furnes, est à la fois progressif, tempéré et immédiatement réalisable. Il me semble que nous devrions imiter son exemple. Des conférences ainsi conçues ont été données par ce vaillant propagandiste et par quelques-uns de ses amis, dans les villages de l'arrondissement de Furnes; de plus M. Buyl a fondé un journal, *Ons Blad;* excellente petite feuille de 4 pages de texte, qui compte déjà 1,200 abonnés dans l'arrondissement. Par la parole et par la plume s'accomplit donc un apostolat qui ne s'est pas ralenti un seul jour depuis 1896. Et ceci est encore un enseignement. L'arrondissement de Bruxelles ignore le travail constant de tous les jours; il est très rare qu'en dehors de la période électorale un meeting s'y donne dans la partie rurale.

Digitized by Google

Aussi la colère des cléricaux du *Veurne Ambacht* se manifeste-t-elle sous les formes les plus diverses : injures personnelles, calomnies sourdement répandues, entreprises inqualifiables contre le vaillant lutteur. La conduite des grands propriétaires cléricaux n'a pas changé ; mais ils ont trouvé un énergique adversaire. On se rappelle l'affaire De Dullen : un petit électeur rural, ayant refusé de voter pour les catholiques aux élections communales, à Vinchem (arrondissement de Furnes), se vit menacé d'être expulsé de la maison qu'il avait achetée, en même temps que la concession emphytéotique, dont le bail était expiré depuis 25 ans. Les libéraux l'ayant emporté, De Dullen fut sommé de partir. Il refusa. Un jugement donna raison au propriétaire du terrain. Un huissier et deux gendarmes arrivèrent à 5 heures du matin, et les ouvriers commencèrent à démolir le logis sur le dos de l'infortuné, qui, avec sa famille, dut se réfugier dans une maison du bureau de bienfaisance. Les meubles servirent à couvrir les frais ; aucune indemnité n'était due pour la maison (loi sur l'emphytéose, 10 janvier 1824, art. 8). Buyl fit alors appel aux libéraux de tout le pays. Grâce à leur générosité, que l'on a tort de trop méconnaître, on réunit 3,100 francs, avec lesquels on acheta, à Vinchem, un terrain ; une maison y fut bâtie, et elle fut donnée en pleine propriété à De Dullen. Cette humble demeure, perpétuant le souvenir de l'injustice cléricale, est devenue là-bas comme un palladium libéral ; elle vaut un pèlerinage de tous ceux qui croient encore comme nous au relèvement de notre parti.

Quand j'exprime à mes amis de là-bas notre admiration pour leur dévouement ils me répondent : « Ah ! vous ne savez pas ce qu'il en coûte d'être libéral à la campagne. En ville, c'est aisé, vous êtes libres, ou à peu près ; vous ignorez la tyrannie du prêtre, du hobereau, l'espionnage de leurs parents, amis et valets ; mais, pendant que nous souffrons, vous vous entre-déchirez, vous, les anticléricaux, qui pourriez nous délivrer, puisque vous êtes la majorité en Belgique.

Le reproche m'émeut profondément ; il a ému tous ceux qui l'ont entendu formuler. Et j'ai songé à invoquer intérieurement

Digitized by Google

l'*Alliance*, que j'ai alors appelée de toute la force de mes désirs l'*Alliance rédemptrice*, qui doit sauver non pas seulement l'idée libérale, mais toute la pensée libre en notre pays, l'*Alliance* dont le premier acte s'est joué à la salle Saint-Michel, lors de la manifestation Marnix, et dont le dernier acte, nous l'espérons, se dénouera aux prochaines élections du Parlement !

GUSTAVE COHEN.

Avril 1899.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

La sixième exposition de la Société des Beaux-Arts. — Le sixième salon du *Sillon*.

D'ordinaire, le salon de la Société des Beaux-Arts emprunte un spécial intérêt à la participation de quelques artistes étrangers connus de réputation seulement du public bruxellois. Cette fois on nous avait fait espérer un envoi important de M. W. Holman Hunt, l'un des trois initiateurs du groupe des préraphaélites. Il faut en rabattre. Une seule composition du maître anglais — le cortège du *Jour de mai* sur la plate-forme de Magdalene-College — figure ici. Encore cause-t-elle une déception, moins par son peu d'importance que par la lourdeur du dessin et la crudité chromolithographique des tonalités.

Un autre étranger, M. Giovanni Segantini, plus familier à ceux qui suivent chez nous les expositions, est plus sérieusement représenté. Une trentaine de tableaux et de dessins donnent une juste idée de cet artiste sincère en dépit d'une facture uniformément striée, procédé auquel il faut prendre la peine de s'habituer. M. Segantini est le Claus de la Suisse italienne. Il y a du style et parfois de la grandeur dans ses scènes de la vie pastorale des montagnes : personnages et bestiaux sont dessinés d'un trait vigoureux, avec un savoureux sentiment de rusticité, et nul n'a mieux rendu l'éclat de la lumière sur ces paysages aux dessous noirâtres, dont M. Segantini s'est fait le peintre attitré.

Pour le demeurant, l'intérêt se concentre sur les artistes belges. Ils apparaissent nombreux et variés, sans cependant

Digitized by Google

qu'une seule œuvre révèle des mérites inédits. On retrouvera, par exemple, dans les pastels de M. Émile Wauters, les qualités de brillant improvisateur qui caractérisent ce célèbre portraitiste. Cela a la vie, la ressemblance, le prestige d'un rendu élégant et facile; tout au plus pourrait-on reprocher à ces effigies si habilement évoquées, un léger défaut : elles n'ont pas d'âme. « Il n'en manque pas, disait Lawrence, qui sachent peindre un œil et une bouche; mais combien réussissent à évoquer un sourire et un regard? » M. Wauters imite à merveille le frissonnement des étoffes rares, le velouté des joues, et même les méplats d'un front caressé par la lumière : mais il ne songe pas à se demander si derrière ce front pense un cerveau, si un cœur bat sous ce corsage aux chatoyants reflets. M. René Gilbert, qui imite M. Wauters, est plus superficiel encore : cette peinture fashionable, qui donne à toutes les physionomies un avantageux aspect de mondanité, doit ravir les habitués des *five o'clock*. M. Jacques de Lalaing, au moins, est conventionnel avec plus de franchise dans son grand pastel : les ajustements de gala de la jeune femme et de la fillette représentées, non sans solennité, dans un salon princier, l'ordonnance somptueuse des draperies qui servent de fond, le brillant factice du rendu lui-même, appartiennent à un genre spécial, le portrait d'apparat, où l'on excuse le défaut de profondeur. M. Gouweloos n'y met pas tant de façon, et c'est vigoureusement, presque brutalement, à larges touches martelées, qu'il a campé sur la toile, le *Général N.*, en grand uniforme, la main appuyée sur le pommeau de son épée. M. Émile Motte, lui aussi, cherche et trouve l'expression : la *Fillette assise* a un charme délicieux, quoique l'exécution du visage et des mains soit bien terne.

Les portraits de M. Emile-René Ménard se recommandent par leur harmonie; c'est le seul éloge qu'on en puisse faire. L'à-peu-près, qui satisfait dans des sujets purement décoratifs tels que *Le jugement de Pâris*, du même artiste, ne suffit plus quand il s'agit d'étudier le visage humain. M. René Janssens, au contraire, est également consciencieux, qu'il évoque sur la toile un modèle scrupuleusement étudié, ou qu'il nous intro-

Digitized by Google

duise dans un de ces logis paisibles dont il excelle à rendre la douceur familière et le silence. L'âme d'un collectionneur épris des joies de l'œil flotte dans l'amusant encombrement de bibelots du *Studio*, comme la poésie des temps révolus dans la solitude de ce *Vieux logis*. M. Frédérix est moins mystérieux, et il y a presque autant de lumière dans sa *Boutique de village* que dans son *Paysage ardennais*. M. Hannotiau, un fervent aussi des vieilles habitations, leur demande surtout des effets de pur pittoresque.

Le paysage est magnifiquement représenté, par M. Courtens d'abord. Une seule toile, *Sous les hêtres*, mais d'une puissance grandiose, mais pleine de verdure, d'air, de lumière et de calme. Dans une tonalité brune, inaccoutumée chez lui, et qui ne va pas sans un certain parti pris, M. Gilsoul montre le *Réservoir du moulin*, sombre et limpide miroir où se reflètent les gazons verts, et le pont rustique, et les tertres empanachés de bouquets d'arbres; le *Ruisseau* jasant sous les rameaux dépouillés, les *Lueurs crépusculaires*, vaste page sur laquelle descendent, avec la paix, les colorations assombries du soir. Par une bizarre contradiction, Mme Marie Collart continue à donner l'aspect de peintures sur porcelaine à des vues toujours imprégnées d'un profond sentiment agreste. De M. Verheyden un *Étang le matin*, d'une exquise fraîcheur gris-perle. De M. Binjé un *Crépuscule* et un *Jour pluvieux*, très réels dans l'enlevé sommaire de la touche. Tandis que M. Émile Claus, toujours si naturiste, s'attarde cette fois dans de malencontreuses exagérations de pointillage et de luminisme à outrance, M. Wytsman obtient, en abandonnant les hachures qui lui sont coutumières, un délicat effet de jour tombant dans son *Soir en Brabant*. Quant à M. Ivan Pokitonow, rien de plus curieux que ses paysages miniaturés : c'est froid, méticuleux, minutieux, comme les clichés que donnera un jour la photographie en couleurs. Ce jour-là M. Pokinotow pourra plier son chevalet de campagne et jeter sa loupe au fond d'un tiroir. M. Verhaeren n'a pas à craindre pareille concurrence : aucun objectif ne remplacera sa vision de poète matérialiste, aucune combinaison de lentilles ne produira jamais le ragoût de tons

Digitized by Google

qui fait de son *Calvaire* et de son *Intérieur d'église* une fête pour les yeux.

On ne saurait différer plus complètement que ne fait M. André Hennebicq d'avec MM. P. Jacques Dierckx et Luyten : le premier met un style de bon aloi au service du genre un peu démodé de la peinture d'histoire; les deux autres peignent d'une brosse verveuse, qui court toute chaude sur la toile, les pauvres gens d'aujourd'hui. Ces contrastes ont du piquant et ajoutent à l'intérêt d'une exposition comme celle-ci.

Que dire de MM. Uytterschaut et Stacquet, qui n'ait été dit vingt fois? Leurs pinceaux agiles continuent à laver sur le whatmann des paysages d'une pimpante coquetterie. Mlles Berthe Art et Marie de Bièvre prouvent que la « nature-morte » est un genre où l'imagination même trouve son compte quand il est traité par des mains artistes qui savent faire parler la couleur et douer de grâce des fleurs, des fruits, voire un simple assemblage d' « accessoires ». Parmi les dessinateurs, il faut citer M. Charles Mertens, dont les études au crayon dénotent une remarquable entente des lignes du visage humain, M. Havermans, pour ses portraits d'artistes (celui de M. Jacob Maris vaut un tableau) et M. Auguste Danse, graveur précis et coloré, qui s'assouplit à merveille au style des maîtres qu'il interprète : Watteau contresignerait le fragment de l'*Embarquement pour Cythère;* on ne faisait pas mieux au XVIIIe siècle.

Voici les sculptures. Il n'en est guère de médiocres au salon des Beaux-Arts. Au centre de la grande salle apparaît, sous un portique Renaissance, la *Figure tombale* de M. J. de Lalaing : il y a une solennelle noblesse d'attitude dans cet ange aux longues ailes traînantes, gardant, un genou replié, une urne cinéraire. En face de cette allégorie funèbre, M. Jules Lagae a représenté les *Quatre âges de la vie*, composition destinée à servir de soubassement à un mât électrique du Jardin Botanique. Quatre figures en ronde-bosse, se faisant équilibre, entourent la plinthe circulaire. Un vieillard se dispose au sommeil éternel en s'enveloppant dans les plis de son manteau. Lui tournant le dos, deux femmes, l'une, la Matu-

Digitized by Google

rité, drapée à l'antique, l'autre, la Jeunesse, nue et charmante, se baissent, à demi-agenouillées, protégeant les premiers pas du nouveau-né, qui, à peine sorti du chou légendaire, s'avance délibérément dans la vie, en suçant son pouce. On sera surpris et ravi de rencontrer dans le « décrochez moi-ça » de la sculpture qu'est devenu le Jardin Botanique, cette composition absolument réussie, à la fois classique et réaliste, et qui mêle à un sentiment attendri un large style décoratif. Le *Cheval à l'abreuvoir*, de M. Constantin Meunier, complète à souhait les commandes pour l'ornementation du quartier Nord-Est, qui elles, personne ne le contestera, ont été faites avec un parfait discernement.

Les bustes de M. Jef Lambeaux se reconnaissent de loin à leur mine héroïque ou passionnée ; il en a fait peu qui vaillent cette *Imperia*, farouche et, avec son visage de fierté et sa gorge intrépide, impétueuse comme une Diane chasseresse. M. Vinçotte, lui, recherche avant tout la tenue et la distinction : c'est l'Émile Wauters de la statuaire. Quant au buste de M. Eugène Janssens, par M. Victor Rousseau, on peut l'admirer comme une œuvre accomplie : l'âge et le travail de la pensée imprègnent de leur fatigue et de leur affinement le moindre méplat de ce bronze vivant comme la vie. M. Rousseau expose encore trois figurines où la spiritualité de la conception s'exprime par une plastique exquise. De M. Dillens, une *Source* déployant avec une préciosité charmante ses grâces florentines ; une plaquette allégorique : la terre congolaise, personnifiée par une jeune négresse se dégageant de ses voiles, et la statuette du poète flamand Van Duyse : cette œuvre d'une frappante originalité eût donné à l'exécution une vraie statue moderne, supérieure même au *Metdepenningen* du même artiste ; elle a été, paraît-il, présentée au concours ; on lui a préféré une « posture » quelconque : les jurys n'en font jamais d'autres !

Citons encore, de M. Samuel, un buste féminin très réussi, un élégant bas-relief symbolisant les *Eaux du Bocq*, et de M. Desenfans, un expressif *Ecce Homo*.

***

Digitized by Google

Le groupe qui attire le plus vivement les visiteurs de la sixième exposition du *Sillon* est celui des jeunes romantiques. Ils sont une demi-douzaine qui ont retrouvé la coloration des vieux maîtres et la truculence de l'école française de 1830. Il y a là énormément de talent déployé, et de rares qualités, encore qu'elles tardent un peu à se formuler en œuvres définitives. On applaudit à l'éclat un peu factice, mais savoureux, de ce salonnet. On constate avec éloge qu'il vaut celui de l'an dernier: on espérait qu'il le dépasserait, et les impatients comptaient voir s'annoncer plus positive la réalisation de ces magnifiques promesses. Le groupe s'est augmenté d'un nouveau venu, M. Maurice Wagemans, qui déjà manie la brosse avec la même facilité robuste que ses aînés. De fait, la personnalité des néo-romantiques du *Sillon* reste collective : n'était le catalogue, on attribuerait telle toile avec autant de vraisemblance à M. Mathieu qu'à M. Blieck, à M. Smeers ou à M. Bastien. C'est celui-ci pourtant qui paraît devoir se dégager le premier. Il a la couleur splendide et dramatique. Le *Repos* fait penser à Eugène Delacroix; l'*Ortrude*, dans une pénombre sinistre, est bien la magicienne perfide que se représente l'imagination. Portraitiste à la facture large et solide (voir surtout le *Portrait de M^lle M.*), M. Bastien s'entend aussi à jeter sur la toile des coins de paysage où chantent de sombres harmonies. Mais cette fougue abondante et superbe gagnerait à se compléter par une étude plus serrée de la ligne. Si les deux petites esquisses de nu sont d'exquises réussites, en revanche, la *Cariatide* et la *Femme endormie* ne satisfont que par la franchise impétueuse du coup de brosse : la forme est négligée et presque laissée au hasard de l'improvisation. Les sympathies qui font cortège au jeune talent de M. Bastien attendent de lui un progrès décisif, qu'il accomplira le jour où il le voudra, à preuve le *Lavement des pieds*, qui tint une place très remarquée à l'exposition universelle; ç'a été une déception de ne pas trouver au *Sillon* une œuvre nouvelle, qu'on pût comparer avec celle-là.

M. Wagemans ressemble déjà à M. Bastien, comme s'il exposait depuis plusieurs années au *Sillon*. Il traite à son

Digitized by Google

exemple, avec la même somptuosité de palette et les mêmes imperfections, le paysage et la figure : d'un très curieux caractère, son portrait de jeune homme fait penser à Julien Sorel, le héros de Stendhal. D'autres portaits, étonnamment puissants, un nu aussi riche de couleur que pauvre de dessin, complètent ce remarquable envoi d'un débutant. C'est la forme aussi qui fait défaut à la femme nue, d'ailleurs très bien peinte par M. Frans Smeers ; son *Portrait de jeune fille*, nullement dénué de distinction, est mieux dessiné. MM. Moerenhout et Maurice Blieck voient surtout dans le payage un prétexte à assembler de belles tonalités ; M. Paul Mathieu, un coloriste, se préoccupe davantage du côté poétique, de même que M. Paul Verdussen.

Il faut citer hors pair M. Jean Gouweloos. La virtuosité de la main, on n'y songe pas d'abord devant sa toile d'une prenante sincérité. Le *Souvenir* renouvelle, par une émotion vraie et la funèbre harmonie des noirs et des blancs, ce sujet rebattu : une vieille dame, en deuil, rêvant au passé devant une photographie. Le *Portrait de M. A. W.* a une allure peu banale ; *Maternité* est l'œuvre d'un maître peintre.

Malgré sa coloration sourde et conventionnelle, le *Solitaire* — un jeune ascète demi-nu s'avançant, méditatif et décharné, dans un paysage crépusculaire — est un bon tableau de M. Denayer, qui rappelle la manière de certains Philippe de Champagne ; M. Denayer expose aussi un petit portrait consciencieusement étudié, et une vue charmante, délicatement enveloppée dans les brumes du matin. Les deux paysages de M. G.-M. Stevens, une *Aube* et un *Crépuscule*, d'une fine harmonie en gris, sont supérieurs à ses portraits, anguleux et secs. La souplesse, au contraire, et une grâce légère, font le prix des effigies de M. Gaston Bouy : *Celle qui passe*, profil délicieux qui mêle la précision de la vie à l'immatérialité du souvenir, *Recueillement*, la tête pensive inclinée dans la main étoilée par une turquoise — et, en manière de contraste, le *Dr P.* saisi sans pose et sans façon, dans l'instantané d'une attitude qu'on devine exacte. Il n'y a pas moins d'esprit dans deux portraits d'un autre artiste français, M. Gaston de la

Digitized by Google

Perche, les mains à elles seules sont des portraits : celles du garçonnet, chétives, anémiques, avec leur délicat lacis de veines ; les mains de la jeune femme, douces, fondantes, légères, sous la scintillante parure des bagues d'or et de pierreries.

M. Henri Meunier qui, devant son chevalet, s'égare à la poursuite du fantastique et du bizarre, est infiniment mieux inspiré dans ses estampes : peu d'affiches belges sont d'un goût plus pur, plus élégant que les *Concerts Isaye* et le *Rajah*.

On peut se demander s'il est possible d'illustrer, de façon à ne pas rester inférieur au texte, les *Histoires extraordinaires* d'Edgard Poë. M. Manuel Orazi aura du moins « l'honneur de l'avoir entrepris ». Il a la terreur un peu mièvre. Cependant *Hop-Frog* et le *Roi Peste* ont du caractère. Dans un genre bien différent, deux aquarellages de M. Victor Mignot, les *Bacchantes de Whitechapel* et le *Flowers-Girls*, amusent par leur outrance caricaturale.

Nous allions oublier de citer M. Delgouffre, paysagiste en progrès, et Mme Bernier, qui représente au *Sillon* la peinture de fleurs avec autant de distinction que son mari M. Géo Bernier, y représente le genre animalier.

A la fois peintre et sculpteur, M. Paul Nocquet, qui expose des paysages d'une facture minutieuse à l'excès, montre les meilleurs sculptures du salon. La *Force*, un vase orné de figures mythologiques, est une excellente composition dans le goût de la Renaissance. M. Constantin Meunier ne refuserait pas de signer le haut-relief dont les vigoureuses musculatures donnent une image si juste de l'*Effort;* et parmi les bustes, celui de *M. Bacha*, modelé à larges méplats, est aussi ressemblant qu'expressif.

Personne ne blâmera le jury qui, en 1897, a décerné le prix Godecharle à M. Jacques Marin pour son étude de nu : *L'Éprouvé;* c'est ce qui aura sans doute permis au jeune artiste de faire un séjour en Italie, dont se ressent sa statuette, d'une tournure élégante et maniérée, qui représente le dieu *Thor*. Les cupidons qui forment le motif de la « garniture de bureau » de M. Matton, ont une grâce bien épaisse ; il y a infiniment plus de vie et de charme dans l'*Étreinte*, qui noue

Digitized by Google

deux corps passionnés. Le même sujet, le baiser, a inspiré à M. Louis Mascré un groupe de grandeur nature, qu'il intitule assez peu poétiquement *La succion;* il y a là des qualités de vigueur, qui s'expriment aussi dans les *Haleurs*, une esquisse d'un irrésistible mouvement.

Citons encore M. Puttemans, pour une louable *Sybille*, et M. Weygers, qui a, dans ses deux bustes, tiré un assez bon parti de deux physionomies médiocrement sculpturales.

MAURICE SULZBERGER.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

L'écueil de chroniques comme celles-ci, espacées de mois en mois, c'est d'arriver souvent ou trop tôt ou trop tard. Les événements ne sont pas comme des logis, qu'on paye à l'échéance; ils se produisent au petit bonheur, ils éclatent comme la foudre, ils dépendent de mille contingences individuelles ou collectives.

Lorsque je consignais, le 15 avril dernier, les appréhensions qu'avait fait naître l'annonce d'un projet de loi électorale, émanant du cabinet belge, je n'étais cependant pas si mauvais prophète que cela. Le projet est déposé; on en connaît la teneur au Parlement et hors du Parlement; on le discute et on cherche à le combattre à l'aide de flèches taillées dans tous les bois. C'est qu'en vérité, il constitue une effroyable menace pour les partis d'opposition.

Ce projet de loi est bien la chose la plus imprévue du monde. On avait chuchoté, dans les alentours de la rue de la Loi, que nous allions être dotés de l'uninominal, du découpage des grands arrondissements, d'autres choses encore. On n'avait pas imaginé ce qui fut : la division du pays en deux moitiés, d'ailleurs inégales, et dont l'une gardera son vieux régime majoritaire, tandis que l'autre sera un champ d'expérience pour la R. P.

Il n'est pas, que je sache, deux législations aussi bigarrées que la nôtre. Si le projet de M. Van den Peereboom est voté, nous aurons la R. P. pour certains arrondissements, le système majoritaire pour d'autres au Sénat et à la Chambre des représentants; les électeurs de celle-ci auront au moins vingt-

Digitized by Google

cinq ans, ceux du Sénat trente. Le recrutement du Sénat sera double, comme celui de la Chambre, mais il reposera, en partie, sur d'autres bases, puisque les conseils provinciaux collaborent à sa composition. Intégrale aux élections législatives de quelques arrondissements, la R. P. ne le sera plus à la commune, où on la combine avec l'élection à la moitié plus un des suffrages. Ajoutons qu'à la commune certains électeurs ont 4 voix, alors qu'ils ne peuvent atteindre ce chiffre à l'État, et ne désespérons pas qu'on leur en accorde 5 à la province, où il faut être âgé de trente ans pour voter, cinq ans de plus qu'il n'en faut pour élire les membres de la Chambre.

Voilà — et j'omets certains détails, notamment l'élection de conseillers communaux par des patrons ou des ouvriers seuls — voilà l'aimable marqueterie à laquelle on donne chez nous le titre de régime électoral. C'est une joie pour l'œil, sinon pour l'esprit.

Que vont faire les partis d'opposition ?

Encore une fois les pronostics seraient de peu de valeur. A une situation aussi nouvelle que celle qu'on leur crée, doivent correspondre des décisions et des tentatives nouvelles. On a parlé de grève générale, de désertion de la Chambre, de démission en masse des représentants et des sénateurs. Il n'y a qu'une proposition qui n'ait pas été faite, c'est d'amender le projet de loi.

Cette proposition a moins de chance d'être populaire que les autres, parce qu'elle est moins extrême. La crise que nous traversons est un peu comme une crise de nerfs; il faut donc s'armer de patience, attendre les larmes, puis le bon sommeil.

Pourtant, je ne sais trop si les électeurs simplistes à une ou même deux voix comprendront très bien l'attitude de l'opposition, pour peu qu'elle se refuse à engager le débat. Ils se diront peut-être que le Parlement est la vraie maison du peuple, que les délégués de tous les partis et de tous les arrondissements doivent y faire entendre leur voix, et que les meetings de rues ou de salles de danse ne valent pas la tribune nationale. Qu'il y ait un parti pris de ne rien entendre dans le sein de la majorité, c'est ce qu'on ne peut dire, pas plus

Digitized by Google

d'ailleurs que lors de la revision constitutionnelle, où M. Feron et ses amis jouèrent un rôle si considérable. La majorité est divisée; il y a, parmi ses membres, des antiproportionnalistes, qui sont très mécontents, et des proportionnalistes, qui ne sont pas satisfaits; il y a M. Helleputte, il y a M. Woeste, bien décidés, paraît-il, à combattre le projet de loi. On n'a jamais tant regretté qu'aujourd'hui la disparition de la scène parlementaire de vieux jouteurs comme Rogier ou Frère-Orban.

Car si nous avons des orateurs, nous manquons de tacticiens; on l'a trop vu depuis quatre années. Les sessions se sont succédé sans qu'une seule fois on ait constaté que, comme il arriva jadis, la droite toute-puissante ait courbé le front devant l'initiative supérieure — parce que supérieure aussi l'expérience des affaires publiques — d'un député libéral ou socialiste. Est-ce donc que la droite soit plus homogène, qu'elle soit mieux conduite qu'à l'époque où Frère-Orban pesait sur ses décisions, la déterminait à reviser la loi électorale, à modifier la collation des grades académiques ou, encore, à créer les conseils de l'industrie et du travail?

Si l'on se décidait à *parlementer*, c'est-à-dire à faire la besogne propre des députés et des sénateurs, on trouverait peut-être dans le projet de loi actuel les éléments d'une législation électorale moins inacceptable que celle vers laquelle nous paraissons marcher. Il y a, en effet, à la base de ce projet l'intention, au moins apparente, de donner à chacun des trois grands partis belges le moyen de se faire représenter aux Chambres dans un certain nombre d'arrondissements. L'exposé des motifs ne souffle mot de cela, et c'est cela qu'il aurait dû dire. En décidant qu'il faut un minimum de trois sénateurs et de six représentants pour que la R. P. soit applicable, on prévoit la possibilité d'élire un sénateur socialiste, un sénateur libéral et un sénateur catholique, ce qui entraîne le choix de deux députés de chaque nuance.

Mais ne suffit-il pas de formuler cette indication pour montrer le peu d'intérêt de cette division tripartite pour le Sénat? Imaginez-vous une vingtaine de Crésus, gagnés à la doctrine

Digitized by Google

de Marx d'ici belle lurette, et sur tous les points où l'ambition d'un titre peut tourner des têtes de plus de quarante ans? Non, vous n'imaginez, pas plus que moi, cette turlutaine, et qu'au lieu de ce merveilleux original qu'est M. Edmond Picard, nous ayons à brève échéance une théorie de pères conscrits rouges.

En ce cas, la tripartion perd son intérêt pour le recrutement de la haute assemblée, d'autant plus que c'est par la voie des conseils provinciaux, — on l'a vu à Liége et à Mons, — que les défenseurs du socialisme ont seule et unique chance de pénétrer dans le Sénat.

Pour la Chambre des représentants il en va différemment. Son recrutement est aussi démocratique que celui de l'autre assemblée l'est peu. Elle renferme dans son sein des ouvriers manuels aussi bien que des financiers. Dès lors, c'est à sa composition harmonique, vraiment *représentative*, que doit s'attacher seul le projet. Et, en ce cas, il peut sans inconvénient étendre le bénéfice de la R. P. à tous les arrondissements qui élisent au moins trois députés, c'est-à-dire au plus grand nombre.

Il restera sans doute quelques circonscriptions élisant un ou deux députés. Mais la gauche peut proposer de les grouper de façon à réaliser des collèges de trois élus, et, si même sa motion était repoussée, si elle devait se contenter de la transaction dont je viens de dessiner les grands traits, elle aurait déjà fait une besogne patriotique et elle nous aurait surtout rapprochés sensiblement du but à atteindre, qui est la R. P. partout.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Revue a reçu deux livres qui méritent plus et mieux qu'une appréciation sommaire. L'un est dû à M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, et il est écrit en allemand : la *Geschichte Belgiens* ou *Histoire de Belgique* est le premier volume d'un ouvrage qui est destiné à remuer profondément le terrain où se pratiquent les recherches historiques, d'intérêt national, chez nous. L'auteur a publié son ouvrage en Allemagne dans la célèbre collection Oncken, avec l'arrière-dessein de le reprendre et de le traduire, lorsqu'il aura subi le feu de la critique. Nous avons demandé à M. des Marez, l'historien si distingué de nos communes, récemment nommé archiviste adjoint de la ville de Bruxelles, une étude sur ce livre, qui fait précisément la part très grande à la vie économique et rentre tout à fait dans la spécialité de notre nouveau collaborateur.

L'autre livre, qu'il appartient à M. Arnay de juger dans sa *Chronique littéraire*, est un recueil de vers de notre ami Émile Verhaeren ; il comprend la 3e série de ses *Poèmes*, édités par la Société du Mercure de France (*Les villages illusoires; Les apparus dans mes chemins; Les vignes de ma muraille*).

*

M. Adolphe Prins vient de publier, chez Bruylant et Cie, un livre intitulé *Science pénale et droit positif*. La personnalité du savant professeur, qui est un des plus anciens collaborateurs de la *Revue*, est de celles à qui vont toutes les sympathies. Qui n'a lu, dans le monde de la politique, du barreau et de la presse, ces deux beaux livres; *La démocratie et le régime parlementaire* et *L'organisation de la liberté et le devoir social?* Qui n'en a apprécié les nouveautés suggestives et qui n'y a goûté le sentiment de fraternité humaine, qui en rend la lecture si attachante et la force de conviction si entraînante?

Dans un traité comme celui que nous annonçons, M. Prins ne

Digitized by Google

pouvait donner à l'expression de sa pensée un tour aussi subjectif. Pourtant il a su être grave sans aridité, et ne cesser jamais de parler *ex cathedra* sans fatiguer le lecteur d'un dogmatisme qui, toléré de l'étudiant, déplairait aux simples lettrés. Ceux-ci ont tout intérêt à ouvrir ce manuel de droit pénal et même à le placer dans leur bibliothèque. Trop peu de gens se doutent, en effet, de la distance presque éperdue qui sépare les prescriptions traditionnelles du droit et les doctrines contemporaines en matière de criminalité. Ceux qui ont entendu les admirables leçons de M. Enrico Ferri ou qui ont lu ses livres, ainsi que ceux de MM. Tarde et Lombroso, seront heureux d'en retrouver ici un écho sincère, mais un simple écho. La passion philosophique, qui animait le penseur italien, n'eût pas été de mise dans un traité où il s'agit d'exposer les lois et l'esprit qui s'en dégage. Ce qu'il était permis de faire — et ce qu'a fait M. Prins — c'est d'indiquer, à chaque occasion, en quoi l'école criminologique se sépare du droit positif, de faire aux innovations de doctrine la part qui leur revient légitimement. Et c'est par là, par cette fraîcheur de constatations, à la foi fermes et discrètes, que *Science pénale et droit positif* est un livre attachant et utile à tous. Qu'il s'agisse de vagabondage, d'alcoolisme, de légitime défense, de la nécessité de vivre, des mille forfaits, abus, souffrances ou mobiles correspondant à la société actuelle, à ce qui la constitue ou la travaille, l'auteur, en note et avec une bibliographie consciencieuse à l'appui, quand ce n'est dans le texte et sous la forme la mieux adaptée, fait toujours connaître l'état de la question abordée par lui et envisagée sous son angle le plus heureusement actuel. W.

*

Chez Fischbacher et Cie ont été publiés sous ce titre : *Hommes et choses d'outre mer,* plusieurs essais de M. Paul Hamelle. Le plus développé et le plus digne de survivre est celui que l'auteur a consacré à Gladstone (140 pages). Les autres ont pour sujet : la question d'Irlande; une fronde anglaise (il s'agit des incidents parlementaires qui suivirent la retraite de M. Gladstone); un démocratetory (lord Randolph Churchill); trois alertes (en Arménie, au Vénézuela et au Transvaal); le premier du Canada (sir Wilfrid Laurier) et un Anglais d'aujourd'hui (M. Cecil Rhodes). Ces essais ont été publiés dans la NOUVELLE REVUE: ils furent lus et remarqués même outre-Marche, comme l'attestent des autographes très intéressants que, non sans une excusable satisfaction d'amour-propre, M. Hamelle a joints au volume.

*

Digitized by Google

L'éditeur Colin nous envoie deux ouvrages de science sociale, *La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord,* par Louis Vigouroux, et *Paysans et ouvriers depuis sept cents ans*, par le vicomte d'Avenel (in-12). Le premier de ces volumes fait partie de la « Bibliothèque du Musée social », où ont déjà été insérées d'intéressantes monographies de MM. Léon de Seilliac, Paul de Rousiers, Léopold Mabilleau, etc. M. de Rousiers avait parlé des *Trusts* de patrons aux États-Unis; M. Vigouroux nous entretient des groupements ouvriers dans ce grand pays, moins connus que ne le sont les Trade-Unions anglaises. Il est curieux d'observer la marche suivie par les associations d'intérêts professionnels, les analogies et les différences qu'elle offre avec celle des syndicats correspondants de la grande île et du continent européen. De part et d'autre, ce sont les typographes qui viennent à la tête; ouvriers d'élite, demi-intellectuels, par là même plus conscients du rôle que la classe ouvrière est appelée à jouer dans la société future. ils constituent en Angleterre (Webb, p. 163), dès 1844, la *National typographical society;* en Belgique, dès 1842 est fondée, à Bruxelles, l'Association des compositeurs-typographes. Comme le remarque d'ailleurs M. Vandervelde (*Enquête sur les associations professionnelles d'artisans et ouvriers en Belgique,* I, 67) « le même fait se reproduit dans tous les pays ». En Amérique, à la différence de ce que l'on constate pour les Trade-Unions, se marque un effort vers la concentration de toutes les forces ouvrières, effort qui a pour résultat de donner à celles-ci un programme plus large que les revendications étroitement professionnelles. Ce programme comprend l'organisation de la clientèle ouvrière, indépendante de l'intervention patronale et favorisée par le caractère plutôt national du marché industriel. Il comprend aussi l'action politique, et ce n'est pas son meilleur article; des exemples récents ont prouvé que les Trade-Unions anglaises étaient bien plus sages : « Ces « méthodes politiques, dit M. de Rousiers dans sa préface, se « trouvent donc condamnées par l'observation de l'Amérique comme « par celles de l'Angleterre. Elles compromettent l'organisation « ouvrière au lieu de la servir. » Ajoutons que c'est à leur usurpation politique que les syndicats belges doivent leur impuissance économique; on le voit, en ce moment, par la grève du charbon.

Le livre de M. d'Avenel offre autant d'intérêt que celui que cet écrivain publia en 1895 et qui était intitulé *La fortune privée à travers les âges*. Il y montrait le caractère muable de cette fortune et que le riche d'hier était, devait être le pauvre d'aujourd'hui, ce qui laisse sous-entendre que le pauvre d'aujourd'hui peut être le riche de demain La livre tournois qui valait 21 francs en 1200, et 12 fr. 25 c. en 1350, tombait au taux de 4 fr. 64 c. en 1500, à celui de 1 fr. 84 c. en 1650 et de 95 centimes à l'époque de la Révolution, de sorte que

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN
Digitized by Google

le propriétaire d'un revenu de 1,000 livres, qui eût été un gros capitaliste au XIIIe siècle, n'eût pu manger à sa faim et boire à sa soif six siècles plus tard.

Dans ce présent volume *Paysans et ouvriers* (in-12), qui est, comme le premier, extrait de son *Histoire économique*, etc. (4 volumes in-8° publiés à l'Imprimerie nationale, M. d'Avenel consacre une série de chapitres à nous montrer quels furent aux différentes périodes de l'histoire 1° le salaire des paysans et des domestiques (pp. 1-81); 2° le salaire des ouvriers de métiers (pp 81-136); 3° le prix du blé et du pain (pp. 137-246); 4° le prix de la viande, des boissons et des autres denrées (pp. 183-246); 5° le taux du loyer, de l'éclairage, du chauffage et de l'habillement (pp. 247-322); 6° les rapports du travail avec l'État (règlement de salaire, protectionnisme, etc.); 7° l'influence de la population sur les salaires. Tout cela est traité en treize chapitres bourrés de faits et de chiffres, prêtant à la discussion et à la contradiction sans doute, par la généralité des affirmations (on l'a vu en 1895, notamment par la critique que M. Seignobos a faite de la *Fortune privée à travers les âges*, et il en sera de même cette fois), mais d'un vif et constant intérêt d'inédit pour le très grand nombre de lecteurs, qui apportent dans l'examen des questions économiques plus de bonne volonté que d'érudition personnelle.

*

M. Henri Hymans a laissé republier en brochure sa *Notice sur Alexandre Robert*, par les soins de M. Clément Lyon et de son journal *L'éducation populaire*, où ladite notice parut de juillet à décembre 1898. Nous trouvons également de M. Sarton, si dévoué aux idées de réforme militaire, deux séries d'articles publiés par lui dans le *Matin* d'Anvers, sur l'*Instruction obligatoire* et la *Mendicité*. Il y a là beaucoup à apprendre et à discuter. Enfin, M. Navez a publié, en annexe à son livre si documenté sur Waterloo, une brochure intitulée : *Pourquoi Napoléon a-t-il perdu la bataille de Waterloo?* Nous en reparlerons à propos du livre de M. Henri Houssaye sur le même sujet.

Digitized by Google

UNE HISTOIRE NATIONALE [1]

Puissante est l'œuvre que vient de publier l'historien belge bien connu M. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand. Conçue dans le sens scientifique moderne, elle rompt résolument toute attache avec la conception traditionnelle de notre histoire de Belgique. Entre les travaux de Moke, de Juste, de Namèche, de David et le présent livre, il n'y a aucune filiation d'idées. Tandis que ces auteurs se plaisent à accumuler tome sur tome, à faire l'histoire des princes beaucoup plus que celle du peuple, à suivre une division éternellement la même en histoire de Flandre, de Hainaut, de Namur, etc., ici l'auteur se contente de présenter en quatre cents pages l'histoire Belgique depuis ses origines jusqu'au début du XIVe siècle. Mais quelles pages ! Étude de la causalité des faits, politique des princes, mouvement incessant et progressif des masses, voilà l'objet principal de ses préoccupations.

A la fin de la période carolingienne, les deux contrées qui divisent notre territoire, la Flandre et la Lotharingie, cessent de rester étrangères l'une à l'autre. Les hasards de la politique mêlés au jeu des intérêts économiques amènent des alliances ou suscitent des guerres. Non seulement il faut tenir compte de cet échange réciproque de procédés tantôt bienveillants tantôt ennemis, mais, en outre, on doit s'apercevoir,

(1) H. PIRENNE, *Geschichte Belgiens*. Band I. Bis zum Anfang des 14 jahrh. Gotha, 1899.

Ce livre a paru en Allemagne dans la collection Heeren et Ukert : *Geschichte der europäischen Staaten*. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nous posséderons bientôt une édition française.

Digitized by Google

que l'histoire de la Belgique n'est en réalité, pendant tout le moyen âge, que l'histoire d'une partie de l'Allemagne et d'une partie de la France, comprendre que les destinées de nos États dépendaient de celles de ces deux grandes monarchies de l'Occident et que quelque fût l'événement qui se produisît entre l'Elbe et les Pyrénées, qu'il fût d'ordre politique, religieux ou social, il reçut infailliblement son contre-coup sur les bords de l'Escaut et les rives de la Meuse.

Ainsi projetée, notre histoire cesse d'être une juxtaposition d'histoires particulières pour revêtir un caractère d'unité nettement marqué. Elle entre dans une phase d'intérêt inconnue jusqu'à présent et devient partie intégrante de l'histoire européenne.

Mais là ne se borne pas l'originalité de l'œuvre dont nous interprétons la pensée.

Depuis quinze ans, l'auteur professe à l'Université de Gand une théorie particulière en matière d'histoire nationale. Il enseigne que le génie du peuple belge est un composé de romanisme et de germanisme ; deux races, deux langues, deux civilisations réunies et confondues. Étrange produit de la tradition historique que cet État belge à la fois un et double ! Grâce à ce dualisme, la Belgique sut remplir admirablement le rôle d'intermédiaire qui lui était assigné. Ce fut par son territoire que la chevalerie, née en France, gagna l'Allemagne ; que la féodalité, créée à la faveur de la faiblesse de la monarchie française, s'étendit au delà du Rhin. Ce fut encore dans nos provinces que les armées françaises et allemandes s'entre-choquèrent tant de fois. C'était l'arène où, dans ces derniers siècles surtout, deux adversaires implacables se mesuraient sans cesse.

Ce n'est ni le récit des guerres et des batailles, ni l'histoire des princes et des seigneurs que M. Pirenne va nous retracer. Disciple de l'école économique allemande, si bien représentée par Karl Lamprecht de Leipzig, il a compris que les préoccupations économiques ont guidé avant tout les peuples dans leur marche vers le progrès. C'est la psychologie des masses qu'il faut étudier et dépeindre, l'esprit humain qu'il s'agit de

Digitized by Google

sonder, les institutions qu'il importe de poursuivre jusque dans leur genèse. Une telle conception exclut nécessairement les récits circonstanciés, l'accumulation des dates, des faits et des noms; et franchement, il faut l'avouer, si l'on ne possède déjà dans la mémoire la structure extérieure de notre histoire, qu'on ne s'aventure pas dans la lecture de cet ouvrage. On n'y comprendra rien.

Conception une de notre histoire, dualisme de notre nationalité, prédominance des facteurs économiques et sociaux, voilà les trois traits caractéristiques de cette nouvelle histoire de Belgique. Ce programme grandiose exposé, voyons comment l'auteur en a assuré l'exécution.

* * *

Il est inutile d'insister sur l'histoire de Belgique pendant la domination romaine et l'époque franque. Pendant toute cette période, notre histoire se confond, en effet, avec l'histoire générale de l'Occident. Le traité de Verdun en 843 éveille tout d'abord notre attention. Il divise notre pays en deux grandes contrées, l'une comprise entre l'Escaut et la mer, l'autre entre l'Escaut et le Rhin. Cette division est remarquable en ce qu'elle ne tient aucun compte de la race et de la langue. La partie romane est assignée au roi de Germanie, tandis que la partie germanique est placée dans le lot du roi de France. On détermine ainsi, dès le principe, le caractère mixte de notre territoire, et quels que soient les remaniements postérieurs, jamais on ne songera à faire coïncider les frontières de langue ou de race : ces deux facteurs restent totalement étrangers aux calculs politiques.

La contrée située sur la rive droite de l'Escaut reçut un nom qui fit fortune, parce qu'il retraçait parfaitement la nature hétéroclite du pays. On l'appela Lotharingie du nom du roi Lothaire. Pendant deux siècles, cette province occidentale de la Germanie fut ensanglantée par des révoltes successives. Les princes féodaux, sans vouloir sortir de l'empire, voulaient néanmoins se constituer des États indépendants. Leur insubordination, toute d'intérêt d'abord, ne fit que grandir lorsqu'ils

Digitized by Google

mêlèrent à leurs querelles une question de principe. A la mort de Louis l'Enfant, l'Allemagne offrit la couronne à Conrad. La Lotharingie y vit une violation flagrante des droits des Carolingiens, et tandis que les ducs d'au delà du Rhin reconnurent le nouveau souverain comme leur roi national, elle seule, incapable qu'elle était de saisir les questions d'ordre purement national, se déclara légitimiste, refusa de ratifier l'élection de Conrad et se tourna résolument vers le roi de France, Charles le Simple. Un instant, la frontière occidentale semblait perdue pour l'empire. Il fallut toute l'énergie d'Henri l'Oiseleur pour maintenir dans toute son intégrité le pacte de Verdun.

Othon Ier poursuivit en Lotharingie une politique radicale. Il résolut d'en faire une province franchement allemande et un avant-poste contre les attaques éventuelles des Carolingiens français. Non seulement il confia les fonctions de duc à un prince choisi en dehors de l'aristocratie locale, mais en outre il s'empressa de soustraire les évêques à l'influence des princes lotharingiens, de nommer des prélats dévoués à sa cause et de les enrichir par de nombreuses donations. L'idée de s'associer ainsi les hauts dignitaires ecclésiastiques dans l'intérêt de l'État, d'en faire des princes temporels tout autant que des chefs spirituels, devait amener les plus heureux résultats. L'empereur trouva au sein de l'Église impériale ses plus fermes soutiens. Les prélats servirent leur nouveau maître avec enthousiasme. Wazon, évêque de Liége, alla jusqu'à déclarer que si l'empereur lui arrachait l'œil droit, il n'en emploierait pas moins l'œil gauche à son service et à sa gloire. L'évêque de Cambrai, qui occupait le poste le plus avancé de l'influence germanique, répondit à ses collègues français, qui le pressaient d'introduire la paix de Dieu, que ce devoir incombait à l'empereur seul et qu'il n'admettait pas qu'on s'arrogeât un droit qui n'appartenait qu'à la couronne.

Grâce à l'Église impériale, l'empereur semblait avoir pacifié la Lotharingie ; mais, à tout prendre, cette pacification n'était qu'apparente. Bientôt, les évêques furent obligés d'échanger l'étole contre l'épée et de réprimer les révoltes qui éclataient

Digitized by Google

de toutes parts. S'ils réussirent à dompter certains émeutiers, ils ne purent cependant enrayer le mouvement. C'est qu'au fond ils avaient à lutter non pas contre tel ou tel individu plus ou moins puissant, mais contre une forme sociale qui tendait à s'établir : la féodalité. Dans la Basse Lotharingie, la lutte ne tarda pas à éclater ouvertement sous la conduite de Godefroid le Barbu. C'était la coalition de toutes les forces féodales contre l'Église impériale. On mène systématiquement le travail de destruction : Godefroid s'en prend aux évêchés de Liége et de Verdun, Herman de Mons à l'évêché de Cambrai, Thierry de Hollande à l'évêché d'Utrecht. L'empereur, concient du péril, accourt du fond de l'Italie. Il entraîne avec lui le pape Léon IX, comme s'il eût suffi de la présence des représentants des deux plus grands pouvoirs de la terre pour conjurer le danger. Rien n'y fit. L'Église impériale plia, craqua et s'effondra. La féodalité avait accompli son œuvre nécessaire et inéluctable.

Franchissons l'Escaut et voyons ce qui se passait à la même époque entre ce fleuve et la mer du Nord.

Tandis que les princes de la rive droite y sont aux prises avec le pouvoir impérial, le comte de Flandre, débarrassé des soucis d'un suzerain puissant, se fortifie dans son comté et jette les fondements d'un État solide contre lequel les efforts des rois de France viendront un jour échouer. Il n'a pas plus à craindre l'Église qu'il n'a à redouter la royauté. Les évêques de Noyon-Tournai et de Térouane sont impuissants à contrecarrer son ambition, et les abbés, à l'intérieur du comté, n'oseraient attenter à l'autorité comtale, car c'est elle qui les nomme et c'est elle qui les protège. Après avoir fortifié la frontière méridionale de son État, le comte porte presque tout à la fois ses armes en Zélande et au delà de l'Escaut. Sa campagne fut fructueuse : il acquit la Zélande à titre de fief et se mit en possession du pays de Waes et de la seigneurie d'Alost. Ce fut la création de la Flandre impériale.

***

A la fin de la période carolingienne, la renaissance du commerce et de l'industrie vient revivifier l'Europe occidentale.

Digitized by Google

Le travail se détache de la terre, l'échange en nature diminue, l'argent reparaît. Les marchands, qui, pendant la période de stagnation économique, n'avaient cessé de remonter et descendre péniblement le Rhin et la Seine, ou de parcourir en caravanes les voies de terre, chargés de leur modeste pacotille, s'arrêtent dans leur course nomade, choisissent des lieux géographiquement favorables à leur commerce, fondent un marché et construisent tout autour leurs demeures et leurs hangars. La plupart de nos villes n'ont pas d'autre origine, et c'est à ce mouvement de rénovation économique que se rattache la fondation de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Saint-Omer et d'Arras en Flandre; de Verdun, de Huy, de Dinant, de Liége, de Maestricht dans le bassin de la Meuse. Ce sont là autant de créations nouvelles, *sui generis*, qui n'ont, à la différence des cités épiscopales du Rhin ou des villes de la France méridionale et de l'Italie, aucune parenté avec les anciennes *civitates*. Certes, on pourrait nous rappeler le souvenir de Tongres, d'Arras, de Térouane, à l'époque romaine, mais n'oublions pas que toutes ces villes disparurent dans les désordres de l'invasion.

La Belgique devait devenir dans le vrai sens du mot le pays des villes. Nulle part, en effet, elles furent plus nombreuses, plus riches et plus puissantes. La terre de Flandre surtout fut privilégiée. Admirablement située entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne, baignée par la mer et arrosée par deux fleuves, elle fut choisie comme centre des opérations commerciales internationales. Entre le Zwyn et la Tamise s'établit un va-et-vient de barques et de navires, et la prospérité naissante de Londres décida de la grandeur future de Bruges. Aux XI^e^ et XII^e^ siècles, on peut dire que la Flandre absorbe toute l'activité de la Belgique, et si l'Empire conserve encore juridiquement ses provinces d'Entre-Escaut-et-Meuse, elle les perd économiquement. C'est vers Gand, Bruges et Ypres que Brabançons et Liégeois vont désormais orienter leurs intérêts matériels, et c'est sur une base économique que se feront les premiers rapprochements des différents États qui morcelaient notre sol.

Digitized by Google

Grâce à un développement que rien ne vient contrarier, la ville belge, et tout particulièrement la ville flamande, représente l'expression la plus puissante de ce que peut produire la vie économique. Faute d'unité ethnographique, elle n'a pas à se préoccuper de questions nationales, et loin des atteintes d'une royauté ombrageuse, elle peut prendre librement son essor sous la protection d'un prince laïque, qui favorise la prospérité matérielle de son État. Car le comte de Flandre, comme le duc de Brabant, comme tout seigneur laïque quelconque, n'a au début que bienveillance pour les bourgeois ; et, tandis que nous voyons les villes ecclésiastiques lutter contre les principes réactionnaires des évêques et des abbés, que nous voyons la commune de Cambrai étouffée dans le sang, Gand, Bruges et Ypres développent pacifiquement leurs institutions et obtiennent dès 1127 la consécration officielle de leurs droits. La date de 1127 marque un point tournant dans l'histoire nationale. Le drame, qui avait ensanglanté l'église de Saint-Donat à Bruges, avait privé la Flandre de son chef. Les villes, par un mouvement spontané et soudain, mais d'autant plus redoutable, sortent brusquement de leur obscurité et prétendent prendre part, à côté de l'aristocratie, à l'élection de leur comte. Si elles acceptent la candidature de Guillaume de Normandie, sous l'influence de promesses plus fallacieuses que réelles, elles ne tardent cependant pas à abandonner leur nouveau seigneur et à offrir la couronne à un prince, tout favorable à leur commerce, Thierry d'Alsace. A partir de 1127, la vie communale se déroule au grand jour, elle atteint son apogée à la bataille de Courtrai, et dès ce moment ce n'est plus que délire. Il faut le coup mortel, porté au champ de Roosebeke, pour rappeler la démocratie à la réalité.

Tandis que les villes de Flandre acquièrent de bonne heure une propriété inouïe, les localités du centre de la Belgique ne peuvent encore prétendre au rang de villes. Le Brabant reste jusque vers le milieu du XII^e^ siècle un État essentiellement agricole, et il faut la création d'une grande artère, reliant Cologne par voie de terre à Gand et Bruges, pour détacher l'attention du sol et l'orienter vers le commerce et l'industrie.

Digitized by Google

Cette route, définitivement établie dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, ne tarde pas à transformer Louvain et Bruxelles en de véritables centres commerciaux.

***

Si la question économique a préoccupé avant tout l'auteur de notre Histoire de Belgique, ce n'est pas dire cependant qu'il ait négligé le côté intellectuel, moral et religieux. Il nous parle en différents endroits de ce qui constitue l'expression la plus vivante du génie et du sentiment d'un peuple : la langue, la religion, la littérature, les beaux-arts.

Ceux qui luttent aujourd'hui si vaillamment pour le triomphe de la langue flamande, apprendront peut-être avec surprise que la question linguistique est une question à peine née d'hier et que nos ancêtres ont affecté une indifférence profonde pour ce que nous considérons comme un signe caractéristique de nationalité, la langue. Lors de la lutte mémorable que la Flandre soutint contre la France à la fin du XIII^e^ siècle, tous les Flamands, qu'ils parlassent français ou flamand, se retrouvèrent sous la même bannière, et les villes de Lille, Douai et Orchies ne furent pas moins animées contre la France que Gand, Bruges et Ypres. Du reste, par toute la Flandre on parlait couramment les deux langues. A Ypres, tous les actes sont rédigés en français jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, et il suffit d'ouvrir les cartulaires de Saint-Pierre ou du Saint-Bavon à Gand ou les registres de Saint-Pierre à Lille, pour remarquer immédiatement que des actes de langue différente y sont consignés avec une égale complaisance.

Privé de tout patriotisme linguistique, le Flamand ne songea pas un moment à défendre ses frontières contre l'invasion de la langue française. Au contraire, il lui réserva un accueil enthousiaste et lui fit même plus d'honneur qu'à sa langue maternelle. Le français devint la langue des classes élevées, de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Les Flamands envoyèrent leurs fils en France pour y faire leur éducation et le poète brabançon Adenet le Roi nous apprend :

> Que tout li grand seignor, li conte et li marchis,
> Avoient entour aus gent françoise tous-dis,
> Pour aprendre françois leurs filles et leurs fils.

Digitized by Google

C'était un engouement, une mode, une affaire de bon ton, quoi! Mais qu'on ne se méprenne pas sur la portée de cette francisation. Si l'on consentait à parler français, personne ne songeait à devenir Français.

Au plus on pénètre l'histoire du moyen âge, au plus on y découvre des côtés inconnus et suprenants. Voilà que l'auteur nous apprend que la population urbaine, malgré son sentiment profondément religieux, était animée à l'égard du clergé d'un esprit qu'il qualifie à juste titre d'« anticlérical ». Entre bourgeois et clercs règne, dès le début, une animosité qui se traduit bientôt en lutte ouverte. Les bourgeois rejettent la juridiction synodale; ils défendent aux clercs de se livrer au commerce; ils assujettissent leurs biens à la taille et aux impôts et en arrivent jusqu'à défendre les donations de terre aux établissements de mainmorte. A Gand, une lutte plusieurs fois séculaire s'engage entre le magistrat de la ville et l'abbaye de Saint-Pierre pour la possession de quelques mètres carrés de terrain que les moines détenaient de temps immémorial au marché aux poissons; à Ypres, les bourgeois forcent l'abbaye de Saint-Martin à abandonner la juridiction foncière à l'intérieur de la ville, et dans le duché de Brabant les communes obtiennent de Jean Ier le droit de défendre l'érection de nouveaux couvents. Ce que les bourgeois désirent, c'est que toute puissance étrangère s'arrête aux portes de leur cité et qu'eux seuls règnent en maîtres à l'intérieur des remparts. Un territoire urbain un et indivisible, un droit, une juridiction, voilà le but auquel tendent tous leurs efforts. Les échevins n'épargnent même pas les vexations. L'abbé de Saint-Martin à Tournai, Gilles li Muisit, nous raconte qu'ayant réclamé devant les magistrats la succession paternelle, il est forcé de quitter son couvent, de choisir une habitation dans la cité et de revêtir l'habit civil avant d'être admis devant la juridiction municipale. Un tel procédé n'est même pas du XIXe siècle. Il y a plus! Les bourgeois revendiquent la liberté d'enseignement et ils prétendent ériger eux-mêmes les écoles où leurs fils apprendront à lire et à écrire. Ils atteignent leur but et, chose remarquable, ce que nous avons inscrit solennellement dans nos constitutions modernes comme une conquête

Digitized by Google

récente de l'esprit humain, était proclamé ouvertement, dès 1191, dans la grande charte des Gantois : « *Si quis in Gandavo scolas regere voluerit, sciverit et potuerit, licet ei, nec aliquis poterit contradicere.* »

***

Si le livre tout entier de M. Pirenne est d'un intérêt qui ne lasse jamais, les pages qu'il consacre à la révolution sociale empoignent l'esprit plus encore que toutes les autres. On se sent ému des accents de vérité qu'il met dans la description de ce mouvement irrésistible des classes inférieures vers l'émancipation politique et économique. On croirait voir se dérouler, il y a six cents ans, les mêmes scènes auxquelles nous assistons aujourd'hui; c'est le même peuple, ce sont les mêmes revendications, ce sont les mêmes chefs, ce sont les mêmes discours. L'histoire n'est donc qu'un perpétuel recommencement et nous roulons toujours le même bloc de Sisyphe que nos ancêtres des XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Aussi longtemps que les membres de la gilde marchande avaient combiné leurs intérêts avec ceux des artisans, qu'ils avaient marché côte à côte avec les petits, leur gouvernement avait été sage et modéré. Grâce à leurs propriétés immobilières, à l'étendue de leur commerce, ils s'étaient vus désignés tout naturellement pour veiller au salut de la république, et leur élévation, spontanée et voulue par tous, échappait par là même à la brigue et à la jalousie. Mais le développement économique de la ville, en assurant à quelques privilégiés une richesse excessive, tout en laissant la pauvreté à la plupart, ne tarda pas à créer des différences sociales profondes. Les marchands, devenus capitalistes, resserrent leurs rangs, se transforment en groupe isolé et s'aristocratisent. Ils étalent l'égoïsme et affectent le dédain. En face de cette minorité, grouille la masse du commun, habitant d'étroites ruelles, infectes et sans air, ou logeant aux portes de la ville dans de misérables taudis loués à la semaine. Ce prolétariat se meut sensiblement dans la même orbite que notre prolétariat moderne. Il vit au jour le jour et se trouve exposé à tous les hasards des fluctuations

Digitized by Google

économiques. Les laines anglaises cessent-elles d'affluer dans le pays, les métiers s'arrêtent et des bandes entières de sans-travail parcourent les rues et implorent le morceau de pain que leurs mains sont impuissantes à gagner. Les foulons, les tisserands, les teinturiers se trouvent dans une situation particulièrement pénible. On les reconnaît à leurs « ongles bleus », on les considère comme des êtres inférieurs et on les traite en conséquence. Ils sont indispensables, sans doute, mais on est trop certain de pouvoir les remplacer par d'autres pour avoir un motif de les ménager. Ces malheureux s'en vont de ville en ville pour paraître sur les marchés au point du jour et y attendre avec anxiété les patrons qui les engageront pour une semaine.

Dans une telle situation une catastrophe devient inévitable. Déjà au XIII^e^ siècle, le mouvement s'organise. Les moines des ordres mendiants, sortis du peuple, parcourent les rangs des mécontents, leur rappellent leurs droits et leur communiquent la notion de la dignité humaine. Guillaume d'Anvers n'hésite pas à clamer tout haut que le riche est moins estimable qu'une fille de rue, et Lambert le Bègue prêche en pays wallon qu'il est plus méritoire de soulager les malheureux et de secourir les affamés que de faire des pèlerinages en Terre Sainte.

Sous le poids du mal et sous l'influence de tels discours révolutionnaires, les émeutes éclatent. En 1253, Henri de Dinant conduit les petits à l'assaut de la clique échevinale liégeoise ; en 1255, les batteurs de cuivre de Dinant essaient de se soustraire à l'infâme exploitation dont ils sont l'objet de la part des patriciens. L'orage gronde en Brabant, la guerre civile déchire la Flandre. En 1825 un soulèvement démocratique formidable accueille l'arrivée du faux empereur Baudouin. Les opprimés et les malheureux saluent en lui le messie, qui doit mettre fin à leurs douleurs. La comtesse Jeanne est obligée de fuir devant la colère populaire et de se réfugier à Tournai, d'où elle implore la protection du roi. A Valenciennes, c'est la révolution dans toute son horreur. Les artisans proclament la commune, s'emparent du pouvoir, emprisonnent les riches et

Digitized by Google

on est obligé d'assiéger la ville pour ramener le peuple à l'obéissance.

Le branle est donné. La Flandre reste un foyer permanent de socialisme, et ce foyer se transforme en brasier au fur et à mesure que nous approchons du XIVe siècle. En 1280, ce sont les désordres de la Moerlemai à Bruges, la révolte de la Cockerulle à Ypres. Dix ans plus tard, dans chaque ville, on voit la résistance organisée, et les petits se dresser en face des grands. Les démocrates ont leur programme nettement arrêté : ils veulent la destruction de l'échevinage héréditaire et monopolisé entre les mains de quelques familles ; la représentation directe de leurs intérêts au sein du collège; la disparition de l'arbitraire dans la réglementation du travail ; la suppression des privilèges des gildes et le droit pour un chacun d'introduire librement les laines ; enfin, la restauration des droits des baillis et la nomination de ces fonctionnaires en dehors des habitants de la ville.

C'est au milieu des luttes soutenues pour la réalisation de ce programme politique et économique que Philippe le Bel intervient dans les affaires de Flandre. Les patriciens se déclarent ses partisans, parce qu'ils désirent, avec son appui, écraser le parti populaire ; le comte se prononce pour les métiers, parce qu'il espère, avec leur concours, mater l'orgueil des patriciens dont il a eu tant à souffrir. La guerre que la Flandre soutient contre la France n'est donc pas, comme on l'a prétendu, une guerre de race ou de nationalité, c'est avant tout une lutte sociale, mais cette lutte sociale menace d'avoir un dénouement politique fatal, l'annexion de la Flandre à la France. Un moment Philippe le Bel peut croire à la réalisation de ses projets. Il transforme le comté en province française, y envoie ses baillis et charge Jacques de Chatillon de le gouverner en son nom.

Mais cette annexion ne pouvait être durable. La démocratie, qui n'avait pas donné son assentiment à cette union et qui n'aurait pu le donner puisque ses intérêts matériels l'enchaînaient à l'Angleterre, allait prendre sur elle la tâche de détruire l'œuvre que la royauté avait édifiée avec le concours

Digitized by Google

du patriciat. De Bruges part le signal de la révolte. Le pays tout entier se soulève, et les Flamands se trouvent bientôt en face des Français dans les plaines de Groeningue. Le moment était solennel et décisif pour le salut de la patrie ! Le bon droit triompha. La chevalerie française tomba sous les coups des goedendags de nos communiers. Le France y perdit l'élite de ses enfants et la royauté y trouva l'anéantissement complet et définitif de sa politique annexionniste.

***

Le tome Ier de notre Histoire s'arrête à ce triomphe de la démocratie. C'est avec regret que nous fermons ce bel ouvrage, mais il nous reste l'espoir que l'auteur nous dotera bientôt de la suite de cette œuvre, qui constituera le joyau le plus brillant de notre historiographie nationale moderne.

G. DES MAREZ.

Digitized by Google

LA MAIN DES BÊTES

I

Durant des siècles et des siècles, tant que les sciences biologiques sont restées enveloppées dans leurs limbes, il n'est pas de créature humaine — si inculte fût-elle — qui n'ait su ce que c'était qu'une main. Avec son ordinaire présomption, l'homme devait inévitablement s'arroger le privilège exclusif de ce merveilleux organe : rien, en effet, ne semblait plus légitime que de réserver cette qualification à l'extrémité si admirablement organisée de notre membre supérieur. Mais les savants, ces gêneurs, qui, dirait-on, se donnent la tâche de compliquer sans cesse les notions en apparence les plus élémentaires, sont venus, ici comme ailleurs, apporter le plus complet désarroi dans une question dont la solution paraissait bien et dûment acquise. Et le jour où, par sa conception de l'ordre des *Primates*, l'illustre Linné réunit dans un même groupe l'*homo sapiens* et les singes voisins de l'homme, c'en fut fait de la prérogative que celui-ci avait cru pouvoir s'attribuer sans conteste.

Toutefois, l'assimilation proposée par le grand naturaliste ne put être maintenue dans toute son intégrité. Même au point de vue purement zoologique, la différence entre l'homme et les grands singes était trop accusée pour que l'on persistât à les classer définitivement sous une rubrique commune. Aussi vit-on Blumenbach, et après lui Cuvier, proposer d'établir dans l'ordre des primates une division que les zoologistes modernes ont pour la plupart adoptée : celle des *Bimanes* et

Digitized by Google

des *Quadrumanes*. A défaut d'autres caractères plus tranchés et plus facilement appréciables, ils choisirent non la forme, mais le nombre des *mains* comme base de la nouvelle nomenclature. C'était reconnaître déjà de la façon la plus explicite que nous ne sommes pas seuls à jouir du don précieux de la main. Plus égalitaire que le profane, la science mettait ainsi sur le même pied — que le lecteur veuille bien excuser cette antonymie tintamarresque — la main du singe et celle de l'homme. Qui plus est, sans égard pour nos vaniteuses prétentions, elle avantageait en un certain sens notre voisin, puisqu'elle le gratifiait de quatre mains alors que nous n'en possédons que deux.

Soudainement déchus de notre privilège, nous dûmes bien accepter, bon gré mal gré, cet humiliant partage. Car du moment où, suivant la définition de Cuvier lui-même, la main se distingue des autres extrémités par l'opposition du pouce, c'est-à-dire par la faculté de le porter à volonté au-devant des autres doigts, ainsi que par l'aptitude qui en résulte de saisir les objets de petite dimension, il n'existait plus aucune raison pour refuser aux singes la dénomination de quadrumanes.

Il faut bien avouer, cependant, que si l'on s'en tenait à ces seuls attributs, il serait permis à bon nombre d'autres animaux de revendiquer également le droit à la bimanité. C'est pourquoi, en vue d'atténuer ce que la conception de Cuvier avait de trop compréhensif, I. Geoffroy-Saint-Hilaire, son élève et son successeur, ne se contenta pas d'imposer à la main l'obligation de pouvoir appréhender de petits objets : il exigea en outre qu'elle fût pourvue de doigts allongés, nettement et profondément séparés, très mobiles et très flexibles. Mais qui ne voit qu'à ce compte on n'aurait aucun motif de dénier la qualité de bimane au perroquet, dont la serre, avec ses longs doigts et son pouce opposable, est si manifestement préhensile? S'imagine-t-on, d'autre part, qu'il suffirait de raccourcir dans une certaine mesure la longueur des doigts, de restreindre en même temps quelque peu leur mobilité et leur flexibilité pour métamorphoser en une patte la main de l'homme ou du singe?

Digitized by Google

N'oublions pas non plus qu'au point de vue de l'usage qu'on en fait, certains *pieds* humains peuvent s'élever en quelque sorte à la dignité manuelle. Témoin les individus privés de bras qui font, non sans succès, de la peinture ou de la musique. Ne cite-t-on pas, comme un exemple remarquable de ce qu'arrive à produire cette éducation spéciale, celui du bateleur Ledgewood qui, né sans bras et ne possédant qu'un seul pied, se servait de ce dernier avec une telle adresse qu'il parvenait à se faire la barbe, à enfiler sans coup férir une aiguille ramassée à terre, à exécuter, en un mot, la plupart des mouvements délicats et subtils réservés à la main chez le commun des mortels? Et n'avons-nous pas dans notre pays même un artiste manchot, Ch. Felu, dont le pied « manie » avec une étonnante facilité le crayon et le pinceau?

Mais si, par fortune, le pied de l'homme peut acquérir une assez grande dextérité pour faire en quelque sorte l'intérim de la main, on observe, par contre, que certains singes, les magots et les cynocéphales entre autres, courent sur leurs quatre membres à la façon de véritables quadrupèdes. Un autre singe, l'orang, nous offre d'autre part un exemple très significatif des transitions fonctionnelles susceptibles de s'établir entre la main et le pied. Quand il lui prend fantaisie de marcher à quatre pattes, son extrémité antérieure ne s'appuie nullement à plat sur le sol : c'est sur son poing à demi-fermé ou sur le tranchant de la main que repose le poids de son corps. Et cependant il s'accommode difficilement de la station verticale, à cause du développement insuffisant de la musculature de son arrière-train, bien que de tous les anthropoïdes, l'orang soit celui qui se rapproche le plus de l'homme, sinon par son intelligence, au moins par la forme de son front et le volume de son cerveau.

D'un autre côté, si l'on ne saurait contester que les quatre extrémités du singe affectent bien réellement la configuration d'une main, et que toutes peuvent servir à la préhension, il n'en est pas moins vrai, suivant la très judicieuse observation de Broca, qu'aux extrémités antérieures seules est réservée

Digitized by Google

une aptitude spéciale, celle du *toucher* : j'entends le toucher à la fois réfléchi et intentionnel qui nous permet de nous rendre un compte exact et raisonné de la figure et de la consistance des objets. De telle sorte qu'à ce point de vue, les singes ne seraient pas en réalité des quadrumanes, mais des *bimanes* comme nous-mêmes.

Seulement, hâtons-nous de le dire, sa main ne vaut point la nôtre. Examinons de près l'extrémité du singe en la comparant à celle de l'homme, et nous constaterons sans peine qu'il existe entre elles des différences assez accentuées, quoique d'ordre secondaire. La longueur du pouce n'y atteint pas les mêmes dimensions; sa faculté d'opposition se montre plus limitée; son écartement est moindre et sa flexion moins puissante. Ajoutons à cela que les phalanges sont également plus courtes, les doigts plus arqués, les ongles plus crochus. La paume offre beaucoup moins de largeur et ses plis se trouvent disposés plus régulièrement, plus uniformément que chez nous. Qu'un chiromancien s'avise un jour d'étudier la main du singe, et du premier coup d'œil il s'apercevra qu'il y manque entre autres la *ligne du cœur*.

Fixez enfin votre attention sur le deuxième doigt du singe : vous observerez, au moins chez le gorille et le chimpanzé, qu'il lui est possible de s'étendre, de se défléchir par un mouvement propre, indépendant de celui des autres doigts. A ce titre, il mériterait donc le nom qu'a valu à l'*indicateur* de la main humaine la faculté dont il s'agit. Mais je ne crois pas que l'on ait jamais vu le singe le plus avisé user de cette disposition spéciale pour montrer à l'un de ses congénères le chemin qu'il faut prendre, ni pour désigner à l'attention du voisin un objet particulièrement intéressant, moins encore pour infliger à son rejeton la muette réprimande dont nous menaçons parfois notre progéniture indocile. Jamais, que je sache, le deuxième doigt de singe n'a dessiné l'un ou l'autre de ces gestes parlants; ceux-ci sont restés jusqu'à présent l'apanage exclusif de l'index humain. L'individualisation anatomique qui les rendrait possibles n'appartient au surplus qu'aux singes tout

Digitized by Google

à fait supérieurs, au gorille et au chimpanzé ; l'orang s'en trouve déjà complètement dépourvu.

II

Que faut-il donc penser de la distinction, à première vue si naturelle et admise depuis des temps immémoriaux, qui fait de la main et du pied deux appareils profondément dissemblables ?

Ceci d'abord : qu'il s'est établi des transitions nombreuses et presque insensibles de l'un à l'autre ; puis, en second lieu, que les spécialisations très précises de la main, celle de Broca, par exemple, ne s'appliquent en réalité qu'à la main par excellence, c'est-à-dire à la main de l'homme. Celle-ci, en effet, mieux que toutes les autres, sait apprécier la qualité des objets ; ses doigts dégagés et flexibles les contournent, les enveloppent, les palpent, les étudient en un mot de façon à en préciser tous les caractères. Et ce n'est pas uniquement sa splendide conformation qui lui permet de remplir cet incomparable office : car une main de ce genre fixée à l'extrémité d'un bras rigide ne parviendrait jamais à nous rendre que des services relativement restreints. Il faut qu'elle ait en plus la faculté — inhérente à celle de l'homme — de se mouvoir tout entière dans tous les sens, s'élevant, s'abaissant, se tournant à son gré, et décrivant dans l'espace, quand elle le veut, grâce à la mobilité de ses attaches et aux multiples articulations du bras lui-même, un cercle véritablement complet.

Ainsi qu'on l'a souvent répété, une main si ingénieusement construite représente assurément l'outil le plus merveilleux qui puisse être mis à la disposition d'un cerveau supérieurement organisé. Plus que toutes les autres, ce sont les perceptions de la main qui fournissent à ce dernier les éléments matériels de nos connaissances, lesquelles à leur tour servent de *substratum* aux spéculations les plus transcendantes de la pensée.

Est-ce à dire, cependant, que la main — je parle ici de celle de l'homme — soit un instrument de tout point irréprochable ?

Digitized by Google

Non pas, car il est aisé d'imaginer certains perfectionnements qui lui rendraient plus facile l'accomplissement de sa tâche. Pourquoi, par exemple, n'aurait-elle pas des doigts plus longs et plus nombreux? Sans gêner en rien ses évolutions, un ou deux doigts supplémentaires, une ou deux phalanges surajoutées lui donneraient le moyen d'embrasser de plus larges surfaces. Pourquoi l'indépendance réciproque des doigts ne serait-elle pas plus complète? Quel dommage sérieux, je le demande, occasionnerait la suppression des ongles qui ne sont autre chose qu'un vestige atavique de la griffe d'autrefois? Le tact, quoi qu'on en ait dit, n'y perdrait rien de sa délicatesse, tandis que, d'autre part, l'onyxis serait définitivement rayé du cadre de nos maladies; jamais plus on ne verrait d'enfants onychophages; et les chirurgiens ne devraient plus se donner tant de peine pour aseptiser l'extrémité de leurs doigts.

Les physiologistes vous diront aussi qu'il y aurait un réel bénéfice à ce que la peau tout entière de la paume, et même la face dorsale de la main fussent douées de la même sensibilité tactile que la surface antérieure des phalanges. Remarquez encore les plis disgracieux, trop souvent malpropres que l'on observe au dos de ces dernières, au niveau de chaque jointure : ne pourraient-ils être remplacés par une peau tendue, lisse et douce, — ce qui s'obtiendrait aisément par l'addition de quelques fibres élastiques à celles qui existent déjà à cet endroit dans l'épaisseur du derme?

N'y a-t-il pas enfin, de la part de la nature, une sorte de négligence inexcusable, comme un véritable contre-sens, à laisser exposer à tant de vicissitudes un appareil dont l'intégrité nous est si nécessaire? Comment la main n'a-t-elle pas été prémunie par une résistance toute spéciale de ses tissus contre les atteintes si cruelles et si fréquentes du rhumatisme noueux? Comment ne se trouve-t-elle point préservée du panaris, de la pellagre, du psoriasis, de l'acromégalie, de l'atrophie musculaire et de vingt autres maladies qui en ont fait précisément leur siége de prédilection!

Toujours est-il que, nonobstant les évidentes imperfections

Digitized by Google

de notre main, on ne voit pas bien ce que deviendraient sans elle l'étendue et la puissance de nos facultés cérébrales; car, sans nul doute, la perte de cet organe, si elle venait à se produire d'une manière inopinée, entraînerait infailliblement une perturbation des plus profondes dans l'exercice de notre activité mentale. Mais faut-il en conclure que la grandeur intellectuelle de l'homme tient au développement exceptionnel de sa main? Ou bien, au contraire, convient-il de subordonner à notre supériorité mentale la prééminence de la main humaine? A bien considérer les choses, c'est là une de ces questions oiseuses que se plaisait à soulever la scholastique d'autrefois, alors que l'on discutait à perte de vue sur le point de savoir si la poule avait été créée avant l'œuf ou si l'œuf avait précédé l'apparition de la poule. La science moderne l'a très judicieusement résolue en démontrant qu'entre les deux phénomènes il n'existe pas de succession chronologique, mais une corrélation pure et simple. L'un et l'autre évoluent concurremment sous l'influence commune du milieu.

III

Ce qui, en tous cas, reste bien certain, c'est que la supériorité de la main et celle du cerveau offrent un parallélisme à peu près constant. Presque partout le niveau de l'intelligence s'élève en même temps que la main acquiert une forme plus parfaite. Aussi ne devra-t-on pas être surpris de rencontrer une très étroite analogie entre certains de nos actes et certaines manifestations extérieures de l'animal qui, par son organisation cérébrale et par le mécanisme de sa main, se rapproche le plus de l'*homo sapiens*.

Si, visitant un grand établissement zoologique, le Jardin des Plantes, par exemple, le hasard de votre promenade vous conduit au palais des singes et si, arrêté devant la rotonde, vous vous appliquez à suivre avec quelque attention leurs occupations multiples et leurs turbulents ébats, voici en effet le spectacle — toujours intéressant et toujours nouveau — qui va se dérouler sous vos yeux.

Digitized by Google

C'est d'abord un magot, le commensal habituel des montreurs d'ours et de chameaux, qui, gravement assis sur son train de derrière, la tête de son rejeton placée sur ses genoux, procède activement à la toilette hygiénique de sa progéniture. De ses doigts agiles, il fourrage en tous sens la toison du petit pour y découvrir les nombreux parasites qu'elle héberge. Les saisissant avec une incomparable dextérité, notre épouilleur les porte à sa bouche d'un mouvement rapide comme l'éclair, et se régale avidement de ce mets nauséabond que sa gloutonnerie lui fait trouver exquis. A le voir ainsi absorbé dans ces soins maternels, et n'était la façon expéditive dont il se paie de sa peine, on s'imaginerait que l'instinct de la propreté est le seul qui le guide ; mais il faudrait bientôt en rabattre : car c'est là tout simplement une manière à lui de se préparer à peu de frais un repas délectable. D'autant plus que ce même magot, lorsqu'on l'exhibe en public, coiffé d'un élégant tricorne, vêtu d'un pourpoint galonné et d'une culotte brodée, ne manque presque jamais — oserai-je le dire? — de salir de la façon la plus honteuse son habit de cérémonie.

Mais déjà vous êtes devenu l'objet des importunes sollicitations d'un macaque qui passe entre les barreaux son mufle gourmand et sa main grande ouverte. Jetez-lui une noisette ou une noix : un instant lui suffira pour briser la coquille, éplucher l'amande et la croquer de ses dents aiguës; puis vous le verrez aussitôt, mendiant sans vergogne, allonger impudemment vers vous son bras velu pour réclamer une nouvelle largesse.

Levez maintenant les yeux et considérez un moment cet affreux mais agile mangabey accroché à une barre horizontale, y prenant des attitudes extraordinaires ou bien exécutant autour d'elle un moulinet vertigineux ; et ces mignons ascagnes dont la forme souple, suspendue par une seule main, s'abandonne à un si gracieux balancement ; puis encore les gibbons qui, bondissant, volant plutôt d'une corde à l'autre, se livrent avec un fol entrain à d'excentriques contorsions, à des culbutes dignes du plus disloqué des clowns, et qui, soudainement lassés de leurs cabrioles, grimpent en un clin d'œil au faîte de

Digitized by Google

la rotonde pour, de ce poste élevé, contempler à leur tour — silencieux et impassibles — les jeux de leurs compagnons.

Déjà il semble difficile de ne pas admirer chez ces singes captifs la prestesse et la spontanéité d'une main qui permet des mouvements aussi variés et aussi sûrs, des attitudes aussi expressives. Mais que sont ces exercices auprès de l'incomparable habileté des singes savants? Évoquez pour un instant vos souvenirs d'enfance, et vous retrouverez certainement, au fond de votre mémoire, l'émerveillement qu'ont fait naître en vous — quand elles furent exécutées en votre présence pour la première fois — les évolutions prestigieuses d'un quadrumane bien dressé. Ai-je besoin de rappeler avec quelle maestria celui-ci passe en revue les numéros de son répertoire, à vrai dire assez peu diversifié? Debout sur son tréteau, affublé d'un vague uniforme, le voilà qui porte fièrement la main à la poignée de son sabre, le tire d'un geste martial, le brandit d'un air belliqueux, puis tombe magistralement en garde et se met incontinent à ferrailler de taille et d'estoc contre un ennemi imaginaire; jusqu'à ce que, le combat prenant fin sur un signe du maître, notre bretteur remette tranquillement au fourreau son arme de fer-blanc. A quelques moments de là, le capitan va devenir un modeste tambour : mais admirez avec quelle rapidité s'agitent les baguettes, avec quelle précision elles s'élèvent et s'abaissent sans jamais se heurter, et de quel énergique roulement elles font retentir la peau d'âne! Un instant plus tard vous le verrez, nonchalamment accroupi sur sa caisse, bourrer une pipe tendue par son cornac, la placer entre ses dents et prendre l'attitude reposée et satisfaite d'un vieux troupier parvenu au campement après une longue étape.

Mais il n'a pas encore épuisé tous ses rôles. Le mime se transforme maintenant en un équilibriste. Comme en se jouant, il passe et repasse son corps tout entier dans un étroit cerceau, ou bien il exécute sur place les sauts les plus périlleux. Enfin, quand la séance est terminée, ainsi que le font les histrions après une scène applaudie, notre bateleur salue l'assistance et remercie de la tête et de la main, avec une politesse un peu

Digitized by Google

fruste, ceux qui ont daigné reconnaître par le don d'une pièce de monnaie ou par l'offre de quelque friandise les efforts auxquels il s'est livré pour leur plaire.

Et cependant, combien maigre et banale apparaît cette représentation de la rue quand on la compare aux étonnantes performances de ces singes de cirque qui, juchés sur le dos d'un terre-neuve, ou sans autre point d'appui que la barre d'un trapèze, rivalisent de légèreté, de souplesse et d'audace avec les écuyers les plus habiles et les plus hardis gymnasiarques!

Que dira-t-on enfin des singes domestiqués, vivant sous le toit de l'homme et entretenant avec lui un commerce intime et quotidien? Il en est à coup sûr, parmi ces derniers, qui semblent dépasser de beaucoup le niveau conventionnel de l'animalité. Soit par les sentiments qu'ils éprouvent, soit par la façon dont ils les expriment, soit encore par la complexité savante de leurs actes, certains d'entre eux font preuve d'une intellectualité presque comparable à la nôtre.

Ce serait s'écarter outre mesure de mon sujet que d'établir un parallèle complet entre les facultés du singe et celles de l'homme. Mais on me permettra de citer ici quelques faits authentiques tendant à démontrer que, dans certaines circonstances au moins, le singe est en état de traduire par le jeu subtil d'une main presque parfaite les conceptions d'un cerveau remarquablement organisé.

De tous les anthropoïdes, le chimpanzé est celui qui, sous ce rapport, paraît en droit de revendiquer le premier rang.

N'a-t-on pas vu, à Loango, une jeune femelle de ce nom remplir d'irréprochable façon la charge d'un domestique nègre : balayant le plancher, préparant les lits, allant elle-même puiser de l'eau à la fontaine et ramasser du bois dans la forêt voisine? Et cette fidèle et zélée servante ne possédait pas seulement des mains exceptionnellement adroites ; elle savait aussi, à l'occasion, faire preuve d'une intelligence des plus ouvertes : car c'est d'elle que l'on raconte ce qui suit. Un jour qu'elle était tombée malade, un chirurgien, appelé à lui donner ses soins, jugea bon de pratiquer une saignée grâce à laquelle

Digitized by Google

la pauvre bête recouvra la santé. Un an plus tard, notre chimpanzée fut atteinte d'une pneumonie. Le même chirurgien étant alors venu la visiter, elle lui tendit le bras et lui fit comprendre par des signes très clairs qu'il devait, comme la première fois, procéder sur sa personne à cette douloureuse mais salutaire opération.

Faut-il encore, pour montrer à quel point le singe peut s'assimiler notre allure et nos gestes, invoquer le témoignage du grand naturaliste Buffon, auquel on a reproché très justement sa crédulité un peu naïve, mais dont la véracité ne saurait être suspectée quand il s'agit de ses propres observations? Il nous dit avoir connu un singe familier — c'était encore un chimpanzé — qui, sur l'injonction de son maître et même parfois spontanément, s'asseyait à table, dépliait sa serviette, s'en essuyait les lèvres, se servait de la fourchette et de la cuiller pour porter les aliments à sa bouche, se servait à boire, trinquait avec son verre pour peu qu'on l'y invitât; puis, son repas fini, se confectionnait une tasse de thé avec le même soin méthodique, j'allais dire avec la même grâce, que la *maid* la plus accomplie.

Qui ne sait aussi que la guenon apprivoisée n'éprouve aucune difficulté à ouvrir un tiroir ou une porte en faisant jouer la clé dans la serrure, à défaire avec une promptitude sans égale le nœud d'un paquet contenant un objet qu'elle convoite? L'une d'elles, qui avait le défaut, commun à toutes les guenons, d'être gourmande et voleuse, allait subrepticement faire main basse sur les œufs du poulailler; rentrée à la maison pour y mettre en sûreté son larcin, elle cassait précautionneusement la coquille en la frappant à petits coups sur le sol par une des extrémités, agrandissait le trou avec son doigt et s'empressait ensuite d'en humer le contenu sans briser le reste de l'œuf.

Ici, c'était à son propre profit, en vue de satisfaire ses goûts personnels, que la malicieuse bête usait si adroitement de ses mains. Mais tous les singes ne professent pas un égotisme aussi peu louable. Plusieurs, au contraire, tâchent manifestement de se rendre utiles et font montre d'une extrême serviabilité. Tel ce grand singe dont parle M. de Grandpré et qu'il a eu l'occa-

Digitized by Google

sion de rencontrer dans une de ses croisières. Embarqué sur un navire de traite, ce brave animal rendait au boulanger du bord des services signalés. C'était lui qui chauffait le four aussi correctement que l'eût fait le mitron le plus expérimenté, puis venait avertir son maître lorsque tout se trouvait à point. Et jamais il ne lui arrivait de l'appeler ou trop tôt ou trop tard. Pour le surplus, il prenait une part très active au travail de l'équipage, tirant au cabestan, grimpant sur les vergues pour aider à la manœuvre des voiles, se comportant, en un mot, comme un matelot rompu au métier.

Il n'est pas jusqu'aux actes les plus spécialisés de la main que ne tentent de reproduire, non sans quelque succès, certains singes vivant dans la société de l'homme. Témoin la curieuse observation suivante, dont les détails ont été recueillis par Boitard, un naturaliste attaché au Muséum.

Une femelle de chimpanzé, encore dans la fleur de l'âge — elle avait deux ans et demi — faisait, vers 1845, l'ornement du Jardin des Plantes, où tous les parisiens l'ont connue. On l'avait nommée Jacqueline. Pauvre Jacqueline! Elle devait bientôt comme sa contemporaine, Marie Plessis, immortalisée par la fiction poétique de Dumas, succomber aux atteintes de la phtisie pulmonaire, alors qu'elle rayonnait de tout l'éclat de son triomphe. Sa renommée était alors si grande qu'on se résolut un jour à faire exécuter son portrait en pied par un peintre d'histoire naturelle du nom de Werner : ce à quoi elle se prêta de très bonne grâce, gardant l'immobilité d'un modèle de profession. De temps en temps seulement, mue par une curiosité bien naturelle, elle rompait la pose pour venir jeter un regard sur le papier. Charmée sans doute de voir son image apparaître peu à peu sous le crayon de l'artiste, il lui prit la fantaisie de dessiner à son tour. Une feuille et un crayon ayant été placés à portée de sa main, elle s'assit gravement à la table du maître et se mit à tracer quelques lignes informes. Mais comme elle appuyait avec trop de force sur la pointe de l'instrument, celle-ci vint à se briser. S'en étant aperçue, Jacqueline manifesta aussitôt une très vive contrariété. On retailla son crayon ; et, profitant alors de l'expérience acquise,

Digitized by Google

elle réussit à éviter par la suite le retour du même accident.

L'intelligente observatrice avait aussi remarqué que le dessinateur portait assez souvent le crayon à ses lèvres pour en humecter la pointe. Elle s'empressa d'en faire autant. Malheureusement, chaque fois qu'elle essayait de mouiller la mine, elle la cassait avec ses dents. Malgré des tentatives réitérées, elle ne parvint pas à se corriger, et cet insuccès mit fin à ses études artistiques.

Déçue de ce côté, la jeune chimpanzée eut l'idée de s'adonner à des occupations plus triviales. Ayant vu sa gardienne manier l'aiguille, elle aussi voulut apprendre à coudre. Mais elle se piquait les doigts à chaque instant. Alors, dépitée de sa maladresse, elle jetait là l'ouvrage, et, revenant à des exercices plus conformes à ses aptitudes et à ses goûts, elle s'élançait sur une corde pour s'y livrer à des évolutions fantastiques, à des bonds invraisemblables qui eussent fait pâlir le plus aventureux des acrobates.

Un jour aussi que, par mégarde, un visiteur avait laissé traîner une paire de gants sur la table, la coquette Jacqueline eut tôt fait de s'en saisir, puis n'eut rien de plus pressé que d'essayer cette nouvelle parure. Mais en vain: non que sa longue main ne pût s'accommoder à la forme du gant, mais parce que, dans son inexpérience, elle voulait à toute force introduire sa main droite dans le gant de la main gauche. On lui fit comprendre sa bévue et, depuis lors, l'épreuve ayant été plusieurs fois renouvelée, il ne lui arriva plus jamais de commettre cette erreur.

La main du singe sait faire mieux encore. La caresse, ce geste si expressif et si doux, cette effusion si véritablement humaine que l'amour d'une mère semble avoir inventée, la caresse se retrouve elle-même dans le monde des quadrumanes.

En voudrait-on la preuve qu'elle nous serait fournie par la scène demi-touchante, demi-burlesque à laquelle Boitard affirme avoir assisté. Une femelle de papion avait mis bas dans un compartiment séparé de celui qu'habitaient ses com-

Digitized by Google

pagnons. Huit ou dix jours s'étaient écoulés quand on permit au père de rendre visite à l'accouchée. Celui-ci commença, en guise de bienvenue, par embrasser sur les deux joues, d'abord la mère, puis le baby ; ce premier devoir accompli, il prit place devant sa compagne, lui tenant ses genoux entre les siens. Alors s'engagea entre eux, leurs regards fixés l'un sur l'autre, une conversation silencieuse, mais néanmoins très animée à en juger par l'agitation rapide de leurs lèvres. De temps en temps, se dérobant comme malgré elle aux charmes de cet entretien, la singesse confiait pour un instant son petit aux bras du père, lequel promenait doucement et affectueusement ses longues mains velues sur le corps affreusement difforme du nouveau-né ; mais cette abnégation conjugale semblait coûter beaucoup à son cœur maternel, car elle manifestait presque aussitôt le désir de rentrer en possession de sa progéniture. — Quand ce fut le tour des autres papions à pénétrer dans le gynécée, eux aussi débutèrent par la cérémonie de l'accolade ; mais la mère seule consentit à s'y soumettre, refusant obstinément d'abandonner son nourrisson à des caresses étrangères. Tous se rangèrent alors en cercle autour du groupe familial et, immédiatement, se mirent à leur tour à jouer des lèvres. Sans doute, en leur qualité d'amis de la maison, ils complimentaient l'heureuse mère de sa récente délivrance. Peut-être aussi s'extasiaient-ils sur la beauté du jeune papion, ou, qui sait? sur sa ressemblance avec le père. Mais pour deviner le sens de leur mimique, il n'eût pas suffi de la pénétration de l'américain Gartner qui, prétend-on, s'est initié au langage parlé des singes : il aurait fallu, encore et surtout, posséder la clé de leurs conversations muettes.

En tout cas, le va-et-vient de leurs lèvres ne leur permettait point, sans doute, d'exprimer aussi clairement qu'ils l'eussent désiré le tendre intérêt qu'ils portaient au jeune animal. A tout moment l'un d'entre eux, glissant furtivement son bras sous le coude de la mère, allongeait la main vers le petit, avec l'évidente intention de lui faire une caresse. Mais aussitôt, d'un coup de patte vivement appliqué, la mère avertissait l'intrus que sa condescendance avait des limites et qu'elle n'entendait point autoriser une familiarité aussi indiscrète.

Digitized by Google

Et notez que le papion est un cynocéphale — un singe à tête de chien — très voisin du babouin, auquel les zoologistes n'ont jamais accordé qu'une intelligence des plus obtuses.

Pas n'est besoin, au surplus, de remonter aussi haut les degrés de l'échelle pour observer sous la même forme les mêmes manifestations sentimentales. Un naturaliste voyageur, Steller, auquel de longues explorations arctiques ont offert l'occasion d'étudier de près le caractère et les mœurs des animaux à fourrure, s'est plu à nous décrire des scènes d'une intimité charmante que l'on dirait empruntées à notre vie familiale. Dans l'un de ces récits, il nous montre entre autres un couple de loutres marines accompagnées de leur jeune, folâtrant sous les pâles rayons du soleil polaire. Nageant aux côtés de sa compagne, le mâle s'arrêtait de temps en temps pour lui exprimer tacitement sa tendresse en effleurant du contact léger de ses mains le pelage velouté de la jeune amphibie ; et celle-ci à son tour se penchait à chaque instant vers son rejeton, l'attirait à elle, le serrait contre son sein, le flattait doucement, l'embrassait comme une mère eût embrassé son enfant, et, pour amuser le petit, l'élevait et l'abaissait au-dessus de sa tête, puis le lançait en l'air pour le rattraper au vol. Se rappelant aussi, sans doute, qu'elle avait à remplir envers lui de plus sérieux devoirs, elle interrompait alors brusquement ces jeux pour le jeter à l'eau, le faisant nager de conserve avec elle, surveillant ses évolutions d'un œil attentif, toute prête à le ressaisir au moindre signe de défaillance.

Comment interpréter tous ces actes dont je suis loin d'avoir épuisé la série et qui présentent avec les nôtres une si étroite similitude?

S'agit-il ici d'une inconsciente imitation? Cette opinion pourrait être évidemment soutenue pour certaines occupations manuelles devenues familières au singe domestique. Est-il besoin, cependant, de faire remarquer que les papions dont j'ai raconté l'histoire n'avaient jamais été dans le cas d'assister à une visite de couches? Où donc aussi la loutre marine aurait-elle appris à jouer avec son petit comme une nourrice avec son

Digitized by Google

poupon ? Même pour ce qui regarde certains gestes imités, on n'oserait soutenir que le singe en ignore la valeur et le but; et d'ailleurs, que sont la plupart de nos actes extérieurs, sinon le résultat d'une lente éducation commencée le jour même de notre naissance?

Prétendre, enfin, que tous ces mouvements, toutes ces attitudes ne sont autre chose que des manifestations aveugles de l'*instinct*, autrement dit des extériorisations purement automatiques, serait faire le procès à l'intelligence de l'homme comme à l'intelligence des bêtes; car il n'est pas douteux que ce que l'on désigne sous le nom d'instinct ne soit le fait d'un emmagasinement progressif, dans le domaine obscur de l'inconscient, d'une immense série d'impressions primitivement perçues et de mouvements primitivement intentionnels, répétés un très grand nombre de fois, soit par l'individu lui-même, soit par la foule innombrable de ses ascendants.

(*A suivre.*) C. VANLAIR.

Digitized by Google

L'INSENSIBLE EVOLUTION [1]

III

Les roses avaient vécu; sur les pelouses jaunies, les chrysanthèmes chevelus commençaient à noircir. De froides ondées tombaient tous les jours, rouillant les feuillages sombres et les dernières fleurs. Des odeurs âcres traînaient dans le jardin. Les oiseaux grelottants criaient, tout éperdus, au fond du petit bois. Puis la bise aigre souffla; les oies sauvages émigrèrent bruyamment vers le sud; les feuilles se détachèrent, une à une d'abord, puis toutes à la fois, brusquement arrachées, dans un tourbillon de vent et de pluie, précipitées sur le sol, et noyées, enterrées... Et tout resta nu, morne, désolé sous le ciel gris. Sa grande fête finie, la Nature remballait ses fleurs, ses verdures, ses oiseaux, son soleil, pour la fête prochaine, qu'elle allait préparer tout l'hiver en silence, sous l'eau et sous la neige.

Odette, consternée, rentra à la maison; pendant huit jours elle promena de chambre en chambre son désœuvrement, son oisiveté cruelle, regardant par chaque fenêtre si le soleil n'allait pas, par hasard, revenir. Mais quand vint la Toussaint, et qu'elle comprit que c'était bien fini, elle s'assit près du feu dans le salon, tournant le dos aux croisées closes sur la désolation du jardin, et pleura...

Il y eut encore un peu d'animation : Françoise rangea ses

[1] Voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1899.

Digitized by Google

confitures, ses conserves de fruits et de légumes; le groom rentra les outils servant au jardinage, mit la cour en ordre, approvisionna les greniers de fourrage sec pour le petit cheval jaune, les caves de bon bois pour chauffer les maîtres... Puis, la maison prête pour l'hivernage s'assoupit, et le silence se fit, profond, inexprimable.

Odette resta immobile en son coin, refroidie jusqu'à l'âme. Une tristesse foudroyante la paralysait. Jamais elle ne s'était sentie si seule et si malheureuse. Quoi! toujours ce problème insoluble? L'existence, un moment remplie, réchauffée par un rayon de soleil, si vite redevenue vide, sans intérêt, sans joie, sans but? Que fallait-il donc, mon Dieu, pour être heureux?

Roger descendait comme toujours aux heures des repas, aussi taciturne, aussi sombre, mais plus pâle et plus maigre chaque jour. Odette lui en voulait de ne pas remarquer son ennui. Ne voyait-il pas ses yeux cernés, son abattement? Décidément, elle le détestait de plus en plus.

Un jour, elle l'entendit tousser; c'était vers la fin de novembre.

Depuis quelque temps déjà cette petite toux sèche résonnait au-dessus d'elle dans le cabinet de travail où son frère se cloîtrait; il avait prétexté un rhume qu'il ne soignait pas, et elle ne songeait guère à s'en inquiéter. Mais cette fois ce fut une quinte si longue et si pénible, qu'elle se dressa tout effrayée. Quand la toux cessa, il y eut un silence, puis quelque chose de très lourd tomba.

Saisie d'un sombre pressentiment, Odette monta en courant à l'appartement de son frère; ses jambes tremblantes et molles lui semblaient traîner des montagnes, et son cœur, palpitant d'une folle angoisse, lui brisait la poitrine. Elle entra, elle vit Roger affaissé près de son bureau, la face contre terre, livide et sans mouvement. Une douleur surhumaine la tordit, la jeta sur ce corps inerte, hurlante comme une bête à qui l'on vient de tuer son petit.

« Mon Roger, mon enfant! non, je ne veux pas! non, tu ne

Digitized by Google

vas pas mourir! Tout, excepté ça!... Tu sais bien que je te voulais heureux, n'importe à quel prix? N'ai-je pas été jusqu'à te conseiller de te marier, moi qui t'aimais!... »

Elle s'arrêta brusquement, éperdue d'espoir. Roger, sous son étreinte folle, rouvrait les yeux, se redressait, étonné et chancelant.

« Je savais bien, moi, que tu n'étais pas mort! s'écria-t-elle avec une joie farouche, est-ce que cela se pouvait? Qu'est-ce que je serais devenue sans toi, mon Dieu? Écoute, mon Roger, je vais te dire... j'ai été bien méchante, mais j'avais trop souffert de ton amour pour une autre, je t'aimais trop, tu étais tout pour moi, mon but, ma vie... Je ne m'en rendais pas compte, j'étais jalouse, atrocement, de cette Luce qui m'avait volé ton cœur, je te haïssais pour avoir brisé nos beaux rêves d'autrefois, j'étais folle.

A présent, je ne t'en veux plus, j'ai oublié. Je n'ai plus dans l'âme qu'une grande peine, qu'un immense besoin de pardon... Je ne sais pas moi-même... je ne peux pas dire tout ce que j'ai là, c'est comme une réserve intarissable de tendresse et de bonté. Tu vois, je n'ai plus d'orgueil, je veux que tu saches que je t'ai pardonné, que je t'aime, et que je t'aimerai toujours! »

Roger, maintenant debout, relevé, soutenu par elle, l'écoutait de toute son âme, dans un silence d'extase. Un sourire d'une douceur infinie détendait ses traits crispés, animait sa pâleur.

« Est-ce possible? murmura-t-il enfin, d'une voix de rêve, très faible et très douce, Odette! tu m'aimes toujours, et je ne m'en doutais pas? Quels crimes avons-nous donc commis pour que l'expiation soit si terrible? O ma petite sœur, comme nous sommes malheureux! Nous voilà parvenus au terme du chemin qu'il nous était donné de parcourir ensemble; le bonheur, attendu si longtemps, nous a vus, il arrive, le voici... et la mort plus rapide que lui m'emporte loin de toi!

— Non, non, dit Odette, je te garderai si bien, je t'enla-

Digitized by Google

cerai si fort, si étroitement de mes bras, qu'elle ne pourra te prendre, à moins de nous enlever tous les deux. »

Subitement elle se tut; Roger pâlissait, pris d'une nouvelle faiblesse. Vainement elle tenta de réchauffer ses pauvres mains glacées sur son cœur brûlant d'amour; vainement elle baisa ses yeux clos pour y rappeler le regard éteint; vainement elle lui murmura à l'oreille des mots plus doux que des caresses, Roger ne la voyait plus, ne l'entendait plus, déjà plongé dans l'indifférence suprême des agonisants.

Alors, puisant dans son désespoir une force surhumaine, elle le porta toute seule sur son lit, et comprenant que l'heure de la lutte sérieuse était arrivée, elle s'assit à son chevet, calme et résolue, prête au combat.

IV

« Le soleil de ses chauds rayons
A-t-il fané les petites fleurs?
Vient à tomber une fraîche pluie
Elles relèvent toutes leurs têtes à la fois.

La lourde pluie tombée en déluge
A-t-elle courbé profondément toutes les petites fleurs?
Vient à son tour le soleil rayonnant,
Elles se relèvent de même. »

Comme les naïves fleurettes de la petite poésie allemande, Roger et Odette, successivement accablés par le brûlant soleil d'amour, et par la lourde pluie des larmes, renaissaient au soleil d'une nouvelle affection.

Roger entrait en convalescence; blotti dans ses draps blancs, il se distrayait à voir tomber la neige derrière les vitres closes.

Il prétendait en riant que la nature était malade aussi.

Sur le rebord de la fenêtre, la neige s'amoncelait, légère et fine comme une ouate; elle assourdissait tout, et c'était un silence délicieux pour ses oreilles lasses des bourdonnements de la fièvre. Il était très bavard, fatigant Odette de ses interminables confidences; avant l'aube il la réveillait — car elle

Digitized by Google

couchait près de lui, sur un lit de sangle, depuis le début de sa maladie — pour lui raconter ses rêves puérils ou ses souvenirs d'enfant. Il avait une toute petite voix, douce et vibrante comme un fin cristal. Dans l'extrême faiblesse de sa pauvre cervelle épuisée, il se croyait encore adolescent simple et tendre; mais, par une contradiction qu'il ne s'expliquait pas et qui faisait sourire Odette, il n'avait plus cette soif d'indépendance, ni ce désir avide de l'inconnu qui le dévorait jadis; cela le stupéfiait. Un jour qu'il s'en tourmentait, avec cette obstination particulière aux convalescents, Odette, pour le calmer, lui dit en l'embrassant :

« C'est qu'autrefois tu poursuivais un but ignoré de toi-même, et qu'aujourd'hui tu l'as atteint. »

Roger parut surpris; il répéta deux ou trois fois ce mot « autrefois » qui l'étonnait, puis bientôt, las de chercher sa mémoire absente, l'air ennuyé, il renonça à comprendre.

Peu à peu, il prit pourtant des forces. La neige ne tombait plus, mais les giboulées de mars. Les araignées, messagères du printemps, couraient sur la terre nue. Entre deux froides ondées se glissait furtivement un pâle rayon de soleil.

Quand Roger descendit pour la première fois dans la salle à manger à l'heure du déjeuner, toute la maison pleura.

Lui, dans son égoïsme naïf de malade qui revient de loin, presque de l'autre monde, appelait Françoise « grosse bête » et le groom « jeune idiot », riant de toutes ces larmes que la joie de le voir sauvé faisait couler.

Mais avec les forces, la raison, l'intelligence, la mémoire lui revinrent; il ne fut plus une machine à boire, à manger et à dormir, et il avait retrouvé assez de sentiment pour pleurer, le jour où l'on enleva de sa chambre le petit lit d'Odette. Enfin, il redevint lui-même, mais un nouveau lui-même, celui qu'il promettait d'être en son enfance, non celui que Paris avait dévoyé et blasé avant l'âge. Quand arriva le printemps, il ne lui restait plus, de sa longue maladie, qu'un amour plus ardent pour Odette.

Digitized by Google

Elle, gardait un peu d'angoisse, la peur secrète de quelque retour de cette nature faible vers cette période de leur existence dont ils avaient eu tant de peine à sortir.

Elle dut bientôt écarter ces ombres de soucis pour se défendre contre des dangers plus sérieux. Roger, qui devait demeurer longtemps inactif, par précaution, n'était nullement raisonnable. On avait pu enrayer la phtisie, compliquée de méningite à son début, mais une rechute était à craindre, et sans cesse tremblante, dans la crainte de quelque imprudence, Odette devait surveiller son frère comme un enfant.

Elle le suivit donc au jardin, lorsqu'il fit ses premières promenades; elle passa des journées assise auprès de son fauteuil, inactive comme lui, à s'enivrer de l'odeur des lilas. Dans cette oisiveté, complice du printemps, le même trouble leur monta soudain du cœur au cerveau... D'abord, ils se regardèrent longtemps sans se rien dire, puis leurs mains s'attirèrent, puis leurs lèvres... Ils en accusèrent les lilas en pleine floraison, les oiseaux qui s'aimaient tout près d'eux, avec eux, dans les fleurs, et le soleil qui semait le désir sur la terre en émoi... Ils ne sortirent de leur amoureuse langueur que pour becqueter les premières cerises; la grande fête de la Nature recommençait; ses distractions ne les rendirent pas plus sages, mais Roger n'avait rien vu l'année précédente, il fallait bien qu'Odette lui en fit les honneurs.

Ils avaient joui si longtemps des innocentes privautés fraternelles, qu'ils croyaient naïvement les continuer, et cela leur semblait si naturel, après un malentendu de plusieurs années, de reprendre les douces habitudes de leur enfance, que Roger lui-même s'abusait sur ses propres sentiments.

Ils étaient assis un soir, sur un banc, dans le fond du jardin. Autour d'eux, les lilas défleuris répandaient leur ombre, et les roses leur parfum. Tout était silencieux. A peine entendait-on de temps à autre l'aboiement prolongé d'un chien de garde, au loin, dans les villages...

Le ciel ruisselait d'étoiles. Il y avait quelque chose de si

Digitized by Google

doux, de si suave dans cette nuit sereine, qu'un respect inconscient arrêtait les mots sur les lèvres, comme au seuil mystérieux d'un temple.

Les bras au cou de son frère, la tète sur son épaule, Odette rêvait, les yeux grands ouverts. Roger la regardait sans rien dire, si jolie dans sa pose abandonnée, confiante, que son cœur se mit soudain à battre violemment; des rougeurs furtives lui montaient aux joues; le désir germait en lui obscurément.

Peu à peu, sans qu'elle s'en aperçut d'abord, il la serrait plus fort sur sa poitrine haletante, lorsque, se retournant pour lui sourire, elle vit dans ses yeux une expression étrange qu'elle ne connaissait pas. Instinctivement elle chercha ses mains, nouées à sa taille, pour en desserrer l'étreinte presque douloureuse, mais elle ne réussit qu'à rétrécir les liens nerveux qui l'enlaçaient. Une vague terreur l'envahit; elle essaya de parler, sa voix se brisa dans sa gorge.

« Reste, ma chérie, reste, soupira Roger. As-tu peur de moi? Pourquoi veux-tu t'en aller?

— Je ne sais pas, balbutia-t-elle, je ne te reconnais plus... Pourquoi me regardes-tu avec des yeux si brûlants? Pourquoi ton cœur bat-il si fort sous ma main? Que me veux-tu? Laisse-moi partir, tu me fais mal.

— Tu ne comprends donc pas que je t'adore, mon Odette bien-aimée!

— Si, je sais que tu m'aimes... Mais pourquoi ta voix est-elle plus douce aujourd'hui que le souffle printanier qui nous caresse?

— Odette, mon âme, ma vie, c'est que je t'aime d'amour.

— Oh! mon Dieu! Est-ce possible? s'écria-t-elle en joignant les mains, oh! Roger, je t'en supplie, tu ne me trompes pas? Sais-tu que j'en mourrais?... »

Pour toute réponse, Roger l'attira plus passionnément contre lui. Des larmes de bonheur roulaient sur les joues d'Odette, il les but avec ivresse. Tout à coup, il la repoussa d'un geste brusque, la regarda fixement :

Digitized by Google

« Mais toi, dit-il, toi, tu m'aimes donc aussi ?

— Toujours ! mon Roger, fit-elle, riant et pleurant sur son épaule, je t'ai toujours aimé comme tu m'aimes aujourd'hui. »

Radieux, éperdu, il la reprit dans ses bras, sur ses genoux, cherchant des lèvres sa bouche brûlante et ses yeux humides...

Et elle se sentit très faible, incapable de remuer un doigt pour se défendre ; son émoi grandissait sans cesse ; ses paupières appesanties par une divine langueur se fermaient lentement, tandis que son cœur lui semblait de flamme dans sa poitrine.

A ce moment, un rossignol se mit à chanter. Odette se réveilla, comprit le danger, se dégagea. Une grande honte lui vint : la rougeur au front, la tête basse, elle repoussa Roger qui voulait la garder, qui la suppliait de rester, de revenir.

« Oh ! non, oh ! c'est mal... Comme c'est mal ! Je suis très fâchée. » Il n'en put obtenir autre chose, et ils s'en allèrent l'un derrière l'autre, à distance respectueuse, heureux et navrés.

V

Le lendemain, ils eurent, en se revoyant, un peu de confusion de ce qui s'était passé, mais aussitôt Odette éclata de rire.

« Sommes-nous bêtes ! dit-elle en se jetant au cou de Roger, puisque nous nous aimons, nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de nous marier !

— Tiens, c'est vrai, répondit naïvement Roger, je n'y avais pas pensé.

— Voilà, j'ai réfléchi à tout cela cette nuit, il faut nous mettre en règle avec le bonheur. Et d'abord nous allons commencer par fêter nos fiançailles. Allons, vite, Françoise ! Petit Jean ! préparez-nous un repas digne de monseigneur l'évêque, sortez tout ce que nous avons de plus beau dans nos armoires, l'argenterie, le linge damassé, les cristaux étincelants... Débouchez nos meilleures conserves, nos plus vieux vins de Bour-

Digitized by Google

gogne... Mes enfants, appelez-moi madame, je vous présente mon mari, monsieur le docteur Roger, seigneur de Septfonds, Ronchères et autres lieux! »

Rien de plus réjouissant à voir que les figures ébahies de la cuisinière et du groom; celui-ci n'eut pas plutôt compris de quoi il s'agissait, qu'oubliant sa réserve ordinaire il exécuta une demi-douzaine de gambades fantastiques, poussa autant d'éclats de rire sauvages, et s'enfuit dans la direction de la salle à manger, où on l'entendit bientôt fracasser, dans l'emportement de sa joie, toute une grande pile d'assiettes.

Quand Françoise, plus rouge et plus luisante que jamais, fut retournée à sa cuisine, où elle formula, pendant une heure au moins, une foule d'exclamations aussi joyeuses que variées, Roger prit Odette par la main, l'emmena dans son cabinet de travail, et la fit asseoir à son bureau, devant un mystérieux petit cahier noir, qu'il la pria d'ouvrir.

« Voilà, dit-il en se laissant glisser à genoux près d'elle, le secret du mal dont j'ai failli mourir. S'il te restait un doute sur mes sentiments, je crois qu'il suffira d'une seule de ces lignes pour le dissiper. Mais quant à l'expression de l'amour que j'ai pour toi, tu ne le trouveras pas fidèle; je t'aime cent fois plus que je ne saurais le dire, et je passerai ma vie à te le prouver. »

La lecture du petit cahier noir fut plus longue qu'on n'aurait pu le supposer, étant donnée l'exiguité de son format. Il faut croire que Roger avait écrit beaucoup de choses entre les lignes, telles que baisers, soupirs amoureux et autres commentaires. Cependant, tout a une fin, et lorsqu'il n'y eut plus à lire dans le petit cahier noir que des pages immaculément blanches, Odette prit à son tour son frère par la main, et la conduisit dans cette grande pièce qu'elle avait voulu laisser vide à côté de sa chambre.

« Est-ce que tu ne devines pas maintenant pour qui je la réservais, mon Roger, dit-elle avec une douceur joyeuse. Vois ce rayon de soleil qui s'insinue à travers les persiennes... il caressera, un jour qui s'approche, le front de notre premier-né.

Digitized by Google

Lorsque j'étais plus triste, plus accablée que de coutume, je venais dans cette chambre où j'avais réuni les ombres de mes plus chers rêves. Je voyais distinctement là, dans ce coin, le berceau où dormait mon petit amour aux blonds cheveux; je déshabillais le soir mon petit ange sur mes genoux, pleurant de joie parce qu'il te ressemblait, et je me disais : « Mon Dieu! si c'est une folie, faites que je devienne folle tout à fait et pour toujours! » Mais parlons d'autre chose : quand tu étais malade, tu t'étonnais de ne plus désirer l'inconnu? Eh bien, j'éprouve la même sensation aujourd'hui. C'est que nous avons découvert un monde en découvrant que nous nous aimions. J'en suis tout éblouie... Tu sais comme j'étais devenue bizarre; l'âme remplie d'une universelle haine je ne croyais plus qu'au néant de toutes choses; il me semblait vivre, isolée, dans un grand vide. Mais tu m'aimes! Tout s'éclaire, tout sourit, tout rayonne!... Mon cœur s'épanouit à l'amour comme une fleur au soleil. Oh! tu ne peux pas savoir combien j'étais triste, et comme je suis heureuse. Tiens, fais-moi taire! Parle, à ton tour, dis-moi!... te souviens-tu du jour où nous avons quitté notre pays? Je me sens plus jeune que ce jour-là, plus jeune que je ne l'ai jamais été... Tu te rappelles, ces belles maisons avec des jardins tristes, qui bordaient l'avenue de la gare? Alors j'y serais morte d'ennui... Avec toi, ce serait le paradis, comme partout... Mais nous ne savions pas! Vois-tu bien, quand on s'ennuie si fort, c'est que le cœur n'est pas content. Il n'y a de tristesse que dans les maisons sans amour. Une maison sans amour, c'est un berceau où il n'y a pas d'enfant... A présent, nous allons être heureux, le bonheur a passé enfin sur notre route, il est entré chez nous... Tâchons qu'il s'y plaise et qu'il y reste longtemps, oh! bien longtemps.

— Il y restera toujours! je te le jure! dit Roger d'une voix ferme. »

Après le déjeuner, ils allèrent au jardin, désirant y accomplir le doux pèlerinage de leur amour naissant. Là, ils s'étaient donné, entre deux grappes de lilas, le premier baiser défendu,

Digitized by Google

l'inoubliable communion des lèvres... C'est ici, au milieu des roses, qu'Odette avait eu si peur la veille... quelle sotte peur!

« Pas tant!... insinua Roger avec malice, et comme elle rougissait, il ajouta qu'elle n'avait plus rien à craindre, au moins pendant quinze jours, le temps de publier les bans. »

Puis, comme de grands enfants naïfs qu'ils étaient, ils s'amusèrent à se rejeter, ainsi qu'une balle, ce mot de « fiancés », dont leur bouche gardait le même étonnement délicieux.

Ils finirent par en perdre si bien la signification, ainsi qu'il arrive en pareil cas, qu'au tournant d'une allée ils s'appelaient « mon mari » et « ma femme » sans le moindre embarras.

Quand ils furent las de se promener, ils s'assirent à leur place favorite. Et, dans ce même moment, un nuage ayant voilé l'azur du ciel, ils devinrent très sérieux, très graves.

Sur ce fond d'ombre grise, la petite maison se détachait nettement, avec son grand toit d'ardoise et ses hautes cheminées de briques vernies. Qu'elle était gaie, la chère petite maison, toutes ses croisées ouvertes à l'air pur du printemps, avec leurs vitres brillantes comme des regards joyeux! Qu'elles étaient riantes et claires, toutes ses simples chambres, parfumées de bonnes et saines odeurs! Qu'il était doux d'être fixé là pour toute la vie, avec l'amour pour animer ce silence, l'espoir pour peupler cette solitude!

Et comme le jardin était bien fait aussi pour charmer l'ennui des longs jours campagnards, avec ses pelouses si fraîches, ses verdures si légères, ses fleurs et ses oiseaux si doux aux yeux et aux oreilles! Ah! comme Paris était loin, et toutes les villes funestes!

Odette ne s'était pas trompée, et la route non plus n'avait trompé personne, en affirmant, l'une le jour du départ de Roger, l'autre le jour de l'arrivée à Cézy, que le bonheur était là, avec l'oubli du monde, dans la grande paix des champs.

— Tu me l'as fait remarquer, un soir que je n'oublierai jamais, dit Roger avec la simplicité d'une âme tranquille, une insensible évolution s'est opérée en nous : partis de la nature,

Digitized by Google

nous retournons à la nature; nous l'aimions trop pour ne pas lui revenir tôt ou tard; notre infidélité à son égard n'était qu'une erreur de jeunesse. Une mansarde à Paris, grand Dieu! qu'y ferions-nous? Il est quelquefois heureux pour nous que le destin se charge de neutraliser les effets de notre imprévoyance. Une mansarde à Paris! il faut être fou... ou plutôt, il faut être jeune, pour concevoir un tel rêve. Sans avoir été pauvres, n'avons-nous pas souffert, dans notre médiocrité, de mainte privation? Ici, nous sommes riches, nous avons le soleil, les fleurs, l'air pur, le ciel infini... On se lasse de tout, excepté de cela. Où trouverions-nous une plus grande variété d'impressions? L'humanité est immuable dans sa bêtise, son orgueil et sa méchanceté; la fortune et la gloire sont d'éternelles chimères; seule, la nature sait mesurer les plaisirs de la vie à notre inconstance naturelle, par l'admirable diversité des saisons. Et devenus vieux, les sens usés, nous trouverons encore du bonheur à nous asseoir sur le banc devant la porte, pour contempler les étoiles et les roses. Nous aurons vu alors tant de printemps fleurir, que nous ne croirons pas avoir vieilli, mais marché de printemps en printemps vers l'éternelle résurrection. Oh! qu'il est triste de mourir au sein des villes obscures! de passer, l'âme assombrie et glacée, d'une tombe à l'autre, sans avoir connu la joie du soleil! Et qu'il est doux de marquer sa place à l'avance dans un petit cimetière tout en fleurs, en rêvant aux saisons futures qui se renouvelleront sur nos tertres... La terre sera moins lourde à nos corps humblement ensevelis que le marbre splendide au cadavre des grands. Notre poussière fécondera le sol que nous aurons aimé, et nous serons des morts heureux, parce que nous aurons suivi les souriantes lois de la Nature. C'est bien ici, dans le silence et dans la solitude, qu'est l'infini que nous cherchions en vain... Nous sommes arrivés au but... Reposons-nous.

Digitized by Google

VI

Ma chère mademoiselle,

La présente est pour vous dire que je viens d'avoir une enfant, une belle petite fille qui s'appellera, si vous le voulez bien, Marie-Odette, puisque vous avez eu la bonté de m'offrir dans le temps d'être sa marraine. Le baptême sera pour quand mademoiselle voudra. J'ai su par des gens de chez nous que vous vous plaisiez bien là-bas, mademoiselle, ainsi que M. Roger. Je vous dirai qu'on a commencé par jaser un peu sur votre compte, quoique vous ne vous en doutiez pas : « Pourquoi donc qu'ils ne portent pas le même nom, s'ils sont frère et sœur? Pourquoi qu'ils ne se marient point, s'ils ne sont pas parents? Et ci, et ça, et un tas d'autres bêtises. Même que, sans vous offenser, vous scandalisiez beaucoup de monde qui vous prenait pour ce que vous n'étiez pas. Moi, qui vous ai vue toute petite, je savais bien ce qu'il en était, qu'il n'y a jamais eu entre vous et votre frère qu'une amitié de famille où il n'y avait rien à redire. J'en étais si tellement persuadée, que quand on m'a dit après que vous et M. Roger alliez vous marier ensemble, je n'ai jamais voulu le croire. C'est-il vrai, mademoiselle? C'est-il une chose possible que personne ne se soit aperçu que vous pouviez vous aimer autrement que comme frère et sœur, même pas vous peut-être bien? C'est donc pour ça, mademoiselle, que vous étiez toujours si triste, si tourmentée par des idées que vous ne vouliez pas me dire, et que vous avez été si malheureuse quand M. Roger allait avec cette autre? Et monsieur, comment s'est-il mis à vous aimer comme ça tout d'un coup? Je n'y comprends rien, mon Dieu, c'est-il drôle tout ça!

J'ai encore à vous dire, mademoiselle, que nous ne sommes plus concierge dans la rue d'Aboukir, nous sommes à présent dans la rue des Écoles, juste en face la maison de votre amie M^me^ Espérat. Vous allez bien rire quand je vous dirai que

Digitized by Google

Mlle Espérat va se marier avec le huitième fiancé de sa cousine, un monsieur qui a du bien et qui n'est pas vilain garçon. A ce qu'il paraît que c'était le mieux de tous. Vous pensez, quand Mlle Estelle a su le tour que Mlle Juliette lui jouait, qu'elle a dû en faire une vie de bâtons de chaise!

Voilà comment il ne se passe rien de nouveau pendant des vingt années, et puis tout d'un coup ça change sans qu'on sache pourquoi.

Vous me direz, s'il vous plait, à quand le jour du mariage, je ne pourrai pas y aller, mais c'est égal, ça me fera plaisir de le savoir. Je vous souhaite bien du bonheur à tous les deux, et je vous quitte, avec votre permission, en vous embrassant de tout mon cœur, mademoiselle, de même que M. Roger.

Votre servante affectionnée,
Marie Gérard, femme Billotin.

Camille de Vérine.

Digitized by Google

LES COULISSES

DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE

EN BELGIQUE

Le mot « gouvernement » éveille dans l'esprit des idées de puissance, d'énergie et d'initiative.

Lorsqu'on se prend à songer aux hommes qui en font partie, l'on s'imagine qu'ils sont investis de pouvoirs très étendus et qu'ils n'ont qu'à s'occuper exclusivement des questions les plus graves. Aussi est-il bien curieux d'étudier la genèse de l'administration d'une nation qui prend naissance à la suite de convulsions populaires. L'on ne tarde pas à s'apercevoir combien les citoyens qui ont le courage de tenter l'organisation d'un nouvel ordre des choses se heurtent à de futiles difficultés, combien leur autorité est factice au début, combien ils sont contraints de s'occuper de mille détails de peu d'importance. L'on se dit alors que ce mot « gouvernement » est un terme bien prétentieux pour ce qu'il représente à son origine en pareille circonstance.

Constatons tout d'abord que la constitution du Gouvernement provisoire de la Belgique a subi plusieurs phases.

Au milieu de l'effervescence générale, le 20 septembre, les mots de gouvernement provisoire furent prononcés pour la première fois.

Une pièce fut affichée à Bruxelles dans la matinée. Elle était ainsi conçue :

Digitized by Google

« Un gouvernement provisoire s'organise ; *on dit* qu'il sera composé de la manière suivante :

« MM. Raikem, de Liége, des États Généraux ;
Félix de Mérode ;
Gendebien ;
Van de Weyer ;
De Potter ;
D'Outremont de Liége ;
De Stassart, des États Généraux. »

Comme le document le mentionnait, ce n'était qu'un on dit. Le lendemain 21, une grande affiche portait ces mots : « Gouvernement provisoire : De Potter, D'Outremont de Liége, Gendebien. »

Ce second pouvoir ne fut pas plus constitué que le premier, il ne donna pas signe de vie.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner. De Wargny, dans ses *Études historiques sur la révolution de la Belgique* (1), donne des raisons très plausibles à cet égard.

On s'était persuadé à tort ou à raison, écrit-il, que le Gouvernement provisoire désigné ci-dessus allait s'installer ; point du tout. Les personnes choisies pour le composer reculèrent devant une responsabilité effrayante. Loin de nous cependant l'intention de jeter le moindre blâme sur cette hésitation que montraient des hommes mariés, des pères de famille, à saisir une autorité qui, d'ailleurs, ne leur était pas légalement offerte. Aucun de ces messieurs n'avait des antécédents qui l'autorisassent à penser que sans lui c'en était fait de la patrie. Bien peu avaient même la science de l'administration et l'habitude des affaires publiques. Simples particuliers qu'un vœu tumultueux appelait en avant, il y avait peut-être de la vertu en eux à vouloir rester confondus dans la foule, mais dans les commotions politiques, le public ne tient pas compte aux hommes de leurs motifs, pas même de leurs vertus.

L'auteur est dans le vrai.

(1) Bruxelles. Tarlier, éditeur, 1830.

Digitized by Google

Il fallait un grand courage pour assumer une responsabilité aussi considérable, alors, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce travail, que les esprits les mieux trempés, promoteurs des événements en cours, n'avaient rien moins que confiance dans le résultat à atteindre.

Le 24 parut une proclamation qui représente ce que nous nommerons la troisième tentative de constitution d'un gouvernement provisoire.

Elle était rédigée en ces termes :

« PROCLAMATION.

« Depuis deux jours, Bruxelles est dépourvue de toute espèce d'autorité constituée : l'énergie et la loyauté populaires en ont tenu lieu, mais tous les bons citoyens comprennent qu'un tel état de choses ne peut durer sans compromettre la ville et le triomphe d'une cause dont le succès dès hier a été assuré.

« Des citoyens, guidés par le seul amour du pays, ont accepté provisoirement un pouvoir qu'ils sont prêts à remettre en des mains plus dignes aussitôt que les éléments d'une autorité nouvelle seront réunis. Ces citoyens sont : MM. le baron Vanderlinden d'Hoogvorst, de Bruxelles; Ch. Rogier, avocat, de Liége; Jolly, ancien officier du génie.

« Ils ont pour secrétaires MM. de Coppin et Vanderlinden, de Bruxelles.

« Bruxelles, 24 septembre 1830. »

Le 26 septembre, une quatrième modification se produit au sein du pouvoir naissant.

Elle est annoncée au peuple dans les termes suivants :

« Vu l'absence de toute autorité, tant à Bruxelles que dans la plupart des villes et communes de la Belgique;

« Considérant que dans les circonstances actuelles un centre général d'opérations est le seul moyen de vaincre nos ennemis et de faire triompher la cause du peuple belge;

Digitized by Google

« Le Gouvernement provisoire demeure constitué de la manière suivante :

« MM. le baron Vanderlinden d'Hoogvorst, Ch. Rogier, le comte Félix de Mérode, Gendebien, J. Van de Weyer, Jolly ; J. Vanderlinden, trésorier ; baron F. de Coppin, J. Nicolay, secrétaires.

« Bruxelles, le 26 septembre 1830. »

Le Gouvernement ainsi établi s'adjoignit ensuite M. De Potter, et le 29 septembre, il formait dans son sein un comité central de trois membres qui peut être considéré comme le cinquième et dernier gouvernement provisoire.

Cette nouvelle fut ainsi portée à la connaissance du public :

« Le Gouvernement provisoire de la Belgique,

Considérant que ce qui importe le plus dans les circonstances actuelles est la prompte expédition des affaires, a nommé dans son sein un comité central chargé de l'exécution de toutes les mesures prises sur le rapport des comités spéciaux. Le comité central est composé de trois membres, savoir : MM. De Potter, Ch. Rogier et J. Van de Weyer.

« Bruxelles, 29 septembre 1830. »

(Signé) : F. de Mérode, Jolly, F. de Coppin, J. Vanderlinden, J. Nicolay, baron Em. Vanderlinden d'Hoogvorst, Gendebien. »

C'est dans les coulisses du Gouvernement provisoire ainsi constitué que nous allons pénétrer.

Grâce aux documents émanant de ses membres ou reçus par eux, nous pouvons nous livrer à cette étude curieuse (1).

A peine les autorités belges se sont-elles improvisées, que nous relevons les traces de certains froissements qui se produisent entre ces hommes dont les pouvoirs existent à peine. Ce fait nous est révélé par une lettre de Juan Van Halen.

(1) Les manuscrits provenant du Gouvernement provisoire sont réunis en trente gros volumes conservés aux archives générales du royaume.

Digitized by Google

Mais tout d'abord, rendons compte de l'origine de la mission dont Juan Van Halen était investi.

La commission du Gouvernement provisoire avait adressé, le 24 septembre 1830, vers 11 heures du soir, à M. Juan Van Halen le billet suivant :

« Bruxelles, le 24 septembre.

« La commission centrale invite le colonel don Juan Van Halen à passer à l'hôtel de ville pour une affaire qui le concerne.

« *Signé :* Ch. Rogier, Vanderlinden d'Hoogvorst. »

Arrivé peu après à l'hôtel de ville, dont les antichambres étaient lugubres et désertes, M. Van Halen fut introduit dans le salon où autour d'une table éclairée d'une lampe se trouvaient MM. d'Hoogvorst, Rogier et Jolly.

« Nos volontaires ont besoin d'un chef, dit M. Rogier, vous allez vous mettre à leur tête, il faut prendre le Parc.

— Messieurs, accordez-moi deux heures pour me décider et vous répondre.

— Pas même deux minutes, interrompt M. Rogier; allons, dépêchons-nous. »

M. Van Halen ne fit plus alors qu'une seule observation; elle était relative au sort de sa famille et donna lieu à M. d'Hoogvorst de faire une réponse empreinte de toute la noblesse et de la générosité de son caractère. Enfin, il accepta.

Son brevet, écrit à la hâte, était ainsi conçu :

« La commission centrale nomme par le présent M. Juan « Van Halen commandant en chef des forces actives de la « Belgique.

« Bruxelles, le 24 septembre 1830. »

« Messieurs, donnez-moi la main, ajouta Van Halen, et votre parole d'honneur que l'hôtel de ville ne sera plus abandonné et que je vous trouverai toujours à votre poste; quant à moi, je vous réponds de bien le défendre (1). »

(1) *Esquisses historiques de la révolution de la Belgique*, p. 366.

Digitized by Google

Ceci se passait le 24 septembre. Or, il résulte d'une lettre datée du quartier général, du 2 octobre, au sujet de l'élargissement de deux officiers hollandais, qui, dans la pensée du général, aurait eu lieu sans son intervention, que M. Van Halen s'émut déjà de ce conflit de pouvoirs. Ces prisonniers, dit-il dans sa missive au Gouvernement provisoire, sont la capture du peuple dont vous tenez ainsi que moi votre mandat. Je persiste à croire que pour ordonner la mise en liberté d'un prisonnier de guerre, mon concours est nécessaire.

Les circonstances étaient graves, le jour où l'on m'appela pour m'investir des pouvoirs de commandant en chef.

Ces pouvoirs étaient illimités puisqu'il s'agissait de sauver la patrie; j'ai conquis la liberté. Je ne regarderai ma mission comme accomplie (1) que le jour où notre indépendance sera jamais assurée.

Tandis que le Gouvernement provisoire a les plus graves soucis, un citoyen ne trouve rien de mieux que de le prier de s'occuper du point exposé dans la lettre ci-après :

« Messieurs,

« Le soussigné a l'honneur de vous soumettre la proposition suivante : le lion élevé à grands frais aux dépens de la Belgique, semble être une insulte faite à la France, cette nation généreuse qui éprouva, il y a quinze ans, des revers non mérités dans les champs de Waterloo.

« En conséquence, l'exposant soumet à la sagesse du Gouvernement provisoire le projet de faire enlever ce monument et disparaître cet emblème de la victoire, il pense que ce lion serait mieux placé et dans une position plus appropriée aux besoins d'un peuple libre, s'il couronnait la place Royale, témoin des victoires d'une nation généreuse contre ses barbares oppresseurs.

« (*Signé*) F. D.

« Domicilié cul-de-sac des Minimes, 13. »

Ce document fut religieusement classé.

(1) Le texte porte « accompagnie », qui témoigne de la hâte avec laquelle il a été rédigé.

Digitized by Google

Le Gouvernement provisoire doit prendre les mesures les plus diverses. Il s'occupe de faire rétablir les communications sur les routes qui traversent la ville de Bruxelles et dans les rues les plus fréquentées. A cet effet, il prescrit d'ouvrir dans les barricades un passage de 3 mètres. Les barricades jugées inutiles par l'autorité militaire devaient être détruites et les rues réparées aux endroits où elles sont établies (1).

Il décide la création d'une feuille officielle, sous le nom de *Bulletin des arrêtés et actes du Gouvernement provisoire de la Belgique*, et en confie l'impression à M. Weissenbruch, imprimeur à Bruxelles. Il accorde un traitement annuel de 10,000 florins à Juan Van Halen et assure une pension de 5,000 florins à sa veuve.

Signalons une curieuse lettre en date du 4 octobre. Elle porte pour suscription : « A messieurs les membres du Gouvernement provisoire, restaurateurs de la liberté en Belgique. »

Nous en conservons l'ortographe originale.

« Messieurs,

« D'après la nomination ton vous m'avez bien voulu m'onoré, je prent la confiance de vous prévenir que les tableaux du Musée de Bruxelles ne sont nullement en surretés étant chargé de leur dirrection et leurs conservation. Je crois qu'un déplacement général serait convenable en les métant dans les parties voutées de l'Industrie nationale où ils seront a l'abris des bombes et des boulets.

« (*Signé*) Verbouchoven. »

En l'angle de ce document un membre du gouvernement a écrit : « Répondre à Verbouchoven qu'il laisse tout en place, vu le peu d'apparence d'un bombardement. »

Le Gouvernement provisoire voulait aussi que l'on transmit à la postérité, de la façon la plus authentique, la preuve des ravages commis dans la ville de Bruxelles par les troupes hollandaises, sous le commandement du prince Frédéric des

(1) Ces frais de pavage coûtèrent 3,334 florins. Papiers du Gouvernement provisoire, tome VI.

Digitized by Google

Pays-Bas. Il nomma une commission composée de deux notaires et de douze citoyens notables, à l'effet de visiter les lieux dévastés par l'ennemi et de constater les actes de violence exercés contre les personnes et les dommages causés aux propriétés publiques ou privées.

Ces délégués furent : MM. de Doncker et Cheval, notaires; le comte de Lalaing, Michiels de Hein, Palmaert père, Roget, architecte de la ville; Stilemans, architecte; Daubreby, Doncker, avocat; Verheyen, marchand de vins; Michils, négociant, rue du Lombard; Sergogne, courtier; Vauthier, professeur à l'Athénée, et Espital, conseiller.

Le gouvernement avait été amené à déterminer le mode d'élection des autorités communales. Une disposition de son arrêté stipulait que dans les communes de 3,000 habitants, il fallait, pour être électeur, payer 10 florins de contributions directes. Or, il se trouva que dans trois communes du Luxembourg, il existait à peine sept personnes dans ce cas et que, dans l'arrondissement de Dinant, bien des communes rurales possédaient à peine cinq électeurs payant 10 florins d'impôt.

Il fallut aussitôt prendre un arrêté nouveau stipulant que dans les communes de 3,000 habitants et au-dessous, où il n'y aurait pas vingt-cinq électeurs payant 10 florins de contributions directes, l'élection se ferait par les vingt-cinq habitants les plus imposés.

Les communications qui parviennent au Gouvernement provisoire sont parfois d'une extrême naïveté. Citons à ce propos le texte d'une lettre écrite par des habitants pauvres du quartier de la Chapelle. Elle est en date du 7 octobre :

« Messieurs,

« Nous prenont la libertê de vous faire parvenir la présente pour vous informer que le nommé Vandoren, maître des pauvre de la paroisse de la Chappelle, nous reproche de nous avoir donné toutte les jours un pain, tandis qu'il nous en donne que tous les huit jours un, ce que tous la paroisse peut témoinié, tandis que M. Markenbruer, maître des pauvres de Minime, en donne tous le deux jour au plus tard et du bon pain, que

Digitized by Google

lui nous en donne du bien mauvais petit pain fabriqué du song qui a passé deux fois le moulin.

« Ce n'est qu'à présent qu'il donne tous le huit jours un autre pain un peu mieux parce ce que quelque pauvre un peut hardi l'ont été insulté chez lui pour cet abbus. »

En lisant les communications de ce genre, l'on est amené à concevoir sans peine qu'un membre du gouvernement pût un jour s'écrier, non sans motif : « Dans quel guêpier nous sommes-nous fourrés! »

Au milieu de ces tribulations, nous voyons le Gouvernement provisoire devoir se prononcer comme une cour de justice et procéder en quelque sorte à une revision d'une singulière sentence rendue par les tribunaux sous Guillaume. La requête, qui lui est présentée par la femme de Corneil Louis Gabriel, donne une singulière idée de la police sous le régime hollandais.

La requête de cette femme expose que « dans une circonstance où la police avait agi inconsidérément, son époux en fit rapport à une plus haute autorité. Dès lors, messieurs, dit l'impétrante, il fut toujours en butte à la poursuite de la police. Les agents cherchèrent tous les moyens de le rendre malheureux et d'en faire une victime. En effet, une occasion se présenta et ils la saisirent. Voici le fait :

« Mon époux fréquentant presque toutes les venditions, se trouva un jour dans une salle de vente où se trouva également une dame nommée Présens; cette dame s'étant aperçue que sa bourse lui avait été volée en fit sa déclaration au commissaire de police qui lui demanda si elle ne reconnaitrait pas les personnes qui avaient été constamment à côté d'elle. Sur sa réponse affirmative, on lui représenta plusieurs personnes qu'elle ne reconnut point, son époux fut également arrêté et présenté, cette dame dit positivement ne pas le reconnaître; on persista néanmoins à le priver de sa liberté dans l'espoir de trouver un témoin pour l'accuser, chose dans laquelle la police n'a pu réussir.

« Son époux n'en fut pas moins traduit devant le tribunal

Digitized by Google

correctionnel, où il fut, d'après la déposition du seul témoin (la dame Présens), à l'unanimité déclaré non coupable. Le ministère public, d'après l'instigation de la police qui était acharnée à se perte, interjeta appel et son époux fut traduit devant la chambre des appels correctionnels; sur ces entrefaites, la police trouva à la fin un témoin qui vint déposer qu'il avait vu que son époux avait, dans une église, tiré un mouchoir de la poche d'un individu. La dame Présens persista dans sa première déposition, mais un agent, le même qui avait juré sa perte, déposa que son époux était suspect. La cour sur cette fausse déclaration, le condamna à cinq années d'emprisonnement.

« Son épouse adressa directement un mémoire à Sa Majesté à laquelle elle demanda la revision de son procès, et Sa Majesté, en réponse, lui accorda en attendant la permission de rester à la maison d'arrêt. D'après ce véritable exposé, vous pouvez clairement vous convaincre, messieurs, que la haine de la police, de cette police qui depuis tant d'années exerça arbitrairement son pouvoir sur le peuple belge, est la seule cause du malheur et de la ruine d'une famille chargée de cinq enfants et réduite à la mendicité et au désespoir. »

Cette requête date du 9 octobre. Le Gouvernement provisoire s'émut de la situation qu'on lui exposait, fit étudier la cause par M. Colmet, à qui il demanda un prompt rapport et, dès le 14 octobre, sur le vu de ce dernier document, donnait gain de cause à la femme du condammé. Gabriel, qui avait encore quatre ans de prison à faire, fut mis en liberté.

Dès la seconde quinzaine d'octobre, le gouvernement se préoccupa de rétablir l'organisation des distractions dont la la population était sevrée, en favorisant l'exploitation nouvelle des théâtres. Voulant faire disparaître au théâtre, comme ailleurs, les entraves par lesquelles le pouvoir avait jusqu'alors gêné l'exercice de la manifestation publique et libre de la pensée, il déclare que toute personne pourra élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tous les genres; que la représentation d'une pièce ne pourra pas être défendue, sauf

Digitized by Google

la responsabilité de l'auteur ou des auteurs ; que les entrepreneurs ou les membres des différents théâtres seront, en raison de leur état, sous l'inspection de l'autorité municipale, qui ne pourra rien leur enjoindre que conformément aux règlements de police exécutoires.

De plus, le gouvernement constatant que l'entreprise des théâtres de la Monnaie et du Parc, dirigée par une commission nommée par le ci-devant roi, avait cessé de remplir ses obligations à l'égard des artistes et des employés, qui se trouvaient ainsi privés de leurs ressources et dans le besoin, autorise le payement d'avances à faire aux intéressés sur la proposition de l'administrateur de la sûreté publique. Ces avances devaient être prélevées par le caissier de l'administration des théâtres sur les premiers fonds qui lui rentreraient et être remboursées par lui.

Le matériel des théâtres servirait de gage en l'occurrence.

Le Gouvernement provisoire avait-il acquis une quiétude parfaite au point de vue de l'avenir? Croyait-il sincèrement au succès final du mouvement révolutionnaire? Il est permis d'en douter en présence des fragments suivants de deux lettres de Ch. Rogier, où il fait allusion aux appréhensions du Gouvernement provisoire. Dans une lettre datée de Mons, le 23 octobre, 3 heures, où des désordres s'étaient produits, il s'exprime en ces termes :

« Je vous expédie la présente par exprès, ayant à cœur de vous tranquilliser. Je vous confirme ma dépêche d'hier. Tout continue d'aller bien et je ne parle pas en optimiste. La revue du matin a été du meilleur effet : 2,000 hommes environ, garde bourgeoise à pied et à cheval, milice et artillerie garnissant la place et un défilé aux sons belliqueux de la *Marseillaise*, jouée par la musique militaire. J'ai visité l'arsenal, et tous les canons ont un air respectable qui a doublé ma confiance dans la révolution.

« J'ai reçu ce matin votre second délégué Faigneaux. Je suis un peu surpris de n'avoir pas été informé de son arrivée. Comme il a mission de visiter Tournay et la Flandre, je retournerai à Bruxelles par Charleroy, pour ne pas prodigeur

Digitized by Google

sur les mêmes routes les délégués du Gouvernement provisoire. J'ai adjoint l'avocat D. (le nom est illisible), commissaire du gouvernement, pour continuer l'instruction contre Van H. J'ai idée que vous avez quelque défiance de mon énergie en cette circonstance. Je croyais mériter de n'être pas suspect sous ce rapport. Mais je vous l'avoue, j'aime à réserver mon énergie pour les occasions opportunes et à ne la pas déployer contre des moulins à vent. *Au nom du bon Dieu soyez moins prompts à vous alarmer* et rabattez toujours de moitié l'importance des rapports de ces gens qui vous arrivent bride abattue et veulent donner à leur mission un caractère formidable.

« La révolution est cent fois, est mille fois plus forte que les intrigants et les traîtres, s'il y en a ; c'est moi qui vous le dis et vous vous en convaincrez en parcourant les provinces, comme je vous y invite de nouveau..... »

Le passage que nous soulignons nous montre l'état d'âme des membres du gouvernement qui se trouvaient à Bruxelles. Le fragment suivant d'une lettre écrite le lendemain par Rogier et datée de Fontaine-l'Évêque confirme cette impression :

« Je vous écris, dit-il, du sein du conseil municipal de Fontaine-l'Évêque remis tout à neuf par l'élection populaire admirable! Depuis hier à 3 heures que j'ai quitté Mons, j'ai parcouru dix à douze communes et des plus accusées de desordres. Pas l'ombre d'un désordre ne s'y montre. Esprit excellent, accueil patriotique, sérénades, garde communale sous les armes, vins d'honneur, vivats, adresses, voilà ce qui accueille le Gouvernement provisoire. Je vous répète et répéterai encore le même avis : Parcourons les provinces. Quelques bonnes paroles à tous ces braves gens valent mieux que cent mille coups de fusils. *Ne soyons point si prompts à la défiance, ni aux soupçons, ni aux vaines frayeurs.* Réservons, vous dis-je, notre énergie pour les occasions qui le méritent..... »

Le Gouvernement provisoire ne voulut pas que les traces des combats des quatre journées glorieuses vinssent à dispa-

Digitized by Google

raître trop promptement, aussi prit-il une mesure peu commune. Il décida que les traces des dévastations seraient exactement indiquées sur les parties des bâtiments où des réparations les feraient disparaître. A cet effet, toutes les parties emportées ou endommagées, tous les vestiges de boulets, balles ou autres projectiles devaient être marqués en couleur noire sur les parties de murs ou maisons où les réparations faites en anéantiraient la trace. Lorsque ces vestiges se trouvaient à une place de couleur foncée, ils seraient indiqués en blanc. Ces indications seraient ainsi conservées jusqu'au 27 septembre 1831, jour anniversaire de la fuite des Hollandais. Ces travaux devaient être effectués aux frais du trésor.

Notre révolution éveille l'attention d'un historiographe français, M. Chapuis, ex-capitaine du génie militaire en son pays. Il arriva à Bruxelles et s'empressa d'écrire à De Potter une lettre dans laquelle il déclare que son voyage n'a d'autre but que de recueillir les matériaux d'un ouvrage pittoresque sur la révolution bruxelloise. Il y joint un prospectus qui annonce que cet ouvrage, dont le projet a été conçu par un Parisien qui a fait en Belgique ses premières armes et y a conservé des amis et des souvenirs, constitue en quelque sorte un hommage de la révolution parisienne à la révolution bruxelloise, sa digne rivale en gloire.

De Potter reçut au début de novembre une lettre bien curieuse dont le texte mérite d'être littéralement reproduit :

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.
Canton de Remich.
Bucholz la ferme.

« 7 novembre.

« Monsieur,

« Avec un très humble respect, j'ai l'honneur de vous présenter mes opinions sur l'organisation du nouveau État de la Belgique, pour présenter au Congrès national à Bruxelles, à savoir :

« Pour que la nation (peuple belge) soit bien attaché au

Digitized by Google

chef de la Belgique, il doit porter le nom : le père du royaume et ainsi régner comme père, mais non pas comme seigneur. Les gouverneurs, pères de provinces, et ainsi de suite.

« Pour faire un État nouveau, il faut qu'il soit nouveau et sollide !

« On rira peut-être de l'opinion d'un cultivateur? Ne pas moins, je désire de présenter mes opinions fructueux ou non fructueux s'il y a lieu !

« Salû avec un profond respect. »

Il est regrettable que la signature de ce correspondant soit illisible.

Il parvenait, du reste, au Gouvernement provisoire d'autres requêtes non moins amusantes. C'est ainsi que le nommé Pierre Vansoust le supplie de vouloir lui octroyer le titre d'horloger du Gouvernement provisoire. Voilà une idée qui ne manque pas d'originalité.

Sur ces entrefaites, l'élection du Congrès avait eu lieu. Dès que le Gouvernemeut provisoire reçut notification de sa constitution définitive, il s'empressa de remettre à cet organe légal et régulier du peuple belge le pouvoir qu'il exerçait, et de déposer sur le bureau du président la collection des actes et arrêtés que la nécessité des circonstances l'avait déterminé à prendre.

La minute de la dépêche par laquelle le gouvernement fait cette communication au Congrès national, est de la main de Rogier et contient de nombreuses ratures ; elle est datée du 12 novembre.

Le même jour, le Congrès national, appréciant les grands services que le Gouvernement provisoire avait rendus au peuple belge, lui en témoigne sa vive reconnaissance et celle de la nation dont il est l'organe. Il lui manifeste son désir, sa volonté même, de le voir conserver le pouvoir exécutif jusqu'à ce qu'il y eût été autrement pourvu par le Congrès.

Cette fois, la nation semble sortir de l'état embryonnaire. C'est au point que l'on procéde le 18 novembre à la nomination d'un comité diplomatique, qui est composé de Sylvain

Digitized by Google

Van de Weyer, président; comte d'Aerschot, comte de Celles, Destrivaux et Nothomb, membres. L'attitude des puissances vis-à-vis de la nationalité naissante inquiétait le peuple; témoin cette requête que le Gouvernement provisoire reçoit de l'Association patriotique liégeoise :

« Au moment où les puissances, y est-il dit, prétendent octroyer à la Belgique son indépendance et lui imposer sa forme de gouvernement future, au moment où en Angleterre le discours de la couronne outrage ouvertement les Belges, nous croyons devoir attirer l'attention du Gouvernement provisoire sur un objet bien propre à agiter les esprits.

« Jusqu'à présent, on s'est endormi dans une dangereuse sécurité, on a regardé toute agression de la part de l'étranger comme impossible, parce qu'elle serait déloyale et contraire au principe admis de non intervention. Cependant, un armement considérable de la Prusse menace notre pays! Des avant-gardes viennent pousser des reconnaissances jusqu'à quelques pas de nos frontières, tandis que la Belgique reste dans l'inertie.

« Sa population est nombreuse et elle ne compte pas une armée; ses forteresses regorgent de munitions et elles sont désertes et sans défense. La citadelle de Liége et la Chartreuse sont là pour l'attester. Croit-on peut-être que le Belge qui a renversé la domination hollandaise voie d'un œil indifférent son territoire violé par les hordes étrangères? Non sans doute. En tous temps, il saura prouver qu'il est peuple libre. Il demande à ceux qu'il a reconnu pour chefs de seconder son héroïsme. Qu'ils se hâtent d'organiser la garde civique, de remplir les cadres de l'armée, de mettre les places fortes dans une attitude formidable de défense; enfin, de faire régner partout l'ordre et la discipline.

« Ainsi nous réveillerons la sympathie des nations pour sa liberté et nous soumettrons à leur jugement l'abominable procédé des rois envers nous. Cette requête porte les signatures de Théodore de Lezaack, avocat, président; Putseys et Moulan, vice-présidents, et Muller, secrétaire. »

On le voit, le mouvement s'accentue. Dans le Luxembourg

Digitized by Google

le commissaire du gouvernement, près du tribunal de 1re instance de Deekirch, saisit entre les mains du postillon, chargé de transporter de cette ville à Luxembourg, un exemplaire d'une proclamation réactionnaire adressée aux habitants du Grand-Duché. Il ajoute que ce document, affiché dans l'intérieur de la forteresse de Luxembourg, paraît y avoir excité l'indignation publique ; c'est au point, dit-il, qu'il a été dessiné sur un exemplaire placardé une tête de bœuf et sur un autre un animal moins noble encore : l'âne...

Le gouvernement s'occupe de divers détails que nous pourrions qualifier « de ménage ». Il règle la note des débours faits par M. Borremans, commandant des volontaires des différentes sections pendant les journées de septembre.

On pourra constater que le compte n'est pas lourd :

Payé à 150 hommes pour six jours de solde à 40 cents	fl.	360.00
Payé pour boisson		138.00
Payé 40 hommes de garde pendant dix jours à 75 cents		300.00
Payé la nourriture pendant deux jours aux prisonniers de la caserne des pompiers pour 112 hommes à 30 cents		33.60
Payé aux divers boulangers pour nourriture des hommes		135.00
Débours divers		141.00
Total.	fl.	1,107.60

Le général baron Vandersmissen avait fait un voyage à Londres et à Dunkerque pour prendre livraison de fusils achetés par l'État. Il lui fut payé de ce chef :

Pour frais de voyage à Londres	fl.	160.00
Id. id. à Dunkerque		60.00
Frais de transports et droits de douane		205.51
Indemnité de voyage		250.00
Total.	fl.	675.51

Digitized by Google

Mais il s'en faut que tous les comptes soient approuvés. Le rapport suivant, fait par le commissaire général de la guerre Goblet aux membres du comité central, en fait foi :

« Par apostille n° 2151 B³, écrit-il, vous avez renvoyé à mon avis une lettre et un mémoire du sieur Du Foy, propriétaire du café de l'*Amitié* en cette ville. Il demande le payement de déjeuners fournis par lui aux officiers de l'état-major général.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette dépense ayant été faite sans l'autorisation du gouvernement et même à une époque où rien ne pouvait autoriser ces messieurs de l'état-major à faire une pareille consommation pour le compte de l'État, je pense qu'il n'y a pas lieu de satisfaire à la demande du sieur Du Foy ; en conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, en vous renvoyant sa demande, de faire connaître au pétitionnaire que sa prétention ne peut être accueillie et qu'il doit s'adresser directement pour le remboursement de ses frais aux officiers qui ont jugé convenable de déjeuner chez lui. »

Il eût été bien intéressant de connaître le mémoire du sieur Du Foy ; malheureusement, ce document fait défaut.

Le Gouvernement provisoire voulant reconnaître les services rendus par J.-J. Charlier, dit la Jambe de bois, canonnier liégeois, lui accorde, à titre de récompense civique, le grade et les émoluments de capitaine d'artillerie en retraite et décide que ses fils seront placés à l'école militaire d'artillerie aux frais de l'État, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer dans l'armée active.

Il alloue également des indemnités à ceux qui sont venus de l'étranger pour partager le dévouement de leurs compatriotes. Là encore, il se montre soucieux des intérêts de l'État, car nous voyons qu'un M. Marc, venu de Paris pour prendre part à la lutte, n'obtient pour l'aider à rentrer dans la capitale française que la modeste somme de 30 florins.

Est-il besoin de dire que le Gouvernement provisoire est inondé de demandes d'emplois dans l'armée comme dans les diverses administrations. Et parfois il accueillait de plaisantes requêtes. Citons, à titre d'exemple, celle d'un Verviétois, au sujet de laquelle nous découvrons le grave rapport suivant

Digitized by Google

adressé par le chef du comité de l'intérieur au Gouvernement provisoire :

« Le sieur Maugam, de Verviers, porte ce rapport, demande un brevet de quinze ans pour l'invention d'une eau pour faire croître les cheveux.

« J'ai fait examiner cette eau et il résulte du rapport qui m'a été fait que si l'on peut douter de son efficacité, son usage ne peut être nuisible.

« En refusant ce brevet, le gouvernement s'exposeraità commettre une injustice envers le pétitionnaire, car il n'est pas prouvé encore, et l'expérience seule pourra le faire, que son invention n'est pas utile; dans tous les cas, on excluerait ses plaintes, tandis qu'il paraît y avoir peu ou point d'inconvénient à craindre de l'existence de ce brevet.

« En conséquence, je crois devoir proposer au comité central d'accueillir la demande du sieur Maugam. »

Parmi les pétitionnaires figure M. Palmaert qui, pour services rendus, sollicitait un brevet de colonel honoraire et a transformation de son emploi de gouverneur des palais en celui d'intendant ou d'administrateur des palais et bâtiments de l'État, chargé du personnel de ces édifices, de leur entretien, ainsi que de celui des meubles et de la surveillance des édifices en construction, avec le traitement d'un colonel en activité.

Voilà un titre passablement prétentieux et long. Il faut croire que le Gouvernement provisoire faisait la sourde oreille, car M. Palmaert se fâcha et le Gouvernement provisoire reçoit la missive suivante :

« Après la réception peu obligeante que m'a faite M. le comte Félix de Mérode dans l'audience publique du 3 décembre, je lui ai promis de ne plus vous importuner de mes visites. Je me vois donc, pour une troisième et dernière fois, réduit à vous écrire pour vous demander de faire droit à mes justes réclamations ou du moins que vous daigniez répondre à mes lettres du 15 novembre et 31 décembre derniers, restées jusqu'à présent sans réponse.

« Il est possible que ce manque d'égards envers moi soit une suite de cette liberté pour laquelle j'ai exposé mes jours et à

Digitized by Google

laquelle vous donnez aujourd'hui un tel développement, que vous croyez pouvoir vous affranchir des devoirs les plus simples prescrits par les convenances.

« Je me souviens, en effet, que sous le gouvernement défunt, appelé tyrannique, tous les citoyens qui voulaient se trouver en relation avec le roi Guillaume, les princes ou leurs ministres, obtenaient une réponse à leurs demandes dans les quarante-huit heures. Je me rappelle aussi que le roi ne s'est jamais trouvé importuné de la présence de l'un de ses sujets à ses audiences qu'il prolongeait des heures entières.

« Il est vrai, messieurs, que les princes déchus étaient des despotes et vous, membres d'un gouvernement libre et établi au prix du sang du peuple belge, vous croyez pouvoir vous permettre aujourd'hui une autre marche. Il ne s'agit que d'expliquer la liberté. Ne croyez-vous pas qu'on vous accuse de l'interpréter dans vos seuls intérêts? Et moi, qui suis un de ceux qui ont le plus contribué à vous élire au pouvoir, que j'aurais pu partager si, au moment des périls, j'avais songé à calculer le prix de mes services, vous me méconnaissez aujourd'hui au point que je vais me trouver forcé de vous adresser la présente par la voie des journaux si, le 15 de ce mois, vous n'avez daigné me répondre ».

En dépit de cette lettre acerbe, M. Palmaert n'obtint pas satisfaction, croyons-nous, car nous avons découvert un document d'où il résulte que la fonction que sollicitait M. Palmaert eût constitué une sinécure. Le chef du comité de l'intérieur concluait donc au rejet de la demande.

Parfois les pièces officielles servaient à des communications privées. Nous trouvons, en effet, une lettre adressée à M. Vanderlinden dont nous donnons la curieuse contexture (1). En tête on lit la suscription suivante écrite au crayon :

« Écrire à messieurs les inspecteurs de la commission des secours que des plaintes m'ont été adressées sur la mauvaise qualité du pain et qu'ils aient à s'en assurer immédiatement. »

(1) Papiers du Gouvernement provisoire. T. XII, pièce 265.

Digitized by Google

Au-dessous vient le corps même de la lettre :

« Messieurs,

« Ci-joint un pain distribué par l'Administration des secours présidée par MM. les curés de la Chapelle et Finistère.

« J'ai l'honneur d'être avec considération.

« L... »

Puis au bas figure cette apostille : « Fais-moi l'amitié, mon cher Joseph, de me faire connaitre le plus tôt possible si nous dînons demain ensemble et si vous avez de vos amis qui vous accompagneront pour ma gouverne.

(Signé) « LEFEBURE. »

Récréative aussi cette communication faite au Gouvernement provisoire, par un architecte de Liége, M. Joseph Doyen. Il importe surtout de n'en point altérer le style.

Ce correspondant est l'inventeur d'une machine à coup sûr bien extraordinaire comme vous allez pouvoir en juger :

« Dans la certitude, dit-il aux membres du gouvernement, que tout ce qui tient aux intérêts et prospérité de la Belgique est sûr de votre bienveillante sollicitude, c'est en cette intime conviction qu'un vrai naturel patriote, éclairé, artiste, a l'honneur d'offrir au gouvernement, tendant la prospérité et l'invincibilité de sa patrie, un projet conçu de ses profondes connaissances d'une invention d'une machine qu'en sa nature est infernale mais triomphante en résultat, que si on l'exécute 500 hommes peuvent attaquer et triompher sur une armée formidable en succès assuré.

« Cette mécanique est en forme de voiture à roues qui s'arme à volonté. Elle roule comme une ordinaire excepté plus rapidement et sans qu'on puisse s'apercevoir qu'elle est armée, ce n'est qu'au moment qu'elle fait explosion qu'elle s'arme subitement; deux chevaux la poussent et deux seuls hommes se trouvent dans l'intérieur qu'opèrent le nécessaire en la conduite qui ne rixent aucun dangers. »

Nous vous faisons grâce du reste de la description de cette machine qui, son auteur a raison de le dire, sort absolument de

Digitized by Google

la banalité puisqu'elle ne s'arme qu'alors qu'elle fait explosion.

Nous arrivons en février 1831, le duc de Nemours venait d'être nommé souverain de la Belgique. La nation était-elle vraiment si solidement assise que la décision du Congrès eût pu le faire croire. Il est permis d'en douter lorsqu'on lit le rapport suivant, daté de Gand le jour même de la proclamation à Bruxelles du chef de l'État.

Ce rapport est dressé par le major commandant le corps des sapeurs-pompiers de Gand, Vandepoels.

« Hier à 11 1/2 heures, y est-il dit, le commandant de place, colonel Vande Sande, envoya pour me prévenir de tenir le corps des sapeurs-pompiers prêt à marcher au premier signal. Un quart d'heure après, le commandant de place vint en personne me dire que le corps d'Ernest Grégoire était à la porte de Bruges et venait faire la loi à la ville, que je devais me rendre, par des rues détournées, avec mon artillerie à ladite porte pour m'opposer à son passage. Deux fiacres venant à passer vis-à-vis de ma caserne, je fis dételer les chevaux ; au même instant je vis arriver le corps De Bast se dirigeant sur moi. Aussitôt je fermai la grande porte et mis mes hommes en bataille dans la cour avec une pièce d'artillerie que je fis charger à mitraille et pointer sur ladite porte.

« Cinq minutes après, un homme de mon corps de garde au gouvernement vint me prévenir que De Bast avec sa troupe avait envahi mon poste de l'hôtel du gouvernement.

« Je sortis avec mon corps. Au lieu d'aller à la porte de Bruges, je me dirigeai sur l'hôtel même du gouvernement par la petite rue à côté avec deux pièces d'artillerie.

« En débouchant, je vis De Bast avec à peu près 300 hommes en bataille, appuyant sa droite contre la porte du gouvernement et de l'autre côté, à la rue d'Orange, apprêtant les armes et en position de faire feu pendant que je me formais en bataille.

« Je fis mettre mes deux pièces en batterie, charger également à mitraille la pièce qui ne l'était pas ; alors je me suis avancé seul à moitié de la distance qui nous séparait appelant le chef de ladite troupe.

Digitized by Google

« Alors le sieur De Bast s'avance près de moi. Je lui demandai ce qu'il venait faire et ce que cela signifiait. Un de ses officiers se joignit à lui et nous dit : « Il y va de votre intérêt, vous allez recevoir l'ordre du général. Nous venons proclamer le prince d'Orange. »

« Je leur répondis que je ne connaissais pas le prince d'Orange.

« Je leur demandai de quel droit ils avaient occupé le poste confié à mes pompiers en leur intimant l'ordre de l'évacuer, ce qu'ils firent à l'instant. Je les prévins que j'envoyais un officier près de M. le gouverneur civil pour savoir quelles étaient ses intentions.

« Cet officier fut mon lieutenant Rolliers. Il se rend chez M. le gouverneur avec un officier du corps de De Bast; il demanda à ce magistrat s'il voulait que les troupes De Bast occupassent son hôtel et que l'on plantât le drapeau d'Orange sur l'hôtel.

« M. le gouverneur répondit avec fermeté que non, qu'il ne reconnaissait pas le prince d'Orange, mais bien le Gouvernement provisoire qui l'avait installé.

« Le lieutenant Rolliers lui demanda, en mon nom, si de force il pouvait faire évacuer les cours et appartements du gouvernement. Le gouverneur l'autorisa à agir de force à cette fin. Cet officier cria bravo et sortit à travers un peloton dudit corps occupant l'antichambre du gouverneur, descendit l'escalier et traversa la cour le pistolet à la main.

« Pendant que M. Rolliers me rendait compte de son expédition, un coup de fusil partit et tua le pompier placé entre moi et le lieutenant Rolliers et trois autres coups de fusil blessèrent trois hommes derrière moi.

« J'ordonnai feu à mitraille de mes deux pièces, voyant la trahison manifeste du corps du sieur De Bast, qui semblait spécialement menacer mes jours, et immédiatement après un feu de peloton avec ordre de recharger de suite les pièces. La rue fut déblayée, mais comme je savais qu'une partie du corps De Bast se trouvait dans l'intérieur du gouvernement, je battis en retraite avec mes pièces sur ma caserne afin de ne

Digitized by Google

point exposer inutilement la vie de mes hommes à la fusillade par les croisées.

« Ayant ramené mes pièces, je repartis avec deux pelotons pour purger l'hôtel du gouvernement, expulser et arrêter tout ce qui s'y trouverait.

« J'arrête 66 hommes avec armes et bagages qui s'étaient retirés dans les caves, greniers, etc., et 3 ont été arrêtés avec armes et bagages durant la bagarre dans la rue et m'ont été amenés par l'avocat Desouter, qui se joignit à nous pour faire le coup de feu et depuis ne nous a point quittés.

« Pendant que je fais ma marche comme ci-dessus, une échelle neuve a été placée par les chasseurs De Bast derrière le gouvernement afin de descendre pour nous attaquer par surprise. Le caporal Bruylant s'en est emparé et elle se trouve dans ma caserne.

« Ils ont continué la fusillade par les fenêtres du gouvernement à laquelle j'ai vigoureusement riposté.

« Nous nous sommes ensuite rendus dans la cour de l'hôtel, où j'ai fait de nouveau braquer mes deux pièces. Nous y avons fait une scrupuleuse recherche.

« Le capitaine De Bast est blessé à la jambe et se trouve dans ma caserne. Je viens de saisir une somme d'argent montant à 161 florins qu'il avait sur lui toute en menue monnaie d'argent propre à être distribuée aux soldats ou au peuple. »

Ce rapport a son éloquence. Il prouve, en effet, que les chefs de l'armée de la révolution en étaient encore à un singulier degré de scepticisme à l'endroit de la fermeté de principes des agents du gouvernement.

Ajoutons que le colonel Grégoire, chef de ce mouvement militaire, qui avait été délégué du Gouvernement provisoire, dans diverses villes des Flandres, au début de la révolution, fut arrêté à Eecloo (1).

Un des derniers actes du Gouvernement provisoire fut de nous doter d'une marine, marine modeste du reste, puisqu'elle ne devait consister qu'en deux canonnières, destinées à protéger la navigation intérieure de l'Escaut, du Rupel et autres

(1) Rapport du premier avocat général Petit Jean.

Digitized by Google

rivières, qui ne pouvaient pas coûter plus de 30,000 florins chacune.

Fait à noter, parmi la multitude de documents qu'il nous a été donné de parcourir pour élaborer ce travail, il n'y en a qu'une infime partie en langue flamande. Or, les pièces émanant des Flandres sont cependant très nombreuses. Le Gouvernement provisoire avait néanmoins eu à s'occuper de la question des langues. Un arrêté portait que le bulletin officiel devait être imprimé en français seulement pour les communes où l'on ne parlait que cet idiome; en français et en flamand, texte en regard, pour les communes où l'on parlait le flamand; en français et en allemand pour les communes où l'on parlait l'allemand.

La désignation de ces communes serait donnée par les gouverneurs.

Le flamingantisme a fait depuis d'énormes progrès et ses adeptes seraient à coup sûr répudiés par les auteurs de la révolution belge.

Le 24 février 1831, le Congrès national décrétait la nomination de M. Erasme Louis, baron Surlet de Chokier, comme Régent de la Belgique; et le 25, le Gouvernement provisoire déposait entre les mains du Congrès le pouvoir exécutif qui lui avait été conféré.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous avons eu en mains un petit chiffon de papier sur lequel, de la main du Régent, étaient écrits ces mots:

« Surlet de Chokier aura l'honneur de recevoir messieurs les membres du Gouvernement provisoire après qu'il aura prêté son serment dans le sein du Congrès, à l'hôtel de la Banque.

« Bruxelles, le 25 février 1831. »

Les documents que nous venons de quintessencier font voir combien est laborieux l'enfantement d'un gouvernement; ils montrent les vicissitudes de tous genres auxquelles sont exposés ceux qui prennent la tête d'un mouvement révolutionnaire et prouvent combien est vrai le proverbe latin : *Audaces fortuna juvat.*

ALBERT DU BOIS.

Digitized by Google

LE BUDGET DE LA BELGIQUE ET SA RÉFORME

Depuis que la Belgique est Belgique, son budget d'État annuel n'a pas cessé d'être en déficit.

Nous voulons dire qu'il n'y a pas eu une seule année de son existence financière où notre pays n'ait dû emprunter, sous diverses formes, pour arriver à payer ses dépenses de toutes natures.

La preuve officielle en est, notamment, dans le tableau n° 30 de la *Statistique générale des recettes et dépenses du royaume de Belgique, de* 1840 *à* 1890 (1); et, pour les années suivantes, à partir de 1890, il n'y a qu'à voir le titre III de chacun de nos budgets annuels de recettes et dépenses extraordinaires.

Or, emprunter, dans la vie financière des nations comme dans celle des particuliers, c'est constater que les ressources dont on a la jouissance sont insuffisantes pour payer toutes les sommes d'argent que l'on a à payer, et c'est recourir au crédit pour demander à ceux qui ont des capitaux disponibles de bien vouloir les prêter sous promesse de restitution.

Il résulte de tous les emprunts annuels accumulés de l'État belge que notre dette publique peut être évaluée aujourd'hui

(1) *Document parlementaire* n° 30, déposé à la Chambre des représentants, en séance du 4 décembre 1894.

Digitized by Google

à 2,387 millions de francs (1) environ, et que cette somme est due, reste due aux prêteurs à qui l'on a promis de la restituer.

***

Quand on emprunte de l'argent aux gens, on leur promet qu'en attendant le remboursement du capital prêté par eux, on leur payera un intérêt annuel qui est censé représenter la valeur de jouissance du capital.

L'État belge n'a pas et n'a pas pu agir autrement que les particuliers et les autres États. Il a, successivement, promis à ses prêteurs de leur payer, annuellement, un intérêt de 5, 4 1/2, 4, 3 1/2, 3 p. c. sur leurs capitaux prêtés. Et cela prouve deux choses : c'est que le crédit de l'État est solide, c'est-à-dire que la confiance que le public prêteur a dans ses promesses de remboursement est grande, et que, d'autre part, le loyer de l'argent a diminué, pour l'État belge comme pour tout le monde, en vertu du phénomène universel dont le XIXe siècle a été le témoin.

La Belgique a profité de ce phénomène qui lui a permis, à la fois, d'emprunter à meilleur marché, c'est-à-dire moyennant un intérêt moindre et de réaliser d'heureuses *conversions*, par le moyen desquelles les prêteurs ont consenti à réduire l'intérêt qui leur avait été primitivement garanti.

Les réductions d'intérêt sont très agréables pour les emprunteurs : elles réduisent leurs charges, leurs obligations annuelles, mais elles ne les dispensent pas du remboursement de leurs dettes. Et si l'on continue régulièrement à emprunter, c'est-à-dire à augmenter le capital de la dette qui est due aux prêteurs, on rend la charge du remboursement de plus en plus lourde.

Le remboursement d'une dette publique, c'est-à-dire ce qu'on nomme son amortissement, est une opération financière qui, en pratique administrative, doit être exécutée par des

(1) Voir l'*Annuaire statistique de la Belgique*, de 1897, p. 248, dont les chiffres doivent être majorés des emprunts contractés depuis 1896. Notons qu'il y a, en outre, des annuités, des rentes et des pensions dont le capital n'est pas exprimé, ni même calculable.

Digitized by Google

organismes différents de ceux qui réalisent les emprunts; de sorte que l'on est habitué à voir les pays contracter de nouveaux emprunts, d'un côté, et rembourser une partie des anciens emprunts, d'un autre. Cela revient, selon l'expression populaire, à boucher un trou d'un côté pendant qu'on en creuse un nouveau, de l'autre. Au fond, cela consiste à emprunter, à créer de nouvelles dettes pour payer une partie des anciennes.

Cette conduite financière qui, à la longue, provoquerait la mise sous conseil judiciaire d'un particulier est entrée dans la pratique courante des États; et la Belgique ne fait que suivre ce mouvement.

Ce qui est plus grave, c'est que la Belgique n'amortit même plus, depuis quelques années, ses anciennes dettes, sous le prétexte que l'on ne doit pas racheter des titres de cette dette quand le cours de ces titres est au-dessus du pair, c'est-à-dire quand ils coûtent, en Bourse, plus cher que la valeur nominale qui y est inscrite.

Cette économie réalisée sur l'amortissement n'a jamais arrêté le flot montant des emprunts et, par conséquent, du chiffre de la dette publique.

Il est vrai que, depuis 1898, le gouvernement a modifié sa manière d'agir : il a proposé et obtenu que les sommes allouées pour l'amortissement fussent employées « à diminuer à due concurrence le capital de la dette à créer (1) » ; mais c'est encore une façon de ne pas amortir, puisqu'en somme on ne rembourse rien aux créanciers-prêteurs.

Bref, il résulte de tout ce qui précède que la dette publique de la Belgique croît toujours, toujours, et qu'on ne fait rien, absolument rien d'efficace pour la diminuer.

Or, quand on ne diminue pas ses dettes, qu'au contraire on en ajoute tous les ans de nouvelles aux anciennes, sans que, d'autre part, les ressources soient augmentées de façon à couvrir à la fois les dépenses courantes que l'on doit faire pour vivre et celles que l'on devrait faire extraordinairement pour rembourser ses dettes, il arrive, nécessairement, fatalement,

(1) *Exposé général du budget de* 1899 (document n° 83, Chambre 1898, p. 6).

Digitized by Google

mathématiquement un moment où le remboursement des dettes est devenu une impossibilité.

Et alors on fait banqueroute!

L'histoire fournit de nombreux exemples de princes, de rois et d'États qui ont fait banqueroute et n'ont jamais remboursé leurs dettes.

La Belgique, si elle continue à vivre du train dont elle va, en arrivera forcément là également.

Et il serait grand temps qu'elle réforme sa manière de vivre, financièrement, budgétairement parlant!

Car nous ne pensons pas que l'intention arrêtée de frustrer ses créanciers, dans un avenir plus ou moins éloigné, soit admise dans le monde politique plus que dans le monde des sentiments, c'est-à-dire dans la morale.

Il y a donc lieu de réformer le budget de la Belgique.

***

Voyons d'abord comment il se présente actuellement et quels sont ses défauts.

Voici les chiffres de l'*Exposé général du budget des recettes et dépenses pour* 1899, déposé par le gouvernement sur le bureau de la Chambre des représentants en séance du 15 novembre 1898 (*Document parlementaire* n° 3). Nous y ajoutons les chiffres du budget extraordinaire de 1898 (loi du 9 mai 1898), puisque nous n'avons aucune indication au sujet du budget extraordinaire de 1899 :

Recettes (1).		Dépenses (1). (Ordinaires et exceptionnelles)	
1. Contribution foncière	25,673,000	1. Dette publique . .	126,339,519
2. — personnelle	20,708,000	2. Dotations. . . .	5,060,370
3. Patente	7,800,000	3. Justice.	23,025,690
4. Successions . . .	19,360,000	4. Affaires étrangères .	3,000,403
5. Douanes (part de l'État)	37,124,309	5. Intérieur, instruction	27,984,711
6. Accises —	60,279,870	6. Agriculture, travaux publics.	25,141,475
7. Recettes diverses. .	603,000		

(1) Nous modifions quelque peu l'ordre suivi dans les documents officiels. On verra plus loin pourquoi.

Digitized by Google

8. Enregistrement, greffe, hypothèques . .	25,500,000
9. Timbre, amendes, etc.	8,113,000
10 Redevance sur les mines	1,000,000
11. Péages.	1,595,000
12. Capitaux et revenus .	13,634,900
13. Remboursement . .	4 209.149
14. Chemins de fer, postes et télégraphes. . .	209.437,200
15. Recettes exceptionnelles, budget extraordinaire de 1898 (art. 3 et 4, loi du 9 mai 1898)	34,632,740
Total fr.	469,670,168

7. Industrie, travail. .	3,967,470
8. Guerre.	54,114,565
9. Gendarmerie . . .	5,128,800
10. Finances, non valeurs, remboursements . .	21,850,765
11. Chemins de fer, postes et télégraphes . .	138,165,054
12. Dépenses extraordinaires pour le chemin de fer (1898) . . .	38,747,250
13. Dépenses extraordinaire autres (1898) .	18,785,000
Total fr.	491,311,072

Il y a donc un déficit de 491,311,072 — 469,670,168 = 21,640,904 francs, à couvrir (conformément à l'article 4 de la loi du budget extraordinaire) par l'emprunt, et ces 21 millions viendront s'ajouter au capital de la dette publique, que nous avons évalué à 2 milliards 387 milllons de francs.

Ajoutons, immédiatement, que la part du capital de premier établissement des chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones et marine, comprise dans ce chiffre de 2 milliards 387 millions, doit être évaluée à 1 milliard 500 millions à peu près, d'après les chiffres puisés au compte rendu des opérations de ce département pendant l'année 1897 (*Document parlementaire* déposé à la Chambre des représentants le 29 avril 1898, n° 160).

Comment, dans cette situation, améliorer notre budget?

Nous écartons, tout d'abord, une solution qui tend à séparer du budget purement administratif de l'État le budget que l'on appellerait industriel, c'est-à-dire le budget des chemins de fer, postes, télégraphes et téléphones. Car s'il est facile de constater que le boni de l'exploitation des chemins de fer constitue une grosse part dans les recettes de l'État belge, et que, par conséquent, si ce boni venait à disparaître, il y aurait pour le budget de l'État une « surprise bien dangereuse », comme

Digitized by Google

le dit le rapport de M. Hubert sur le budget du ministère des chemins de fer pour 1899 (*Document parlementaire*, Chambre des représentants, séance du 28 mars 1899), il n'est pas moins facile de montrer que ce boni actuel des chemins de fer n'est qu'*apparent*.

Si l'on isolait le budget des chemins de fer du budget général de l'État et si l'on imposait au premier la charge complète des intérêts et annuités du capital (1) qui a servi à son établissement, il serait lui-même en déficit et il faudrait bien que le budget général vienne à son secours, par le moyen des recettes provenant des impôts.

En voici, *grosso modo*, la preuve :

Si nous ajoutons aux recettes ordinaires d'exploitation du chemin de fer, prévues au budget de 1899, les sommes qui ont été nécessaires pour couvrir les travaux extraordinaires prévus en 1898 (faute de connaître ceux de 1899), soit 209,437,200 francs (art. 14 des recettes du tableau ci-contre), plus 38,747,250 francs (art. 12 des dépenses du tableau ci-contre), nous aurons le total de 248,184,450 francs comme recette globale nécessaire en 1899.

Or, d'un autre côté, si nous ajoutons aux dépenses d'exploitation (art. 11 du tableau ci-contre), soit 138,165,054 francs, les mêmes dépenses extraordinaires de 1898 (art. 12 *dito*) : 38,747,250 francs et une part dans le service de la dette publique du pays, proportionnelle au capital de premier établissement du chemin de fer, soit 1 1/2 milliard : 2,387 :: x : 126,339,519 (art. 1 du tableau ci-contre) d'où $x = 79,392,240$, nous aurons, comme total des dépenses du budget industriel : 256,304,544 francs (138,165,054 + 38,747,250 + 79,392,240).

Il y aurait donc, pour ce budget, un déficit de 256,304,544 — 248,184,450 = 8,120,044 francs.

Il vaut donc mieux laisser la situation telle qu'elle est et

(1) L'amortissement du capital de premier établissement des chemins de fer est compris dans les chiffres des bénéfices de cette exploitation et il serait suffisant, au dire de M. Hubert ; mais... il est versé dans le budget des voies et moyens généraux de l'État, qui, en fait, n'amortit rien du tout.

Digitized by Google

maintenir le budget des chemins de fer, postes et télégraphes dans le budget général de l'État (1).

* * *

Nous en revenons donc à la question : comment améliorer le budget général de la Belgique?

Nous écarterons une nouvelle proposition : celle de diminuer les dépenses jusqu'à concurrence des recettes normales, ordinaires, exclusives de l'emprunt. Et nous l'écartons parce que c'est, de toutes les opérations financières d'un État, la plus difficilement praticable et, à vrai dire, la plus contraire au cours normal des choses...

Nous commençons donc par maintenir toutes les dépenses, ordinaires et extraordinaires (hormis celles du service de la dette publique), telles qu'elles sont libellées au tableau ci-avant. Cela nous donne au total, en chiffres ronds, *même majorés* : chemins de fer, postes et télégraphes (art. 11 et 12 du tableau). . . . . 177 millions
Divers (2 à 10, 13 du tableau). . . . . 189 —

Total. . . 366 millions

auxquels il faut ajouter le service de la dette publique.

Ce service comporte actuellement 126 millions, y compris le crédit de 5,751,000 francs prévu pour l'amortissement et qui,

(1) Nous devons, d'ailleurs, dire que la proposition de M. Hubert, suggérée au nom de la section centrale de la Chambre sur le budget des chemins de fer pour 1899 et qui n'est qu'un écho des propositions identiques formulées par MM. Malou, Pirmez et Beernaert, est un préjugé de l'école économique classique : « Les États ne peuvent pas être commerçants ou industriels », et quand, par hasard, ils exploitent des industries ou des entreprises lucratives, il faut le cacher, par amour du principe.

Mais il faut convenir, qu'en fait comme en raison, les États, comme les particuliers, cherchent leurs revenus, leurs recettes où ils peuvent, et que quand ils peuvent alléger la charge des impôts par le moyen des bénéfices réalisés sur des entreprises commerciales ou industrielles lucratives, les gouvernements manqueraient à tous leurs devoirs si, par amour d'une théorie économique démentie par les faits, ils refusaient de recourir à ces recettes. (Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans notre étude sur les « Finances d'État » [*Moniteur des intérêts matériels* du 11 décembre 1898, p. 3245].)

Digitized by Google

faute d'emploi, serait transféré comme recette au budget extraordinaire (*Exposé général du budget de* 1899, p. 4).

Ce ne serait pas la peine, évidemment, de chercher à réaliser une amélioration effective du budget de l'État belge si l'on ne cherchait pas, non seulement à faire un amortissement réel, effectif, mais même un amortissement considérable et rapide.

Nous triplerons donc le crédit pour l'amortissement annuel et nous le porterons à 17 millions (1). Le service de la dette publique comporterait, dès lors, 137 millions, *pour commencer* (2).

Nous arriverons ainsi à un total de dépenses de toute nature de 366 + 137 millions = 503 millions de francs.

Cela représente 76 fr. 36 c. $\left(\frac{503,000,000}{6,586,593}\right)$ par habitant, tandis que, en Angleterre, on en est à 81 fr. 82 c. $\left(\frac{126,500,000\,£}{39,879,285}\right)$ et en France à 90 fr. 03 c. $\left(\frac{3,433,418,395}{38,133,385}\right)$ (3). Nous serions donc assez loin d'avoir atteint le chiffre réalisé par ces pays.

***

Le budget actuel de la Belgique étant de 469 millions de francs en recettes en dehors des emprunts, le budget amendé étant de 503 millions en dépenses de toutes natures, où trouverons-nous les ressources *ordinaires* pour parfaire la différence de 34 millions?

***

(1) Nous n'avons pas à examiner ici comment, par quels procédés financiers on peut amortir quand on le veut. Il n'est pas difficile d'imiter ce que font les autres pays, où les titres de la rente publique coûtent ordinairement en Bourse plus que la valeur nominale qui y est exprimée et où, néanmoins, on amortit continuellement.

(2) Nous disons, *pour commencer*, parce que, quand on se mettra réellement à amortir, le capital de la dette diminuera et, par conséquent, les charges qui en dérivent diminueront. On pourra donc amortir de plus en plus vite, si l'on veut.

(3) D'après les budgets publiés dans l'*Annuaire de l'économie politique et de la statistique* pour 1898.

Digitized by Google

Nous devons, tout d'abord, écarter deux hypothèses : une augmentation extraordinaire et forcée des recettes des chemins de fer, postes et télégraphes et une augmentation des recettes douanières et accisiennes.

Il est évidemment antiéconomique de majorer les tarifs des transports par chemins de fer et des correspondances par la poste, le télégraphe et le téléphone. L'expérience démontre que plus les tarifs sont réduits (en tenant compte, bien entendu, des frais), plus le trafic et les recettes augmentent.

Il est tout aussi antiéconomique de majorer les droits de douanes et d'accises. Le premier effet d'une majoration de ces droits serait de diminuer la consommation, et, par conséquent, le rendement.

Nous laissons donc toutes les recettes douanières, accisiennes et autres accessoires telles qu'elles sont, provisoirement. Nous ne réservons que les impôts directs : le foncier, le personnel, les patentes, les droits de succession (art. 1 à 4 du tableau p. 169).

Cette séparation faite, nous retenons un chiffre de recettes de 396 millions (art. 5 à 15 du tableau p. 169-170)

Il nous faut alors trouver sur l'impôt direct une somme de 503—396 = 107 millions au lieu du produit actuel de 73 millions et demi.

C'est ici le nœud de la question, et sa solution n'offre pas de difficultés, financièrement et économiquement parlant (1).

* * *

Nous devons, nécessairement, nous inspirer du taux des impôts dans les pays qui reçoivent de ce chef, par habitant et par an, plus que la Belgique.

Prenons l'impôt foncier. Il produit, en Belgique, 3 fr. 89 c. (2) par habitant. En France il produit 4 fr. 58 c. par habitant. A ce

(1) Nous n'avons pas à nous préoccuper ici du danger *politique* qu'il pourrait y avoir à augmenter les impôts directs en Belgique.

(2) Voir notre étude sur les « Finances d'États, » citée plus haut (*Moniteur des intérêts matériels*, 20 novembre 1898, p. 3045.)

Digitized by Google

dernier taux, il produirait en Belgique 30 millions au lieu de 25 millions et demi (1).

Cela est-il exagéré? On ne peut le dire avec sincérité, car on ne voit pas, en France, que l'agriculture soit abandonnée parce que l'impôt foncier qui la grève est trop lourd, et l'on ne voit pas, non plus, que la propriété bâtie y soit trop imposée.

Prenons ensuite l'impôt personnel et les patentes et réunissons-les; ou plutôt supprimons l'impôt des patentes (qui est antiéconomique au premier chef et injuste, puisqu'il ne grève que certains travailleurs et qu'il incite ces travailleurs à ne pas travailler autant qu'ils le pourraient) et réunissons tous les impôts personnels sous la rubrique: impôts sur les revenus mobiliers, par opposition à l'impôt sur le revenu immobilier ou foncier.

Le personnel et les patentes produisent en Belgique 4 fr. 32 c. par habitant; les impôts sur les revenus mobiliers produisent en Angleterre 10 fr. 77 c. par habitant. A ce dernier taux, les impôts sur les revenus mobiliers pourraient produire en Belgique 70 millions au lieu de 28 millions et demi!

Et l'on ne voit pas que les impôts mobiliers en Angleterre aient arrêté l'essor industriel et commercial de ce pays.

Reste l'impôt sur les successions qui est, à proprement dire, un impôt qui se prélève sur le capital au moment où il change de main, par suite de décès.

Cet impôt rapporte en Belgique 2 fr. 93 c. par habitant, et en France 4 fr. 76 c. A ce dernier taux, l'impôt rapporterait en Belgique 31 millions par an au lieu de 19 millions.

Et il n'est pas démontré que les fortunes privées aient diminué (par émigration) en France, par l'effet des impôts de succession.

* * *

Si donc nous portions en Belgique l'impôt foncier, l'impôt sur le revenu mobilier et l'impôt successoral au taux maximum

(1) Pour toutes les augmentations d'impôts directs, nous pouvons nous abstenir d'étudier en détail comment on pourrait réaliser ces augmentations. Il n'y aurait, naturellement, qu'à comparer les lois fiscales des autres pays avec celles de la Belgique.

Digitized by Google

atteint dans les pays qui n'ont pas souffert, économiquement parlant, de l'exagération de ce taux, nous trouverions 30 + 70 + 31 = 131 millions de francs. Et il ne nous en faut, dans notre budget amendé, que 107 (1) !

Nous ne devrions donc pas même aller jusqu'au maximum, et, en admettant que les dépenses administratives ne croissent pas plus vite que la diminution de la charge de la dette, on pourrait consacrer, rapidement, les boni résultant de cette diminution à des dégrèvements. Ceux-ci devraient profiter, en premier lieu, aux douanes et surtout aux accises, car lorsque les citoyens payeraient un peu moins cher les objets de consommation qui sont grevés de taxes au profit de l'État, leur revenu serait plus grand et ils payeraient d'autant plus facilement l'impôt direct.

***

L'opération de réforme que nous venons d'esquisser paraîtrait évidemment trop brutale à la majorité des contribuables, si on voulait la réaliser d'emblée.

Mais on pourrait toujours commencer par un amortissement *réel*, un peu sérieux, et facilité par une légère augmentation de certains impôts directs. On ferait preuve de bonne volonté et de prévoyance.

MAURICE HEINS.

(1) N'oublions pas, cependant, que le revenu brut des impôts majorés devrait être diminué de l'augmentation du chiffre des frais de perception.

Digitized by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

L'exposition Rodin à la Maison d'Art. — Le deuxième Salon annuel du Cercle *Labeur*.

L'exposition Rodin à la Maison d'Art justifie l'axiome des frères de Goncourt : « Le beau est ce que votre servante ou votre maîtresse trouvent, d'instinct, affreux. » Comme toutes les productions des créateurs dédaigneux de céder au goût régnant, celles-ci doivent être vues et revues. Les sculpteurs, les simples amateurs d'art, n'y sauraient trop revenir, comme à un rare enseignement. Œuvres définitives et désormais fameuses, travaux offrant des parties à peine ébauchées, versions inachevées montrant, comme des gravures en épreuves « d'état », les stades de l'exécution, feraient croire qu'on entre à l'improviste dans l'atelier du maître. Admis dans la familiarité de sa pensée et de son travail, on assiste à ses hésitations, aux poignants et perpétuels efforts de sa poursuite vers l'idéal. D'une première visite, on revient admirant et déconcerté. Dix œuvres enthousiasment, d'autres, terminées par fragments seulement, saisissent comme fait à la *National Galery* le tableau inachevé de Michel-Ange ; d'autres encore attestent une maîtrise incomparable, mêlée à des bizarreries : tel ce petit avant-projet de *Balzac*, choisi parmi vingt autres, qui porte sur un corps informe et un col de taureau goîtreux, un masque où s'exprime le génie tout-puissant ; telle cette tête de femme moulée en plâtre, les méplats du front et des joues semés encore de boulettes de glaise : ont-elles été appliquées après coup, par un artifice destiné à donner la sensation même

Digitized by Google

de l'exécution surprise sur le fait, ou l'artiste a-t-il brusquement abandonné son œuvre, craignant d'en gâter le caractère? Le fait est qu'on n'imagine pas ce qu'il aurait pu apporter de perfection plus grande à ce profil si pur, à la ligne à la fois précise et immatérielle de cette bouche adorable. Un Athénien de la belle époque signerait ce morceau exquis, tandis qu'il considérerait comme ouvrages de barbares nos statues néo-helléniques qui rappellent les modèles antiques à peu près comme ces boîtes faites à l'imitation d'un livre ressemblent à un volume plein de pensées. Également insoucieux de suivre les anciens et de s'en écarter, Rodin s'en différencie, précisément parce qu'à leur exemple il est ingénu devant la nature. Pour lui comme pour les Grecs, le beau est « la splendeur du vrai ». A cette esthétique, suivie avec rigueur, ce « révolutionnaire » qu'on étudiera un jour dans les académies, doit d'exprimer, en formes d'une science impeccable, la vie la plus vivante, avec ce qu'il y a de plus douloureux dans la nervosité et la sensibilité de notre temps.

L'épopée, l'histoire, le portrait, le drame, l'idylle, se succèdent dans son œuvre, s'y marquent d'un trait moderne, presque prophétique. La sculpture d'histoire n'a rien à opposer au monument des six *Bourgeois de Calais* se dévouant pour sauver leur ville, et s'avançant en chemise, la hart au col, vers le roi d'Angleterre, afin « qu'il fasse d'eux selon son bon plaisir ». Voilà de la grande sculpture populaire, voilà l'art d'aujourd'hui et de demain. Façonné par des mains géniales et ferventes, le bronze prend un cœur, pleure et frémit. C'est le pathétique de certaines figurines du moyen âge, grandi à l'envergure d'un Michel-Ange contemporain.

Il ne suffit pas de s'émerveiller devant le *Victor Hugo*, image grandiose du poète et corporification symbolique de la poésie lyrique elle-même; il faut se demander par quel miracle on ne songe pas à s'étonner de voir représenter nu au bord de la mer, arrêtant d'une main neptunienne les vagues tumultueuses, un écrivain dont l'existence fut mêlée à la vie courante, que tous les hommes de notre génération ont pu voir se promener bourgeoisement par les rues, en redingote et cha-

Digitized by Google

peau de feutre. Il n'y a pas d'art plus haut que celui qui fait oublier de pareilles difficultés en revêtant d'un style idéal des formes exactes, sans s'écarter de la nature, et — on le croirait — sans la transformer. Le Victor Hugo dialoguant avec l'Océan est désormais éternel : c'est bien ainsi qu'on se le figure parmi les habitants de cette « région des égaux » dont un autre hôte, Balzac, attend toujours une réalisation plastique digne de lui; car — si l'on en peut juger sur une simple photographie — la statue que lui a modelée Rodin est un essai malheureux. Par contre, le *Saint-Jean-Baptiste* au visage brûlé d'exaltation et d'éloquence, l'*Ève* s'efforçant de cacher sa nudité que flagelle un vent de malédiction, le *Penseur*, dont le dos même manifeste par ses contractions le doute et l'inquiétude, sont des œuvres souveraines par l'inspiration comme par le rendu. La *Mort du Poète*, un petit groupe qui tiendrait dans la main, évoque l'idée d'un trépas auguste digne d'endeuiller le monde; et l'on n'imagine rien de plus héroïque que la *Défense*, cette sorte de déesse casquée combattant pour le blessé écroulé à ses pieds, et mettant entre lui et un invisible agresseur la furie de ses bras éployés, de ses mains crispées, de sa bouche qui hurle la mort, de tout son corps acharné à la résistance.

La perfection plastique est si prodigieuse dans toutes ces figures que certains accusèrent jadis Rodin de mouler sur nature. Il prit la peine de prouver l'inanité du soupçon. Il aurait pu le dédaigner et laisser parler ses œuvres. Le moulage, qui est à la statuaire ce que la photographie est au dessin, donne l'illusion de bien des qualités : mais substituer à la vérité matérielle la vérité artiste, indiquer dans un corps au repos la possibilité de tous les mouvements qui y sont en puissance, voilà ce que le moulage n'obtiendra jamais; voilà une des caractéristiques de la sculpture de Rodin. En même temps que le mouvement encore latent, elle exprime la pensée qui va jaillir. Aussi, quels chefs-d'œuvre que les bustes de *Puvis de Chavannes*, imposant de sérénité et de volonté, de *Rochefort*, méditant, sous un front que va faire éclater le génie, un article tel qu'il n'en écrivit jamais! *Falguière*, rogue

Digitized by Google

et têtu, est modelé comme peignait Rembrandt : l'ébauchoir devient presque un pinceau ; il traduit, dans ce buste d'une exécution pleine de fougue et de vérité, non seulement la forme, mais la couleur, ou plutôt, les valeurs. Les valeurs, quel statuaire s'en était préoccupé avant Rodin?

On serait tenté de croire que le maître sacrifie le détail à la souveraine unité qu'il sait donner à ses figures, venues, semble-t-il, tout d'un jet. Au contraire, cette verve éblouissante s'associe à l'exactitude méticuleux du morceau ; l'impression d'ensemble est faite de la perfection des moindres parties ; il n'est pas un méplat, un renflement de la chair, une attache de muscle, qui ne vaillent d'être admirés ; dans les bustes, que de passages expressifs, qui sont comme un portrait dans un portrait ! L'individualité ne s'y inscrit pas seulement sur le masque : quoi de plus significatif, de plus « exprimé » que ces parties d'une facture magistrale : la nuque du Victor Hugo, du Puvis de Chavannes, le chignon de cette tête de femme coiffée à l'italienne?

La maîtrise exceptionnelle de la facture permet à Rodin de se montrer supérieur dans les genres les plus divers, et de traiter tous les sujets qu'enfante son cerveau de poète. La même main qui a érigé, dans leur héroïque rudesse, les *Bourgeois de Calais*, a caressé ces petits groupes d'une grâce accomplie : *Alceste*, œuvrette précieuse, à la fois pathétique et charmante, dont chaque détail dit le grand sculpteur ; *Daphnis et Chloé*, *Frère et Sœur* — du Clodion attendri — et le plâtre bronzé où s'expriment si hardiment le désir bestial du faune et l'effarement de la nymphe qui va se donner.

La Maison d'Art mérite des félicitations et des remerciements pour avoir organisé cette exposition de haut goût. On aurait voulu, pour qu'elle fût complète, y voir figurer la *Porte de l'Enfer*, une des cinq ou six grandes œuvres que la sculpture moderne lèguera à l'avenir.

***

Le cercle *Labeur* a succédé au *Sillon* dans les salles d'exposition du Musée moderne. *Labeur* est plus jeune, on

Digitized by Google

s'en aperçoit de prime abord aux frappantes inexpériences que trahissent nombre de toiles et de sculptures. Par contre, la sincérité, qualité précieuse, rarissime chez les débutants, abonde ici. Personne n'y cherche à éblouir par des habiletés faciles et grâce à des recettes qu'on se passe de main en main. Un seul invité, M. Jef Lambeaux : il a envoyé le fragment d'un de ces enlacements de lutteurs dont il s'est fait une magistrale spécialité. Pour le reste, des jeunes gens qui cherchent leur voie avec bonne foi. Il faut noter que *Labeur* n'est qu'à sa seconde année; déjà il éveille de grandes espérances; il montre des essais hésitants ou audacieux, des tempéraments qui s'affirment. Tout cela est digne d'encouragement et même d'éloges; parmi ces noms encore inconnus, plusieurs s'annoncent comme devant marquer un jour dans l'école belge.

C'est une prophétie qu'on peut faire à coup sûr pour M. Baudrenghien ; il lui suffira de travailler pour ne pas la démentir. Chez ce jeune sculpteur, l'aspect archaïque des figures n'est pas, comme il arrive trop souvent, un parti pris destiné à dissimuler l'ignorance de la forme: nous n'en voulons pour preuve que son *Saint Jean-Baptiste*, aussi remarquable par la sûreté de métier que par la distinction de style. L'esquisse de tombeau a un imposant caractère décoratif. Pour rappeler l'art byzantin, ce que le sujet autorisait d'ailleurs, la parabole des *Hommes de peu de foi*, traitée en bas-relief, n'est pourtant pas un simple pastiche; de même, si la *Mater Dolorosa* évoque le gothique, c'est plus encore par un sentiment profondément dramatique que par la facture.

Après M. Baudrenghien, il faut citer M. Ferdinand Schirren, auteur d'un portrait de M^me^ Blavatzky, curieux médaillon en haut-relief, de proportions plus grandes que nature, modelé par larges plans ; M. Grandmoulin, signataire d'un bon buste, et M. Herbays, dont l'*Esclave* a des qualités, notamment celle de faire penser à la manière de Jef Lambeaux.

Nous n'avions jamais entendu parler de M. Konrad Starke. Ses dessins nous ont vivement impressionné. Il y a une saisissante vérité dans ces études de paysans et de marins :

Digitized by Google

cela est large, vigoureux, avec une émotion contenue que fait valoir une excellente distribution de la lumière. Ce sont des sujets rustiques aussi que traitent MM. Jakob Madiol et Marten Melsen. Ce dernier a encore beaucoup à apprendre, assurément, mais les dons qu'il possède, et qui ne s'acquièrent pas, promettent un peintre remarquable. Qu'importent quelques gaucheries, si M. Melsen a la fougue, la chaleur, la couleur, si ses coins de kermesse et ses cortèges de rustauds se recommandent par un grouillement de foule d'un mouvement vivant et pittoresque, par des justesses de notations physionomiques très rarement atteintes par les peintres de nos paysans flamands? *Jacob et Benjamin*, la plus poussée de ces toiles savoureuses et sincères, prouve ce qu'on peut attendre de M. Melsen. Moins original, M. J. Madiol fils a pourtant l'un des meilleurs tableaux de ce salonnet ; la fermeté du dessin, la vérité de la couleur, font oublier ce que le sujet a d'un peu mélodramatique. Du même artiste, un *Incendie* aux fines colorations brouillées, et une *Averse* d'une observation on ne peut plus juste.

Ce sont d'excellents morceaux que les portraits féminins exposés par M. Daens ; il s'efforce, recherche méritoire, d'approprier sa facture au caractère de ses modèles, et fait preuve d'une souplesse qui manque à M. Tytgat. De celui-ci l'on ne peut louer en toute conscience que le portrait de jeune homme, dessiné à la perfection. Avec des vues nocturnes de Nieuport, quelque peu poussées au noir opaque, M. Auguste Oleffe fait remarquer son *Louis Thévenet*, crânement campé et solidement peint ; quant à son portrait de jeune fille, on aurait tort, croyons-nous, de le juger trop précipitamment sur certaines maladresses excessives de facture ; en le regardant de plus près on trouvera, notamment dans les mains et l'expression du regard, des intentions et des finesses qui sont loin de la banalité. Citons encore M. Van den Bossche, dont les portraits ont des morceaux délicats, et M. Louis Houwaert. Ses paysages aux teintes crues et ses figures, présentés avec la plus déplaisante vulgarité, dénotent cependant une volonté qui pourrait bien arriver à un résultat.

Digitized by Google

Parmi les paysagistes, M. Jules Merckaert réussit particulièment les effets de lumière; on voit ses études avec plaisir. Quand il aborde de vastes paysages, il ne perd pas ses qualités, mais il s'arrête alors à une facture martelée qui gagnerait à être affinée. Une observation analogue pourrait être faite à M. Segers, tandis qu'au contraire M. Benoni Lagye fignole ses aquarelles comme si elles devaient servir de modèles aux jeunes filles qui décorent les boîtes de Spa. Signalons encore les rues hollandaises de M. Ernst Baumer (elles témoignent de beaucoup d'adresse), une poétique *Buée du Soir*, de M. Cambier, et les bestiaux de M. Baugnies, dont la coloration a plus de solidité que de fraîcheur.

MAURICE SULZBERGER.

LE FESTIVAL RHÉNAN DE 1899.

Parmi les pèlerinages artistiques qui attirent les amateurs de tous pays, je n'en connais guère d'aussi gais que celui qui dirige de partout, aux approches de la Pentecôte, la foule des musiciens et des dilettantes vers l'une des trois villes rhénanes, Dusseldorf, Cologne ou Aix-la-Chapelle.

Les gares, les rues, les hôtels, les restaurants, tout est encombré; bien heureux celui qui, n'ayant pas pris ses précautions d'avance, trouve un asile! Et tout ce monde bon enfant, exubérant, tapageur, se réunit dans un seul but, celui d'entendre de la bonne musique. Car la réputation des festivals rhénans est due à leurs exécutions parfaites. Les éléments qui y figurent sont généralement irréprochables; l'orchestre habituel de la ville est renforcé d'artistes réputés qui prêtent, avec enthousiasme, leur concours et ne reculent pas devant sept ou huit heures de répétitions quotidiennes. L'argent n'est pas leur préoccupation; car il serait difficile de les récompenser à leur juste valeur; ils sont poussés, avant tout, par un ardent souci d'art.

Ces fêtes durent trois jours. Le dimanche de Pentecôte et

Digitized by Google

le lundi sont consacrés aux grandes œuvres orchestrales et chorales ; le mardi est réservé au « concert d'artistes », c'est-à-dire aux solistes.

On prête (1) l'idée première de ces fêtes au Dr Ludwig F. C. Bischoff, musicien et littérateur, qui, rassemblant les musiciens de sa province, donna un « Festival musical de Thuringe » à Erfurt, en 1811. En 1817, Johann Schornstein, directeur chef de musique à Elberfeld, réunit les musiciens d'Elberfeld et de Dusseldorf et donna un concert monstre dans la première de ces villes, pendant les fêtes de Pentecôte. Le succès de cette entreprise fut tel que plusieurs personnes influentes des deux villes s'y intéressèrent ; il fut décidé qu'on donnerait deux grands concerts, à pareille date, alternativement à Elberfeld et à Dusseldorf. Mais l'organisation de ces fêtes exigeait un travail si formidable qu'on dut proposer à une troisième ville d'y prendre part également. Cologne refusa d'abord. Les quatre premiers festivals eurent donc lieu à Elberfeld et à Dusseldorf alternativement. En 1827, après le désistement d'Elberfeld, Aix-la-Chapelle prit sa place et la garda. Depuis lors (sauf de 1848 à 1850 et de 1852 à 1859) les festivals ont eut lieu régulièrement à Dusseldorf, Aix et Cologne, enfin ralliée. C'est en 1833 que Mendelssohn dirigea pour la première fois un festival rhénan à Dusseldorf. C'est lui qui introduisit le « concert d'artistes ». Citons encore le festival de 1857 (à Aix) dirigé par Liszt ; celui de 1872 (Dusseldorf) par Rubinstein et ceux de 1875 et 1878 (Dusseldorf) par Joachim.

Le festival rhénan exerce une influence sur la musique de tous les pays, et non pas seulement sur la musique allemande comme on pourrait le croire. Ce festival est le lieu de réunion des chefs d'orchestre célèbres, venus de partout, et aussi des célébrités « *in spe* ». Ils ont l'occasion de causer, d'échanger leurs opinions, d'entendre et de juger les œuvres (on peut les juger, car on apporte des soins extraordinaires à leur préparation). Si ces œuvres plaisent à des auditeurs attentifs et compétents comme ceux qui se trouvent réunis là, les composi-

(1) GROVE, *Dictionary of Music*.

Digitized by Google

teurs peuvent être assurés d'une longue série de succès. Mais si, par contre, l'œuvre tombe, c'est l'éternelle réprobation. De même pour les solistes. Fussent-ils célèbres déjà, ils y compromettent leur réputation par un insuccès; plaisent-ils, leur notoriété s'y centuple.

Il est intéressant de constater que les frais de ces festivals, quoique très grands, n'excédent jamais les recettes. Au contraire, il y a toujours des bénéfices, plusieurs milliers de marcs parfois. C'est réconfortant à dire.

Le « clou » de cette année, ce furent deux œuvres symphoniques du maître Richard Strauss, *Don Quixote* et *La vie d'un héros* (Heldenleben). Dans cette dernière symphonie, Strauss a dépeint le héros idéal, en qui se résument la force et la grandeur de l'homme; dans une série de tableaux, le héros traverse les différentes phases de la vie. Ces tableaux sont intitulés : 1° Le héros; 2° ses adversaires; 3° son épouse; 4° son pèlerinage; 5° travail de paix; 6° le héros se retire du monde, sa fin. Sans introduction, nous nous trouvons dès la première note en présence du thème principal représentant le héros. Ce thème nous montre toute la noblesse, toute la grandeur, toute l'indépendance du héros idéal. Seize mesures suffisent pour nous présenter vivement à l'imagination cet être exceptionnel, rêvé par le musicien. Strauss dessine d'un trait bien personnel les êtres antagonistes: êtres bas, capables de toute vilenie et de toute bêtise. Le motif le plus caractéristique de cette triste engeance est confié aux tubas ténor et basse qui jouent des quintes consécutives. Le motif de l'épouse est également très caractéristique, noble et doux à la fois. Dans le quatrième tableau, nous voyons le héros en pleine lutte. Cette scène de la guerre est magistrale. D'autres compositeurs nous ont dépeint la guerre, avec coups de canon et coups de fusil; mais j'ose le dire, aucune bataille n'a été traitée aussi habilement ni aussi vigoureusement que celle-ci. Et il en est de même des autres tableaux peints par Strauss avec cet instrument complexe qu'on appelle l'orchestre et qu'il manie avec une hardiesse et un bonheur incomparables. Sa coloration est étrange, imprévue, éblouissante; mais d'un bout de l'œuvre à

Digitized by Google

l'autre, elle est claire. Strauss se sert d'un violon solo dans *Heldenleben*. Ce solo remarquable et difficile a été fort bien interprété par M. Carl Halir, le grand violoniste allemand. *Heldenleben* avait été donné pour la première fois et sous la direction du compositeur, comme il le fut à Dusseldorf, aux Museumsconzerte de Francfort-a-M. le 2 mars 1899, et il avait remporté un brillant succès.

Le troisième jour, on donnait le *Don Quixote* que Strauss intitule. « Variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque ». Cette fois la direction de l'œuvre fut confiée par l'auteur lui-même au professeur Julius Bluths, directeur de musique de la ville, qui partageait la direction du festival avec Strauss. M. Bluths a admirablement dirigé cette œuvre d'orchestration compliquée, et on a pu voir qu'il la connaissait par cœur.

Avant d'aller à Dusseldorf, je croyais naïvement que tout le monde avait lu le chef-d'œuvre de Cervantes. Grande fut ma surprise de rencontrer, parmi les auditeurs, des personnes instruites, ne connaissant cet admirable ouvrage que d'ouï-dire. Parmi ces personnes, il s'en trouvait pour discuter l'œuvre de Strauss! Il va sans dire que lorsqu'un compositeur prend un sujet — soit un tableau comme Liszt pour son *Élisabeth*, soit un libretto pour en faire un opéra, soit un poème pour en faire un lied, soit un roman pour en composer une fantaisie comme dans le *Don Quixote* — la première chose exigée est que, dans la mesure du possible, le compositeur nous procure, en un ou plusieurs tableaux musicaux, les mêmes sensations, qu'il produise en nous le même état d'esprit que nous avons connu à la vue du tableau ou à la lecture du texte littéraire. Cette thèse est tellement évidente et indiscutable que je crois ne pas devoir insister. Or, il est absurde d'attendre du « Don Quixote » musical une forme, un caractère analogues aux premières symphonies de Beethoven, au Vorspiel de *Parsifal*, au *Till Eulenspiegel* de Strauss lui-même; c'est une insulte à l'intelligence de Strauss de penser autrement. Le « Don Quixote » musical doit être fidèle au « Don Quixote » littéraire. Cette affinité est-elle respectée ici? La musique

Digitized by Google

dépeint-elle les aventures et l'état d'esprit du Chevalier à la Triste figure? Tout homme sans parti pris dira « Oui ». Strauss est resté extraordinairement fidèle à la tradition littéraire, et quelle entente admirable du métier! Une partie de violoncelle-solo d'une difficulté extrême ajoute un coloris tout à fait particulier à l'œuvre. Cette partie a été admirablement exécutée par M. Hugo Becker.

Parmi les œuvres classiques c'est, je crois, la *Missa Solemnis* de Beethoven qui a le plus intéressé le public. On se souvient que ce fut à Liège, en 1896, que cette œuvre fut donnée en entier pour la première fois en Belgique, sous la direction de M. S. Dupuis, en 1896. Le succès fut tel qu'il fallut en rendre plusieurs exécutions, dont l'une eut pour théâtre la salle des fêtes de l'exposition de Bruxelles en août 1897. J'en parle, parce que j'ai entendu poser à plusieurs reprises cette question, fort naïve d'ailleurs : « A-t-on mieux exécuté la Messe en Belgique qu'à Dusseldorf? » Et je désire répondre à cette question; je désire apaiser les excessives susceptibilités des dignes amateurs de bonne musique en ce pays.

Il ne peut s'établir de comparaison vraiment sérieuse entre une exécution chorale, comme celle qu'on nous offre à Düsseldorf et une exécution du même genre chez nous, en temps ordinaire. Cela tient à bien des causes et avant tout à certaines dissemblances entre l'Allemagne et la Belgique.

D'abord, nous ne possédons malheureusement point parmi nos chanteuses, enrégimentées et constituées en chœurs, cette grande quantité de voix graves, ces beaux contralti comme on en trouve dans les provinces rhénanes. Nos voix de soprani sont plus légères, plus fines, plus flûtées peut-être, mais moins étoffées, en revanche, que celles d'Allemagne. Nos ténors valent bien les ténors allemands, mais nos basses ne sont ni aussi nombreuses ni aussi amples. Puis il faut considérer le nombre des chanteurs. En consultant le livret-programme du festival, je note que le chœur était composé de 210 soprani, 176 contralti, 79 ténors et 126 basses, soit ensemble 591 chanteurs.

Les exécutions belges de la Messe furent magnifiques;

Digitized by Google

ce furent de vrais régals artistiques. Mais on ne disposait pas de ces phalanges énormes de choristes, et, d'autre part, il faut avoir le courage de constater qu'on n'avait pas su faire abstraction complète des considérations mondaines. L'exécution de la Messe, à Dusseldorf, a été fort belle. Pureté de style, pureté et justesse d'exécution, clarté impeccable. Le solo de violon du « Sanctus » joué chez nous par Isaye, ce qui nous avait permis de l'apprécier dans toute sa beauté, fut confié ici au violon-solo de l'orchestre ordinaire : exécution décente, mais sans ampleur, par suite de l'insuffisance de l'instrument plutôt que de l'instrumentiste.

Le quartette de chanteurs était composé de Mmes Noordevier-Reddingius, et Ernestine Schumann-Heink, et MM. Georg Anthes et J.-M. Messchaert. M. Anthes qui possède une belle voix de ténor, bien timbrée, a un peu trop forcé la note par crainte probablement de ne pas être entendu au fond de la salle. A part cela, l'exécution de cette belle œuvre fut magistrale et l'honneur en revient surtout au chef d'orchestre, M. Bluths.

Une autre œuvre de haut intérêt et qu'on entend rarement, le « Triple Concerto » de Beethoven, op. 56, fut exécutée le deuxième jour par MM. Risler (piano), Halir (violon) et Hugo Becker (violoncelle), avec accompagnement d'orchestre. L'exécution, dirigée par M. Bluths, a été fort belle. C'est le violon et le violoncelle qui y ont les emplois principaux, la partie de piano est moins importante. Ce concerto se divise en : *a*) *Allegro, b*) *largo, c*) *Rondo alla Polacca*. Personnellement, je préfère le *Largo* pour sa facture et son allure inspirée; les motifs de l'*Allegro*, ainsi que de la *Polacca*, ne sont pas sans trivialité. Il fallut toute l'habileté des maîtres Halir et Becker pour vaincre les difficultés suscitées aux archets; M. Risler également donna à sa partie toute la valeur possible.

En consultant une liste authentique des œuvres de Beethoven, je vois des dates intéressantes à propos de cette composition. Elle est de 1804; le Bureau des arts et de l'industrie, à Vienne, l'édita le 1er juillet 1807. La *sonata appassionata*, op. 57, fut écrite aussi en 1804 et éditée le 18 février 1807 par

Digitized by Google

le même bureau. La comparaison de ces deux productions serait intéressante.

Les autres parties chorales du programme consistaient dans la *Cantate* de Bach (*Halt im gedächtniss Jesum Christum*) pour soli, chœur et orchestre; la *Rhapsodie* de Brahms pour alto-solo, chœur d'hommes et orchestre; la *Première nuit de Walpurgis*, pour soli, chœur et orchestre de Mendelssohn, op. 60, et pour clôturer le festival, le deuxième acte du *Barbier de Bagdad*, de Peter Cornélius. Les solistes, auxquels s'étaient joints Mme Strauss de Ahna et M. P. Haase, étaient ceux de la *Missa*.

M. Risler a joué, le troisième jour, le Concerto en *ut* mineur de Mozart, avec cadence de Reynaldo Hahn, sans rien révéler à son auditoire.

Le premier jour, et comme ouverture du festival, M. F.-W. Francke, professeur d'orgue au Conservatoire de Cologne, avait exécuté la *Phantasie* et *Fugue* en *sol* mineur, de Bach. A part quelques changements de registres un peu brusques, le rendu de la *Phantasie* était tout ce qu'on pouvait désirer. Seulement, après un excellent début de la *Fugue*, l'exécutant semblait se préoccuper un peu trop d'éviter les fausses notes, et les grandes lignes en souffrirent.

Mme Strauss nous a fait entendre trois *lieder* de son mari pour soprano et orchestre : *Das Rosenband*, *Morgen* et *Caecilia*. Le second *lied* a dû être bissé.

Nous avions déjà eu le plaisir d'entendre et d'admirer Mme Strauss lors de son séjour à Bruxelles, il y a deux ans. La cantatrice n'a rien perdu de ses qualités artistiques.

Au programme encore, la première symphonie de Schumann et le « Vorspiel » de *Parsifal*, de Wagner, dirigés par M. Bluths; enfin, l'*Orphéus* de Liszt, dirigé par R. Strauss.

J'ai eu le bonheur de voir diriger les orchestres les plus différents par Strauss, tant à Bruxelles qu'à Liége, à Munich, à Dusseldorf et ailleurs. J'ai pu constater une chose, c'est que dès l'apparition du maître au pupitre, l'orchestre se transforme et devient admirable. Plus de notes douteuses, plus d'erreurs, plus de fausses entrées; chaque instrumentiste devient un artiste

Digitized by Google

pour le moment et se plie aux volontés du directeur. Pour ma part, je crois que Strauss exerce une influence hypnotique sur ses musiciens. A ceux qui n'admettent pas Liszt dans les rangs des grands compositeurs, je conseille d'aller entendre un de ses poèmes symphoniques dirigé par le jeune capellmeister.

Mais une goutte d'amertume m'a légèrement gâté le plaisir que j'éprouvais en écoutant tant de belles choses! Je pensais à toutes les salles de concert que je connais en Allemagne, à Berlin, Leipzig, Francfort, Munich, Mayence, Cologne, Dusseldorf, Aix et à d'autres encore, et je me demandais pourquoi, en Belgique, nous n'en avons pas de semblables, j'entends de parfaites au point de vue de l'acoustique, spacieuses, bien éclairées, bien chauffées. Je laisse la solution de ce problème à d'autres; je constate le fait seulement.

Et, pour conclure, je ne dirai plus qu'un mot: ces festivals rhénans sont d'exquises réjouissances pour les amateurs sincères de musique et ils s'offrent dans les conditions les plus agréables du monde.

SIDNEY VANTYN.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

QUELQUES LIVRES

JEAN BERTHEROY, *La Danseuse de Pompéi ;* ENACRYOS, *Amour étrusque ;* RAY NYST, *Notre Père des Bois ;* H.-G. WELLS, *La Machine à explorer le Temps ;* CAMILLE LEMONNIER, *La Petite Femme de la Mer ;* EMILE VERHAEREN, *Les Visages de la Vie ;* STÉPHANE MALLARMÉ, *Poésies ;* R. DE SOUZA, *Modulations sur la Mer et la Nuit.*

Les romans archéologiques ne manquent pas ; en les réunissant on formerait une bibliothèque de choix où l'antique Pompéi notamment serait bien représentée. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'un écrivain anglais, Bulwer Lytton, publia, il y a quelque cinquante ans, un roman où la belle ensevelie ressuscitait et auquel le public du temps ne marchanda pas le succès. L'œuvre vaut d'être lue. Sans doute, l'intrigue en est compliquée ; l'auteur prodigue les noirceurs, les trahisons, tous les ingrédients d'un gros drame de théâtre populaire. Il est, d'autre part, certain que ses protagonistes ont des sentiments et des idées qui sont moins de leur siècle que de la première moitié du nôtre. Mais il y a là des pages vraiment intéressantes, celles, par exemple, sur les jeux de cirque, et le tableau final laisse à qui le considère pour la première fois une étrange impression...

Il serait intéressant de rapprocher cette œuvre d'hier du livre que publia récemment Mme Jean Bertheroy. La *Danseuse de Pompéi* est beaucoup moins tragique que le *Dernier jour* de l'écrivain anglais. La ville où nous guide la savante autoresse semble n'être destinée qu'à connaître des heures de joie facile qu'enrubannent des couleurs gaies et des musiques charmeuses sous la sérénité immuable d'un ciel trop doux. Et c'est cette ville même — ah ! comme elle revit, au point que tout lecteur

Digitized by Google

sensitif se croira un des flâneurs de ces rues d'il y a dix-neuf siècles ! — c'est la ville, disons-nous, qui est en quelque sorte ici le principal personnage. Elle sourit telle une jolie femme à son miroir et tout un cortège de Phrynés voletant autour d'elle s'ingénient à rehausser de mille parures les grâces qui la distinguent. Je sais bien que brochant sur le tout il y a, comme dans le roman d'Outre-Manche, certaine histoire d'amour... Mais elle est cette fois aussi discrète que possible, si discrète même qu'à se montrer difficile on la trouverait presque banale. Au demeurant, il n'y faut voir qu'un prétexte à de multiples changements à vue. Il serait excessif de prétendre que la vie antique ne fut jamais peinte avec autant de talent ; je ne sache pas qu'elle l'ait été mieux. Scènes populaires, scènes religieuses, danses passionnées ou naïves, vendanges où les belles filles rient de toute la jeunesse de leurs dents blanches et de leurs lèvres roses se déroulent avec une vérité pittoresque et charmante. Lytton se plaît parfois à des sortes de tableaux vivants où pas un pli ne bouge ; Mme Bertheroy prend toujours ses personnages sur le vif et laisse à la réalité toute son éloquence. Mais les deux livres appellent la même constatation pour ce qui est de l'état d'âme de ceux qui y passent. Mme Bertheroy semble avoir renoncé délibérément aux ressources qu'elle aurait pu trouver dans cette voie. Faut-il, avec d'autres, lui en faire reproche ? N'avons-nous pas la faculté de demander aux écrivains du temps, ce que pensaient, ce qu'admiraient, ce qu'espéraient les jeunes hommes, les jeunes femmes qui vécurent en cette ville de jadis des heures voluptueuses et légères ? Quelles phrases surpasseraient ce que ces écrivains nous ont légué, ce qu'à les lire on devine, sans pouvoir l'exprimer, de plus intime et de plus vibrant qu'ils n'ont dit ?

M. Enacryos — je voudrais bien savoir quel est ce jeune homme — nous entraîne également loin de cette fin de siècle que le cher Paul Verlaine déclarait être « de chair triste ». Ceux qui prendront la peine de le suivre n'auront pas celle de le regretter. *Amour étrusque* nous montre tout en rose ; on y a du reste beaucoup trop à faire — et puis il y a toujours des petits

Digitized by Google

complots qui se trament dans la coulisse — pour avoir le temps d'être seulement un rien mélancolique. Dans ces nouvelles, d'une langue exquisément française, on s'aime avec frénésie. Je ne suis pas certain que cela soit particulièrement étrusque. N'est-il pas vrai que nous commençons à comprendre qu'il importe de passionner l'existence et qu'il faut, selon le mot de Baudelaire, s'enivrer, s'enivrer sans cesse, de vin, d'amour ou de poésie? Des femmes mêmes se font les porte-paroles de ces idées. « Vivre passionnément, écrit Mme Emily Brontë, même si l'on souffre d'une souffrance intense, est une des plus grandes grâces qu'on puisse solliciter de la destinée. » Enacryos doit être de cet avis. On m'objectera qu'il ne voit guère dans la vie qu'une seule chose. Ce n'est déjà pas si mal. On me dira que ses héroïnes sont court-vêtues et que certains épisodes gagneraient à être atténués. Il n'en faudrait pas davantage pour me rappeler telle phrase de Dorat qui m'a toujours semblé d'une profonde vérité. « Pourquoi, dit-il, la peinture des plaisirs auxquels l'homme doit son existence et son bonheur serait-elle un tableau profane? Tout dépend de la pureté des couleurs. » Que de fois cette idée a été défendue! L'écrivain qui fait œuvre d'art a le droit de ne rien s'interdire; avant de le condamner, efforcez-vous de savoir quelle a été son intention. *Amour étrusque* n'est pas un livre dont une jeune fille, suivant la boutade d'un humoriste, permettra la lecture à sa mère; mais il faut se garder de le confondre avec les petites polissonneries que des valets de lettres colportent sous le manteau.

Faire œuvre d'art, tout est là; c'est ce qu'Enacryos a fait. Nous parlions tout à l'heure de Pompéi... Il y eut en France à la fin du romantisme une école de peintres qu'on appela néo-pompéiens et dont Théophile Gautier, ce prince de la critique et du style, s'est plu à définir le talent. « A défaut, dit-il, des hétaïres antiques, de Plangon, de Bacchis, d'Archenassa, les filles de marbre, les dames aux camélias, sûres de leur beauté, viennent furtivement poser pour eux et ôtent en leur faveur les épingles de leurs draperies de cachemire. » On en peut dire autant d'Enacryos qui a, lui aussi, pris ses modèles tout près

Digitized by Google

de nous. Mais Gautier ajoute : « Ce boudoir gréco-parisien, imprégné d'ambre et de musc, finit par énerver et l'on voudrait ouvrir la fenêtre, pour respirer l'odeur du feuillage chargé de pluie, l'arome du foin vert ou même tout bonnement la salubre odeur de l'étable ». C'est ce que d'aucuns éprouveront peut-être en lisant *Amour étrusque*; je ne dis pas et ne dirai point que je l'ai moi-même éprouvé.

Pompéi, l'Etrurie, qu'est-ce cela au regard du bond que fait dans le passé M. Ray Nyst? C'est à l'aube de l'humanité que son livre nous reporte. Un homme vit en accord avec son milieu, « un de ces solitaires qui commençaient avec quelques autres qui s'ignoraient eux-mêmes et s'ignoraient entre eux, épars dans les forêts de la terre entière, la lignée des héros et des dieux ». Les religions attribuent à notre race une origine surnaturelle; l'homme a paru, les rosés du bonheur ont fleuri sa route et la terre a salué son roi. Ici, l'homme n'est qu'une unité perdue dans la masse et c'est à coups d'efforts qu'il établira sa domination. « Pour celui, lisons-nous page 10, dont la curiosité rétrograde jusqu'aux humbles débuts où la vie, sans cesse, dut se faire issue à travers le carnage, la vie devient une histoire héroïque. » Je sais parfaitement que des savants — Buchner en tête et Schemerling, Thomsen, de Reul, Le Hon, Dupont, d'autres et d'autres encore — nous avaient déjà fait entrevoir le côté tragique de ces premières luttes. M. Nyst donne à leurs déductions une ampleur que l'art seul sait donner. Son matérialisme — nous employons ce mot parce que certaines gens l'auront sur les lèvres — a des ailes et s'élève jusqu'aux sommets du pur lyrisme. » Ne faut-il pas, dit-il quelque part, glorifier l'endurance et la persévérance de la vie? Nous sommes tous les fils de prodigieux pères qui écoutaient, appuyés sur leur lance au dard de pierre, les grands lions s'éveiller de la voix et se répondre à travers le crépuscule. »

Il y a dans cette œuvre des descriptions d'une harmonie parfaite. Des phrases inoubliables célèbrent la forêt, la plaine, le matin ingénu, le crépuscule plein d'obscurs présages, la nuit où la mort attend dans l'ombre, et les grandes forces qui

Digitized by Google

font la terre vivante ou désolée : le vent (il était le murmure de toute la terre ronde p. 133), le fleuve aussi qui, « plus vieux que les faunes et les flores, coulait entre les rocs comme l'éternité ». M. Nyst a pénétré autant, semble-t-il, qu'il est possible, les arcanes de la nature primitive ; il a trouvé les accents qu'il fallait pour glorifier sa cruelle et prestigieuse beauté. Nul zoologiste, nul animalier n'a d'ailleurs su exprimer comme lui les mouvements gracieux ou farouches des animaux avec lesquels l'homme des cavernes se mesurait en des corps à corps terribles. Écoutez-le quand il décrit — ah! que ce mot paraît banal — la lutte des fauves pour l'amour ou cette journée du fond des âges où les serpents se cherchent dans l'ombre et s'étreignent. Mais surtout lisez ce combat de l'homme esseulé en la forêt hostile, avec la lionne qu'il soupçonne avoir tué le compagnon dont il attendit vainement le retour. Huit pages admirables, à la lecture desquelles on sent vraiment en soi de lointaines et ataviques inquiétudes et dont la fin vous laisse palpitant...

« Dans la nature entière, est-il dit encore (page 131), tout faisait son œuvre avec suavité. » C'est, croyons-nous, ce que M. Nyst a voulu établir et il y a réussi. Son livre se lit sans un instant de lassitude, quoiqu'il ait cru devoir s'excuser du peu de variété du décor — ce qui n'est pas pour nous plaire, l'écrivain ne devant jamais, selon nous, se soucier de l'avis du lecteur. Dès les premières lignes, l'œuvre s'impose. Et de quelle grandeur simple est la fin où le jeune mâle, couvert des peaux qu'il ravit aux lions, va de hallier en hallier, le long du fleuve, vers la mère qui est là-bas, il ne sait où, mais qu'il trouvera tôt ou tard, parce qu'il n'est rien qui puisse « soustraire quelques instants d'attente à l'éternel devoir d'entretenir la vie », parce qu'il faut que la race se perpétue au plus loin des siècles futurs.

S'il est des écrivains qui se tournent vers le passé, il en est d'autres qui cherchent à percer les brumes de l'avenir. Veron, Bellamy, Morris, Spronck, Henri Lazarus, Théodore Hertzka, la liste s'allongerait sans peine, ont braqué sur ce mystérieux

Digitized by Google

futur des lunettes plus ou moins puissantes ; ils ont cru discerner des choses plus ou moins intéressantes, qu'ils ont plus ou moins bien dites. M. Wells a trouvé mieux : une machine qui permet d'explorer le temps, c'est-à-dire de savoir avec certitude ce qui se passera quand nous n'y serons plus. Invention fort simple, vraiment ; vous vous mettez en selle, vous appuyez sur un levier et, si c'est en arrière, il n'y a pas de raison pour que vous ne dépassiez pas l'époque quaternaire tandis que, si vous faites agir l'appareil dans l'autre sens, vous êtes emporté à toute vitesse à travers les siècles qui viendront. L'explorateur dont M. Wells nous conte l'odyssée ne manque pas d'opter pour ce dernier exercice. Lorsqu'il s'arrête, il est en l'an 802,000 ! Et alors...

Mais nous ne pouvons pas analyser le livre chapitre par chapitre. Le plaisant s'y mêle au sévère ; on est tour à tour ravi et terrifié. Qu'est devenue notre civilisation ? Deux races distinctes vivent à l'endroit où s'élève à présent Londres. A la surface du sol, des êtres d'une beauté singulière et fragile, guère conscients d'ailleurs ; ce sont les Éloïs. Dans les profondeurs de la terre, des êtres hideux, répugnants, qu'on appelle Morlocks. Ces derniers habitent d'immenses cavernes encombrées de machines ; ils travaillent tout le jour pour les Éloïs dont les ancêtres les asservirent. Mais, quand vient le soir, les Morlocks sortent de leurs repaires et malheur aux Éloïs qu'ils rencontrent ! Les Morlocks sont restés carnivores et « les chevaux, le bétail, les moutons, les chiens ont rejoint l'ichtyosaure dans l'extinction des espèces » . On devine ce qu'une telle société doit être. Rien n'est demeuré de ce que les générations passées avaient péniblement amassé. L'explorateur parcourt les ruines d'un musée, bâtisse colossale où s'entassaient les preuves du savoir humain. Il n'y trouve que poussière et fragments informes. Quelque fantaisiste que l'œuvre puisse paraître, on ne peut s'empêcher de faire à cet endroit de peu consolantes réflexions. Mais l'auteur ne vous permet pas de vous attarder. On est anxieux de savoir ce qui va se passer. Tantôt on croit lire Jules Verne ; tantôt, selon la judicieuse remarque du traducteur (M. Henry Davray), il semble

Digitized by Google

qu'on chemine en compagnie d'Edgar Poë. Les *Aventures d'Arthur Gordon Pym* n'auraient-elles pas inspiré les dernières pages, l'*Ultime Vision* de l'explorateur qui — par erreur ! — est allé faire un petit tour à 30 millions d'années d'ici ? Ah ! l'horrible aventure. C'est le silence et la nuit. Plus de végétation, sauf aux grèves des mers de maigres lichens. Quant à la vie animale « il n'y avait plus qu'une chose ronde, de la grosseur d'un ballon de jeu à peu près, ou peut-être un peu plus gros, avec des tentacules traînant par derrière, qui paraissait noire contre le bouillonnement rouge-sang de la mer et sautillait gauchement de ci, de là... »

Mais ce livre bizarre, original, plus scientifique qu'il ne semble et bourré d'idées, rappelle aussi tel romancelet de M. Richepin dont l'action se passe, je crois, à la Nouvelle Calédonie et davantage encore le *Mariage de Loti*. Les Éloïs ont maints traits de ressemblance avec les habitants de la séduisante Tahiti ; dans les deux romans, le décor suscite parfois les mêmes impressions, et la petite Weena qui s'attache à l'explorateur du temps, lequel le lui rend bien, évoque le gracieux fantôme de celle que Loti aima à l'ombre des arbres, près du ruisseau d'Apiré.

Voici un nouveau livre de M. Camille Lemonnier. Avec ce diable d'homme on n'a jamais fini ! C'était hier un roman, aujourd'hui c'est une série de nouvelles. Le roman était d'une évidente beauté ; les nouvelles sont bien disantes et variées à souhait. On y est tour à tour en plein rêve ou en pleine réalité ; ou plutôt rêve et réalité ici se confondent. Il serait intéressant de connaître la genèse de certains de ces écrits. Nous ne serions pas surpris d'apprendre que la plupart sont dus à des impressions fugitives comme on en peut recueillir le long de toutes les routes et auxquelles les vrais artistes font seuls attention. Lisez, par exemple, la nouvelle qui donne son titre au volume. Un homme paraît un jour dans une ville maritime ; il cache sous son vêtement un être bizarre avec « une tête de très petite femme aux pâles yeux de fièvre sous de minces filaments de cheveux verts ». Hé ! bien, oui, c'est une sirène,

Digitized by Google

une pauvre sirénette captive ; mais ne pense-t-on malgré soi aux Bohémiens qui déambulent par les rues faubouriennes en portant sous leur veston de bure un minuscule singe dont les gambades feront la joie des badauds ? *Dans la forêt*, la nouvelle suivante, n'est pas plus fantaisiste. La petite Melitta vous est connue ; vous avez vu passer plus d'une fois ses sœurs pâles faisant sonner leurs talons sur l'asphalte de nos boulevards — *fond of a kiss and of a guinea*, comme a dit Rosetti. On en peut dire autant de la *Fileuse de minuit* qui fait songer à telle autre nouvelle du même auteur...

Cependant nos préférences vont à *Maggy*, les *Roses*, la *Maison de vie*, *Après-midi d'été*, *Paula* et surtout à *Manou*. Les *Roses*, ce n'est rien, rien qu'un bouquet que « quelqu'un a apporté le matin », et celui qui le respire « respire sa vie, respire la vie universelle à travers le beau bouquet ». *Après-midi d'été*, ce n'est rien, rien qu'une heure, mais comme nous la sentons vivre, harmonieuse et ardente ! *Maison de vie* est une vieille histoire, nous dit M. Lemonnier : « Il y a des milliers d'ans, un jeune homme est venu pour la première fois vers une jeune fille. C'était au matin du monde et l'humanité est toujours ce même jeune homme et cette même jeune fille » *Maggy* n'est-elle pas toute la femme, petite âme fermée, petite énigme rose et brune que celui qui l'adore ne comprendra peut-être un jour que si elle n'essaie plus de rien dire ? Il y a dans ces dix pages de quoi faire un gros livre. « Maggy, lisons-nous, n'avait pas besoin de s'expliquer à elle-même qu'elle vivait ; elle était la vie : elle était une jeune et vierge et royale force de vie. Et moi, je croyais sottement vivre plus qu'elle parce que je m'efforçais d'écouter retentir en mon cerveau les mouvements de ma vie. » Sottement... n'est pas trop fort ; l'esprit d'analyse nous empêche d'être heureux et tarit en nous les sources vivifiantes de l'enthousiasme et de la générosité. C'est ce qui apparaît avec un vérité cruelle dans *Paula*. Celle-ci meurt doucement après de confiantes fiançailles et celui qui l'aime, celui qui se souviendra toujours d'elle, « pleure plus sur lui-même que sur elle ». Paula personnifie les mélancolies tendres de l'amour comme Manou personnifie la frivolité rieuse que

Digitized by Google

le bonheur un jour rendra grave. Ce type aussi est admirablement réalisé. La gentille insouciante qui, pendant la semaine, « fait des points de couture dans des satins » et s'en va le dimanche courir les guinguettes ou tourner sur les chevaux de bois en compagnie du quatre-sous que grise sa beauté blonde! « Sa tête tournait bien plus vite que les chevaux, sous l'envol de ses frisons de soie grège... Un jeune homme c'était pour elle, avec les parties d'âne et les sauteries de bal musette et la griserie légère d'un coup de vin sous les tonnelles, c'était la petite chaleur du sang sous le chatouillis des lèvres, la montée trouble d'un nuage aux yeux... Elle n'allait pas au delà de l'effluve magnétique dans sa notion élémentaire de l'amour... » On l'appelait Manou ; changez le nom, le portrait sera encore fidèle. Elle sont toutes les mêmes, les chères folles des vingt ans, et M. Lemonnier les a dites comme il sait tout dire.

De fâcheuses circonstances nous empêchent de rendre compte ce mois-ci de plusieurs livres qui nous ont été adressés. Je veux cependant, avant de signer ce court article, signaler les trois volumes qu'a récemment publiés l'éditeur Deman. Feuilletez l'un après l'autre les ouvrages parus à la même enseigne; vous devrez reconnaître que leur toilette à tous atteste un réel souci d'art. En tant qu'édition simple — je n'ose dire courante — le recueil de vers de M. Verhaeren est parfait, et le volume qui réunit les *Poésies* de Stéphane Mallarmé fera la joie des bibliophiles. L'exécution typographique d'un livre, sa « présentation » sont choses importantes, et quand le ramage vaut le plumage...

Or, il le vaut. M. Émile Verhaeren reste le merveilleux poète à l'imagination puissante que nous avons appris à connaître. Ses livres se suivent et ne se ressemblent pas ; mais tous ont le même souffle fort, passionné, les mêmes notes vibrantes, les mêmes clartés radieuses, les mêmes ombres tragiques. Tous révèlent une personnalité intense et troublante, une conscience supérieure — quelle noblesse d'âme et quelle foi dans la vie ! Lutter, vibrer, l'œuvre entier de M. Verhaeren tient dans ces

Digitized by Google

seuls mots. Il faut ne jamais s'asseoir au banquet de ses victoires, il faut aller, aller encore, à travers tout, vers un nouvel idéal, vers de nouvelles hauteurs d'où l'horizon sera plus beau, d'où l'on peut deviner au delà des ombres de la nuit présente le mince rais de lumière qui s'élargira demain lorsque se lèvera enfin le soleil ! Ce sont ces idées qui dominent dans le présent volume, dont le titre est d'ailleurs significatif. La vie tout entière tient dans ces quelques poèmes où nous voyons passer tous ses *Visages*, car n'est-il pas vrai qu'il n'est rien, quasi rien de plus que l'*Action*, la *Clémence*, la *Douceur*, l'*Ivresse*, l'*Amour*, la *Mort* le long des routes où la *Foule* se démène ? Et le décor peut-il différer beaucoup des décors que M. Verhaeren, avec cette nouveauté d'images et cette splendeur de coloris qui suffiraient à le mettre au tout premier rang des poètes français du temps, se plaît cette fois encore à ériger ? C'est, *Au bord du quai*, le calme des petites villes dolentes, inclinant leur beauté presque irréelle vers l'eau morte ou de songe d'un canal aux berges désertes. C'est la *Forêt* avec « ses chênes monstrueux à tête de gorgone »; c'est le *Mont* avec « son ombre en prière devant lui » et c'est la *Mer* « de luxe frais et de moires fleuries... de miroirs de fête... de beauté simple et première ». Ah! le superbe livre !

Des *Poésies* de Stéphane Mallarmé je ne dirai que peu de chose, ayant à vous parler prochainement d'une étude que M. Albert Mockel a consacrée au grand poète. Grand il fut, assurément. « Du fond d'une relative obscurité, sans nul titre officiel et de par la seule vertu d'un idéal suggéré — le plus hautain, le plus lointain — Stéphane Mallarmé, écrivait un jour M. Charles Morice, est l'incontestable Recteur des lettres modernes, le Maître difficile qu'on rêve de contenter. » Personne, en effet, n'eut sur les jeunes écrivains une influence aussi considérable et nul ne se montra aussi attentif jusqu'à la fin aux efforts de ceux qui cherchaient à ne pas piétiner sur place dans des chemins connus. Ses poèmes prouvent, d'ailleurs, que lui-même voulut ne pas se cantonner dans un genre déterminé. Quelle différence entre

Digitized by Google

le sonnet intitulé *Angoisse* et celui qui porte pour titre *Le Pitre châtié!* Le premier rappelle Baudelaire et peut se lire aisément ; le second restera à jamais fermé au lecteur pressé. La même chose est à dire pour d'autres poèmes ; à première lecture ils semblent n'avoir aucun sens. Pourtant telle est leur beauté qu'il n'est personne qui n'en subisse le mystérieux ascendant. Beauté de forme, dira-t-on. Soit, mais il faut ajouter que Mallarmé a doté la langue poétique de ressources inconnues avant lui. *Hérodiade* n'est-il pas un dialogue d'une souplesse inouïe, et quelle musique délicieuse que celle d'*Apparition* ou de *Soupir*, musique atténuée, lointaine, prodigieusement fluide. Rares sont les poèmes que nous aimons à relire autant que cet inoubliable, ce frémissant, cet adorablement païen *Après-midi d'un faune* et il n'est rien dans les œuvres du Parnasse français que nous puissions préférer à *Éventail*, à *Fenêtres*, les *Fleurs*, *Brise marine*, *Placet* ou encore à *Sainte*, un pur vitrail gothique.

Extérieurement le livre de M. de Souza est fort séduisant. Mais les poèmes, au nombre de quatorze, qu'il renferme sont d'un souffle bien court et, si le rythme en est souvent original, il est rare que leur lecture nous émeuve. Les impressions que le poète se proposa sans doute de révéler ne s'affirment pas ou s'affirment mal. Ces modulations sont trop savantes ; à l'égal de certaines œuvres musicales, où le souci constant de la technique nuit au libre essor de l'inspiration et finit même par annihiler complètement celle-ci, les poèmes de M. de Souza plaisent à l'oreille plus qu'à la pensée. Il y a quelques années ces pages nous auraient peut-être fait battre des mains ; aujourd'hui... Une exception est pourtant à faire pour les pièces numérotées I, VII et XI, les meilleures de la plaquette.

ALBERT ARNAY.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Voilà une période de disette pour nous, d'abondance pour nos voisins du Midi. Là-bas, les événements se sont précipités avec une telle hâte qu'il fallait toute l'agilité véloce d'un reporter pour les suivre; ici on stagne, à la « belge »; la section centrale s'occupe mollement du projet de loi électorale; la droite reste divisée et la gauche unie. M. Beernaert passe à la Haye le temps que lui laissent ses fonctions de président de notre Chambre, ou plutôt il nous donne son temps de reste de congressiste, et c'est bien peu. M. Woeste sort à demi de ses poches un contre-projet dont on parle beaucoup, mais qu'on ne connaît point.

Attendons, et puisqu'il règne un calme plat chez nous, allons à Paris, où la fièvre agite les politiciens et les foules; à Paris où l'on conspue M. Loubet et où l'on acclame ensuite, cependant que la Cour de cassation, à l'unanimité, déclare Esterhazy coupable du crime imputé à Dreyfus; à Paris où Zola rentre en triomphateur, où voici du Paty de Clam en cellule et Picquart en liberté; à Paris où un cabinet succède à l'autre, sans chances de stabilité.

Il est malaisé de ranger dans l'objectif tous ces faits; de donner à ces instantanés de chaque heure un ordre à peu près correct, un ordre logique, s'entend; mais, si bousculée que soit notre paisible philosophie de spectateurs lointains et bien assis, elle a du moins ce mérite d'être garée contre les doutes de la veille, les émois du jour et les déconvenues du lendemain.

De ce qui se passe chez nos voisins, rien ne doit plus nous surprendre, et on m'annoncerait demain l'arrestation de M. Dupuy que je resterais flegmatique.

Puisque j'ai nommé M. Dupuy, si souvent et si amèrement

Digitized by Google

critiqué depuis quelques semaines, maintenant culbuté du pouvoir, pourquoi ne pas convenir qu'il a servi, veuille ou non, assez bien les desseins de la justice. Sa loi d'exception a été, en somme, une bonne loi, puisqu'elle a servi à une démonstration qu'on n'eût pas faite, sans elle, aussi péremptoire et aussi complète. Aussi, on peut faire plus d'un grief à M. Dupuy, mais on ne peut nier qu'il ait l'esprit d'à-propos. C'est lui qui, lors de l'attentat de Vaillant, eut ce mot d'épopée : « La séance continue... ». C'est encore lui, qui, appelé à s'expliquer sur le scandale d'Auteuil et sur ses auteurs, a dit ces mots inoubliables : « Ces beaux messieurs de l'œillet « blanc, ces prétendus maîtres de l'élégance et du bon goût « ont donné là une mesure nouvelle de ce que la France peut « attendre de leur oisiveté. »

On n'a pas, dans la confusion de cette semaine des dupes, retenu avec assez de soin cette merveilleuse définition de la « mascarade » du 4 juin. Est-ce s'abuser que de dire que M. Dupuy n'a jamais été à cette hauteur? Ce brave homme, d'éloquence parcimonieuse à l'ordinaire, avait sans doute relu quelques pages de La Bruyère ou de Massillon, le chapitre des Grands du premier ou l'un des sermons du second, consacrés à ces mêmes Grands qui, depuis Louis XIV, sont restés des oisifs, arborant tantôt un lys, tantôt des violettes, tantôt un œillet. Mais ce qu'il a simplement sous-entendu, et ce que chacun a complété mentalement, c'est la lâcheté de ce monde, où l'on se met à vingt pour assommer un homme pris au dépourvu, tandis que, tout seul, on a tout au plus, comme au Bazar de la Charité, le courage de piétiner des femmes.

Les courtisans de Versailles n'avaient pas tout à fait perdu les vertus guerrières; ils savaient se battre à la frontière et, entre deux campagnes, échanger quelques estafilades pour un sonnet offert à une dame. Quand ils sortaient d'un embastillement, ils n'osaient, par de publiques larmes (1), confesser leur

(1) Le *Figaro* du 9 juin écrit au sujet de quelques héros, arrêtés sur la pelouse d'Auteuil : « Plusieurs des inculpés ne tentèrent pas de retenir des larmes de « joie et ils s'éloignèrent sans jeter un dernier regard sur la lourde porte... » Après trois jours de pistole! Et Picquart, après onze mois, sortait l'œil sec et le sourire aux lèvres!

Digitized by Google

pusillanimité d'enfants punis, et il est indéniable que leurs descendants eurent, en 1793, des héroïsmes d'attitude que la gravure et la poésie ont à l'envi tâché d'immortaliser. Est-ce la longue étape qui nous sépare de ces temps-là qui a eu raison des derniers reliefs de l'âme noble? Est-ce plutôt le second Empire qui les a dissous dans sa fange, avec cette activité corrosive qu'ont seuls les acides de l'estomac?

Problème intéressant, surtout qu'il se complique d'un problème de race. La pseudo-noblesse actuelle est faite de pièces et morceaux. Elle est replâtrée à tous les angles, et ses étais lui viennent d'outre-mer, de Sion ou de New-York, parfois de plus loin. C'est peut-être à des alliances, qui sont des alliages de mauvais aloi, qu'il faut attribuer certaines inconsciences et certaines lâchetés.

Il est une dernière cause que j'indique très modestement à nos physiologistes, car c'est d'eux et des ethnologues que relève un aussi troublant problème. Et cette cause, c'est l'esprit clérical, qui est le seul genre d'esprit permis encore à l'aristocratie de ce temps. Elle ne fournit plus ni des prélats, ni des juges; adieu donc la noblesse d'Église et de robe. Mais elle garde dans l'Église, ou plutôt dans les sacristies et les confessionnaux, quelques solides appuis.

L'histoire du père Du Lac a été contée, et son rôle infernal dans la machination ourdie contre Dreyfus et Picquart. Cette éminence jaune avait ses entrées chez les généraux, comme les derniers nobilions du turf ont les leurs dans les couvents de jésuites. Ce sont, d'ailleurs, les jésuites qui éduquent leurs fils, qui surveillent la raie droite de ceux-ci, et leur hypocrite maintien; ce sont eux qui pétrissent ces âmes, lourdement chargées d'une meurtrière hérédité. On peut se fier à leur adresse pour triompher d'une telle tâche.

Pourtant, et qui n'a fait cette réflexion, pourtant si la noblesse avait voulu! Si le Serment du jeu de paume avait eu un lendemain! Si les maîtres de la veille avaient accepté bravement ce rôle de frères aînés, de tuteurs discrets et patients que Mirabeau leur traçait, dans ses premiers discours et ses premiers traités! Et pourquoi n'en eût-il pas été ainsi?

Digitized by Google

Pourquoi n'eussent-ils pu, ces nobles, faire des républicains sincères ou, du moins, résignés? A la seconde génération, la résignation eût fait place à une foi politique ardente et communicative, et les fils des initiés eussent été d'incomparables initiateurs.

C'est ce que je pensais, en lisant un livre qu'il me plaît de signaler ici à nos libéraux, à nos femmes libérales surtout, parce que c'est à elles qu'il rendra les meilleurs services, en les guérissant de quelques superstitions et de plus d'un jugement téméraire.

Ce livre est intitulé galamment : *Les soirées de la duchesse*, et son auteur porte un des premiers noms de notre vieille noblesse belge : comte Camille de Renesse (1).

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. de Renesse, qui habite la France depuis longtemps et écrit comme on fait là-bas. Mais ce m'a été une inexprimable fraîcheur, au moment précis où tant de beaux messieurs, au tortil plus ou moins authentique, mordaient le gazon d'Auteuil, de découvrir un grand seigneur bien moderne, comprenant ses devoirs et, en même temps, la force d'une propagande inscrite sous son pavillon blasonné.

Qu'est-ce que les *Soirées de la duchesse?* Une suite de dialogues, comme on en écrivait jadis, comme on a le tort de n'en écrire plus sur les choses de la religion et de la politique. De la religion surtout et avant tout. Et à juste titre. Car la foi prime tout. Et c'est, comme l'a révélé l'« Affaire », c'est le mobile religieux qui a fait lever les haines en 1894-99 comme cent ans plus tôt. Le père Du Lac et le grand rabbin ont été des protagonistes, les généraux des comparses chamarrés.

M. de Renesse n'est pas tendre pour certaines légendes de la Genèse et des patriarches et pour le rôle miraculeux qu'une tradition incertaine prête à Jésus. Il a pour cette grande figure de réformateur l'émotion d'un respect que partage tout esprit philosophique; mais il se donne la peine, utile en somme, de montrer que les Pharisiens du lendemain valurent ceux de la

(1) Nice, imprimerie des Alpes-Maritimes, 1899, in-12.

Digitized by Google

veille et que la foule, en changeant de caste sacerdotale, ne fit que changer de tyrans et d'exploiteurs. Fils du XVIII[e] siècle, semble-t-il, disciple de J.-J. Rousseau, dont il a bien l'idéalisme et certaines doctrines sur l'état de nature, l'auteur de ce curieux livre ne cache pas ses préférences. Il est décentralisateur, ennemi du faste monarchique et de tout appareil guerrier; il rêve, pour ses compatriotes d'adoption, d'une Thébaïde sans ministres du culte, sans députés arrivistes, sans manieurs d'argent féroces, mais aussi sans prometteurs de beaux jours, bref d'une république libérale, telle que depuis vingt-neuf ans on n'a pu l'instaurer chez nos voisins.

Ce qui manque, en effet, le plus à la présente république, c'est précisément la tenue républicaine, la main tendue et familière d'un Président paternel (elle l'a dans M. Loubet et la gardera-t-elle?), la responsabilité effective des ministres, l'adéquation d'une représentation nationale, qui renonce au trafic de son mandat et reste en communication constante avec la volonté des électeurs, une armée qui soit la gardienne silencieuse du territoire et qui ne soit que cela, un clergé qui se cloître dans son temple, une presse véridique et indépendante.

M. de Renesse, qui examine l'éventualité d'une future république européenne (p. 170) avec un aimable optimisme, a-t-il quelques illusions sur le sort destiné à la République française, telle que M. Thiers et ses amis l'ont édifiée? Je n'oserais l'affirmer. Mais ce qui est sûr, et qui importe, c'est qu'il a le voulc très affirmé de convertir à de meilleures mœurs et à des vues plus saines ceux qui le liront. Et c'est là qu'est l'originalité du phénomène : un homme né Français de langue, et devenu, s'il ne l'est de naissance, Français d'habitat, donnant les loisirs qu'il a conquis, par une activité très bourgeoise, à un apostolat de libre pensée morale et religieuse, mettant le sel de son expérience à la portée de tous ceux que n'enchaîne définitivement aucun préjugé... M. WILMOTTE.

Digitized by Google

LA MAIN DES BÊTES [1]

IV

Entre la loutre aux griffes palmées et le primate muni de doigts admirablement conformés, on découvrirait sans peine une foule d'autres animaux également capables de manœuvrer avec une étonnante adresse leur extrémité antérieure. Tel, parmi les mammifères, l'écureuil à l'allure si dégagée, aux mouvements si prestes. Tel aussi le lourd et stupide kanguroo. Sans compter le superbe ara qui, non content d'emprunter à l'homme son langage, sait, ainsi que lui, appréhender de ses phalanges crochues et porter à son bec la nourriture qu'on lui présente.

Il existe donc bien positivement, depuis la main humaine jusqu'à la serre de l'oiseau, des intermédiaires sans nombre: à ce point, qu'il paraît impossible de dire où commence la main et où elle finit.

Mais comment alors arriver à s'entendre? C'est ici que les savants — auxquels je reprochais tantôt d'avoir comme à plaisir embrouillé la question — ont trouvé le moyen, aussi simple que l'œuf de Colomb, de dissiper toutes ces incertitudes, et cela, en décidant d'appliquer la qualification de main *à l'extrémité du membre antérieur ou supérieur de tous les mammifères indistinctement* [2].

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 juin 1899.

(2) Cette manière de voir a été exposée et très scientifiquement développée dans une conférence faite récemment par M. Verneau à la Société d'anthropologie de Paris, conférence à laquelle je me suis permis d'emprunter une bonne partie des détails qui vont suivre, en les présentant seulement sous une forme plus facilement accessible à la généralité des lecteurs.

Digitized by Google

A première vue, il faut bien l'avouer, une solution aussi radicale apparaît comme un pur paradoxe. N'entraîne-t-elle pas en effet, entre autres conséquences, l'assimilation à la main humaine du sabot du cheval, de la patte du chien, de la griffe du lion, de la panthère ou de l'ours? Aussi compte-t-elle encore, dans le camp des zoologistes, d'assez nombreux dissidents. Il est néanmoins certain, dès à présent, que la généralisation dont il s'agit ne tardera plus à s'imposer à tous. Car on serait à côté de la vérité si l'on prétendait ne voir en elle qu'un subtil expédient imaginé dans le seul et unique but de mettre un terme à l'embarras des naturalistes. Ainsi qu'on le verra bientôt, elle représente en réalité la conclusion d'une thèse très scientifique, dont les éléments ont été puisés non seulement dans une analyse approfondie de la structure des animaux vivant actuellement à la surface du globe, mais encore et surtout dans l'étude rétrospective des espèces depuis longtemps éteintes.

Tout d'abord, il convient de déblayer le champ de la discussion en faisant justice d'une erreur presque universellement accréditée en dehors du monde savant. On s'imagine trop volontiers que la nature s'est proposée d'établir une démarcation radicale entre notre organisation et celle des animaux à quatre pattes. En fait, l'homme n'est et ne sera jamais qu'un quadrupède perfectionné. Si considérables que soient les changements apportés dans notre conformation extérieure par la station verticale, il n'en reste pas moins indubitable que nos appareils internes sont encore tous modelés sur le type quadrupédique.

C'est même pour cela que l'homme finira tôt ou tard par disparaître de la surface de la terre, longtemps avant que celle-ci n'ait perdu la faculté de nourrir des êtres vivants. Avec le haut degré de développement que nous avons atteint aujourd'hui, il est plus que douteux que nos organes aient conservé une plasticité suffisante pour s'accommoder aux énormes modifications qui s'accompliront au cours des âges dans notre milieu cosmique. Incapable de s'adapter à ces con-

Digitized by Google

ditions nouvelles, l'homme devra — *volens nolens* — faire place à un être conçu d'après un plan essentiellement différent du nôtre.

Actuellement déjà, nous tenons de nos ancêtres plusieurs organes inutiles dont jusqu'à présent nous n'avons pu réussir à nous défaire. Pour ne parler que de l'un d'entre eux, je me contenterai de citer une minuscule annexe de l'intestin, l'*appendice vermiculaire*, qui n'a jamais servi qu'à rendre possible une maladie relativement fréquente, très grave parfois, que le monde médical n'est plus seul à connaître.

Et si l'on vient à envisager sans idée préconçue l'arrangement normal des viscères à l'intérieur du corps humain, on s'apercevra à l'instant que leur disposition n'est pas du tout celle qu'elle devrait affecter chez un bipède. Notre cœur, très mal placé, doit exécuter, plus d'un million de fois chaque jour, ce tour de force — vrai travail de Sisyphe — de lancer verticalement vers la tête une lourde colonne sanguine dont la charge finit par épuiser sa musculature. Insuffisamment fixés, notre foie et nos reins se laissent choir à la moindre occasion vers les régions déclives de l'abdomen, comprimant, déplaçant, tiraillant les autres organes du ventre dont ils troublent profondément les fonctions. Pour la même raison, il arrive fréquemment aussi qu'une portion considérable de l'intestin subit une descente analogue.

D'autre part, la circulation du cerveau, lequel se trouve malencontreusement logé dans la partie la plus élevée de notre corps, n'est que très imparfaitement assurée, malgré l'effort constant du cœur : aussi ce précieux organe n'échappe-t-il que difficilement aux conséquences de l'anémie.

N'est-ce pas enfin une position absolument défectueuse que celle de la face ventrale de notre corps? Alors que, chez le quadrupède, celle-ci regarde la terre et se trouve par là-même abritée contre les injures extérieures, il se fait que dans l'espèce humaine, où cependant sa vulnérabilité n'est pas moindre, elle demeure exposée, aussi bien dans la marche que dans le repos, à toutes les pressions et à tous les chocs.

Par contre, la nature paraît s'être montrée plus ingénieuse

Digitized by Google

quand elle a tenté d'accommoder le pied du quadrupède à l'attitude verticale. Mais ici encore, elle n'y a réussi qu'à demi, car notre stabilité est restée malgré tout bien précaire. Le moindre faux pas, la moindre torsion du pied ne suffit-elle point pour amener une entorse ou une chute? Et ne voit-on pas le plus léger trouble cérébral occasionné par l'intoxication la plus passagère — celle de l'alcool ou du tabac, par exemple, — rompre à l'instant ce miraculeux équilibre?

A vrai dire, nos extrémités inférieures étaient celles qui avaient le moins besoin d'être amendées, puisqu'elles servaient déjà, chez nos ascendants, à la sustentation et à la marche. Quelques changements d'ordre secondaire les ont aisément adaptées à la station verticale. Mais l'organisation définitive de la *main* réclamait des réformes bien autrement subversives, et des milliers et des milliers de siècles se sont écoulés avant que n'ait été métamorphosé en une main humaine le pied grossier de l'animal.

V

Déjà, chez les quadrupèdes très éloignés de nous, se constate une différentiation des plus nettes, sinon entre les extrémités proprement dites, du moins entre le membre *antérieur* et le membre *postérieur*. A la vérité, les pattes du cheval se terminent toutes les quatre par un sabot; mais que l'on compare la rigidité relative de la jambe d'arrière-train avec le jeu si étendu et si souple des articulations du membre antérieur, et l'on verra immédiatement se manifester cette dissemblance. On peut même dire que la disparité dont il s'agit est à peu près constante, car le fameux megatherium et l'un de ses descendants actuels, l'éléphant, sont à peu près les seuls chez lesquels elle fasse défaut.

Ce n'est pas toutefois sans d'aventureux tâtonnements que la nature a réalisé cette espèce de sélection. On dirait même que dans maintes circonstances elle s'est complue en de multiples méprises, battant les buissons comme un terrier qui

Digitized by Google

aurait perdu sa piste, s'essayant aux combinaisons les plus variées et les plus étranges, s'égarant même parfois au point de donner à la main certains attributs anatomiques du pied, ou, inversement, d'introduire dans la structure de ce dernier organe certaines particularités appartenant à la main.

La première de ces bizarres *aberrations* se rencontre chez le morse où s'est développé, au membre antérieur, comme élément intégrant du poignet, un os ressemblant singulièrement à celui qui forme chez nous la partie saillante du cou de pied et que sa position et sa forme ont fait désigner sous le nom très figuratif d'astragale. Par un contresens opposé, un autre os très petit et très régulièrement arrondi, que l'on appelle à cause de cela os pisiforme et qui fait normalement partie du poignet, affecte à la main de certains carnivores l'importance et la configuration de la pièce osseuse du talon. Cette dernière singularité se rencontre également, chose assez surprenante, chez un animal fossile découvert récemment à la Plata, dont l'extrémité antérieure est bien différente cependant de la patte massive et griffue des carnivores, attendu qu'elle reproduit d'une façon saisissante la forme adoptée par celle des quadrumanes.

N'observe-t-on pas enfin chez le saïmiri une interversion plus étonnante encore? Chez cet animal, le plus joli, le plus mignon de tous les singes, le pouce de la main proprement dite a cessé d'être opposable, tandis qu'au membre postérieur il conserve cette faculté. C'est-à-dire qu'ici, par un inexplicable caprice, la nature a dépouillé la main de son apanage le plus caractéristique et le plus précieux pour en doter inconsidérément le pied!

VI

Néanmoins, en dépit de toutes ces fantaisies et de toutes ces inconséquences, il n'est nullement impossible de ramener à un *type* des plus simples le squelette de la main des mammifères — type dont les éléments constitutifs, au nombre de trois, se rencontrent à tous les degrés de l'échelle, depuis le quadrupède le plus infime jusqu'à l'homme.

Digitized by Google

L'une de ces parties correspond à celle que l'on appelle vulgairement le *poignet*. Ce n'est plus l'avant-bras, et c'est à peine la main.

Chez l'homme, il se trouve représenté par une double rangée d'osselets presque immobilisés par de solides articulations. Pris dans son ensemble, ce segment assez banal de la main joue librement sur l'avant-bras, permettant à celle-ci d'effectuer des mouvements de flexion et de redressement. Il offre en outre un point d'appui, à la fois résistant et légèrement élastique, au reste de la main.

La deuxième série osseuse — formant la *paume* proprement dite — se compose toujours, chez les mammifères supérieurs, d'os très allongés, disposés parallèlement les uns aux autres à la façon des barreaux d'un gril et presque aussi fixes que ceux du poignet. Celui qui correspond au pouce fait seul exception à cette règle : non seulement il s'écarte à volonté du restant de la paume, mais il possède encore le pouvoir de se déplacer dans tous les autres sens. Fixez un instant votre attention sur votre propre main, faites agir votre pouce, et vous constaterez qu'il pivote dans toutes les directions autour de son insertion supérieure, celle qui se trouve en rapport immédiat avec le poignet et reste cachée dans les chairs. C'est grâce au jeu si étendu de cette dernière articulation que notre pouce est *opposable ;* de telle sorte que l'on peut dire, sans la moindre exagération, que la mobilité de la jointure dont il s'agit constitue la marque distinctive de la main humaine qui, sans elle, serait inférieure à celle des quadrumanes. Ces os de la paume ressemblent d'ailleurs beaucoup à des phalanges, et sur un squelette de main, il est déjà besoin d'un œil assez exercé pour reconnaître où finit la paume et où commencent les doigts.

Enfin viennent les *doigts* eux-mêmes, les doigts dont la figure est tellement typique que l'enfant et le sauvage, lorsqu'ils s'essayent à reproduire l'image d'une main humaine, se contentent de tracer simplement, à l'extrémité de la ligne qui représente le bras, cinq rayons divergents.

Très mobiles dans leur ensemble, ils sont formés, comme chacun le sait, de trois phalanges capables de se fléchir et de

Digitized by Google

s'étendre les unes sur les autres. Seulement, ici encore, le pouce fait bande à part. Moins riche que ses congénères, il ne compte en tout et pour tout que deux phalanges ; mais en échange, lui seul possède la prérogative, comme je l'ai dit tantôt, de pouvoir se porter à volonté au-devant de tous les autres doigts.

Telles sont les parties essentielles qui représentent la charpente de la main humaine. Telles sont ces pièces osseuses dont l'ensemble, complété par des muscles aux contractions puissantes ou mathématiquement précises et par des nerfs d'une extrême sensibilité, forme l'organe incomparable auquel nous devons tant et de si merveilleux travaux. Et comme ces derniers sont le produit exclusif de l'activité humaine, il semble tout naturel d'en induire que cette admirable ossature ne peut appartenir qu'au plus intelligent des êtres. Mais toute logique qu'elle paraisse, une pareille conclusion ne saurait être acceptée. Car non seulement les trois groupes osseux de notre main se rencontrent dans toute la série des mammifères actuels, mais encore on a retrouvé chez un animal fossile, découvert dans les plus anciens terrains, les restes d'un appareil dont les détails eux-mêmes reproduisent à s'y méprendre ceux de la main humaine. Rien ne manque à cette similitude : ni notre pouce relativement court, nettement dégagé, réduit comme le nôtre à deux phalanges, ni nos quatre autres doigts entièrement séparés, avec des phalanges très déliées dont chacune portait un ongle véritable. Mieux encore, ces quatre doigts offraient la même longueur respective que les nôtres, la courbe formée par leurs extrémités répondant exactement à celle que dessine le bout de nos propres doigts. Le poignet lui-même se composait de deux rangées très régulières d'osselets solidement emboîtés les uns dans les autres. Enfin, les os de la paume offraient, toujours comme chez nous, un parallélisme parfait. N'étaient ses dimensions un peu moins considérables, le squelette de cette main fossile, dont les origines se perdent dans le plus lointain passé, serait exactement superposable à celui de la main de l'homme. Et cependant, l'animal qui s'en trouvait pourvu

Digitized by Google

— le *phenacodus* — n'était même pas un singe : à en juger par la disposition de ses dents incisives, on devrait le classer plutôt dans l'ordre des rongeurs.

En fait donc, la faune des couches les plus profondes du sol comptait alors, parmi ses représentants, au moins un être dont l'extrémité antérieure aurait pu servir et a servi peut-être de modèle à la nôtre. On serait même en droit d'affirmer qu'à une période encore plus reculée, la nature avait déjà réalisé le miracle vivant d'une main presque parfaite : car des ossements de singe, auxquels manquaient malheureusement les extrémités, ont été exhumés de terrains plus anciens que celui du phenacodus.

Ce n'est pas tout. Si l'on remonte plus haut encore, jusqu'à ces âges primitifs où les reptiles animaient seuls de leurs formes monstrueuses les îles récemment émergées de la profondeur des eaux, on voit déjà se dessiner une tendance nettement marquée à la spécialisation du membre antérieur.

Tout le monde connaît aujourd'hui le fameux *iguanodon* dont les restes pétrifiés, découverts à Bernissart en 1878, mis au jour par les soins de De Pauw et déterminés pour la première fois par l'illustre zoologiste Van Beneden, constituent actuellement le plus riche joyau paléontologique de notre musée d'histoire naturelle. Lorsqu'on l'aperçoit debout dans son immense cage, dressé sur ses pattes de derrière, traînant après lui sa queue énorme, on croirait avoir sous les yeux un kanguroo d'une taille démesurée, alors qu'en réalité cet animal fantastique n'est autre chose qu'un colossal *reptile*.

Or, en considérant d'un peu près ses quatre extrémités, vous serez frappé du contraste qu'elles présentent. Tandis que le pied se termine par *trois* doigts écartés comme ceux d'une patte d'oie et repose sur le sol, ainsi que celui du pingouin, par sa plante tout entière, l'extrémité antérieure, proportionnellement aussi peu développée que chez le kanguroo, porte *cinq* doigts tout comme la nôtre. Examinez le premier de ces doigts et vous verrez qu'il représente un véritable pouce, et comme le petit doigt lui est opposable, on peut affirmer en toute certi-

Digitized by Google

tude que l'iguanodon se trouvait en possession d'un organe dont la structure et la fonction se rapprochaient singulièrement de celles de la main humaine. Cette main, il l'employait sans aucun doute à saisir, pour les porter ensuite à sa bouche, les feuilles et les bourgeons des grandes cycadées qui, à l'époque où il vivait, couvraient le sol encore vaseux de leurs splendides arborescences.

N'est-ce pas là, en vérité, une des plus stupéfiantes évocations de la science que celle qui fait surgir ainsi devant nous, après des myriades d'années, non pas comme un produit intangible de la pensée, mais sous une forme visible et palpable, l'archétype de la main humaine! Et cela, chez un des individus les plus étranges d'une faune composée elle-même de créatures invraisemblables, chez un lézard à pattes d'oiseau!

VII

Si maintenant, au lieu de rechercher dans un ténébreux passé le *type ancestral* de la main humaine, nous descendons le cours des âges en prenant celui-ci comme point de départ, nous allons assister, sans sortir du cadre des quadrupèdes, à une véritable bifurcation du travail évolutif. D'une part, suivant une marche en quelque sorte ascendante, la main primitive va se compliquer lentement et savamment pour aboutir à la main de l'homme; d'autre part, nous la verrons, au contraire, subir des simplifications successives qui, peu à peu, la ramèneront à une forme excessivement rudimentaire, mais où cependant se retrouveront toujours les trois segments caractéristiques de la main.

Comme partout ailleurs, cette réduction s'accomplira graduellement, lentement, à mesure que la fonction deviendra moins complexe.

Déjà se manifeste le premier indice de la rétrocession des *doigts* chez certains singes du nouveau continent, l'atèle entre autres, où le pouce, de volume très restreint et enseveli dans les chairs, ne s'aperçoit même plus. Puis vient un paresseux, l'Aï, qui de prime abord semble avoir perdu deux de ses

Digitized by Google

doigts, mais chez lequel en réalité le pouce et le petit doigt persistent encore sous une forme tellement réduite que la dissection seule parvient à déceler leur présence. C'est ensuite l'hippopotame dont la main ne possède plus bien effectivement que quatre doigts, et dont le poignet a perdu une rangée de ses osselets.

Arrivée à ce point, la régression des phalanges est encore loin d'avoir atteint son terme. Seulement, pour conduire l'œuvre à bonne fin, il a plu à la nature d'adopter deux voies différentes. Chez le rhinocéros, elle a décrété la suppression pure et simple d'un des quatre doigts de l'hippopotame; tandis que chez le sanglier, elle s'est contentée en premier lieu de restreindre dans tous les sens les dimensions des deux appendices latéraux pour les faire disparaître ensuite, chez le bouquetin, d'une manière complète et définitive.

Quant à la *paume* de la main, les os allongés qui en constituent la charpente partagent, ainsi que l'on devait s'y attendre, la destinée des doigts. Réduits à trois seulement chez le rhinocéros, puis ramenés à deux pièces chez certain herbivore fossile du Quercy, on les voit, nonobstant la duplication persistante de leurs prolongements digitaux, se fusionner en un seul par des transitions presque insensibles. C'est ainsi que le canon du chevrotain, formé d'un os unique, porte encore à sa surface une rainure longitudinale bien apparente, marquant la ligne de soudure des deux os primitifs; mais ce sillon lui-même s'efface chez le mouton où désormais la paume ne sera plus constituée que par une seule pièce.

Nous voici donc bien loin du type originel. A la main modèle, pourvue de cinq doigts et d'un pouce opposable, s'est maintenant substituée une extrémité fourchue dont la paume ne compte déjà plus qu'un seul os. Mais il restait encore une dernière étape à franchir : celle qui va nous conduire à l'unification des deux doigts restants. Commencée déjà chez l'ancêtre immédiat du cheval, l'hipparion, où subsistent encore deux prolongements latéraux grêles et courts, la transformation s'achève par l'atrophie de ces faibles vestiges, et la main du

Digitized by Google

cheval et des autres solipèdes se montre enfin réduite à une simplicité élémentaire : une paume à pièce unique se terminant par un seul doigt.

Ai-je besoin d'ajouter que ce n'est pas uniquement sur le chiffre des os que portent toutes ces variations? Pas plus que leur nombre, la configuration et le volume des parties osseuses de la main ne pouvaient se soustraire aux lois de l'adaptation. Aussi voyons-nous la dernière phalange, mince, allongée et conique chez le bœuf et le mouton, s'élargir en un gros bourrelet transversal chez le cheval et l'hipparion.

De son côté, l'attitude de la main souffre également de profondes modifications. Sous ce rapport, ainsi que le fait justement observer Broca, la main de l'homme et des grands singes se distingue entre toutes par son extrême *mobilité*. S'il est vrai qu'à l'état de repos, les bras tombants, elle apparaît, de même que la main peltée de la taupe, comme le prolongement direct de l'avant-bras, elle possède la faculté, une fois mise en action, non seulement de se dresser à la façon du pied, mais encore de s'infléchir en sens inverse dans une étendue presque aussi considérable : mouvement que le pied ne saurait accomplir que dans de très étroites limites. Mais déjà, chez l'éléphant, la main tout entière se trouve portée fortement en avant et immobilisée dans cette position. Puis, de cette simple inclinaison, elle passe bientôt à l'horizontalité chez un des prédécesseurs fossiles de l'éléphant, le megatherium où, par le fait de son aplatissement, elle revêt l'apparence ordinaire d'un pied. Et ce n'est pas seulement la main dans son ensemble qui se prête à ces changements de direction : ses divers segments eux-mêmes se déplacent les uns sur les autres. Chez les félins, par exemple, le poignet et la paume continuent encore l'axe de l'avant-bras, mais les doigts s'inclinent en avant. Le cheval et le bœuf nous offrent une disposition analogue, avec cette différence toutefois que les phalanges se détachent si nettement des autres régions de la main que celle-ci semble être formée tout entière par sa portion digitale. Enfin, la patte de l'ours s'éloigne encore davantage — toujours dans le même

Digitized by Google

sens — de la main humaine : car le poignet seul se maintient ici dans la ligne de l'avant-bras, pendant que la paume se dirige en avant et que les phalanges prennent une position tout à fait horizontale de façon à s'appuyer seules sur le sol.

A ne considérer qu'au point de vue anatomique toutes les modifications restrictives apportées à la constitution de la main, on serait tenté d'y voir une déchéance progressive de l'organe. Mais si rationnelle qu'elle paraisse, une semblable interprétation ne serait, en fait, qu'une hérésie biologique, attendu qu'elles ont toutes pour résultat — on disait autrefois pour but — d'adapter l'appareil en question à des fonctions nouvelles, lesquelles, à leur tour, sont corrélatives à des changements de milieu intervenant directement ou par voie de sélection.

Pour s'en convaincre, il suffira d'opposer l'un à l'autre les termes extrêmes de notre série. Que, par exemple, on compare sous le rapport de leurs usages la lourde main de l'hippopotame avec l'extrémité fine et souple du chamois, et l'on pourra s'assurer qu'ici du moins la nature a su accomplir irréprochablement sa tâche. Alors que le pas pesant de l'amphibie, dont la vie se passe à circuler lentement au fond des eaux ou sur les rives herbues et vaseuses des grands fleuves, s'accommode admirablement de la plante unie et large qui sert de base à ses membres massifs, le bouquetin, habitant près des cimes et forcé de bondir sans cesse d'un escarpement à l'autre, doit — sous peine de mort — être pourvu d'extrémités assez déliées et assez flexibles pour s'accrocher aux plus légères aspérités du roc. Et de quoi servirait à son tour la pince délicate du steinbock au cheval arabe quand il lui faut parcourir au galop, à travers des sables mouvants, les espaces sans fin du désert? Comment, surtout, le lourd cheval de trait pourrait-il traîner la charrue et porter ses lourds fardeaux, s'il n'avait à sa disposition un sabot large, épais et dur, capable de lui fournir un point d'appui suffisamment résistant?

Attribuer à ces diverses simplifications de la main le caractère d'une involution stérile serait donc un véritable non-sens.

Digitized by Google

Loin d'y voir une défaillance de la nature, il y a lieu, tout au contraire, de les considérer comme une manifestation normale de sa puissance créatrice, puisque les transformations de l'organe ont pour effet de le rendre plus apte à la *fonction* qu'il doit remplir. Ce qui, à première vue, apparaît comme un abâtardissement n'est en réalité qu'une spécialisation. C'est une adaptation et non une dégénérescence.

VIII

Imaginez maintenant, réunie sous la vitrine d'un musée, une collection systématique de ces mains à structure si variée, depuis celle de l'hippopotame jusqu'à celles du bœuf et du cheval ; supposez-la suffisamment vaste pour que, sans même dépasser les limites de la faune contemporaine, toutes les formes de passage y soient représentées ; examinez enfin successivement, en dehors de tout jugement préconçu, les objets ainsi rangés, et l'idée d'une *filiation* est celle qui vous viendra spontanément à l'esprit ; chaque unité de la série vous apparaîtra comme un dérivé immédiat de celle qui la précède et comme l'ascendant direct du numéro qui la suit.

Et si, désireux de parachever son œuvre, le classificateur de ces ossements a su recueillir, puis intercaler au milieu d'eux, en assignant à chacune la place qui lui convient, d'autres mains empruntées à des squelettes fossiles, le sens généalogique de cette exhibition vous paraîtra plus évident encore. Plus, en effet, les transitions seront nombreuses, plus on sera tenté de croire à une *évolution continue*. C'est bien pour cela que toujours et partout, avec un zèle infatigable, au prix d'efforts sans cesse renouvelés, les adeptes du transformisme se sont évertués à rechercher ces nouveaux chaînons, et non pas seulement en scrutant l'organisation des êtres vivant à nos côtés et parvenus à leur entier développement, mais en étudiant aussi la structure intime des produits embryonnaires et les formes pétrifiées des animaux disparus.

Cependant, une semblable collection — en admettant qu'elle fût réalisable et réalisée — n'établirait encore, on doit bien en

Digitized by Google

convenir, que de simples présomptions en faveur de la légitimité des doctrines darwiniennes. Ne se peut-il pas que là où l'on est disposé à voir des liens de parenté il n'existe en réalité que de simples relations de voisinage? Entre la conviction que font naître toutes ces gradations insensibles et la certitude objective de la dérivation, il reste toujours cette énorme distance qui sépare une hypothèse rationnelle d'un fait scientifiquement démontré.

Pour autoriser une conclusion ferme, il faudrait qu'on pût assister à ces métamorphoses, ou tout au moins que l'on réussît à prouver que ces formations diverses se sont produites *successivement* et dans un ordre identique à celui qu'elles affectent dans leur classement artificiel.

Or, en ce qui regarde la main, on est parvenu, ou peu s'en faut, pour la série allant de l'hippopotame au cheval, à réunir les éléments de cette preuve. Grâce surtout aux laborieuses investigations de Gaudry, l'éminent paléontologiste du Muséum, il paraît acquis aujourd'hui que les types transitionnels se sont succédés *chronologiquement* à la surface de la terre, puisqu'ils apparaissent les uns après les autres, au fur et à mesure que l'on s'élève vers les couches les plus superficielles du sol. Et s'il en était besoin, un complément de démonstration nous serait fourni par l'observation, due au même savant, que si l'on remonte des terrains les plus anciens aux dépôts les plus récents, on voit se multiplier les formes nouvelles en même temps que les formes primitives deviennent de plus en plus rares. Cette *substitution* systématique ne saurait guère, en fait, s'expliquer que par une transformation effective des types.

IX

Voilà donc tout un groupe d'animaux chez lesquels le principe de l'*évolution* s'atteste par les modifications réductrices imprimées à la structure de la main. Mais l'extrémité antérieure de l'hippopotame, la première de notre série, n'a certainement pas été engendrée de toutes pièces; elle descend —

Digitized by Google

directement ou indirectement — d'une autre forme plus ancienne. Et d'induction en induction, remontant toujours plus haut et toujours plus loin dans la série animale, on arriverait à trouver dans la nageoire du poisson le rudiment de notre extrémité supérieure.

Seulement, pour effectuer cette lente métamorphose allant des rayons rigides d'une nageoire aux phalanges articulées et flexibles de la main humaine, à quels efforts sans nombre la nature n'a-t-elle point dû se livrer? Avant de réaliser son chef-d'œuvre, combien d'essais infructueux n'a-t-elle point tentés? Que d'ébauches informes, que de produits mal venus, que de déchets inutilisables perdus à tout jamais dans le lit des mers ou dans les couches profondes et inaccessibles des terres continentales!

Si l'on se contentait d'envisager le but qu'elle semble s'être proposé d'atteindre, on se croirait assurément en droit de reprocher à la grande génitrice ces innombrables avortements. Mais qui donc pourrait dire quels sont les desseins de la nature? A parler vrai, les changements survenus au cours de l'évolution ont eu pour résultat final de créer des types que nous considérons comme de plus en plus parfaits parce qu'ils sont aptes à remplir des fonctions plus hautes. Sommes-nous bien sûrs seulement que nous ne versons point dans une grossière erreur quand ce phénomène apparaît à nos yeux comme la réalisation effective d'un *progrès?* N'est-ce pas une illusion plus décevante encore que d'attribuer à la nature — cette activité immanente des êtres et des choses — une tendance constante vers un idéal absolu? Que savons-nous de cet idéal? Réside-t-il dans le développement indéfini de l'individualité humaine, la plus admirable de toutes celles qui aient jamais existé à la surface de la terre? Faudrait-il alors se représenter cet être futur sous l'apparence d'une figure ressemblant encore à la nôtre, mais avec des sens plus diversifiés et doués d'une acuité beaucoup plus grande, avec des mouvements à la fois plus étendus, plus variés et plus précis, avec une intelligence assez pénétrante pour résoudre les énigmes que la science con-

Digitized by Google

sidère comme actuellement indéchiffrables? Ou bien, au contraire, abandonnera-t-elle ce type, quelque supérieur qu'il nous paraisse, pour puiser dans la vie élémentaire les germes d'où naîtra plus tard un nouvel organisme, construit sur un tout autre modèle et mieux armé que nous pour soutenir le *struggle for life* dans un milieu devenu très différent du nôtre?

Peut-être existe-t-il déjà, à l'heure présente, dans les entrailles fécondes de l'*alma parens*, soit un agrégat rudimentaire de cellules vivantes, soit une simple cellule, soit même une partie de cellule, dont le descendant direct viendra se substituer, dans des milliers et des milliers de siècles, aux fils de l'homme d'aujourd'hui. Et, si infime qu'il soit, l'être auquel serait réservé ce splendide avenir ne devrait-il pas, dès maintenant, occuper dans la série animale un rang virtuellement plus élevé que le nôtre?

J'ai hâte cependant d'ajouter que, dans sa clémence maternelle, la nature semble disposée à nous épargner — sous cette forme du moins — une aussi honteuse déchéance. Car rien n'autorise à penser que le minuscule ancêtre de l'homme futur, si tant est qu'il existe, soit une entité spéciale, prédestinée dès le principe à ce glorieux enfantement. Nul organisme vivant, qu'il s'agisse d'un animal ou d'une plante, ne saurait échapper à la loi inéluctable de l'influence du milieu. Ainsi qu'on l'a justement affirmé, l'ambiance est ce qui fait la fonction, ou, pour s'exprimer plus correctement, l'organe le plus apte à l'accomplissement de cette fonction. Ce sera donc plutôt au gré des circonstances, par l'action fortuite de telle ou telle condition extérieure, ou, pour le dire en un mot, par les hasards de la sélection individuelle, qu'un amas *quelconque* de matière vivante finira par atteindre la perfection suprême, — non sans avoir donné naissance, chemin faisant, à une multitude innombrable d'autres descendants, obscurs et stériles collatéraux qui resteront éternellement enfouis dans les bas-fonds stagnants de l'animalité.

C. VANLAIR.

Digitized by Google

L'AME ANTIQUE ET L'AME MODERNE

Ceci n'est pas une discussion philosophique sur l'âme humaine; encore moins une discussion scientifique. Je me propose seulement d'examiner, au point de vue de l'histoire, cette double question : L'âme humaine s'est-elle modifiée dans le cours des siècles? Si oui, dans quelle mesure? Quelle est la catégorie de nos sentiments ou de nos passions qui paraît fixe et immuable? Quelle est celle où il est permis de constater un changement appréciable et hors de conteste? Si de cette recherche nous pouvons conclure à un résultat se présentant avec des garanties de certitude, la variation fût-elle même peu importante, il y aura lieu, ce semble, d'en déduire une prévision pour l'avenir et, par suite, une détermination approximative de la loi de progrès.

J'éviterai avec soin les problèmes ardus de la science ainsi que ceux de la métaphysique. Par exemple, je n'examinerai pas l'influence de l'éducation, de l'hérédité; de même, j'écarterai toute discussion sur la nature de l'âme considérée soit au point de vue spiritualiste, soit matérialiste. Non pas que ces problèmes ne soient très intéressants en eux-mêmes, mais ils doivent être longuement étudiés et consciencieusement développés dans des revues spéciales. C'est ainsi que M. Le Dantec a entrepris dans les derniers numéros de la *Revue philosophique* une série d'études d'un intérêt passionnant sur l'évolution individuelle et l'hérédité. Je ne fais nulle difficulté de reconnaître que ces sortes de travaux sont d'une utilité plus immédiate et d'un ordre bien plus élevé, mais ils demandent pour être menés à bonne fin, une préparation scientifique que peu

Digitized by Google

de personnes ont reçue. Pour ma part, j'en apprécie parfaitement la haute portée et même je m'efforce de me les assimiler avec une espèce d'ardeur non exempte de regrets.....

Je ne vise donc ni si haut ni si loin et me bornerai à rechercher dans les œuvres des anciens les analyses psychologiques, les traits de caractère, les études de mœurs de nature à mettre en relief les modifications subies par l'âme humaine dans le cours des siècles et les similitudes qui nous la font paraître invariable. Il doit être convenu que, par âme humaine, j'entends simplement l'ensemble des passions, des sentiments, des concepts et des volontés qui déterminent la personnalité humaine.

C'est un aphorisme banal que celui-ci : « Les hommes sont toujours les mêmes ; la nature humaine ne change pas. » Il est singulier, cependant, que ceux même qui répètent avec le plus de conviction cet aphorisme démentent continuellement, par leur conduite, une affirmation qui leur paraît irréfutable. Tel législateur tiendra pour certain que le cœur humain reste toujours le même et pourtant il introduira dans la loi l'un ou l'autre mode de répression, l'un ou l'autre privilège qui présuppose chez lui cette opinion tout à fait contraire qu'il est très facile de modifier la nature humaine (1). Tous les programmes de nos politiciens ne sont-ils pas un exemple de cette contradiction entre les actes et les paroles. Les terribles philosophes de la Révolution française n'ont-ils pas, au moyen de la Terreur, mis la vertu à l'ordre du jour? Et Robespierre n'a-t-il pas décrété l'altruisme sous peine de la guillotine? Hélas! nous sommes un tissu de contradictions!

Il est certain que depuis qu'il est permis d'étudier l'homme dans l'histoire, on peut relever des modifications notables dans sa manière d'être sous certains rapports; sous d'autres, il n'a pas changé et les points sur lesquels il n'a pas varié sont précisément ceux sur lesquels il ne pouvait varier sans que l'existence de l'espèce fût profondément atteinte.

(1) M. Herbert Spencer a écrit sur ce sujet un bien intéressant chapitre dans son *Introduction à la Science sociale*, chap. II, « Difficultés objectives de l'intelligence ».

Digitized by Google

Le but de cette modeste étude est de rechercher les traits de caractère communs aux anciens et aux modernes ; de tirer des œuvres de quelques-uns des plus subtils psychologues de l'antiquité des rapprochements curieux ou instructifs qui fassent ressortir clairement en quoi se ressemblent et par quoi diffèrent l'âme antique et l'âme moderne.

I

Quand on lit les écrivains romains et grecs, surtout ceux qui vinrent après le grand siècle, le siècle d'Auguste, on reste stupéfait de voir à quelle profondeur ils pénétraient déjà dans l'âme humaine. Tacite et Plutarque, notamment, séparés de nous par dix-neuf siècles, ont noté toute la gamme des passions qui émeuvent, exaltent, dominent ou déprime encore l'homme de nos jours comme elles le faisaient du Romain d'autrefois. Il n'est pas une nuance, si délicate soit-elle, du sentiment le plus compliqué, alors même qu'il paraît être d'essence moderne, qui n'ait été décrite, analysée et précisée par ces grands peintres de la nature humaine, que sont Tite-Live, Salluste, Sénèque, Tacite, Pline le Jeune, et, parmi les Grecs, le vieil Hérodote lui-même, Thucydide et, surtout, Plutarque. Combien de fois, en lisant l'une ou l'autre biographie de ce sincère et profond analyste, ai-je laissé tomber le livre de mes mains en murmurant : « C'est incroyable! Ils étaient donc déjà comme cela, il y a deux mille ans! »

L'une des biographies les plus pathétiques de Plutarque, parce qu'elle est la plus humaine et surtout étrangement moderne, c'est celle d'Antoine, ce romantique héros, dont la vie pittoresque, dramatique, passionnée, lasserait l'imagination même d'un Alexandre Dumas. Il ne connaît pas de frein à sa passion, pas plus qu'il n'admet de borne ni d'obstacle à son courage. Le désir chez lui se traduit immédiatement en actes et, quelque irréalisable qu'il paraisse, quels que soient les obstacles qui se dressent entre lui et l'objet de sa passion, sans hésiter, tout naturellement, il va droit au but. On le voit risquer sa

Digitized by Google

fortune, sa vie, le sort du monde, tantôt pour passer quelques heures avec sa première femme Fulvie, quand la comédienne Cythéris lui laissait une heure de remords, tantôt pour raffermir l'amour chancelant de Cléopâtre. Le Cyrano d'Edmond Rostand, lui-même, est un piètre amoureux auprès de ce prodigieux aventurier, pour qui la possession du monde ne valait pas un sourire de Cléopâtre! Après avoir fatigué l'Europe et l'Asie du bruit de ses exploits et de ses orgies; après avoir prélevé sur les opulentes cités de la côte asiatique la modeste contribution d'un milliard 342 millions, Antoine se reposait de ses campagnes et donnait des fêtes d'un luxe insensé en l'honneur de ses victimes. Il s'était retiré à Tarse, où il attendait la reine d'Égypte, cette énigmatique Cléopâtre, qu'il avait sommée de venir lui rendre raison de son attitude dans la guerre de Philippes.

Il faut lire dans Plutarque l'arrivée à Tarse de Cléopâtre, « comment elle apparut sur un vaisseau doré, aux voiles de pourpre, sous un pavillon en forme de ciel étoilé, au milieu d'amours et de néréides », comment elle conquit Antoine en se montrant plus fantasque, plus impertinente, plus extravagante que lui. Ce fut le coup de foudre! Le héros grisonnant (il avait alors dépassé la cinquantaine) devint le plus humble, le plus fidèle, le plus soumis des amants. Il oublia tout, et ses légions qui l'attendaient, et le pâle Octave qui lui soufflait l'empire sans qu'il daignât même s'en apercevoir. Quel roman! A la bataille d'Actium, Antoine abandonna son armée et sa flotte presque victorieuses pour suivre Cléopâtre qui, prise de peur, avait donné le signal de la fuite! L'aima-t-elle, au moins, en retour, cette femme ondoyante, tantôt perverse, lâche et cruelle, tantôt courageuse, altière, généreuse, type à jamais immortel qui tenta Shakspeare et lui inspira l'un de ses plus beaux chefs-d'œuvre. Oui, elle l'aima une heure, une seule, quand on lui rapporta son héros presque expirant qui s'était percé de son épée pour échapper au déshonneur. Elle l'aima et le pleura, et ses plaintes sont restées immortelles : « O mon cher Antoine, cache-moi dans cette terre avec toi; laisse-moi partager ta tombe. Des maux innombrables qui m'accablent,

Digitized by Google

le plus grand, le plus affreux pour moi a été ce peu de temps que j'ai vécu sans toi (1). »

En lisant ces lamentations rapportées par Plutarque, je me rappelais avoir vu, gravées sur une tombe dans le cimetière d'Ixelles, des paroles à peu près semblables : « Marguerite, à bientôt ; comment ai-je pu vivre deux mois sans toi ! (2) » Oh ! l'éternel refrain de la passion et de la misère humaines !

Changez les noms et les dates, cette page d'histoire anecdotique ne pourrait-elle s'appliquer aussi bien à un moderne qu'à un Romain d'il y a deux mille ans? Y a-t-il, à ce point de vue, quelque chose de changé dans l'âme humaine? Non ! Le même sentiment irrésistible et cruel continue à dominer le cœur de l'homme et la même perfidie féminine, d'autant plus souveraine qu'elle est enveloppée de grâce, vient toujours à bout des caractères les mieux trempés.

De même l'amour conjugal, paternel, filial, tout ce dont sont capables de dévouement un époux, un père, un enfant, se retrouve absolument inchangé à toutes les époques de l'histoire. Les mêmes traits d'héroïsme et d'abnégation reparaissent dans les mêmes circonstances. Ici, Tacite sera le peintre. Il a recueilli avec amour ces exemples sublimes de la vertu romaine. J'ai raconté ailleurs le dévouement de la femme de Sénèque. Je voudrais, bien que le récit en ait été déjà reproduit, retracer rapidement cet épisode tragique qui clôture si dignement les *Annales* de Tacite : *Le procès de Thraséas et Soranus*.

Néron venait de se débarrasser de Sénèque, ce sublime gêneur ; il s'était, enfin, décidé à attaquer les stoïciens, les intellectuels de ce temps néfaste, ceux qui avaient organisé contre l'empereur des prétoriens la conspiration du silence. Il avait lâché sa meute d'ignobles délateurs contre les deux plus illustres représentants de la philosophie stoïcienne : Thraséas et Soranus. Le Sénat s'était réuni sous l'œil des prétoriens, plein d'une terreur inconnue, pour condamner par ordre ces

(1) PLUTARQUE, *Vie d'Antoine*, chap. XCII.

(2) Inscription gravée sur la tombe du général Boulanger, au cimetière d'Ixelles.

Digitized by Google

deux derniers représentants de la dignité humaine. C'est dans cette séance à jamais mémorable que se passa l'une des scènes les plus pathétiques dont l'histoire nous ait transmis le souvenir et c'est le burin de Tacite qui l'a, pour toujours, fixée dans la mémoire des hommes :

« Servilie, fille de Soranus qu'on accusait avec Thraséas, à la vue du danger de son père, s'était adressée aux devins, ressource fréquente de la superstition publique. On fit de cette démarche un crime à Soranus. Pourtant, ce qu'elle avait demandé aux mages, c'était uniquement si son père vivrait, si Néron s'adoucirait, si la sentence du Sénat pouvait être favorable. On l'appelle, et devant le tribunal des consuls parurent, d'un côté, ce père avancé en âge, de l'autre, cette fille qui n'avait pas vingt ans, dont le mari venait d'être exilé, réduite à la solitude et au veuvage et n'osant même lever les yeux sur son père dont elle se reprochait d'avoir accru les dangers. Quand l'accusateur lui demanda si elle n'avait pas vendu ses parures de mariage et le collier même qu'elle portait, pour employer l'argent à des cérémonies mystérieuses, elle, d'abord prosternée à terre, resta longtemps dans le silence et dans les pleurs; puis, embrassant les autels : « Je n'ai invoqué, dit-elle, « aucun des dieux de l'enfer, je n'ai fait aucune imprécation, « tout ce que j'ai demandé, dans mes tristes prières, c'est que « ta volonté, ô César! votre sentence, Pères Conscrits, me « conservât un père bien aimé. J'ai donné pour cela mes « parures, mes riches étoffes, tous les ornements de mon « ancienne fortune, de même que si on me l'eût demandé, « j'eusse donné mon sang et ma vie. Qu'ils vous expliquent ce « qu'ils sont et quel est leur métier, ces hommes que je n'avais « jamais vus auparavant. Pour moi, je n'ai nommé le prince « que parmi les dieux, et même mon malheureux père ne l'a « point su; si c'est un crime : je suis seule coupable. » Soranus l'arrête comme elle parlait encore et s'écrie : « Qu'étrangère « aux reproches qu'on fait à son père et aux accusations qui « ont fait condamner son mari, elle n'est coupable que de trop « de tendresse et de filiale piété. Quelque doive être son propre « sort, il demande que sa cause et celle de sa fille ne soient

Digitized by Google

« pas confondues. » Il courut alors dans les bras de sa fille qui s'avançait vers lui, quand les licteurs se mirent entre eux deux et les séparèrent. » (1)

Mais que pouvaient ces larmes et cette lutte héroïque sur des cœurs desséchés par la terreur! Thraséas et Soranus et sa fille Servilie furent condamnés à mort.

On a revu depuis les mêmes scènes, à l'époque de la Terreur, et l'histoire nous a transmis encore le récit de nobles dévouements qui ne le cédaient en rien à celui-ci. Et toujours les mêmes sacrifices se reproduiront, témoignant de l'éternelle puissance d'aimer qui se trouve au cœur de l'homme. L'amour, sous quelque forme qu'il se manifeste, est et restera de tous les temps et de tous les pays et ne croîtra ni ne décroîtra, puisqu'il est un prolongement, une extension du moi humain. Si sa force venait à décroître, l'humanité serait atteinte dans son essence. Mais il est impossible que la personnalité humaine se renferme, se contracte et se replie sur elle-même, car l'homme est un animal sociable et conscient. C'est de cette propriété qu'il a d'être un animal sociable et conscient que naît la loi suivant laquelle sa personnalité doit se développer sans cesse jusqu'à ce qu'elle atteigne l'humanité.

II

Mais laissons là ces passions tragiques et ces grands mouvements de l'âme, où se reconnaît l'homme de tous les temps, et pénétrons plus avant dans de plus mystérieux replis du cœur humain. Nous retrouverons encore chez les anciens, ce que j'appellerai les *demi-qualités* et les *demi-défauts*, les tics, les manies qui caractérisent aussi bien l'homme de nos jours. Notre fin de siècle est essentiellement sceptique. Nous ne nous laissons pas facilement prendre aux grands mots et la naïveté n'est pas notre fait. Oh non! En ces derniers temps, une jeune et vigoureuse école a mis à la mode, au théâtre, ce que l'on a dénommé assez crûment « le genre rosse ». N'al-

(1) TACITE : Liv. XVI, chap. 32. Adaptation de Franz de Champagny.

Digitized by Google

lons pas croire que cette spécialité ait été cultivée seulement de nos jours. Chacun sait qu'au dire du vieux Caton deux augures ne pouvaient se regarder sans rire, et le grave Cicéron, bien connu au barreau de son temps pour son facile et léger scepticisme aussi bien que pour la causticité de ses bons mots, répète le propos de Caton dans son *Traité de la Divination*. On retrouve cet esprit blagueur des anciens dans les auteurs les plus graves. En voici un joli trait recueilli par Tacite :

Les *Annales* s'ouvrent par un tableau de la révolte des légions de Germanie à l'avènement de Tibère. Germanicus commandait en chef — Germanicus, ce héros exquis qui dépasse de loin toutes les figures des grands capitaines de ce siècle. Rien de plus pittoresque, de plus émouvant que l'arrivée du jeune César au camp des légions révoltées. Quel maître peintre que ce Tacite! Comme il a l'intuition de la vie!

En quelques coups de pinceau, il reproduit toute la scène. Comme ils sont typiques ces dialogues rapides et concis des vétérans offrant leurs bras à Germanicus s'il veut l'empire; se jetant à ses pieds, montrant leurs cicatrices et, en même temps, se défiant de leur général; devenus sceptiques à force d'avoir couru le monde et de s'être mêlés à toutes les guerres et à toutes les séditions! En vérité, tout cela est d'un fini, d'une force inimitable. Voici comment se termine la scène :

« Il y eut des vétérans qui réclamèrent le legs d'Auguste, en ajoutant des vœux pour la grandeur de Germanicus et l'offre de leurs bras s'il voulait l'empire. A ce mot, comme si un crime eût souillé son honneur, il s'élance de son tribunal et veut s'éloigner. Les soldats lui présentent la pointe de leurs armes et l'en menacent s'il ne remonte. Il s'écrie alors qu'il mourra plutôt que de trahir sa foi, et, tirant son épée, il la levait déjà pour la plonger dans son sein, lorsque ceux qui l'entouraient lui saisirent le bras et le retinrent de force. Des séditieux l'exhortaient à frapper et un soldat, nommé Calusidius, lui offrit son épée nue, en disant qu'elle était plus tranchante! . . . » (1)

(1) *Annales*, liv. I, chap. XXXV.

Digitized by Google

Voyez-vous ce trait? Voyez-vous ce grand geste dramatique du général, arrêté par la brutalité cynique de ce soudard? La tragédie et la farce! L'éloquence à grand effet du prince brisée net par la perspicacité triviale du goujat!

Ces vétérans étaient, en vérité, de terribles hommes. Eux aussi sont immortels. On les retrouve au camp de Wallenstein; ils font partie des bandes de Gustave-Adolphe et ce sont encore les grognards de Napoléon! Les mêmes circonstances reproduisent les mêmes caractères. Quand ils rentrent dans Rome avec leur général triomphant, ils le chansonnent. Ils sont sans pitié pour Jules César. Derrière son char de triomphe, ils chantent :

Gens de la ville, gardez vos femmes, nous vous amenons le galant chauve.

Ils adorent cependant leur général, mais ils ne lui épargnent pas les quolibets; ils lui reprochent l'infamie de ses mœurs, lui rappelant Nicomède, — avec lui, ils ont vaincu Pompée et, après la victoire, ils plaisantent et lui crient :

Fais bien, tu seras battu; fais mal, tu seras roi.

Non, vraiment, la blague n'est pas un produit moderne et l'histoire est un perpétuel recommencement. Toujours les mêmes circonstances remettent *à la mode* les mêmes sentiments. Qu'y a-t-il de plus naturel, semble-t-il, que la crainte de la mort? Cependant, à certaines époques, cette crainte disparaît et l'homme s'habitue à considérer la mort comme une chose d'une importance relative. L'analogie est frappante, à ce point de vue, entre le siècle des Césars et l'époque de la Terreur. Camille Desmoulins avait saisi vivement cette ressemblance, et c'est ce qui fit le succès énorme des cinq premiers numéros de son *Vieux Cordelier*, son plus pur titre de gloire et la cause de sa mort. Les grands seigneurs romains, condamnés par Tibère, Claude ou Néron, mouraient non seulement avec courage et même une sorte de joie héroïque, comme les Girondins, mais il en était beaucoup qui quittaient la vie comme on se sépare d'une chose sans valeur.

Valerius Asiaticus, qui avait été deux fois consul, possédait, malheureusement pour lui, de magnifiques jardins dans l'inté-

Digitized by Google

rieur de Rome et ces jardins étaient convoités par Messaline, l'impériale courtisane. Claude, qui n'avait rien à refuser à sa femme, fait saisir Asiaticus à Baïes, dans sa villa, et on l'amène à Rome, chargé de fers. Son procès fut fait dans l'appartement de Claude, sous les yeux de Messaline. Valerius Asiaticus était éloquent. Sa défense fut tellement belle que Messaline fondit en larmes et dut sortir pour se remettre de son émotion ; mais en sortant, cette terrible névrosée dit à l'accusateur Vitellius : « Prends garde qu'il ne s'échappe. » Naturellement, Valerius fut condamné à mort, mais Messaline, reconnaissante du petit frisson que son éloquence lui avait donné, lui laissa le choix de sa mort. Ici, laissons la parole à Tacite :

« Les amis d'Asiaticus l'exhortaient à sortir doucement de la vie en s'abstenant de nourriture : il les remercie de leur bienveillance ; puis il se livre à ses exercices accoutumés, se baigne, soupe gaîment et, après avoir dit qu'il eût été plus honorable de périr victime de la politique de Tibère ou des fureurs de Caïus que des artifices d'une femme et de la langue impure de Vitellius, il se fait ouvrir les veines. Il avait, auparavant, visité son bûcher et l'avait fait changer de place de peur que l'*ombrage de ses arbres* ne fût endommagé par la flamme, tant il envisageait tranquillement son heure suprême. » (1)

On en était arrivé à ce point d'indifférence en face de la mort que l'on se tuait pour rien et pour tout ; pour un accès de goutte, pour une digestion pénible et, le plus souvent, par ennui, par dégoût. Sénèque parle longuement de cette manie dans ses épîtres à Lucilius : « Il y a, dit-il, une étrange manie, un caprice de la mort, une inclination étourdie vers le suicide qui, tout aussi bien qu'aux braves, prend parfois aux lâches. Les uns se tuent par mépris de la mort, les autres par lassitude de la vie. Chez plusieurs, il y a satiété de voir et de faire toujours les mêmes choses : non pas haine, mais dégoût de l'existence. Quelle fin à tout cela? Dormir, se réveiller, avoir

(1) *Annales*, liv. XI, chap. III.

Digitized by Google

froid, avoir chaud. Rien ne finit, le même cercle tourne et revient toujours. La nuit après le jour; l'été ramène l'automne, puis l'hiver, puis le printemps; toujours de même! Tout passe pour revenir. Rien de nouveau! Et beaucoup d'hommes se tuent non que la vie soit dure, mais parce qu'ils ont trop de la vie!... »

Est-ce ancien ou moderne cette tournure d'esprit? Il me semble entendre la romance, si affreusement triste dans sa banalité, de la sentinelle dans l'*Attaque du Moulin*, de Bruneau :

Et que rien ne commence puisque tout doit forcément finir!

Le pouvoir absolu, la satiété, la vue continuelle des petitesses et des lâchetés humaines donnent cette tristesse sans remède, cette mélancolie profonde et incurable que les anciens connurent aussi bien que nous. Je ne sais rien de plus découragé, de plus misérable que la lettre de Tibère au Sénat romain, alors que ce tyran, retiré à Caprée, ne donnait plus ses ordres que par correspondance :

« Que vais-je vous écrire, Pères Conscrits? Comment vous écrirai-je ou, enfin, si je vous écrirai quelque chose, que les dieux et les déesses me fassent périr plus cruellement que je ne me sens mourir tous les jours, si je le sais. » (1)

Quel sombre spleen dans ce début hésitant, énigmatique, d'une ironie fatiguée et indifférente. Tacite l'attribue aux remords: « Ni le trône ni la solitude, dit-il, ne préservaient Tibère d'avouer les tourments de sa conscience et les châtiments par lesquels il expiait ses crimes. »

Toutes les manies de l'esprit humain se reproduisent indéfiniment. L'engoûment pour le théâtre, par exemple, qui est encore une caractéristique de notre temps, était poussé à l'extrême au temps de Néron. Lui-même était ou se croyait un chanteur *di primo cartello*. Au moment de se tuer, abandonné de tout le monde, sauf de son secrétaire Epaphrodite, il répétait en pleurant sur lui-même: « Quel grand artiste le monde

(1) *Annales*, liv. VI, ch. VII.

Digitized by Google

va perdre ! » Cet engoûment était tel, que déjà sous Tibère le Sénat avait été forcé de faire des règlements pour borner le salaire des comédiens et réprimer la licence de leurs partisans. Ces règlements défendaient, notamment, aux sénateurs d'entrer dans les maisons des pantomimes, aux chevaliers de leur faire cortège dans les rues (1). Au reste, souvent le pouvoir souverain dut intervenir pour tarifer les honoraires non seulement des artistes, mais des avocats, des médecins. Sous l'empereur Claude, un chevalier distingué, Samius, après avoir payé à son avocat Suilius une note de 80,000 francs, reconnut qu'il avait été trahi par celui-ci et se perça de son épée dans la maison de ce défenseur infidèle. A la suite de ce scandale, il y eut au Sénat une discussion très curieuse sur les émoluments dus aux avocats et l'empereur fixa le maximum des honoraires à 2,000 fr., au delà desquels on serait coupable de concussion (2). N'est-ce pas amusant de voir ces lointains ancêtres agités déjà par les mêmes préoccupations que nous ? La *douloureuse* ne date pas d'hier.

La vie politique, aussi bien que la vie privée, offre des similitudes étonnantes avec la nôtre. Le petit train-train parlementaire est absolument le même. Au fait, pourquoi aurait-il changé ? Il est vraiment plaisant de constater que les inondations périodiques du Tibre jouent au Sénat romain le même rôle que chez nous, les débordements de la Senne ou l'infection des eaux de l'Espierre. Il ne se passe, pour ainsi dire, pas d'année où l'on ne signale au Sénat les inondations du Tibre. Généralement, on nomme une commission pour examiner les remèdes à y apporter ; puis la question est enterrée et l'on n'en parle plus jusqu'à l'année suivante (3).

Dans un ordre d'idées plus élevé, on examine les mesures à prendre contre le luxe, contre la licence des théâtres ; on fait des lois Bérenger ou bien le prince fixe le prix du blé, payant aux vendeurs une indemnité sur la caisse de l'État,

(1) *Annales*, liv. I, chap. LXXVII.

(2) *Annales*, liv. XI, chap. V, VI et VII.

(3) *Annales*, liv. VII, chap. LXXVI. — Les rapporteurs sont Arruntius et Atéius Capito qui finissent par conclure qu'il n'y a rien à faire, chap. LXXIX.

Digitized by Google

véritable loi de maximum (4). Sous Tibère, le socialisme d'État est réellement mis en pratique. Les propriétés ne trouvaient plus d'acquéreurs à cause de la concurrence de l'Égypte, la terre devenait stérile faute de bras pour la cultiver ; que fait Tibère? Il crée un fonds de 20,000,000 de francs sur lequel l'État prête sans intérêt et l'on parvient ainsi à relever l'agriculture de son marasme (style officiel) (1).

Une des grandes plaies du temps était les usuriers qui prêtaient à des taux ruineux aux fils de famille et les billets étaient payables à la mort du père (2). Sous les premiers Césars, on multiplie les lois contre l'usure, mais bien inutilement, car il faut sans cesse légiférer, et les mêmes plaintes et les mêmes déclamations se reproduisent continuellement contre les fils de famille qui ne vivent plus que pour les jeux et les courtisanes et contre les usuriers qui exploitent effrontément leurs vices. Pas de commentaire, n'est-ce pas?

Le Sénat avait également à sévir contre les journaux de chantage. L'empereur Auguste remit, à ce propos, en vigueur l'ancienne loi de majesté « qui, sous le même nom, embrassait des objets tout différents : trahisons à l'armée, séditions à Rome, atteinte portée par un magistrat prévaricateur à la majesté du peuple. Auguste, le premier, étendit cette loi aux libelles scandaleux, indigné de l'audace de Cassius Sévérus, dont les écrits insolents avaient diffamé des hommes et des femmes d'un rang illustre (3) ».

C'est cette même loi qui, plus tard, par une extension à la fois naturelle et odieuse deviendra la loi des suspects. Écoutez, à propos de l'application de cette loi, cette réflexion profonde dont on reconnaîtra l'éternelle vérité. Il s'agit des libelles diffamatoires d'un certain Fabricius Veiento qui fut, de ce chef, chassé d'Italie sous le règne de Néron. « L'ouvrage, condamné aux flammes, fut recherché et lu avidement tant

(1) *Annales*, liv II, chap. LXXXVII.
(2) *Annales*, liv. VI, chap. XVI et XVII.
(3) *Annales*, liv. XI, chap. XIII.
(4) *Annales*, liv. I, ch. LXXII.

Digitized by Google

qu'il y eut péril à se le procurer ; dès que tout le monde put l'avoir, il tomba dans l'oubli (1). »

Une mine inépuisable pour l'étude des mœurs, des caractères et la comparaison avec les modernes, ce sont les faits divers dont Tacite fait un large emploi. Il a soigneusement recueilli les plus notables et c'est dans son appréciation sur les faits importants, qui se sont passés dans l'année, que nous recueillons de précieux indices sur l'opinion publique en ces temps reculés. Il vaut la peine de mettre sous les yeux des lecteurs le récit qu'il fait d'une grande catastrophe dans l'antiquité, de la catastrophe de Fidènes. Le souvenir du terrible incendie du bazar de la Charité à Paris est encore trop récent pour qu'il soit besoin d'insister sur les traits de ressemblance entre ces deux événements également affreux. J'abrégerai seulement les préliminaires du récit.

Un certain Atilius, dans un but de lucre, avait organisé à Fidènes un spectacle de gladiateurs. L'amphithéâtre était immense, mais les fondements en étaient mal assurés et la vaste charpente avait été élevée avec peu de soin et rapidement. Tout Rome se précipita pour voir ce spectacle. L'affluence fut énorme. « La catastrophe en fut plus terrible. L'édifice entièrement rempli, ses flancs se déchirent; il s'écroule en dedans, se renverse en dehors, entraînant dans sa chute ou couvrant de ses ruines la foule innombrable qui regardait les jeux ou se pressait à l'entour... Cependant, on écarte les débris et chacun se précipite autour des morts, les embrasse, les couvre de baisers. Souvent trompés par l'âge ou la taille, plusieurs se disputaient des restes défigurés que l'œil ne peut reconnaître. Cinquante mille personnes furent estropiées ou écrasées par ce funeste accident.... » Puis viennent les responsabilités. Atilius fut chassé de l'Italie. Enfin, l'attitude du public : « Au reste, dans cette calamité, les maisons des grands furent ouvertes ; on trouva partout des secours et des médecins, et pendant ces premiers jours, l'aspect de Rome, tout morne qu'il était, rappela ces temps antiques

(1) *Annales*, liv. XIV, ch. L.

Digitized by Google

où, après les grandes batailles, les citoyens prodiguaient aux blessés leurs soins et leurs richesses (1). »

Dans ce récit vivant, animé, d'une catastrophe dans l'antiquité, il n'y a pas un seul trait qui ne puisse s'appliquer à une catastrophe du même genre qui se passerait de nos jours. La foule cède aux mêmes sentiments qui se manifesteraient encore actuellement. La succession des états nerveux est la même, identiquement la même : curiosité, imprévoyance, affolement, désespoir, pitié, dévouement, colère, vengeance, sentiments d'altruisme développés par le spectacle pitoyable des souffrances d'êtres semblables à soi. Non, rien, absolument rien de changé.

Et l'on pourrait ainsi continuer longtemps encore à recueillir des anecdotes, des épisodes, des tableaux de mœurs qui nous donneraient la sensation exacte que rien n'a varié en nous et que ces récits on pourrait les dater d'hier. Et, cependant, dans le cours des siècles, l'âme humaine s'est modifiée dans une notable mesure. Quelle est donc cette partie de nous-mêmes, de notre manière de sentir, d'envisager les rapports sociaux qui a subi cette modification?

III

Dans l'un des plus émouvants chapitres de son beau livre, *Premiers principes*, Herbert Spencer a résumé, avec son souverain bon sens et sa profonde logique, le conflit éternel de la religion et de la science. Il a montré la religion en qui toujours était *une âme de vérité*, affirmant le mystère (et cela était vrai), mais faisant beaucoup d'affirmations définies sur le mystère, affectant d'en connaître la nature dans ses détails les plus intimes. Comme c'était prétendre à une connaissance positive, elle usurpait sur le domaine de la science. L'élément vraiment religieux de la religion a toujours été bon; ses éléments irréligieux seuls ont été reconnus insoutenables en théorie et mauvais en pratique; mais elle s'en est purifiée de plus en plus. La science a toujours été l'agent de cette purification. On prouverait facilement que tous les degrés de déve-

(1) *Annales*, liv. IV, ch. LII et LIII.

Digitized by Google

loppement parcourus par la religion, depuis sa conception primitive et la plus grossière, jusqu'aux idées relativement élevées qu'elle professe aujourd'hui, elle les a parcourus grâce à la science ou, plutôt, forcée par la science. Cette pression de la science sur la religion semble antireligieuse à ceux qui l'exercent et à ceux qui la subissent; mais c'est le contraire. De même que la religion est restée au-dessous de sa fonction parce qu'elle a été irréligieuse, la science est restée au-dessous de sa fonction parce qu'elle a été *inscientifique*. Notez les points de ressemblance. La science a commencé par discréditer la croyance aux personnalités distinctes, par lesquelles on expliquait les phénomènes ambiants, mais elle lui substitua la croyance à des puissances causales qui, si elles n'étaient pas personnelles, étaient au moins concrètes; tel le *principe vital*. La science a peu à peu abandonné ces puissances métaphysiques; elle a reconnu qu'elles n'avaient pas d'existence indépendante, qu'elles n'étaient que des combinaisons particulières de causes générales. En dernier lieu elle a attribué de vastes groupes de phénomènes à l'*électricité*, à l'*affinité chimique* et à d'autres forces générales quelconques. La science était toujours *inscientifique*, parce qu'elle se donnait, sans le dire, l'air de savoir quelque chose de la nature de ces puissances. Enfin, de nos jours, la science a fait encore un progrès énorme en se purifiant, elle aussi, de cet élément inscientifique. Le magnétisme, la chaleur, la lumière, etc., qu'on avait longtemps regardés comme autant d'impondérables distincts, commencent aujourd'hui à n'être plus pour les savants que des modes différents de manifestation de la *force universelle*. Il est donc à espérer et à prévoir qu'un jour viendra où il règnera entre la religion et la science une paix permanente, quand la science sera pleinement convaincue que ses explications sont *prochaines* et *relatives*, et que la religion sera pleinement convaincue que le mystère qu'elle contemple est absolu (1).

(1) On me pardonnera d'avoir ici résumé le beau chapitre de M. Spencer intitulé *Réconciliation*. J'ai cru rendre service à beaucoup de personnes qui ne le connaissent pas. J'ai employé la plupart du temps les propres termes de l'auteur, en élaguant les développements qui ne me paraissaient pas absolument indispensables.

Digitized by Google

Dans la première moitié du premier siècle de notre ère, la science, bien qu'elle eût lutté déjà depuis trois siècles contre les manifestations primitives de l'esprit de superstition, n'était pas parvenue encore à affranchir l'intelligence humaine du fétichisme ancestral où elle croupissait. Quelques grands esprits : Platon, Socrate, Aristote avaient entrevu la cause unique, *le Dieu inconnu*, mais leurs efforts n'avaient pas abouti. La semence qu'ils avaient jetée ne germait pas encore. On était cependant sur le seuil des temps nouveaux. La philosophie néo-stoïcienne d'une part, le christianisme de l'autre montraient la nouvelle voie où l'humanité se précipiterait bientôt. Le monde entier était donc livré à la superstition la plus misérable et la plus puérile.

Quand nous lisons dans Tite-Live, Salluste, Tacite, Pline le Jeune lui-même, le récit de certains phénomènes qui apparaissaient régulièrement comme les présages d'événements terribles ou heureux, nous sommes pris d'un profond étonnement et d'une certaine pitié pour ces grands esprits qui nous paraissent d'une crédulité, d'une niaiserie inconcevables. Et, cependant, il n'y a pas lieu de s'en étonner : *à chacun des degrés de leur évolution, les hommes doivent penser avec les idées qu'ils possèdent*. Or, les idées que les Romains possédaient sur la nature des choses, sur la terre, sur le cosmos, étaient tellement insuffisantes qu'ils ne pouvaient encore expliquer les relations entre les phénomènes que par l'intervention de personnalités distinctes et semblables à eux-mêmes. Ils n'étaient pas encore sortis de l'anthropomorphisme. Leur crédulité était tout simplement en proportion de leur ignorance.

Quelque avancée que fût la civilisation romaine à cette époque, quelque raffinées que fussent la vie et les mœurs des Romains de la haute société, rien ne pouvait suppléer à leur insuffisance scientifique. Ils étaient, par ce fait, condamnés à la superstition la plus grossière. Un exemple typique fera saisir sur le vif la singulière infériorité où se trouvaient forcément sous ce rapport les plus illustres écrivains de l'antiquité.

Suétone, un grand historien, doublé d'un grand avocat, écrit à son ami et collègue Pline le Jeune pour le prier de faire

Digitized by Google

remettre une plaidoirie parce qu'il avait eu un songe qui lui paraissait de mauvais augure et celui-ci lui répond la lettre que voici :

« Pline à Suétone,

« Vous m'écrivez qu'épouvanté par un songe vous craignez pour le succès de votre plaidoirie. Vous me priez de demander un délai de quelques jours, ou d'obtenir au moins que vous ne plaidiez pas à la prochaine audience. Cela n'est pas facile. Cependant, j'essayerai

Car c'est de Jupiter que nous viennent les songes.

mais il importe de savoir si d'ordinaire l'événement est conforme ou contraire à vos rêves. En me rappelant un des miens, j'augure bien de celui qui vous fait peur. J'allais plaider la cause de Julius Pastor. Je rêvai que ma belle-mère, à mes genoux, me conjurait de ne point plaider ce jour-là. J'étais fort jeune : je devais parler devant les quatre tribunaux assemblés, j'avais contre moi les citoyens les plus puissants. Toutes ces circonstances, après mon songe fatal, devaient me faire perdre la tête. Je plaidai néanmoins en pensant que ma parole engagée était pour moi la patrie et, s'il est possible, quelque chose de plus cher encore. Je réussis, etc. »

Très intéressant, n'est-ce pas, et très caractéristique ce mélange de la civilisation la plus avancée et d'une superstition barbare et presque primitive. Ce sont deux intellectuels de la plus haute volée qui échangent cette correspondance étonnante pour nous. Toute l'antiquité est là. Les honnêtes gens de l'époque n'étaient guère plus avancés sous ce rapport que le *vulgum fecus*, que le sceptique Horace avait tant en horreur. Le monde extérieur restait lettre close pour les philosophes, les historiens, les poètes, et non seulement le monde extérieur, mais l'humanité elle-même. Car le second point où il est permis de constater que l'âme humaine a subi une modification considérable, c'est dans la manière dont les relations entre hommes étaient envisagées, il y a deux mille ans, et comment elles le sont aujourd'hui. *L'âme antique était inhumaine.*

Digitized by Google

Pour le même motif que les anciens étaient superstitieux, ils étaient inhumains. La *conscience d'espèce* n'était pas née en eux ou, du moins, elle venait de naître. Ce sentiment confus et obscur qui fait que l'on s'intéresse à un étranger parce qu'il est semblable à soi, que l'on souffre de ses souffrances, ce sentiment agitait vaguement le monde, depuis que le monde était conquis et administré par la force romaine et soumis aux mêmes lois et aux mêmes habitudes. Il est indéniable qu'à l'époque où le christianisme prit naissance, il y avait partout une vague attente de quelque chose de nouveau. Les preuves abondent de ce malaise, de cette inquiétude générale. Les théologiens y ont vu la preuve que les temps prédits par les prophètes étaient venus et que l'Homme-Dieu allait naître pour régénérer l'humanité.

Il y a dans Plutarque un curieux récit qui donne le frisson des choses surnaturelles, un récit qui fait penser aux contes cruels de Villiers de l'Isle-Adam et qui nous pénètre par son caractère mystérieux. Il passe dans ce récit quelque chose comme ce souffle dont parle l'Écriture :

Et le poil de ma chair se hérissa d'horreur !

Le voici :

« Vers le temps de Tibère, un navire passait dans le voisinage de l'île de Paxos ; la plupart de ceux qui le montaient étaient encore éveillés, assis à table et buvaient, lorsque de l'une de ces îles on entendit une voix qui appela Thamus, le pilote, si fortement que chacun en demeura ébahi. Au premier et au deuxième appel, Thamus garda le silence; au troisième seulement, il osa répondre, et alors la voix ajouta avec plus de force encore : « Quand tu arriveras à la hauteur de Palôdès (sur la côte d'Épire) annonce que *le grand Pan est mort.* Lorsqu'on fut arrivé à cette hauteur, Thamus s'acquitta de sa commission, et de la poupe du navire cria à terre : *le grand Pan est mort!* Et alors, il entendit comme des lamentations bruyantes et des exclamations de surprise proférées par plusieurs personnes. Les témoins oculaires de ce fait le racontèrent à Rome. Tibère s'en informa et le tint pour certain. »

Digitized by Google

Franz de Champagny, dans son histoire si pittoresque et si documentée des Césars, relate ce récit et il ajoute : « En effet, le grand Pan était mort : le panthéisme idolâtrique avait reçu le coup mortel. L'adoration du tout, le culte de toute chose créée allait faire place à la religion de l'unité créatrice. Devant le polythéisme de la Grèce, devant le naturalisme abrutissant de l'Orient, se réveillaient avec une énergie toute nouvelle et la connaissance véritable de Dieu et le sentiment de la personnalité humaine. »

Il n'est cependant aucunement besoin de recourir à des interprétations surnaturelles pour expliquer le malaise qui régnait partout à cette époque. Nous l'avons revu, ce même malaise, au XVI^e^ siècle; il était précurseur de la réforme; à la fin du XVIII^e^ siècle, il était précurseur de la révolution et, actuellement encore, n'y a-t-il pas partout une fermentation sourde qui annonce que des temps nouveaux ne tarderont pas à naître et qu'un changement considérable doit se faire encore dans les relations sociales pour que la logique sociale reçoive satisfaction?

La conquête romaine, voilà le grand fait qui explique la transformation de l'esprit humain, de ses conceptions sur la nature, sur le monde, sur les hommes : voilà la cause de l'adoucissement des mœurs et de la disparition du polythéisme. C'est le fait capital qui donna naissance au sentiment de la solidarité humaine.

IV

L'origine de toute association est la *rencontre* ou le *conflit*, et dans tout conflit il y a deux périodes. La première période est ce que les sociologues appellent le conflit primaire, qui donne naissance au conflit secondaire. La constatation des dissemblances provoque le conflit primaire et celle des ressemblances le conflit secondaire. « Les similitudes d'actions produites nécessairement par l'incidence des forces physiques sont la base physique de l'imitation et sont une part essentielle de tout conflit. Si deux billes de billard se choquent, chacune frappe

Digitized by Google

l'autre comme elle en est frappée (1). Quand deux hommes se battent, chacun d'eux copie instinctivement les coups de l'autre. L'imitation est une part du conflit primaire entre des animaux ou des hommes qui luttent à mort, aussi bien que du conflit secondaire qui continue parmi les animaux ou les hommes unis par des relations sociales. »

Si la similitude d'action persiste assez longtemps, elle crée une similitude de structure dans les corps conflagrants. La similitude de structure, réagissant à son tour sur l'activité, modifie le conflit. Par suite de cette action modificatrice de l'imitation, tout conflit conscient qui se prolonge beaucoup s'épure lui-même. Il en résulte que, quoique les rapports sociaux reflètent toujours en quelque degré le rude égoïsme du conflit primaire dont ils proviennent, leur évolution est en somme un raffinement progressif des modes de conflit secondaire.

N'est-ce pas là un commentaire exact et précis du célèbre vers :

[*Græcia capta ferum victorem cepit.*]
(La Grèce vaincue s'empara à son tour de son farouche vainqueur.)

Tant que la conquête romaine perdura, l'égoïsme du vainqueur ne laissa pas de place aux sentiments humains qui naissent de la constatation des similitudes entre vainqueurs et vaincus. Ceux-ci, cependant, prirent en quelque mesure les habitudes, les mœurs des vainqueurs à qui ils communiquèrent en retour une part des leurs et, par la force de l'imitation, les relations s'adoucirent, s'épurèrent, et l'association succéda au conflit, l'association qui est la fin nécessaire de tout conflit qui ne se termine que par la mort de l'un des conflagrants.

Le siècle d'Auguste ferma l'ère des conquêtes et c'est alors que l'imitation accomplit son œuvre sociale. Ainsi fut préparée la grande révolution intérieure qui s'opéra dans l'âme humaine et dont les deux facteurs à jamais dignes de la reconnaissance du monde furent : le Christianisme et le Néo-Stoïcisme.

Que les Romains de la république fussent absolument

(1) M. FRANKLIN H. GIDDINGS, *Principes de Sociologie*, liv. II, chap. I, pages 98 et 99.

Digitized by Google

inhumains et n'eussent ni soucis ni préoccupations des devoirs qu'impose à l'homme sa qualité d'homme, cela n'est pas douteux, et leur histoire n'est qu'une longue énumération d'actes de cruauté et de crimes de lèse-humanité. Dans une étude précédente sur « la Charité », j'ai développé suffisamment ce point de vue pour que je ne doive pas y revenir ici. Je résumerai seulement les traits principaux qui différencient la manière d'être des anciens de la nôtre au point de vue des relations sociales :

1° L'esclavage était une institution officielle ;

2° La guerre donnait le droit de mort sur le vaincu et le captif et l'esclavage n'était qu'une application utilitaire de ce droit. Jules César, le plus clément des Romains de son temps, fait tuer quatre mille Helvétiens vaincus et couper les deux mains à dix mille autres (1) ;

3° Le père de famille avait le droit de vie et de mort sur l'enfant. La loi ordonnait même de tuer l'enfant mal conformé (2). Il avait le droit de *limiter le nombre de ses enfants* (3) ;

4° L'art de tuer et de mourir était le plus prisé des Romains. Les jeux du cirque, les combats de gladiateurs, les naumachies, où périssaient des centaines d'hommes, étaient les spectacles favoris des Romains. Chose horrible et typique : les vierges douces et modestes, qui assistaient à ces horribles tueries à côté de leurs parents, à la vue d'une blessure hardiment portée se levaient ravies et s'écriaient : « Il en tient ! » *Hic habet !* Elles s'irritaient contre le vaincu qui demandait miséricorde et renversaient les pouces en signe de mort. Elles comptaient les blessures, faisaient retourner et percer de nouveau le corps dans lequel elles soupçonnaient un reste de vie. Par un raffinement de cruauté, les spectateurs ne laissaient pas même au mourant la liberté de son dernier soupir. Ils lui ordonnaient de prendre l'épée du vainqueur pour la conduire à sa gorge ou bien, à genoux devant lui, de se cramponner à sa jambe de peur

(1) CÉSAR, B. G. VIII, 54.
(2) CIC. *De legibus*, III, 8.
(3) PLIN, X, 71-72. — TACITE, Germ., 19.

Digitized by Google

que les convulsions de la souffrance ne rendissent le dernier coup mal assuré (1).

Donc, inconscience flagrante dans l'inhumanité ! Toute cette foule : sénateurs, chevaliers, magistrats, augures, prêtres de tout culte, philosophes appointés, matrones respectables, vestales et prêtresses, courtisanes adulées, le Tout-Rome, enfin, de cette époque qui ressemble sous tant de rapports à la nôtre, tout ce monde courait applaudir à ces horribles spectacles. C'était la même foule que nous avons vue si pitoyable lors de la catastrophe de Fidènes, quand il s'agissait d'une calamité qui atteignait le monde romain, qui mettait en larmes des familles romaines. C'est que, pour les anciens, l'étranger, le captif, le gladiateur, l'esclave n'étaient pas des hommes ; ils n'étaient que des ennemis vaincus. Leur conception de l'humanité n'allait pas au delà. Encore une fois, ils ne pouvaient penser qu'*avec les idées qu'ils possédaient.* Ce n'est qu'après bien des années encore de vie commune, d'action et de réaction réciproque, d'intercourse sociale, d'imitation de mêmes types, que cette idée si simple de solidarité humaine pénétra dans le cerveau de quelques-uns d'abord et ensuite dans les habitudes de la masse.

Pouvons-nous dire même que dix-neuf siècles ont suffi pour effacer la cruauté et l'égoïsme ataviques ? Ne voyons-nous pas encore de nos jours l'homme disparaître derrière le Français, l'Anglais, l'Allemand et la haine renaître aussi vivace que jamais contre l'étranger qui, pour certains, n'a pas cessé d'être l'ennemi. Quoi qu'il en soit et quelque découragement que nous apporte l'heure présente où les préjugés de patrie, de classe et de religion mènent encore une furieuse campagne contre la Raison, ne désespérons pas et que la leçon indéniable de l'histoire soit notre réconfort ! Oui, l'histoire est là pour nous enseigner que l'homme n'a pas varié dans ses affections, mais qu'il a changé d'une manière appréciable dans ses haines. Le côté sympathique de l'espèce s'est plutôt développé et le côté antipathique s'est émoussé dans une

(1) CIC. *Tuscul.*, II, 17. — SÉNÈQUE, épître 30. (Voir FRANZ DE CHAMPAGNY, vol. II, pages 358 et suivantes.)

Digitized by Google

notable mesure. On peut affirmer d'une manière générale que le sentiment qui se développe d'une manière constante dans l'humanité c'est le sentiment de la *conscience d'espèce.*

M. Franklin H. Giddings, dans ce livre souvent cité par moi, *Les Principes de sociologie*, après avoir étudié les éléments de la théorie sociologique moderne, rejette comme insuffisantes les généralisations des principaux sociologues eontemporains. Il n'admet comme fait social élémentaire ni le *Conflit* de M. Gumplowicz, ni le *Conflit par alliance* de M. Novicow, ni l'*Imitation* de M. Tarde, ni l'*Impression* de M. Durkheim, ni le *Contrat* du professeur De Greef, et il conclut en ces termes :

« Par conséquent, le postulat sociologique ne peut être que celui-ci : le fait élémentaire et original dans la société est la *conscience d'espèce.* J'entends par ces mots un état de conscience dans lequel chaque être, à quelque degré qu'il soit sur l'échelle vitale, reconnaît tout autre être conscient comme de la même espèce que lui... »

Dans sa plus large acception, la conscience d'espèce sépare l'animé de l'inanimé. Dans le large règne de l'animé, elle délimite les espèces et les races. Parmi les races, la conscience d'espèce soutient les groupements ethniques et politiques ; elle est la base des distinctions de classe...

Eh bien ! je pense que l'étude attentive de l'histoire confirme cette théorie ; je pense que si le côté sympathique de l'homme se soutient à travers les âges, si le côté antipathique se restreint et s'émousse graduellement, c'est que graduellement aussi le sentiment de la conscience d'espèce se développe dans l'humanité. Je pense donc que la loi de progrès, prouvée par l'histoire, est une loi d'amour et non une loi de haine. « La fonction de la société, conclut M. Giddings, est de développer la vie consciente et de créer la *personnalité humaine.* C'est l'association consciente avec ses semblables qui développe la nature morale d'un homme. La fonction de l'organisation sociale est l'évolution de la personnalité jusqu'à ce qu'elle atteigne ce que nous appelons l'humanité. »

JULES VIEUJANT.

Digitized by Google

LES FLEURS

I

Il est, même au milieu des événements les plus précipités, dans le tourbillon des folies humaines, dans le déluge des passions, dans le chaos de l'histoire, des lieux aux seuils desquels le tumulte s'arrête : lieux de trêve, où se respire la quiétude des choses paisibles, le bien-être de l'intérieur que les bruits du dehors n'atteignent pas ; où l'érection, l'écroulement d'un trône mettent à peine comme un bourdonnement de mouche, tant le logis est ouaté contre tous les bruits environnants. Telle était cette hospitalière demeure de Saint-Cloud, dans laquelle M. Lagouret avait hébergé de nombreuses théories d'amis, d'amis de ces amis, auxquelles étaient venues s'ajouter d'autres filiations d'amis, si parfaitement nombreuses et embrouillées, que personne n'eût pu dire de quelle branche d'amis elles descendaient.

Au temps de l'empire on avait tenu table ouverte, et les officiers de l'empereur, entre deux campagnes, avaient fait honneur aux vins de ce « brave ami » !

Quel sacré pétillement de terroir ils vous avaient !... C'étaient des vins patriotiques qui vous emplissaient le cœur de feux réjouissants. Huit jours passés à Saint-Cloud vous donnaient des forces pour toute une campagne... Ah ! on vous quittait le cœur gros, ami Lagouret... Et l'on vous jurait ses grands dieux de revenir;... si... l'on revenait.

Puis, un beau jour Napoléon fait ses adieux... Et les amis?... que vont faire les amis ?

Digitized by Google

Que voulez-vous qu'ils fassent ?... Parbleu, venir endormir leur douleur à Saint-Cloud : tâcher d'oublier.

« Ah! ce cher ami! »

Un matin, un coup de foudre :

L'Empereur!

Vite, vite, une dernière rasade : du baume pour une nouvelle campagne. — Si l'on en revient, on reviendra, parole d'honneur!

Cent jours.

Il est à Sainte-Hélène, couvert des sombres voiles de Waterloo.

Et les amis ?

Ils se cachent, ils sont morts, les amis; mais, Dieu aidant, il y en a de nouveaux, de jolis garçons, jeunes, nobles, élégants, parfumés, qui traînent la gaieté après eux, emplissant la maison de leur insouciance folle, faisant tout revivre, vibrer sous leurs saillies mordantes et fines, ô! infiniment plus spirituelles que les grosses plaisanteries de leurs devanciers bonapartistes — il faut l'avouer. Les vieux amis ?... Pé! comme il y a beau temps qu'ils sont oubliés, et, en voyez-vous revenir un : triste, fatigué, désillusionné, venant asseoir sa longue figure à la table étincelante ?

Et la présentation :

« M. Bertrand, un... vieil ami...

— M. le comte de la Varrière de Montagnac.

— Monsieur.

— Monsieur. »

... Et la réflexion de M. le comte :

« Vieux pique-assiette. »

Heureusement qu'il n'en venait pas.

Or, ce soir du mois de juin, M. le comte de la Varrière de Montagnac, lieutenant aux hussards du roi, chantait un duo avec M^me^ Juigney, née Colette Lagouret, dont il était fortement épris et à laquelle il faisait une cour aussi assidue que malheureuse. Il n'en était que plus amoureux et il l'était avec un entê-

Digitized by Google

tement que renforçait un soupçon de jalousie ; n'avait-il pas remarqué que son ami des Esparts, des gardes du corps, vouait à Mme Juigney une attention exagérée...

Ce des Esparts la regardait encore en ce moment... Qu'est-ce qu'il lui voulait, hein ?...

Le duo et la réflexion furent interrompus par un coup de tonnerre : un orage, menaçant depuis quelques heures, éclatait enfin.

Mme Juigney, très nerveuse, se leva, coupant le duo, qui s'arrêta là, tout étonné, à la grande satisfaction de tout le monde.

Des Esparts se précipita :

« Oh ! vous n'achevez pas, Madame ?

— Excusez-moi, M. des Esparts, il fait si étouffant. »

Le lieutenant du Meyne, un autre, un autre encore :

« Quels regrets... vraiment impossible... fâcheux orage. »

Mme de Passin, la fille aînée de M. Lagouret, qu'entourait tout ce qui n'était pas militaire parmi les invités, fit diversion à ces petites hypocrisies de la politesse, en concentrant l'attention sur elle ; d'ailleurs, habituée à ces hommages de contemplation admirative, elle n'aimait pas la musique, qui ordonnait le silence et attirait les regards sur les exécutants, au détriment de sa beauté, maintenant rayonnante, se sachant le point de mire de tous ces yeux.

Derrière elle, silencieux, humble, l'air soumis, bien pénétré de la supériorité de sa femme, le comte de Passin, qui n'osait souffler mot de toute une soirée, certain de ne dire que des sottises, quand il se savait écouté par la comtesse ; aussi avait-il abandonné depuis longtemps la parole, partout où elle l'accompagnait.

« M. du Meyne, demanda Mme de Passin à un très jeune officier de carabiniers, votre ami de Saint-Geny ne viendra pas dans ce temps-là ;... écoutez donc quelle pluie ! »

Du Meyne certifia, ne souffrant aucun doute :

« Madame, il viendra ; qu'importe la pluie, c'est une rosée qui fondra sous votre regard. »

Digitized by Google

Mme de Passin eut un sourire de commisération :

« Avez-vous vingt ans, M. du Meyne?

— J'en ai vingt-trois, Madame. »

Tous bas elle lui glissa :

« Déjà,... et... si jeune? »

Du Meyne rougit légèrement, embarrassé.

Une voix monta du perron, forte, timbrant bien :

« Depuis quand ferme-t-on la bicoque aux voyageurs trempés?... C'est-il toujours le papa Lagouret qui niche dans le trou?... Oui... Alors, j'entre... Quoi, qu'est-ce?... Du monde?... Eh ben, et puis après?... Du monde, du monde!... Je m'en... »

Il y eut un silence, puis un pas solide qui résonna, puis la porte qui s'ouvrit.

L'homme était très grand, enveloppé tout entier dans une capote qui criait l'Empire.

« Salut! »

M. Lagouret s'avança, regarda bien cette tête grise, toute de loyauté et de bravoure, et se sentit chaud au cœur, à la souvenance d'anciens hôtes, qui avaient autrefois, du temps de l'Empereur, apporté la jovialité et l'entrain de leur bonne humeur traditionnelle.

« C'est vous?

— Vous? » répéta l'autre étonné; puis s'adressant à Mme de Passin.

« Et toi, Gabrielle, tu ne me reconnais pas non plus? »

M. de Passin voulut se fâcher, madame fit la moue.

« ... Et Colette, Colette même ne se souvient plus du cousin... Marsac...

— Mon neveu!

— Mon cousin! »

On présenta le revenant :

« Monsieur le colonel Marsac. »

Lui ajoutait chaque fois :

« De la garde impériale. »

Digitized by Google

Il y eut un froid.

Le trouble-fête finit par demander :

« Si je suis de trop, je puis m'en aller. »

On se récria : « Comment pouvait-il penser...? »

Colette vint lui prendre le bras et l'entraîna dans l'embrasure d'une fenêtre.

Les conversations reprirent.

Le nom du colonel Marsac, jeté inopinément dans ce milieu où dominait l'élément militaire, causa une certaine émotion : tous avaient entendu parler de ce nom associé à toutes les batailles de l'autre, de celui qui était là-bas, prisonnier, et, malgré le dédain qu'on affichait à l'égard de ces vieilles épaulettes, il y avait autour de ces débris de l'armée napoléonienne comme un reste de grandeur majestueuse, fait de l'éclat de vingt victoires que n'avait pu ternir la débâcle finale.

On eut bien vite repris le dessus.

« Mon cher la Varrière, disait un capitaine de dragons, je soutiens que M. le duc de Berry a plus grand air en colonel général des dragons, que votre duc d'Orléans avec toutes ses chamarrures de hussard, qui le font ressembler à quelque polichinelle échappé de sa boîte.

— Mon cher, répondit la Varrière de Montagnac négligemment, c'est un fait reconnu : notre colonel enfonce M. de Berry ; il n'y a plus que messieurs les dragons pour ne pas en convenir. »

Des Esparts et du Meyne un peu à l'écart :

« Ah!... ha, ha!... Nous avons été siffler Mlle Mars, par escouade, hier... C'était bien!... Non, très bien!... On s'est fort amusé... Tu sais qu'on enlève les N au Louvre ?

— Vraiment ?

— Oui... Ah! mon vieux du Meyne!... ça me revient maintenant...

— Quoi donc ?

— J'ai tout à fait oublié notre rendez-vous au Café Valois...

— Ces messieurs sont piliers au Café Valois? »

Digitized by Google

Les officiers se retournèrent.

Des Esparts, tout en enlevant de sa manche un imperceptible atome de poussière, à l'aide de chiquenaudes ennuyées :

« Piliers au Café Valois, si vous voulez... Je n'ai jamais eu le plaisir de vous y voir, monsieur...

— Marsac, de la garde impériale.

— Ah! de... la... garde... impériale.

— Ne vous en déplaise, M. des Esparts, des... gardes du corps. »

Ces « gardes du corps » tombèrent, plutôt qu'ils ne sortirent des lèvres.

La Varrière qui observait le colonel s'avança :

« Il me semble avoir vu monsieur au Café Valois, cependant, si j'ai bonne mémoire...

— Très bonne, en effet, lieutenant :... Je fus témoin du vieux colonel Zadewoski, dans son duel avec le comte de la Varrière de Montagnac, et les intérêts de mon client ont pu, il est vrai, me conduire plusieurs fois au Valois; mais ordinairement on me trouve au Café Lemblin... On y est bien, pourquoi changer? »

La Varrière se méprit sur cette bonhommie :

« Je regrette de vous l'avoir fait abandonner, par ma faute... »

Marsac de plus en plus bonhomme :

« De rien, de rien.

— Mais, voyez-vous, monsieur, continua la Varrière, il arrive tel moment, où une leçon devient nécessaire... »

Un éclair passa dans les yeux du colonel; puis il reprit sa figure tranquille.

« Oui, oui, je vois, et quand tel moment est arrivé, il est bon qu'un homme de cœur se lève et donne la leçon... Peu importe si celui qui la donne est jeune et s'il s'adresse à un vieillard; peu importe si l'un n'a rien fait, rien prouvé en sa vie et si l'autre a versé le meilleur de son sang pour la grandeur de son pays; peu importe si le premier a pour

Digitized by Google

lui tous les avantages résultant de sa jeunesse, de la force de son âge et si le second a tous les désavantages résultant de sa vieillesse, de ses infirmités...

La Varrière très pâle, interrompit, balbutiant de colère contenue :

« Que voulez-vous dire ? »

Marsac, très lentement, en gourmet qui déguste :

« Je veux dire, que c'est une triste chose que d'avoir le triste courage de... tuer un homme épargné par vingt batailles ; de ne point porter aux cheveux blancs le respect qui leur est dû, et d'avoir le front de croiser le fer, jeune homme contre un vieillard. J'en appelle à vous tous, messieurs. »

Il n'y eut pas un mot.

« ...Et j'en appelle à votre propre conscience, monsieur de la Varrière, acheva-t-il, en se tournant vers l'officier.

— Monsieur... râla la Varrière. »

Marsac le dominant de toute la tête, de sa voix la plus profonde :

« Oh, vous savez, quand il vous plaira. »

La Varrière pour toute réponse le toisa de la tête aux pieds ; puis, donnant le bras à des Esparts, se dirigea vers le groupe entourant la belle M^me^ de Passin, tout en glissant à l'oreille du garde du corps :

« Manque d'éducation... Rien à faire... Tous comme ça dans cette armée de Buonaparte... Ramassis de rustres... Comprends pas... Pas chez lui ici...»

Cette algarade valut à Marsac d'être mis en quarantaine, le soir même de son retour, avec le sous-entendu qu'on serait enchanté qu'il suspendît ses visites.

Ceci fut l'œuvre de M^me^ de Passin, qui n'aimait pas l'Empereur et les bonapartistes.

« Adieu donc !...»

Et le colonel Marsac reprit le chemin de Paris.

Digitized by Google

II

Pendant un mois il fut au Café Lemblin, du matin au soir, le nez au vent, à la recherche de quelqu'un qui ne venait pas.

Au bout de ce temps, légèrement découragé, il se fit un peu plus rare, puis davantage, puis enfin reprit ses heures de visites habituelles. Tout ce qui tenait pour l'Empereur, en 1817, venait à ce Café Lemblin, où les échos vibraient comme des cordes sensibles, à la moindre discussion.

Marsac se complaisait dans cette atmosphère d'échauffourée, où les mots cinglaient, où toutes les voix rappelaient le cuivre, le commandement, où chacun parlait comme s'il se fût adressé à des escadrons. Un oui ou un non prenaient des allures de roulement de tonnerre.

L'endroit était agréable : on s'y trouvait en famille.

Le Café Lemblin, quelques supérieurs à visiter et une longue promenade quotidienne prenaient tout le temps du colonel Marsac. Le désœuvrement ne lui pesait pas trop, et s'il avait au moins pu s'entretenir la main, il eût pris son parti de cette inaction forcée.

Malheureusement, la main ne trouvait pas à s'entretenir.

Ce matin-là, il s'en revenait de sa promenade, vers les dix heures, par les quais tout inondés de chaud soleil. Devant lui trottait légère, fine de taille, avec des cheveux follets que secouait la bise, une grisette, une adorable grisette en bonnet capricieux, si capricieux qu'il semblait un miroir du mignon cœur de la belle enfant.

Cette jeunesse faisait plaisir à suivre; Marsac emboîta le pas, son pas ferme, résonnant en cadence.

Après un temps elle se retourna avec un joli sourire sur les lèvres.

Les moustaches grises répondirent à l'envi.

Un peu plus loin le joli sourire se retourna encore.

Les moustaches grises prenaient des proportions folichonnes.

Digitized by Google

« Hé, hé !... coquin de soleil !... Coquin de printemps !... Coquin de... On se sent vingt ans !... Coquin de co...»

La parole s'arrêta sur les lèvres du colonel, les moustaches se dressèrent, les yeux se firent durs :

MM. de la Varrière, des Esparts et du Meyne venaient de tourner l'angle d'une rue.

Marsac grommela, ironique :

« Les mignons du numéro dix-huit. »

Le numéro dix-huit était S. M. Louis XVIII, roi de France.

MM. les « mignons » avaient, chacun, un petit bouquet d'œillets blancs à la main.

« Hé mais ! regardez donc ! fit la Varrière, la vieille garde appuyant une chasse à cette charmante personne... Vieux fat !... Ça se croit encore capable de... dire quelque chose. »

Au passage, s'inclinant, il offrit son bouquet à la belle fille :

« Mademoiselle, ces fleurs ne pourraient être remises en meilleures mains; permettez-moi de vous les offrir et daignez les accepter comme un hommage à votre beauté troublante. »

La grisette sourit de toutes ses dents, remercia, prit le bouquet et envoya un gentil baiser des doigts aux trois officiers qui s'éloignaient en riant.

Marsac resta comme cloué sur place, bouillonnant de fureur, avec des démangeaisons aux mains, des envies de gifles.

Il arriva au Café Lemblin, légèrement calmé par quelques brusques sorties contre des passants malchanceux, qui trouvèrent prudent de se ranger.

Le restant de la journée se passa, calme.

Le lendemain, au retour de sa promenade, passant sur le pont d'Austerlitz, depuis peu pont du Jardin-du-Roi, il fit la rencontre des « trois mignons ».

Chacun d'eux avait un lis, et la Varrière eut même comme un pli moqueur aux coins des lèvres, avec une manière de faire ostentation de son emblème royaliste.

« Le faquin me narguerait-il ? » se dit Marsac.

Ils étaient passés. Les ors de leurs costumes resplendissaient

Digitized by Google

au soleil, en chatoiements d'étincelles sur les jolies couleurs des uniformes.

Marsac après un instant poursuivit son chemin, hâtant le pas pour arriver au café à l'heure habituelle.

Il y avait de la joie, une sorte de tranquillité sereine dans son regard, quelque chose qui transformait son visage et qui frappa jusqu'aux habitués du Café Lemblin.

« L'Empereur serait-il de retour ? se demanda-t-on, l'Empereur aurait-il débarqué ? »

Il laissa tout le monde dans ces incertitudes, ne lâchant mot pour expliquer sa bonne humeur.

L'un des vieux hasarda :

« Du neuf ? »

Marsac eut un sourire qui pouvait vouloir dire beaucoup de choses ; il répondit cependant par un haussement d'épaules.

— Rien ? demanda l'autre étonné.

« Toujours rien, » dit Marsac.

Le vieux fit signe qu'on s'était leurré d'un faux espoir, et les discussions interrompues un moment reprirent plus véhémentes.

Marsac trouva cette journée longue et « faillit s'ennuyer ». Il rentra chez lui de bonne heure, passa une excellente nuit et se leva de grand matin pour faire son « tour ».

Il déjeuna avec beaucoup d'appétit, à la campagne, trouva jolie la jeune paysanne qui le servait et lui demanda non un baiser, mais des fleurs.

« Des fleurs, m'sieu ?

— Oui, ma belle enfant... Mais des fleurs,... des fleurs.

— Dé jolies qué ? »

Dans un sourire où les moustaches riaient :

« Oui, jolies ; mais je les voudrais rouges comme vos joues, blanches comme votre front et bleues comme votre robe.

— Qué ça, m'sieu ?

— Que ça.

— Eh ben ! je vas et je reviens.

Digitized by Google

— C'est ça... Ah!... une fleur de chaque couleur seulement.

— Une seule? »

Il y avait du regret dans cette question.

« Oui, une seule, elles n'en seront que plus belles.

— Vous croyez? »

Et elle disparut en courant.

Le soleil éclairait le paysage de grandes traînées d'or, jetant comme des étincelles dans le poudroiement des routes blanches, nimbant le haut des collines d'éclat vermeil, s'étendant tout entier en manteau de lumière joyeuse.

Il lui semblait qu'il se sentait vivre plus que les autres jours, et que tout riait en ce matin de frais printemps.

« Et les v'là vos fleurs, m'sieu.

— Merci la belle!... Ah! elles sont jolies; elles ont presque tes couleurs à toi. »

Et les mettant à la boutonnière :

« Bleu,... blanc,... rouge. »

Elle répéta, le regardant :

« Bleu,... blanc,... rouge.

— Allons, en route!... Au revoir, petite... »

Elle restait là, les yeux baissés, les mains dans les poches de son grand tablier blanc :

« A revoir,... m'sieu. »

Lors, lui se penchant vers elle :

« Peut-on t'embrasser pour ta peine,... au moins? »

Elle lui tendit sa joue veloutée :

« Je savais ben que vous ne partiriez pas ainsi. »

Et pendant qu'il s'éloignait de son pas régulier de soldat, la petite, sur le seuil de la porte, le suivant des yeux, répéta machinalement :

« Bleu,... blanc,... rouge. »

Il semble pressé maintenant, et le voilà dévalant par les chemins ensoleillés.

Le baiser candide de tout à l'heure lui a laissé aux lèvres

Digitized by Google

comme une saveur de fruit nouveau, comme une coulée de printemps qui lui met de la joie plein le cœur.

A mesure qu'il approche de Paris, que les senteurs de libre nature diminuent, que le souffle ardent de la grande ville monte, un changement se produit en lui, et lorsqu'il arrive au pont du Jardin-du-Roi, qu'il s'entête à appeler « Pont d'Austerlitz », il n'a plus qu'une pensée, qu'un espoir : les rencontrer les lis narquois, qui hier l'ont souffleté de leur ironie.

« Vrai Dieu !... »

MM. de la Varrière, des Esparts et du Meyne, un lis à la main.

La Varrière s'arrête un instant et montre aux deux autres la boutonnière du colonel.

« Hein ?... Bleu,... blanc,... rouge. »

Marsac s'arrête :

« Jetez ces fleurs, messieurs. »

Un défi est sur les lèvres des trois officiers.

« Messieurs, jetez ces fleurs ! »

La Varrière vient d'étendre le bras pour arracher la boutonnière tricolore ; mais déjà, le devançant, Marsac lui a arraché le lis qu'il écrase sous son talon ; puis se dressant de toute sa taille :

« Je suis prêt à vous donner satisfaction quand il vous plaira, et à tous trois, messieurs !... Mais le plus tôt possible, je vous en prie ; je n'aime pas à attendre. Veuillez ne pas oublier que j'ai dit : à tous trois, et que, par conséquent, je compte m'acquitter en une seule fois, envers vous. »

III

Huit heures du matin à peine, au bois de Boulogne, par un soleil radieux. Les voitures viennent de s'arrêter. MM. de la Varrière, des Esparts et du Meyne, chacun un lis à la boutonnière, sautent légèrement à terre, suivis de leurs témoins, tandis que sans hâte Marsac, fleuri d'une rose, d'un œillet et d'un

Digitized by Google

bleuet, descend avec ses deux témoins, deux visions de la grande armée. On se salue.

« Le terrain vous convient-il, messieurs?

— Parfaitement. »

Il est curieux d'observer les physionomies. Marsac est absolument calme, si ce n'est un certain flamboiement des yeux. La Varrière a un pli narquois aux lèvres, un dédain : fin tireur, il n'a aucun doute sur l'issue du duel. Des Esparts tâche d'imiter son camarade en tous points. Il y parvient, avec un peu moins d'assurance.

Du Meyne — c'est son premier duel — a une pointe d'émotion ; mais sans aucun sentiment de peur ou de crainte, seulement une manière vague de regarder, qui dénote une pensée ailleurs, peut-être un adieu envoyé à... qui sait?

Marsac et la Varrière viennent de tomber en garde.

Un froissement du fer. On se devine très fort de part et d'autre. Pendant un moment les deux adversaires se tâtent, puis soudain, d'un commun accord, les épées impatientes se lient, furieuses. La Varrière est beau tireur, bien assis sur les hanches, effaçant la poitrine, couvert tout entier par l'avant-bras droit, et à l'aise, comme en salle d'armes. Marsac, lui, plus calme encore, semble être là pour parer seulement; mais son épée est toujours aux yeux de son adversaire, avec une sûreté terrible ; l'autre a beau vouloir la faire dévier, elle revient, infatigable, certaine. La Varrière petit à petit perd de son aisance, sa sûreté de coup d'œil l'abandonne, ses coups se font plus précipités, plus hachés, ses attaques deviennent furieuses. Il s'épuise.

Le colonel, à son tour, le charge ; la Varrière reprend un peu de son calme, et menaçant en haut tire dessous en se fendant à fond, il effleure l'épiderme de son adversaire, qui échappe au coup par un contre de quarte terriblement serré.

Une pause...

Puis les fers se recherchent rageusement.

« On en finira, tonnerre ! » et Marsac d'un froissé de seconde se fend à fond.

Digitized by Google

« Ah!... »

La Varrière a reçu le coup en pleine poitrine. On l'emporte.

Marsac, froid, détache le bleuet qui est à sa capote tenue par l'un des témoins, et le jetant :

« Bleu... A vous monsieur des Esparts. »

Des Esparts s'avance, en son bel uniforme des gardes du corps :

« Je crois, monsieur, que fatigué comme vous l'êtes...

— Auriez-vous peur, monsieur ? »

Très pâle, l'autre se dévêt et tombe en garde.

Au premier froissement, Marsac très sûr, à part lui :

« L'imbécile ! »

Un engagement serré des fers, où le colonel semble plier son adversaire à sa volonté, puis une série de coups précipités, et la lame de Marsac disparaît toute entière.

Des Esparts tombe, sans un cri.

Marsac arrachant l'œillet de sa boutonnière et le jetant comme il a fait du bleuet :

« Blanc... »

Du Meyne en culotte et chemise, l'épée à la main, attend.

Marsac fait trois pas vers lui, regarde cette jeune et jolie figure, et a une émotion :

« Monsieur... »

Du Meyne s'avance encore, ne voulant pas faire attendre, et prêt à tomber en garde.

Marsac vient d'ôter de sa boutonnière la rose qui y est encore, une belle rose couleur de lèvres, et la tendant à ces beaux vingt ans étonnés :

« Monsieur du Meyne,... faites-moi grâce !... »

Le jeune officier de carabiniers sent le rouge lui monter au visage.

« Monsieur,... je ne suis pas un lâche. »

Marsac, sa fleur toujours à la main :

« Je le sais, Monsieur, et je vous demande : prenez cette rose

Digitized by Google

et donnez-moi ce lis... Fleur pour fleur,... honneur pour honneur... »

Un silence.

« Votre main, Monsieur du Meyne. »

Une larme dans l'œil bleu infiniment profond du jeune gentilhomme, et, dans la chaude pression de main, deux mots :

« Mon colonel. »

Le colonel, lui, ne trouve qu'un : « Merci » !

VICTOR CLAIRVAUX.

Digitized by Google

THÉODORE WATTS

I

« Dans les âmes humaines, dans l'une peut-être autant que dans l'autre, il existe toujours un instinct de rapprochement qui est un des grands facteurs du progrès, il y a toujours une aspiration irrésistible à sortir de l'isolement, à parvenir aussi près que possible de quelque autre être conscient. Chez la plupart des individus, cette aspiration ne tend que vers d'autres âmes humaines ; mais, chez un petit nombre, il en est différemment. En tous pays se trouvent peu d'élus qui, grâce à quelque faculté ou à quelque infirmité exceptionnelle, ont le bonheur d'approcher plus près de la reine Isis elle-même, plus près de celle que notre siècle a coutume de nommer la nature inanimée, que de la mère humaine qui les a portés, que de père, frère, sœur, femme ou ami. Entre ces élus et leur entourage s'élèvent des barrières dressées par les penchants personnels, par la convention, ou d'autres barrières indéfinissables, mais presque impossibles à franchir, et s'ils réussissent à les franchir, ils découvrent que la tentative ne valait pas la peine d'être faite. Car l'adorateur de la nature ne retrouve pas chez ses semblables la franchise abandonnée de la nature, son premier amour, qui l'invite à la toucher de près, âme à âme, mais d'autres individus isolés comme lui, des âmes qui, malgré toute leur tendresse, n'en sont pas moins pour elles-mêmes le centre du monde, autour duquel l'adorateur de la nature évolue comme le reste de l'univers. Mais entre lui et la nature, y compris les animaux, il n'existe pas de barrière de ce genre, et c'est à elle qu'il prodigue son amour, un amour uniforme,

Digitized by Google

qui ne varie pas plus avec ses changements d'humeur que l'amour d'un homme pour une belle femme, qu'elle sourie, qu'elle pleure ou qu'elle boude.

« Pour l'enfant du grand air, la vie n'a que peu de misères; la pauvreté ne peut l'atteindre. Que la Bourse le dépouille de sa fortune, il ira garder les moutons dans une vallée lointaine et se contentera de voir une douzaine de fois l'an un visage humain. Loin de se sentir solitaire, il aura le ciel, le vent, l'herbe brune et les moutons. A mesure que sa vie s'avancera, l'amour de la nature s'accroîtra comme passion et comme culte, et la nature finira par le connaître et l'aimer à son tour. »

Cette page, que nous empruntons à Théodore Watts, critique, poète et romancier anglais, révèle une passion pour la nature qui n'est guère répandue, et ne serait guère comprise, parmi un public citadin et casanier comme le nôtre. Sans doute nos peintres paysagistes ont admirablement rendu le charme grisant du grand air; ils ont étudié les variations de l'atmosphère dans ses nuances les plus subtiles; mais ceux d'entre nous qui vivent sous l'influence des idées parisiennes et sous l'action continue du théâtre, de la presse et des livres de France, n'en restent pas moins déroutés chaque fois qu'ils rencontrent des manifestations spontanées et sincères de la passion du grand air et de la vie physique qui remplit le cœur des Anglo-Saxons. Cette passion s'est rarement exprimée avec autant de liberté et de hardiesse que dans les articles critiques de Théodore Watts et dans le roman philosophique qu'il a publié, il y a quelques mois, sous le titre de Henry Aylwin. Nous voudrions analyser rapidement les idées fondamentales développées dans ces écrits, qui contiennent en germe toute une philosophie de la nature.

II

L'amour de la nature est, pour le public anglais, autre chose encore qu'une source de jouissances artistiques. Toute

Digitized by Google

une école d'écrivains, fondée au XVIII^e siècle par Thomson, le poète des Saisons, continuée jusqu'à nos jours par une vraie pléiade de romanciers et de poètes, dont le plus caractéristique est peut-être le lakiste Wordsworth, l'a choisie comme thème de ses considérations religieuses ou morales et en a érigé le culte en une sorte de discipline morale pour l'âme humaine. Aussi, le jour où l'étude des sciences naturelles commença à dominer la vie intellectuelle de notre génération, le jour où une philosophie toute entière, la doctrine de l'évolution, tira ses principes fondamentaux et ses formules caractéristiques des études du naturaliste Darwin sur le développement de la vie organique, l'esprit anglais s'est trouvé tout préparé à accueillir cette synthèse nouvelle des sciences exactes et des sciences morales, et il s'est mis aussitôt à adapter à l'histoire, à la littérature, voire à la religion, les conclusions tirées des principes évolutionnistes.

C'est en Angleterre que Taine cherchait ses inspirations quand il envisageait la littérature comme un produit du tempérament et du terroir national, de l'artiste et de son public. Après lui, nous avons vu les anthropologistes envahir le domaine de la critique : Lombroso nous apprend que le génie est un phénomène morbide ; Nordau analyse les écrivains contemporains avec des prétentions à l'observation clinique. M. Enrico Ferri a voulu établir un lien entre l'anthropologie criminelle et l'histoire littéraire par sa brochure sur les délinquents dans l'art. Dans une série de conférences faites à Bruxelles, il a exposé au public belge les idées contenues dans cette étude, qui laisse également à désirer sous le rapport du savoir littéraire et de la méthode scientifique. D'une façon beaucoup plus ingénieuse et profonde, et avec une incontestable justesse dans les idées fondamentales, notre compatriote M. Verriest, professeur à l'Université de Louvain, a indiqué des points de contact entre la physiologie et l'esthétique, dans son article sur les bases physiologiques de la parole rythmée. Les nombreuses tentatives, qui se font tous les jours dans cet ordre d'idées, prouvent combien la pensée contemporaine est dominée par le développement rapide des sciences naturelles

Digitized by Google

et par la doctrine de l'évolution. Bon gré mal gré, les théories littéraires subissent le voisinage et l'influence de la psychophysique triomphante, et, que nous devions finir par repousser ou par adopter les procédés et les principes des anthropologistes, nous sommes obligés de tenir compte de leur action dans le domaine de la critique et de l'esthétique.

Lombroso et son école ne prétendent pas à une compétence spéciale en matière de belles-lettres : ils ont simplement transporté sur le terrain nouveau de l'art des formules toutes arrêtées, nées de l'observation de l'humanité non lettrée. Ils n'ont pas dirigé intentionnellement leurs investigations dans le sens de l'esthétique. Nous reconnaissons en eux des étrangers qui ne portent aux questions de critique qu'un intérêt superficiel. Avant tout, ils sont et restent naturalistes. D'autres critiques, qui se sont appliqués à réaliser un rapprochement analogue des belles-lettres et des sciences exactes, méritent le reproche contraire : ils ne sont familiers qu'avec les procédés et les résultats de la critique littéraire pratiquée dans les siècles passés et ne connaissent de la science nouvelle qu'un petit nombre de formules trop vagues et trop vides pour pouvoir s'appliquer avec fruit dans un domaine nouveau : ils sont restés trop littérateurs pour pouvoir prétendre à faire œuvre de savants.

Il était réservé à l'Angleterre de nous donner, dans la personne de Théodore Watts, un écrivain partagé d'une manière égale entre les études physiques et les études littéraires, à la fois évolutionniste compétent et critique autorisé, poète et romancier admiré, ami intime et confident d'écrivains et d'artistes en renom. Outre un grand nombre d'articles de critique littéraire publiés surtout dans le journal hebdomadaire *Athenæum*, Watts est l'auteur de deux articles de l'*Encyclopédie britannique*, l'un sur le peintre et poète Rossetti, l'autre sur le sonnet. Il a consacré toute la première partie de sa vie à l'étude des sciences naturelles, et surtout des diverses théories de l'hérédité [1]. Pour être à même d'apprécier l'ensemble de son œuvre et

[1] Ces renseignements sont tirés d'une étude sur Aylwin, par Nicoll, parue en décembre 1898 dans la revue mensuelle : *Contemporary Review*. — Théodore

Digitized by Google

d'établir la somme de ses opinions, il faudrait rechercher, dans les revues où ils sont épars, tous les articles anonymes de sa main. Nous nous bornerons ici à résumer l'exposé de ses idées générales contenu dans son roman philosophique *Henry Aylwin*, paru il y a quelques mois. Comme la composition de cette œuvre remonte à une époque relativement éloignée, elle ne représente peut-être pas exactement les opinions actuelles de l'auteur. Cependant, par la manière dont il la livre au public, il reconnaît implicitement comme siennes les vues exprimées par le héros, Henry Aylwin, qui n'est autre que le romancier lui-même. Un résumé comme celui que nous entreprenons ne peut rendre avec une justesse absolue des nuances de pensée aussi subtiles et aussi complexes que celles de Watts; il peut du moins faire connaître au lecteur belge les grands traits de son argumentation et exciter chez les esprits curieux le désir d'étudier l'œuvre par eux-mêmes. Si ce résultat est atteint, le présent article n'aura pas tout à fait manqué son but.

III

Notre roman nous dépeint le développement parallèle et connexe d'un sentiment et d'une doctrine, qui agissent l'un sur l'autre dans l'âme du héros et finissent par se modifier et se fondre, non en un système absolu, mais en une série de conclusions pratiques, impuissantes à satisfaire la raison et à calmer les doutes de l'esprit, mais suffisantes pour guider la volonté et le cœur du héros à travers les hésitations et les difficultés de la vie.

La doctrine, c'est celle de l'évolution, mais privée de son dogme le plus cruel, celui de la lutte pour la vie. Watts affirme dans toute sa force la croyance à l'hérédité et admet

Watts donne lui-même à entendre qu'il est parent du grand peintre George Frederick Watts.

Un ami de Théodore Watts, le médecin et philosophe catholique St-George Mivart, membre de la *Royal Society* de Londres, a exposé ses vues sur les problèmes soulevés par Henry Aylwin dans un article paru, en février 1899, dans la revue *The Ninetheenth Century* et intitulé : *The new psychology*.

Digitized by Google

sans restriction l'influence des milieux. Il affirme aussi l'action du physique sur le moral, ou plutôt l'étroite dépendance et l'harmonie qui unissent la vie psychique à celle du corps, comme nous pouvions nous y attendre de la part d'un naturaliste. Quant à la loi de la lutte pour la vie, elle n'occupe qu'une place restreinte dans l'ensemble de ses idées. Il dépeint, dans son roman, *La Reine de la Mort*, qui sème la vie pour récolter le trépas, mais il n'attribue à ce principe destructif aucun rôle actif dans l'intrigue. Dans ses articles critiques, il repousse la loi de la lutte pour la vie comme inhumaine et intolérable. Au surplus, il en révoque en doute l'exactitude, parce qu'elle admet des restrictions et des corrections que les naturalistes de l'avenir mettront peut-être plus nettement en lumière.

Des deux principes évolutionnistes sur lesquels il insiste surtout, Watts tire des conclusions morales que peu de lecteurs trouveront acceptables. Non content de reconnaître l'hérédité et l'adaptation aux milieux comme des faits, il va jusqu'à les ériger en préceptes. Il nous conseille presque d'accepter aveuglément les croyances et les pratiques transmises par nos ancêtres ou admises par notre entourage. L'accord qui règne entre le monde physique et le monde moral lui paraît aboutir à une conclusion analogue : nos impulsions et répulsions instinctives exercent sur notre volonté un pouvoir aussi légitime et incomparablement plus grand que celui de nos raisonnements et de nos convictions. Ces mouvements de l'instinct, qui ne sont en somme que des manifestations de l'hérédité et du pouvoir du milieu ambiant, sont donc, d'après lui, les guides les plus sûrs et les plus actifs pour notre volonté. Ils dirigent notre existence, et nous ne devons et ne pouvons que leur obéir.

Le fatalisme ainsi compris ne nous est du reste pas présenté comme une doctrine décourageante ou triste; bien au contraire, la nature est une tendre mère, dont le voisinage fortifie, console et soutient les privilégiés que leur organisation nerveuse rend accessibles à ses effluves magnétiques et à l'enivrement de ses extases. Porté à ce degré, le naturalisme est plus qu'un système philosophique, c'est une religion complète, qui domine

Digitized by Google

la pratique de la vie comme les mouvements intérieurs de l'âme, qui remplit le cœur et les sens, non moins que l'esprit. Il s'applique aux créations de l'art et de la littérature au même titre qu'à la vie humaine toute entière, et devient la base non seulement de la critique, mais aussi de toute la production littéraire. Il se sépare à la fois du rationalisme, puisqu'il met l'instinct au même rang que la raison, et des doctrines matérialistes ou positivistes, que nous avons pris l'habitude de considérer comme les alliées naturelles du dogme de l'évolution.

Par un contraste inattendu mais logique, il n'accepte pas seulement le spiritualisme, mais il admet encore toutes les formes de la superstition, puisque toutes nous sont transmises par l'hérédité et par l'entourage, et confirmées par les frissons secrets et les impulsions instinctives du cœur et des nerfs. Watts est loin d'ignorer ce que des conclusions de ce genre doivent provoquer de ridicule, même aux yeux du public anglais, qui est resté beaucoup plus que le nôtre sous l'influence de ses croyances traditionnelles. Il vient par ses sarcasmes au-devant de l'ironie du lecteur, mais n'en maintient pas moins sa manière de voir en l'appuyant de tous les arguments dont les croyants disposent contre le scepticisme. Il nie que nous puissions nous fier au témoignage de nos sens. « Le principe de toute certitude n'est pas, ne peut pas être le témoignage des sens du positiviste. Les sens ne sont nullement la pierre de touche finale des phénomènes. Il est probable, comme l'a proclamé jadis un savant éminent, que les positivistes sont entourés d'êtres qu'on ne peut ni voir, ni toucher, ni entendre, ni flairer, et, malgré l'excellence de leurs yeux, de leurs oreilles et de leur odorat, l'univers qu'ils décrivent avec tant d'assurance est dépourvu de lumière, de couleur et de son ; c'est une fantasmagorie sans réalité physique, une série trompeuse d'ondulations qui deviennent couleur, son ou autre chose, suivant l'organisme qui les perçoit. » Les prétentions de la raison humaine sont traitées avec autant de mépris que le témoignage des sens. En retour, l'auteur glorifie l'instinct intime et individuel qui nous guide, en dépit de nos raisonnements et de nos opinions extérieures, vers le but réel de notre existence :

Digitized by Google

« Quelle est l'origine de l'instinct puissant qui a toujours dominé l'âme dans sa détresse suprême, qui a toujours poussé l'homme, une fois saisi par une calamité insupportable, à croire aux puissances invisibles? Cet instinct est-il moins légitime que notre raison soi-disant scientifique? La voix de cette chétive raison humaine est-elle revêtue d'une telle autorité, qu'elle ose répondre au cœur, au cœur qui se sent saigner et qui ignore le reste? »

Cette nécessité impérieuse des aspirations personnelles n'est pas un thème nouveau dans la littérature anglaise. La romancière George Eliot l'a formulée dans la légende de saint Ogg, le passeur d'eau, qui consent à passer la Vierge et l'Enfant sur un fleuve houleux par une nuit profonde, sans les questionner sur les motifs de leur hâte. « Béni sois-tu, lui dit la Vierge, parce que tu n'as pas discuté ni lutté contre le besoin du cœur, mais que, pris de pitié, tu l'as soulagé sans retard. » Le besoin du cœur, notion vague et puissante! Qui n'en a éprouvé la force? Mais qui voudrait le prendre pour guide et pour règle, dans le monde confus où tâtonne notre existence? George Eliot lui subordonne la volonté docile du nautonnier compatissant. Watts veut mettre à ses pieds la raison et la loi, l'individu et la société, le laisser seul debout sur les ruines de la morale traditionnelle.

Nous n'avons pas l'intention de discuter ses vues. Nous voudrions simplement faire voir au lecteur belge comment il les a mises en œuvre dans son roman récent, *Henry Aylwin*. Car l'exposé quelque peu abstrait et dogmatique qui précède ne doit pas nous faire oublier qu'il s'agit ici d'un roman, d'une œuvre sincère, vécue, respirant une passion profonde, pleine d'une chaude et vibrante réalité. La doctrine naturaliste anime et pénètre tout le récit d'aventures invraisemblables et de sentiments exaltés, toutes les peintures de mœurs et de caractères qui constituent le corps de l'ouvrage; mais jamais elle n'y apparaît formulée en système. A peine l'y découvririons-nous, si Watts n'avait révélé sa philosophie dans des articles critiques, qui doivent servir de commentaires à son roman : ils en répètent, parfois textuellement, des passages entiers.

Digitized by Google

IV

Le « besoin du cœur » qui, tour à tour, ravit et torture Henry, le héros du roman, c'est un amour d'enfance, absolu, tyrannique, engendré par une sympathie native et une longue intimité, entretenu pendant de nombreuses années par l'absence, le regret, la douleur, l'espérance, couronné enfin par une recherche patiente et une confiance infatigable dans la destinée. C'est au cours de cette attente douloureuse, presque désespérée, que le besoin du cœur transforme peu à peu les raisonnements et les convictions du héros, pour le jeter dans les bras de la superstition. A mesure que s'opère cette métamorphose, il repousse les opinions matérialistes où l'avaient porté ses études scientifiques et se rapproche de deux groupes humains également éloignés des idées positivistes : d'une école d'artistes et d'écrivains mystiques et d'une troupe de bohémiens, purs enfants de la nature.

La ressemblance entre les bohémiens et les artistes est reconnue par la langue française, qui leur applique une dénomination commune. Bohémiens et bohèmes échappent, de manières différentes, à la contrainte et aux conventions de la société régulière : « S'il est une chose, s'écrie Watts, que la nature déteste plus que toute autre, c'est certainement la respectabilité anglaise! » Mais tandis que le mot « bohème » rappelle au lecteur français l'asphalte des boulevards et les misères du Quartier Latin, notre romancier nous dépeint le bohémien comme un ami des forêts et des vertes prairies, jouissant du voisinage des oiseaux, des champs, pénétré intimement par le charme et la signification des forces naturelles. Des facultés et des émotions d'un genre inconnu à la gent casanière, qui cache, à l'abri du soleil et des vents du ciel, son existence artificielle, sont le privilège des vrais enfants du grand air. L'aspect du paysage et de l'Océan répond aux sentiments intimes de leur âme; tout l'horizon s'éclaircit ou s'assombrit avec leurs destinées; ils lisent l'avenir dans la forme des nuages et sentent planer autour d'eux les esprits,

Digitized by Google

dont ils distinguent les voix et les contours. Le voisinage de l'homme et les liens d'une fausse civilisation ne détruisent pas, à leurs yeux, l'harmonie et l'attrait de la nature.

« En Grande-Bretagne, les bohémiens seuls comprennent le charme suprême de la nature et jouissent de ses largesses comme on en jouissait à l'époque reculée où les habitants des maisons n'avaient pas chassé les enfants du grand air, avant que la terre fût parcellée comme aujourd'hui en domaines et en propriétés. Aux yeux du Gorgio (c'est-à-dire du non-bohémien), le plus beau paysage, la bruyère la plus venteuse, le pré le plus riant sont découpés en propriétés soit de 50,000 acres, soit de quelques pieds carrés, et possédés par des gens. Le bohémien ignore entièrement la propriété. Le paysage qui l'entoure fait partie de la nature elle-même, et le bohémien, pour sa part, n'admet pas le propriétaire. Sans doute, il cède à la force brutale représentée par le garde-chasse ou le gendarme, mais c'est parce qu'il lui est impossible de résister. La nature à ses yeux est aussi libre et franche de tout pouvoir humain qu'elle l'était aux yeux de l'Indien d'Amérique sous sa tente, avant l'invasion des bâtisseurs de maisons. » L'hostilité à l'ordre social établi, nettement marquée dans ce passage, ne se borne pas à nier la légitimité de la propriété et des conventions : elle s'étend à toute la somme d'idées et de traditions sur laquelle repose notre civilisation. L'instruction elle-même et la science, à laquelle les adversaires de la propriété ne témoignent d'ordinaire que du respect, ne sont pas plus ménagées par Watts que nos lois :

« Le manque d'instruction chez les bohémiens ne constitue nullement une infériorité. Ils ne connaissent rien de l'ignorance traditionnelle qui depuis des siècles a usurpé le nom de savoir, de la liste des sottes cosmogonies sur lesquelles sont basées les philosophies et les systèmes sociaux de cet être d'erreur qui s'appelle l'homme, et toutes leurs réflexions tirent une originalité de leur indifférence à cet égard. Nous possédons une nouvelle et merveilleuse cosmogonie, celle de l'évolution, énoncée par Darwin vers 1880; on veut en faire la base d'une philosophie nouvelle, d'une morale nouvelle, d'une nouvelle

Digitized by Google

poésie. Mais, connaissant la nature sous forme d'émotion sublime, connaissant le cœur humain, les bohémiens sont parfois beaucoup plus savants que nous. Et ceux d'entre nous qui pensent qu'au XX^e^ siècle l'instruction consistera à désapprendre, à décharger l'esprit des sottises nommées aujourd'hui la science, doivent trouver les bohémiens beaucoup plus avancés, beaucoup plus en harmonie que les savants avec le renouveau de vie dont la première aurore commence à poindre. »

Cette forme nouvelle du savoir, destinée à supplanter notre science ergoteuse et esclave de la tradition, quelle sera-t-elle, d'après notre auteur? Ce sera une vision intuitive, immédiate des choses qui, au lieu d'être analysées et classées par notre intelligence, viendront se refléter, se projeter dans tout notre être, viendront s'harmoniser avec toutes nos facultés, physiques, morales ou intellectuelles. Ce sera la contemplation directe, le rêve extatique dont le ravissement a attiré et enivré de tous temps les mystiques et les voyants. Ce transport, notre romancier ne le dépeint pas comme un phénomène extérieur, constaté par l'observation d'autrui. Il le traduit avec la netteté et la vigueur d'une expérience personnelle. Son héros, qui a du sang bohémien dans les veines, est familier depuis l'enfance avec cette sorte d'émotion et finit par en rencontrer la description dans de vieilles lettres de famille, rédigées par la bohémienne dont il était le descendant.

« Elle y dépeint, raconte Henry Aylwin, dans les termes les plus simples et souvent les plus étranges, l'admiration extatique pour la nature que les bohémiens paraissent éprouver dans les forêts. J'en fus frappé comme d'une révélation, car c'était la première fois que je voyais traduites en paroles les sensations qui me hantaient parfois dans la forêt de mon village ou sur la rivière qui la traversait. Après être resté longtemps étendu parmi les primevères, ou sous les branches murmurantes d'un ormeau, dont je dérobais l'ombre aux vaches étonnées; après être resté étendu sur le dos dans une barquette sur la rivière, à écouter les oiseaux et le bourdonnement des insectes et toute la musique magique de l'été dans

Digitized by Google

les bois, il m'arrivait de sentir tout à coup comme la main d'une grande enchanteresse agitée devant moi et autour de moi. Les rouages de la pensée s'arrêtaient ; tous mes sens se fondaient en un seul, et j'étais emporté sur un courant de joie inexprimable, un courant dont les ondes n'étaient ni des ondes de couleur, ni de parfum, ni de mélodie, mais des eaux nouvelles, nées du mélange des autres, et, par un langage plus intime que lesmots et que la pensée, il me semblait être porté enfin tout près d'une perception réelle. Et cette émotion, dans mes rêves enfantins, m'attirait sur le sein d'une mère dont le visage s'éclairait des traits de ma bisaïeule en personne. »

Il est impossible de méconnaître, dans cette page, la sincérité absolue de souvenirs personnels et précis. Les sensations qui s'y trouvent dépeintes sont puissantes et réelles ; mais le sceptique ne manquera pas de se demander si elles ne sont pas d'ordre maladif. L'auteur, dans sa droiture et sa véracité sans réserves, avoue que son héros était porté à abuser de certains narcotiques et refusait de se soumettre aux conseils des médecins. Chose bien plus grave encore, il nous montre l'héroïne, l'âme sœur adorée de Henry Aylwin, atteinte d'une affection nerveuse et hystérique. Pour un disciple de Lombroso, ces détails suffisent non seulement à classer les personnages de Watts parmi les névropathes, mais aussi à ranger sa doctrine parmi les phénomènes littéraires qui relèvent de la psychiatrie plutôt que de la critique. Mais, tout en contenant une partie de la vérité, un jugement aussi entier et aussi simpliste ne satisfera pas le lecteur impartial. Tous les tempéraments, en effet, ont leurs côtés faibles, et l'impressionnabilité de certains artistes ou lettrés n'est pas, à première vue, plus anormale ni plus extraordinaire que la brutalité stupide de quelque terrassier, ou la pauvreté d'imagination et la sécheresse de cœur de tel savant de laboratoire. Que la genèse de l'œuvre d'art soit ou ne soit pas accompagnée de phénomènes morbides, elle n'en conserve pas moins sa valeur et sa force aux yeux des plus sains et des mieux équilibrés.

Il est d'autant plus nécessaire de se prononcer ici avec réserve, que Henry Aylwin n'est pas uniquement l'expression du tem-

Digitized by Google

pérament et du tour d'esprit individuel de son auteur. L'œuvre est plus qu'autobiographique, elle est aussi historique et critique; elle exprime l'idéal et dépeint certains traits de l'école pré-raphaëlite anglaise.

V

Les grands peintres de cette école, que l'Europe entière admire, ne se rapprochaient pas seulement des bohémiens par leur mépris des conventions sociales et leur amour de la campagne et du grand air. La foi profonde dans le surnaturel, qu'ils ont si fortement exprimée dans leurs œuvres, leur faisait admettre l'existence d'une communication directe et continue entre le monde sensible et celui des esprits : ils croyaient aux présages, aux intuitions, aux pressentiments. Quelques-uns nous sont même dépeints par Watts comme des adeptes du spiritisme. Ils se sentaient attirés par les dons prophétiques auxquels la race bohémienne a de tout temps prétendu. Les signes de la destinée tracés dans la main de l'homme ou sur la face du ciel et de la terre, les prédictions révélées par le hasard dans les dés et les cartes, les divinations inspirées des voyants et des hallucinés, ne sont pas seulement, pour les bohémiens observés par notre auteur, des moyens de tromper et d'exploiter la crédulité publique. A côté de la bonne aventure mensongère, destinée à duper l'étranger, ils admettent les prophéties sincères, par lesquelles la nature parle à l'esprit des tziganes.

Le roman et le théâtre de France et d'Angleterre ont souvent dépeint l'action exercée sur l'imagination par les chiromanciens et les devins bohémiens. Dans Henry Aylwin, les mystiques et symbolistes de l'école pré-raphaëlite entrent en relations personnelles avec les bohémiens qui leur servent de modèles ou qu'ils rencontrent dans leurs pérégrinations artistiques. La ressemblance des instincts, des goûts et des croyances crée entre les deux groupes, si différents par leur origine et leur degré de culture, une sympathie qui mène soit à relations de camaraderie, soit même à des liaisons d'amitié

Digitized by Google

ou d'amour. Le type du bohème de génie, qui rend pleine justice à l'attraction magnétique et aux pouvoirs psychiques de la race bohémienne, et qui incarne en lui-même l'union de l'art et de la nature, du mysticisme le plus exalté et de la pénétration la plus fine, est le peintre et poète D'Arcy. Il est nommé respectueusement le Maître, et, sous son nom d'emprunt, il est impossible de ne pas reconnaître en lui Dante Gabriel Rossetti, qui, comme Michel-Ange, a manié tour à tour la plume et le pinceau. Notre romancier fut son ami intime, et nous donne, dans le roman qui nous occupe, une esquisse nette et vigoureuse de son caractère et de son esprit, de ses habitudes et de sa conversation.

Rossetti revit dans ce livre, sentimental et nonchalant, mélancolique et moqueur, subtil et superstitieux. L'attirance mystérieuse de ses tableaux, d'un dessin si ferme, d'une spiritualité si étrange dans l'expression, le charme de ses poésies, qui unissent au même degré la précision du détail et la profondeur de l'inspiration, se répète dans le portrait retracé ici par son ami et critique, Théodore Watts. Watts insiste moins sur l'aspect des traits du visage que sur l'impression éveillée par la voix et le regard de son ami :

« Sa voix était si musicale, qu'elle semblait charmer et transporter non seulement mon oreille, mais tous les nerfs de mon corps. Les merles et les plus difficiles des oiseaux chanteurs l'auraient aimée. C'était une musique dans toutes les variétés du ton, et son harmonie paraissait enrichie d'un accent que je connaissais, celui que la douleur, et rien autre au monde, peut donner. Quand il parlait, l'auditeur se sentait attiré jusqu'à aimer la personne du causeur. Quand la voix s'arrêtait, une partie de son attrait disparaissait. Mais dès qu'on l'entendait de nouveau, le charme de la personne revenait plus puissant que jamais. » — Ce pouvoir de la parole est donc indépendant des pensées exprimées et des mots prononcés ; il est non le résultat d'une opération de l'esprit, mais l'indice d'un état d'âme, de certaines facultés mystérieuses de l'être, qui se manifestent aussi par le regard :

« Comment donner un nom à l'expression la plus attrayante

Digitized by Google

du regard, à celle qui fascine l'affection? Elle est pleine de trouble, de tendresse et de douleur; elle est le fruit de la souffrance et correspond à un accent semblable dans la voix. La prospérité chasse ces marques touchantes du chagrin et les empêche à jamais de revenir. »

C'est donc la douleur qui nous révèle le sens de la vie, en développant l'amour et la foi, les deux sentiments les plus élevés dont nous soyons capables. Elle est la grande éducatrice, car elle oppose aux froides conclusions du raisonnement la puissance des éléments qui nous dominent et nous dirigent à notre insu. La logique de l'esprit est destructive et desséchante; elle nous sépare de notre entourage et enlève tout intérêt à la vie. N'étant pas en harmonie avec nos aspirations intimes et avec les grands courants instinctifs qui nous enveloppent et nous régissent, elle est combattue et défaite par une faculté plus légitime et plus élevée, par la *logique du cœur*.

En refusant ainsi à la raison le droit de diriger exclusivement notre conduite et nos penchants, Watts ne fait que se ranger à l'avis de tous les esprits religieux. Il se sépare d'eux en accordant à l'instinct, aux mouvements de notre être physique, une large part dans notre gouvernement moral. Le respect de l'instinct l'amène à la sympathie pour les animaux, qui lui obéissent aveuglément : « Quelle erreur de parler des animaux muets! Les animaux ne sont pas plus muets que nous. Chez eux, comme chez nous, se retrouve cette aspiration à sortir de l'isolement, à s'approcher d'un autre être conscient, qui est l'un des grands facteurs du progrès. Ceux d'entre nous qui se sont quelque peu affranchis des idées et des expressions conventionnelles, ceux qui ont pénétré un peu plus avant que les sentiments conventionnels savent que ni la pensée ni l'émotion ne peuvent réellement s'exprimer. On a nommé le langage l'incarnation de la pensée. Mais l'existence même de toute une Babel d'idiomes divers prouve le contraire. »

Ce jugement, tout paradoxal qu'il paraît, est confirmé par certaines locutions du langage courant, telles que : « ne pas s'entendre », « être faits pour se comprendre », qui indiquent la nécessité d'une harmonie des tempéraments ou de prédispo-

Digitized by Google

sitions communes comme condition première de toute entente réelle. Il est aussi confirmé par l'action des sympathies et des antipathies involontaires, qui vont jusqu'à créer des relations d'amitié ou de haine entre des personnes qui n'ont pas pu se juger ni s'éprouver.

Dans le roman, D'Arcy, c'est-à-dire Rossetti, explique ainsi son affection pour la petite ménagerie d'animaux apprivoisés qu'il a réunie dans son jardin : « Tout homme reste enfant par certains côtés de son caractère. J'ai pour les animaux une affection qui va jusqu'à la passion. Le plaisir qu'ils me procurent est d'un genre tout spécial. C'est la conscience personnelle qui, en général, rend les hommes si ennuyeux. Je les quitte pour les bêtes inconscientes et j'y trouve une joie continuelle. Que j'observe le jeu d'un petit chat ou d'un jeune chien, ou les contorsions d'un perroquet ou des cacatoès, ou les sages mouvements d'un wombat (1), et je suis pendant des heures à l'abri de l'ennui.

— Et les enfants, demande son interlocuteur, aimez-vous les enfants?

— Oui, aussi longtemps qu'ils restent comme les jeunes animaux, que leur conscience personnelle n'est pas éveillée. Aussitôt qu'ils s'observent, leur charme disparaît. Combien une belle jeune fille serait attrayante, si elle était naïve comme un jeune animal! »

VI

La pointe de sarcasme, apparente dans le mot final, et l'ironie latente dans le passage entier ne peuvent donner le change sur la valeur et le sérieux de l'idée exprimée. Elle vient compléter l'ensemble de la doctrine naturaliste dont nous avons tâché de donner un résumé à l'aide de citations et d'aperçus empruntés au roman de Watts. Le livre abonde en remarques curieuses, surtout sur les mœurs et les croyances des bohémiens et sur la personnalité et les opinions de Rossetti. Plusieurs autres peintres pré-raphaëlites y sont mis en

(1) Animal australien, du genre des marsupiaux.

Digitized by Google

scène; mais le lecteur continental a peine à les reconnaître sous les noms d'emprunt qu'ils portent dans le roman. Il est à souhaiter qu'une clef nous soit bientôt fournie, pour nous permettre de comprendre toutes ces allusions personnelles.

Les tendances fondamentales de l'école sont nettement synthétisées par Watts. Elles sont en harmonie complète avec ce qu'il nous a révélé dans Henry Aylwin de ses convictions philosophiques et morales. Vouloir porter un jugement final sur ces convictions serait une prétention puérile. Les problèmes de la vie ne sont pas susceptibles d'être résolus par le raisonnement; ils donneront lieu à des discussions toujours renouvelées et à des solutions infiniment variées, selon la culture et le tempérament de ceux qu'une inquiétude inextinguible porte vers l'examen des questions générales. Nous n'avons cherché ici qu'à intéresser le lecteur belge à l'une des plus récentes et des plus originales de cette série éternelle de solutions. Et, pour finir par une citation, nous reproduirons, en guise de conclusion, l'épigraphe de notre roman :

« Bien hardi qui ose dire ce qu'il veut croire ou ne pas croire, ne sachant rien de la volonté de Dieu, ne sachant rien de son propre cœur, ni de ce qu'il souffrira un jour. »

PAUL HAMÉLIUS.

Digitized by Google

OTTO BENZON

Otto Benzon est le premier écrivain danois qui ait su faire un *proverbe*.

Il est devenu très rapidement un maître dans cet art qui demande tant de finesse et de force concentrée. On pardonne, en effet, volontiers à un ouvrage scénique en cinq actes quelques faiblesses; au contraire, un proverbe doit être la perfection même et on ne lui fait pas grâce d'une nuance. En un très court laps de temps, l'auteur doit mettre en relief deux caractères; en quelques minutes, une crise saisissante doit se dérouler devant nous, nous attendrir ou nous réjouir. Ainsi fit Otto Benzon, dans deux pièces intitulées : *Les Équivalents* et *Les Caprices du hasard*.

Otto Benzon naquit à Copenhague le 17 janvier 1856. Son père, un des principaux fabricants de drogueries de Copenhague, homme instruit, actif, occupait ses loisirs à des études d'histoire naturelle. Sa mère, née dans la province de Jytland, était d'une bonté accomplie. Dans ce milieu très opulent, le jeune Benzon passa une enfance heureuse, sans préoccupation de l'avenir.

Mais il travailla quand même, par goût de l'étude. Il passa son examen de baccalauréat en 1873, entra dans la fabrique de son père, ce qui ne l'empêcha pas de subir un examen de philosophie en 1874, puis, en 1878, un examen d'économie politique qui, d'après la législation du Danemark, ouvre la carrière diplomatique.

Digitized by Google

Benzon ne pensait pas du tout à faire de la littérature à cette époque; la vie lui paraissait plus curieuse, sans doute, que les fictions, et, bien qu'il fût passionné pour la peinture, c'était plutôt les sports qui l'attiraient.

C'est en 1880 que, subitement, sa passion du théâtre lui inspira l'idée d'écrire une pièce. Il composa les *Équivalents*, qui furent représentés au Théâtre Royal, en 1881, avec un éclatant succès.

Herman Bang, dans un compte rendu très enthousiaste, disait alors que c'était l'unique proverbe danois qui méritât ce nom sur la scène nationale. Chose étonnante, pendant l'année qui suivit la représentation des *Équivalents*, vingt-deux proverbes furent présentés au Théâtre Royal et tous refusés.

Une des meilleures qualités de Benzon, c'est la façon naturelle et vive qu'il apporte dans le dialogue. Dans les *Équivalents*, très soigné, il atteint déjà presque à la perfection. Le sujet de la pièce est assurément un peu conventionnel, mais tout est sauvé par la vérité et la vivacité du dialogue : un peintre, âgé de trente-cinq ans, voulant voyager à l'aise, met sa maison en location. Une jeune veuve, âgée de vingt-sept ans, se présente aussitôt pour la louer; cette femme, le peintre l'a aimée quand elle était jeune fille. Lorsque le rideau tombe, la veuve lui a accordé sa main.

Cela n'est rien comme action, mais que de mots délicats, nuancés et profondément humains sont échangés entre ces deux êtres! Et combien suggestive cette théorie des *Équivalents :*

« En ce monde, presque toujours il faut se satisfaire avec une *équivalence;* quand on est jeune, on dit *tout ou rien,* car on espère *tout;* mais en avançant dans la vie, quand on comprend que la *pièce* va vous échapper, on se contente de la *monnaie!* »

Deux ans plus tard, Benzon nous donnait : *Un Scandale,* une satire cruelle de la vie bourgeoise, qui eut un succès énorme au Théâtre Royal. Cette comédie eut, comme

Digitized by Google

les *Équivalents,* beaucoup d'imitateurs, notamment M. Gustave Esmann, l'auteur bien connu des *Dettes anciennes,* cette charmante et délicate nouvelle.

Un Scandale met surtout en relief deux types très curieux : la femme d'un négociant et son fils. La femme, c'est la bourgeoise prétentieuse qui veut *singer* la grande dame, créature à l'esprit étroit, incapable d'actes généreux, manquant de cœur et remplie de préjugés ! Le fils est un cynique des plus amusants; son frère aîné, honnête et simple, s'est fiancé à une fille pauvre, et lui, le cadet sceptique, expose ses théories à peu près en ces termes :

« Moi, je me moque de tout ! L'idéalisme de mon frère est, assurément, plus noble que votre matérialisme à vous autres (*il parle à son père*), qui se dissimule sous de grands mots et sous une pose décorative que, pour ma part, soyez-en convaincu, je ne prends pas du tout au sérieux. Mais, puisque je suis au monde, j'entends, moi, jouir de la vie, gaspiller quelque argent pendant la jeunesse, me ranger à trente ans, donner dans le chauvinisme à trente-cinq et finir conseiller d'État et chevalier du Dannebrog, à ton âge, papa !

« Assurément, la société est mal construite. Y suis-je pour quelque chose? Le rôle des femmes n'est pas toujours enviable. Que voulez-vous que j'y fasse? Du reste, je m'en moque !

« Je ne tiens pas à faire le mal, je veux seulement avoir le droit de me moquer un peu de toutes vos grimaces et de toutes vos conventions, cela intérieurement, bien entendu. La vie est telle quelle; je la prends ! Après tout, je serais ingrat de la trouver mauvaise. »

Provisoirement, mordante satire locale, parut ensuite, puis vinrent les *Caprices du hasard,* un proverbe, que nous offrons ici à nos lecteurs. C'est, selon nous, le chef-d'œuvre de Benzon. Enfin, quatre ans après les *Caprices du hasard,* le jeune maître publia les *Hommes de sport,* une pièce qui fut représentée avec le plus grand succès à Copen-

Digitized by Google

hague. C'est une attaque directe et cruelle contre le chauvinisme et le faux patriotisme de mise dans les grands dîners et célébré dans les toasts. Malgré la cabale organisée par tous les cercles conservateurs du Danemark, qui voulaient faire tomber la pièce, elle fut jouée quarante fois!

LES CAPRICES DU HASARD

PROVERBE.

PERSONNAGES.

LE DOCTEUR.
MADEMOISELLE ELLEN.
UNE FEMME DE CHAMBRE.

(L'action se passe à la campagne, à quelques lieues de Copenhague.)

Un salon meublé avec un confort tout moderne. Tableaux et plantes disposés avec goût et sans trop de profusion. Une porte à gauche, une porte à droite; à gauche, cheminée où le feu pétille joyeusement; à droite, une seconde porte, garnie d'une portière; une table à ouvrage, chargée de paniers et de livres, est au milieu de la scène. Mlle Ellen assise devant la table et lisant. La femme de chambre entre par le fond.

LA FEMME DE CHAMBE. C'est le docteur, mademoiselle.

ELLEN (*sans quitter son livre*). Bien! Faites entrer. (*La femme de chambre sort et le docteur entre.*)

ELLEN (*tendant la main sans quitter son livre des yeux*. Bonjour, docteur!

LE DOCTEUR (*sans toucher la main*). Très palpitant, ce volume?

ELLEN. Je voulais seulement achever cette phrase. (*Fermant le livre et le mettant de côté.*) Bonjour, docteur! Vous ne voulez pas me serrer la main?

LE DOCTEUR. Non! Mais la baiser, si vous m'y autorisez.

ELLEN (*retirant vivement la main*). Voulez-vous bien être raisonnable?

Digitized by Google

LE DOCTEUR (*montrant du doigt le livre*). Un roman à l'usage des jeunes filles ?

ELLEN. De l'ironie ?

LE DOCTEUR. Du Zola ?

ELLEN. Tiens, vous êtes malhonnête !

LE DOCTEUR. Et pourquoi ? Parce que je vous crois éclectique ? Cela pourrait bien être un compliment !

ELLEN (*avec hésitation*). Peut-être !

LE DOCTEUR. Lorsqu'il est possible de prendre une phrase pour une politesse, n'est-il pas plus sage de le faire, si l'on s'imagine surtout qu'elle n'était pas prononcée avec une intention aimable ? N'est-ce pas l'attitude la plus habile ?

ELLEN. Vous devenez poncif, maintenant ?

LE DOCTEUR. Veuillez m'excuser, je vous en prie.

ELLEN. Vous ne vous asseyez pas ?

LE DOCTEUR. Mais si (*Il s'assied et prend le livre entre les mains.*)

ELLEN. Comme vous êtes curieux, docteur !

LE DOCTEUR (*replaçant le volume*). Je voulais simplement savoir si, en littérature, vous préfériez les jeunes aux vieux.

ELLEN. Je n'aime ni les uns ni les autres.

LE DOCTEUR. Vous planez au-dessus des écoles.

ELLEN. Les anciens écrivent mal, mais ils traitent de ce qui est bien ; les modernes écrivent bien, mais c'est pour parler exclusivement de ce qui est mal.

LE DOCTEUR. Ah ! mais voilà qui est trouvé ! Dites-moi ça encore une fois, je vous en prie !

ELLEN. Voulez-vous me faire le plaisir de vous taire, docteur.

LE DOCTEUR. Cela était si heureusement trouvé.

ELLEN. Vraiment, je suis surprise que vous osiez...

LE DOCTEUR. Et pourquoi donc ? Qu'y a-t-il donc d'incorrect ? Les femmes les plus spirituelles ne peuvent-elles s'abandonner au plaisir de placer un mot préparé à l'avance ?

Digitized by Google

ELLEN. Aujourd'hui, vous êtes tout à fait insupportable!

LE DOCTEUR. Encore plus que de coutume ?

ELLEN. Non, à peine. (*Elle prend le livre et le feuillette.*) Quant à votre littérature à vous, ce ne peut être que des descriptions d'hôpital.

LE DOCTEUR (*avec un geste d'épaule*). Pensez donc ! pour nous autres médecins...

ELLEN. Oh ! je n'entends pas vos livres de science. Je parle des belles-lettres, des romans.

(*Le docteur fait un signe négatif de la tête.*)

ELLEN. Car ce que les romanciers nous offrent le plus souvent est du domaine de la clinique.

LE DOCTEUR (*la fixant*). Oh ! fi donc !

ELLEN. Vous vous moquez. Je le comprends. Cela m'est indifférent ! Mais pourquoi s'attarder à l'examen de tout ce qui est vilain et négliger d'admirer tout ce qui est noble et beau en ce monde. Mais cessez donc de me regarder ainsi !

LE DOCTEUR. Pourquoi ne pas contempler et admirer ce qui est beau et...

ELLEN. Oh ! mais cela est intolérable. Vous me traitez comme une gamine. Vous savez mon âge, cependant.

LE DOCTEUR. Vingt et un ans. Mais vous avez l'air beaucoup plus enfant.

ELLEN. On ne peut vraiment pas causer avec vous.

LE DOCTEUR. Allons ! expliquez-vous une bonne fois et dites-moi bien ce que vous voulez.

ELLEN. Je voudrais vous voir comprendre que la littérature...

LE DOCTEUR. Franchement, cela vous amuse de parler littérature ?

ELLEN (*boudeuse*). Causons d'autre chose.

LE DOCTEUR. Mais non. Vous voudriez me voir comprendre ?..

ELLEN. Que les livres doivent nous parler de...

LE DOCTEUR. De la vie !

ELLEN. Oh ! la vie n'est pas toujours agréable.

Digitized by Google

LE DOCTEUR. Ni intéressante.

ELLEN. Ce serait seulement le laid qui serait intéressant ?

LE DOCTEUR. Que voulez-vous ? Ce sont les accidents seuls qui passionnent.

ELLEN. Cependant, dans l'existence, il s'agit d'autre chose que...

LE DOCTEUR. Il s'agit : primo, d'argent dans la vie; secundo, d'amour; tertio, d'argent encore!

ELLEN. Vous êtes horrible !

LE DOCTEUR. Ce n'est pas comme vous, mademoiselle. Vous êtes charmante !

ELLEN. Eh bien! Et l'amour, il en est d'honnête et d'heureux.

LE DOCTEUR. Assurément !

ELLEN. Pourquoi pas nous peindre cet amour au lieu de ces turpitudes ?

LE DOCTEUR. Parce que l'amour chaste, heureux, c'est une comédie de salon, amusante seulement pour les acteurs, mais horripilante pour les spectateurs.

ELLEN. Mais non. Un livre, par exemple, qui nous peindrait de nobles sentiments à la place de ces choses répugnantes, pourrait être une œuvre excellente.

LE DOCTEUR. Excellente, j'y consens; mais fort ennuyeuse. Il en serait de ce livre comme de la création du monde. Tout y fut accompli à souhait, n'est-il pas vrai ? Et, cependant, le grand architecte comprit bien vite que, pour donner quelque intérêt à sa machine, il fallait y introduire ces *choses répugnantes* dont vous parlez. Et c'est alors qu'il laissa le serpent s'agiter quelque peu.

ELLEN. Docteur! je devrais me fâcher. Vous le mériteriez !

LE DOCTEUR. Mais non, vous ne vous fâcherez pas.

ELLEN. Pourquoi ?

LE DOCTEUR. Parce que en ce monde personne n'est jugé selon son mérite. Et c'est même là la cause première d'une seconde existence.

Digitized by Google

ELLEN. Assez! Pourquoi me tourmenter ainsi? J'étais tout à fait heureuse de votre arrivée.

LE DOCTEUR. Vraiment?

ELLEN. Vous ne me croyez pas?

LE DOCTEUR. Si, puisque vous le dites (*il s'arrête*). Cependant...

ELLEN. Cependant?

LE DOCTEUR. Je ne l'aurais pas cru, si vous ne me l'aviez pas dit.

ELLEN. Comment?

LE DOCTEUR. Je pense simplement à la tranquillité parfaite avec laquelle vous avez fini la phrase de ce livre.

ELLEN. Ah! voilà la cause de votre irritation !

LE DOCTEUR. Pas le moins du monde. Mais ce n'était point l'indice d'une surprise bien joyeuse.

ELLEN. C'est l'effet du hasard.

LE DOCTEUR. Le hasard, lui aussi, a une cause.

ELLEN. Naturellement, j'aurais *dû* me lever brusquement et...

LE DOCTEUR. *Dû!* Non. Mais si vous eussiez été tout à fait heureuse de ma venue, comme vous le disiez, c'est ainsi que vous eussiez agi, et cela involontairement.

ELLEN. Je vous assure de nouveau, que cela s'est trouvé ainsi, tout à fait par hasard.

LE DOCTEUR. Je vous crois. La vie est faite de ces hasards, et ils jouent un rôle terriblement grand. Tel incident petit et vulgaire, arrivé à un moment critique, peut bouleverser toute une existence. C'est comme une bifurcation sur une voie ferrée : au départ, quelques centimètres suffisent pour vous éloigner à tout jamais de votre but !

ELLEN. Il n'en est pas moins vrai, que j'étais très heureuse de votre venue et que je trouvais aimable à vous d'être accouru aussi vite.

LE DOCTEUR. Vraiment, je suis charmé.

ELLEN. Je craignais que vous n'eussiez pas reçu ma lettre en temps utile.

Digitized by Google

LE DOCTEUR. Votre lettre?

ELLEN. Oui.

LE DOCTEUR. Vous m'avez écrit?

ELLEN. Assurément. Vous n'avez donc rien reçu?

LE DOCTEUR. Rien!

ELLEN. Alors, comment êtes-vous ici?

LE DOCTEUR. Ah! fort aimable! (*Il se lève.*)

ELLEN (*riant*). Pardonnez-moi! Vous ne m'avez pas comprise. Ainsi, vous ne saviez pas ma mère souffrante?

LE DOCTEUR. Mais pas du tout! Est-elle couchée? (*Il se dirige vers la porte de droite.*)

ELLEN. Elle est couchée; elle dort. Ne pourriez-vous attendre un instant?

LE DOCTEUR. O-u-i...

ELLEN *se lève et prend une boîte à cigarettes sur la cheminée.* Si on vous permettait de fumer une cigarette?

LE DOCTEUR. Ici?

ELLEN. Puisque maman n'y est pas.

LE DOCTEUR. Merci bien!

ELLEN (*se retournant brusquement*). Comme vous voudrez.

LE DOCTEUR (*la suivant*). Puisque vous insistez d'une façon aussi charmante, alors j'accepte.

ELLEN (*souriant*). Je savais que vous ne pourriez résister à votre habitude. Je vais vous donner du feu. (*Elle lui tend une allumette.*)

LE DOCTEUR (*allumant*). Merci bien!

ELLEN. Maintenant, dites-moi, bien franchement, pourquoi vous êtes venu me voir aujourd'hui. (*Elle se met à coudre.*)

LE DOCTEUR. Je n'en sais absolument rien. Par un caprice du hasard...

ELLEN (*souriant*). Le hasard a le plus souvent une cause.

LE DOCTEUR. Qu'entendez-vous par là?

ELLEN. Et vous-même, tout à l'heure, qu'entendiez-vous par là?

Digitized by Google

LE DOCTEUR. Moi! rien du tout.

ELLEN. Et moi pas davantage.

LE DOCTEUR. Voulez-vous m'autoriser à vous poser une question, mademoiselle Ellen?

ELLEN *fait un signe d'assentiment de la tête.*

LE DOCTEUR. Ne seriez-vous pas un tantinet coquette?

ELLEN (*souriant*). Le trouvez-vous?

LE DOCTEUR. Quelquefois!

ELLEN. Alors de temps à autre vous me jugez mal. Je suis parfois inconsidérée, mais coquette je ne l'entends pas être. Je déteste la coquetterie chez les autres femmes et j'aurais grande honte qu'elle pût m'être reprochée à juste titre.

LE DOCTEUR. Oh! comme vous prenez cela au sérieux!

ELLEN. Mais pas du tout! J'estime qu'une jeune femme coquette avec un homme n'a rien à reprocher à celui-ci, s'il devient outrageant.

LE DOCTEUR. Outrageant?

ELLEN. C'est-à-dire, s'il lui manque de respect. Et beaucoup d'hommes agissent ainsi. Je l'ai vu souvent.

LE DOCTEUR. Précisez, je vous prie.

ELLEN. Mais la façon seule dont un homme vous aborde, vous regarde, vous serre la main. Peut-être ne comprenez-vous pas cela; mais c'est odieux!

LE DOCTEUR (*prenant une nouvelle cigarette*). Vous permettez?

ELLEN. Je vous en prie.

LE DOCTEUR. En tout cas, j'espère ne vous avoir jamais manqué de respect, moi.

ELLEN. A moi, jamais. Mais je vous ai vu avec d'autres et vous aviez des façons toutes différentes. Il y a longtemps, du reste, et à cette époque vous ne me plaisiez pas du tout.

LE DOCTEUR. Vous êtes bien gracieuse de vouloir bien préciser : *cette époque.*

ELLEN. Oui, je n'appréciais pas du tout votre manière d'être.

Digitized by Google

LE DOCTEUR. Vous parlez toujours à l'imparfait.

ELLEN (*souriant*). Par habitude.

LE DOCTEUR. C'est si fort, l'habitude!

ELLEN. Très fort, en effet.

LE DOCTEUR (*insinuant*). A tel point que ce qu'on détestait tout d'abord devient peu à peu indispensable.

ELLEN (*souriant*). Le tabac, par exemple.

LE DOCTEUR. Oui, le tabac, justement. (*Il dépose sa cigarette.*)

ELLEN. Mais pour revenir à notre sujet : au fond je ne leur en veux pas du tout aux hommes. Ils agissent selon leur nature, selon l'éducation actuelle. J'en connais, du reste, fort peu, même parmi les plus distingués, qui n'aient deux attitudes bien marquées : une avec les femmes honnêtes, une autre avec les coquettes et les légères. Un homme abusera toujours de la latitude donnée par une femme, c'est pourquoi nous devons être prudentes. Et nous devons reconnaître qu'un homme n'est jamais malhonnête qu'autant que nous nous y sommes prêtées.

LE DOCTEUR. Permettez-moi de vous témoigner ma gratitude pour la façon indulgente dont vous jugez le sexe fort aux dépens du vôtre.

ELLEN. J'exige davantage des femmes, parce que je fais moins de cas des hommes.

LE DOCTEUR. Alors je retire la *gratitude*.

ELLEN. Ne perdez pas de vue qu'en l'état le passé d'un homme lui appartient, tandis que le passé d'une femme appartient à celui qui va lui donner son nom. Il lui faut se respecter elle-même, si elle entend être respectée par les autres.

LE DOCTEUR. De semblables femmes sont trop rares et il n'est pas d'hommes qui soient dignes d'elles.

ELLEN. Les malheureux ! Il ne s'agit pas pour une femme d'être le premier amour d'un homme, mais bien le dernier.

LE DOCTEUR (*prend un livre sur la table, l'ouvre machinalement, le ferme brusquement, et, après une courte pause, relève la tête*). Mademoiselle Ellen !

Digitized by Google

ELLEN. Eh bien?

LE DOCTEUR. Eh bien, si...

ELLEN. Eh bien, si?

LE DOCTEUR (*après avoir pensé exprimer une idée qu'il n'ose pas dire*). Vous êtes parfaite, mademoiselle !

ELLEN (*riant*). Assurément non. Mais ma mère est une femme accomplie.

LE DOCTEUR. J'en conviens. (*Après une pause.*) Mais pensez-vous pouvoir toujours tenir en respect un homme comme vous le voulez ?

ELLEN. Je l'espère. Connaissez-vous l'opinion de ma mère?

LE DOCTEUR. Non.

ELLEN. Ma mère prétend qu'elle me donnera pour mari le premier qui lui-même m'aura demandé ma main.

LE DOCTEUR. Cela est fort.

ELLEN. Pas le moins du monde, si on l'entend comme elle le comprend.

LE DOCTEUR. Sérieusement?

ELLEN. Très sérieusement !

LE DOCTEUR (*se levant et s'inclinant*). Permettez-moi alors, mademoiselle, d'avoir l'honneur de solliciter votre main.

ELLEN (*riant*). Calmez-vous, docteur!

LE DOCTEUR. Vous me refusez *?*

ELLEN. Allons ! taisez-vous donc.

LE DOCTEUR. Et l'obéissance aux prescriptions maternelles?

ELLEN. L'obéissance ! Êtes-vous bien sûr d'avoir été le premier à me demander ma main?

LE DOCTEUR. Ah, en effet ! peut-être ai-je eu un prédécesseur?

ELLEN. Peut-être bien !

LE DOCTEUR. Deux prédécesseurs, trois prédécesseurs ? Toute une collection, sans doute !

ELLEN (*en riant*). Mais c'est très vilain ce que vous dites là.

Digitized by Google

LE DOCTEUR. Serait-il vraiment indiscret de vous demander, s'il y a bien un numéro un?

ELLEN. Mais assurément!

LE DOCTEUR (*embarrassé, regarde fixement le livre qu'il feuillette fiévreusement*). On a parlé du jeune châtelain Mogens Brun...

ELLEN (*se lève brusquement*). Écoutez! Au lieu de froisser ainsi mon album, il serait beaucoup plus aimable à vous d'y inscrire les vers que vous m'avez promis déjà.

LE DOCTEUR. J'ai été bien imprudent!

ELLEN. Vous avez une plume, de l'encre, et maintenant écrivez-moi quelque chose de raisonnable.

LE DOCTEUR. De raisonnable — et en vers! Non, mademoiselle, lorsque j'ai quelque chose de raisonnable à exprimer, je le dis en prose — tout simplement.

ELLEN. Alors, va pour la prose.

LE DOCTEUR. Mais je ne ressens nullement le besoin de dire quelque chose de raisonnable.

ELLEN. Alors des folies en vers, ou en prose, si vous n'aimez point les vers.

LE DOCTEUR. J'adore les vers, jentends les bons, et non pas les miens. (*Il ouvre l'album.*) La poésie, c'est l'expression immédiate d'un sentiment fugitif, c'est une musique, une harmonie; oh! je comprends bien tout cela! Mais je suis impuissant à rien produire de bon. Je le comprends très bien; lorsque je m'efforce d'emprisonner ma pensée en des vers, il semble que je lui mets une camisole de force et que je lui enlève toute vie.

ELLEN. Mais voici une jolie phrase à transcrire sur mon album.

LE DOCTEUR. C'est aussi mon intention. (*Il essaye la plume.*)

ELLEN. La plume est mauvaise? En voulez-vous une autre?

LE DOCTEUR. Mais non. (*Il commence à écrire. Ellen se place derrière lui et regarde par-dessus son épaule.*) Non, ne vous placez pas ainsi!

Digitized by Google

ELLEN. Je vous gêne? Votre muse est jalouse?

LE DOCTEUR. J'en serais fort aise.

ELLEN (*le bruit d'une sonnette se fait entendre*). C'est ma mère qui sonne. (*Elle sort à droite et rentre du même côté un instant après.*) Ma mère est éveillée.

LE DOCTEUR. Je puis la voir? (*Il se lève.*)

ELLEN. Vous avez terminé? Oui! alors passez chez ma mère. Pendant ce temps-là, je lirai votre œuvre. (*Le docteur sort à droite.*)

ELLEN (*saisissant l'album lit à haute voix*). « Je me suis parfois efforcé comme d'autres de faire éclore la fleur qui s'appelle poésie. Mais sous la maladresse de mon rythme, la fleur perdit bien vite tout charme et aussi toute fraîcheur.

« J'ai souvent trouvé de belles pensées, la plume à la main, mais elles s'envolaient si rapidement, que jamais je ne pus les exprimer. Assurément les plus beaux poèmes ne sont pas ceux-là qui ont été chantés. » (*Le docteur revient.*)

ELLEN. Très bien, docteur. Et merci! (*Le docteur s'incline légèrement.*) Comment trouvez-vous ma mère? Cela n'est pas grave, n'est-ce-pas?

LE DOCTEUR. Pas du tout. Je l'ai même engagée à se lever. Avez-vous là du papier? Je veux faire mon ordonnance.

ELLEN. En voici!

LE DOCTEUR. Merci bien. (*Il s'assied et écrit.*)

ELLEN (*parcourant l'album des yeux*). Vous avez improvisé ces vers à l'instant même?

LE DOCTEUR. Vous dites?

ELLEN. Je vous demande si vous avez improvisé ces vers à l'instant même?

LE DOCTEUR. Oui, j'avais bien entendu.

ELLEN. Pourquoi me demandez-vous ce que je dis alors?

LE DOCTEUR. Parce que, parce que..... Mon Dieu! je ne viens pas de les composer à l'instant même. Ces vers,

Digitized by Google

c'est la dernière fois que je les ai faits, alors que vous me les aviez demandés. Du reste, votre question est singulière.

ELLEN (*en riant*). Oh! ne vous irritez point.

LE DOCTEUR (*lui tendant l'ordonnance*). Veuillez envoyer chercher cela à la pharmacie.

ELLEN. C'est un remède efficace?

LE DOCTEUR. Non!

ELLEN. A quoi bon alors cette médication?

LE DOCTEUR. C'est l'usage! et cela n'offre point de danger.

ELLEN. Vous commandez la confiance, docteur! (*Le docteur s'incline.*)

ELLEN. Tant qu'on n'est pas à la mort, vous ne prenez rien au sérieux. (*Le docteur hausse les épaules.*) Aussi je me félicite de ne vous avoir point fatigué de mes propres souffrances.

LE DOCTEUR. Qu'avez-vous donc?

ELLEN. Oh! bien peu de chose.

LE DOCTEUR. Mais encore?

ELLEN (*montrant son œil gauche*). Cela me fait souffrir, lorsque je cligne de l'œil. (*Le docteur examine l'œil et remue la tête négativement.*)

ELLEN. Que faut-il faire?

LE DOCTEUR. Ne pas cligner de cet œil-là.

ELLEN (*remue la tête*). Docteur, vous êtes un drôle de corps. Mais malgré cela j'ai beaucoup d'amitié pour vous.

LE DOCTEUR. Vous le dites. Je vais donner en m'en allant l'ordonnance à la pharmacie.

ELLEN. Vous ne dînez pas avec nous?

LE DOCTEUR. Je ne sais vraiment pas.....

ELLEN. Il est vrai que nous ne sommes que maman et moi, mais peut-être M. Mogens Brun viendra-t-il; voici déjà longtemps que nous ne l'avons pas vu.

LE DOCTEUR. Vous espérez sa venue? Mais voilà que je redeviens indiscret!

ELLEN (*après une pause*). Écoutez-moi; j'ai envie de

Digitized by Google

vous faire une confidence, et vous serez le seul — avec maman, bien entendu, — à la connaître. Vous savez qui est M. Brun, un ami d'enfance, avec lequel j'ai été élevée. Voici quatre ans — mon père venait de mourir, j'avais dix-sept ans — nous fûmes, Mogens Brun et moi, pêcher des écrevisses.....

LE DOCTEUR. Des écrevisses?

ELLEN. Un orage éclata. Et comme nous nous étions mis à l'abri sous un grand arbre, soudain, Mogens me dit : « Ellen, veux-tu être ma femme? » (*Le docteur se détourne un peu et joue nerveusement avec un coupe-papier.*)

ELLEN. Lorsque j'eus compris ses paroles j'éclatai en sanglots. J'étais si enfant!

(*Pause.*)

LE DOCTEUR (*à voix basse*). Et puis.....

ELLEN. Ensuite il me dit bien des choses..... Je répondis que je consentais, mais que je ne l'aimais pas follement, pas autant que j'aimais maman par exemple; je lui demandai encore, s'il trouvait cela suffisant.

LE DOCTEUR (*d'une voix sourde*). Alors?

ELLEN. Alors, voici le plus joli de l'aventure; il me saisit les deux mains, en me disant : « Ma mignonne, pour moi ce serait assez assurément, mais pour toi j'aurais peur que cela ne fût pas suffisant. Oublie mes paroles; cependant si jamais tu as besoin de quelqu'un qui t'aime, pense à moi. »

Ensuite, il essuya lui-même mes yeux, car mon mouchoir était occupé par les écrevisses, et doucement nous rentrâmes à la maison.

LE DOCTEUR. Je le crois honnête garçon.

ELLEN. Assurément.

LE DOCTEUR (*sans voix*). Vous l'aimez davantage aujourd'hui?

ELLEN. Je ne sais! (*Le docteur se promène de long en large dans le salon.*)

LA FEMME DE CHAMBRE (*entre et annonce*). Voici

Digitized by Google

M. Brun qui arrive. Il vient de mener son cheval à l'écurie.

ELLEN (*se lève brusquement. Ses yeux rencontrent ceux du docteur. A la femme de chambre.*) Très bien! (*La femme de chambre sort.*)

ELLEN. Pourquoi riez-vous, docteur? Est-ce parce que je me suis vivement levée?

LE DOCTEUR. Oh! un caprice du hasard!

ELLEN. Assurément! (*Elle s'arrête et baisse les yeux.*)

LE DOCTEUR (*s'approche d'elle et lui prend la main*). Adieu, mademoiselle Ellen!

ELLEN (*sans lever les yeux*). Vous partez? (*Le docteur s'incline d'une façon affirmative.*)

ELLEN (*sans le regarder*). Vous n'êtes pas fâché?

LE DOCTEUR. Et pourquoi donc?

ELLEN. Vous savez toute l'amitié que j'ai pour vous.

LE DOCTEUR (*s'incline et baise la main de la jeune fille*). Mais *vous* ne savez pas, combien profondément je vous aime! Adieu! (*Il sort.*)

(*Ellen demeure un instant immobile, les yeux fixés sur la porte par laquelle le docteur vient de sortir, puis elle s'assied pensivement dans un fauteuil, et laisse retomber ses deux mains sur ses genoux.*)

(*Rideau.*)

Vicomte DE COLLEVILLE
et FRITZ DE ZEPELIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE SOCIALE

« Le socialisme n'a pas manqué d'apologistes pour écrire son histoire, d'économistes pour discuter ses dogmes, d'apôtre pour propager sa foi. Les psychologues en ont jusqu'ici dédaigné l'étude, n'y voyant qu'un de ces sujets imprécis et fuyants, comme la théologie ou la politique, qui ne peuvent prêter qu'à des discussions passionnées et stériles, auxquelles les esprits scientifiques répugnent. Il semble cependant qu'une psychologie attentive puisse seule montrer la genèse des nouvelles doctrines et expliquer l'influence qu'elles exercent, aussi bien dans les couches populaires que parmi un certain nombre d'esprits cultivés. »

C'est cet excellent programme que s'était tracé M. G. Lebon dans son livre sur la *Psychologie du socialisme* (1). Et, comme l'auteur déclarait par surcroît que, pour « comprendre l'influence profonde exercée par le socialisme moderne, il ne faut pas examiner ses dogmes », il semblait avoir beaucoup de chances de réaliser son programme.

Néanmoins, il a prodigieusement échoué.

On pensera généralement qu'une semblable étude aurait dû s'appuyer sur une solide analyse des conditions économiques de l'évolution sociale au cours de ce siècle, montrant, d'une part, la constitution de la classe des ouvriers salariés, leur sort commun mais leur mentalité différente dans les divers pays civilisés, d'autre part, la diminution fatale du rôle de la bour-

(1) 1 vol. in-8°, 496 pages, chez Alcan, Paris; 7 fr. 50 c.

Digitized by Google

geoisie entrepreneuse d'industrie et l'accroissement de l'élément spéculatif dans la production. On jugera sans doute qu'il eût convenu ensuite de faire à grands traits l'esquisse des milieux historiques au sein desquels ces conditions économiques ont dû se développer. Il aurait suffi alors de suivre les pistes qui se seraient ainsi tracées d'elles-mêmes, pour aboutir aux manifestations, très unes dans le fond, très variées dans la forme, de ce que l'on nomme le socialisme contemporain.

Rien de tout cela n'est à trouver dans le gros ouvrage de M. Lebon. L'auteur de la *Psychologie des foules* se révèle ici imbu de tous les préjugés sommaires, victime de toutes les erreurs d'observation et d'information, docile à toutes les réactions et à tous les pessimismes.

Il a d'abord commis cette méprise, très répandue, de ne voir dans le socialisme que le programme d'un futur État idéal, assurant la félicité à chacun par l'égalité de tous; il a fait aux docteurs du collectivisme l'insigne honneur de discuter leurs rêves politiques; bien plus, il en a admis la possibilité de réalisation. Or, cela est doublement erroné.

Premièrement, les foules qui adhèrent au socialisme sont, dans leur ensemble, totalement étrangères aux conceptions utopiques applicables seulement dans deux ou dans cinq siècles, suivant les opinions autorisées de Lassalle ou de Rodbertus. A la vérité, comme le pense M. Lebon, le socialisme exerce sur ces foules l'ascendant d'une religion, mais c'est bien moins en raison de ce qu'il promet qu'en raison de ce qu'il condamne. Interrogez un ouvrier quelconque, et demandez-lui pourquoi il est socialiste : au fond de sa réponse, vous découvrirez toujours une raison de ce genre : « Je veux être traité comme un homme et prendre ma part de la vie sociale; or, il n'y a que les socialistes qui comprennent ces aspirations et qui m'aident à les réaliser. » L'avènement plus ou moins prochain du collectivisme partiel ou intégral le laisse parfaitement indifférent.

Secondement, l'étiquette collectiviste n'est pas nécessaire pour qu'une politique ouvrière participe des tendances socialistes; ainsi que le professeur Werner Sombart l'a fort bien

Digitized by Google

montré dans le livre que nous avons dernièrement fait connaître aux lecteurs de la *Revue,* le mouvement ouvrier présente dans tous les pays une profonde unité. Que l'on fasse ou non précéder les décisions pratiques des congrès d'un préambule solennel où l'on décrète par anticipation l'expropriation des expropriateurs, cela importe, en somme, assez peu, et cela tient surtout à des raisons de psychologie sociale. C'était le moment d'en faire, de la psychologie des races, et de rechercher comment, par sa réfraction dans les diverses âmes nationales, l'universelle poussée ouvrière s'était montrée ici marxiste et doctrinaire, là opportuniste et syndicale, là encore collectiviste et coopérative. M. Lebon, qui ne laisse passer aucune occasion d'affirmer qu'il est par excellence le psychologue des foules, n'y a point songé sans doute.

Mais il ne s'est pas contenté de réduire ainsi tout le mouvement socialiste aux formules qui apprennent au monde « ce que l'on fera le lendemain de la révolution sociale » ; il a encore, en fait, limité son horizon au socialisme français, héritier bâtard du Jacobinisme et du Romantisme, impuissant par tradition et doctrinaire par essence. Il consacre six pages, sur 500, au socialisme allemand ; encore tient-il à faire remarquer que « son histoire sortirait tout à fait des limites de cet ouvrage ». Tous ceux qui savent l'influence prépondérante de la pensée allemande sur la forme actuelle du socialisme s'étonneront assurément de cette exclusion.

Quoi qu'il en soit, même rétréci à de telles proportions, le socialisme eût encore pu justifier une étude psychologique. Cette étude-là n'a pas été faite non plus par M. Lebon.

Alors, que trouve-t-on donc dans cet ouvrage, accueilli au début avec faveur et intérêt? Presque exclusivement une critique, souvent anecdotique, de l'incapacité des peuples latins en général et des Français en particulier à s'assimiler les conditions des démocraties modernes. Incontestablement, cela pourrait constituer le sujet d'un livre, encore que la question soit un peu rebattue; mais, comme tel n'était pas le programme de M. Lebon, nous n'aborderons pas l'exposé de ses vues

Digitized by Google

Peut-être, tout bien considéré, l'auteur, français lui-même, a-t-il voulu apporter une confirmation à cette réflexion de M. de Moltke, qu'il fait d'ailleurs sienne avec enthousiasme : « Les Français prennent toujours les mots pour des faits. » Car son œuvre fourmille d'inexactitudes et d'à peu près: pour lui, « le perfectionnement des machines réduit de plus en plus la dose d'intelligence nécessaire pour exécuter le travail, » alors que, tout au contraire, la supériorité de l'outillage américain, par exemple, serait impossible sans le niveau elevé de l'ouvrier des États-Unis ; — pour lui, « les tarifs de salaires n'ont guère servi qu'à montrer combien les règlements sont impuissants devant les nécessités économiques, » alors qu'en Angleterre et aux États-Unis (des pays anglo-saxons, cependant!) tous les ouvriers de la grande industrie ont substitué le régime du débat collectif avec tarif régional au régime de l'embauchage d'autorité et du salaire arbitraire: — pour lui, la célèbre coopérative des pionniers de Rochdale, de même que le « *Woruit* » d'ailleurs, sont des « sociétés par actions avec participation dans les bénéfices », alors que, d'abord, une coopérative n'est pas une société par actions, et qu'ensuite, précisément, la majorité des grandes fédérations coopératives anglaises refusent d'introduire la participation de leur personnel aux bénéfices; — pour lui, enfin, M. Paul Deschanel est « un brillant économiste », et Herbert Spencer « un écrivain socialiste éminent ».

Il est plus triste que plaisant de constater que M. Lebon a trouvé le moyen, dans son compendieux volume, de dénoncer « les universitaires » et « les intellectuels » comme les auteurs responsables de la décadence morale de la France et de son incurable penchant à l'Étatisme. « Avec un peu plus d'intellectualité, écrit M. Lebon à propos d'une citation de M. J. Lemaître, les jeunes intellectuels finiraient par comprendre qu'ils ne peuvent conserver la faculté de cultiver en paix le moi qui leur est si cher, qu'en méprisant un peu moins leur patrie et en respectant beaucoup plus l'armée qui seule peut la défendre. » Et ailleurs, en parlant de l'armée : « C'est la dernière colonne soutenant l'édifice social qu'on ébranle aujourd'hui. »

Digitized by Google

Oh! quel précieux critérium d'esprit droit et de jugement sain a fourni la retentissante affaire qui a occupé le monde pendant tant de mois! Si M. Lebon avait placé les phrases que nous venons de citer en épigraphe sur la couverture de son livre, au lieu de les dissimuler dans des notes au bas des pages, il eût épargné la peine de l'ouvrir aux lecteurs avides d'études scientifiques et d'analyses raisonnées.

Par une curieuse coïncidence, au moment même où M. Souchon, professeur à l'Université de Lyon, signalait dans la préface de ses *Théories économiques dans la Grèce antique* (1), la place importante occupée par la Belgique dans le domaine de l'histoire économique, son savant collègue de l'Université de Bruxelles, M. E. Nys, apportait une contribution nouvelle à ces études par ses *Recherches sur l'histoire de l'économie politique* (2).

Or, voici précisément que nous trouvons formulée, par M. Nys, l'impression que nous a laissée M. Souchon. « D'aucuns, dit-il, ont une tendance à exagérer la valeur du legs que nous a fait l'antiquité classique en matière économique; on entend vanter les enseignements judicieux de Thucydide, de Xénophon, d'Aristote, et donner plus de relief qu'il ne convient peut-être à quelques pensées de Caton, de Varron et surtout de Columelle. » En fait, il ne faut pas oublier que, pour emprunter le langage même de M. Nys, « l'économie politique est véritablement la création de ce qu'on a appelé le génie européen; c'est au XII^e^ et au XIII^e^ siècle de notre ère que se place l'apparition de cet esprit nouveau ». Il n'est donc pas permis de parler de « théories économiques » pour un temps dont la pensée était complètement étrangère à des spéculations systématiques sur l'activité industrielle des peuples.

Allons plus loin : n'est-il pas, en somme, un peu superflu de faire ce qu'on est convenu d'appeler des Histoires des Doctrines économiques? Rien ne nous paraît plus sûrement prouver le caractère précaire que revêt encore la science

(1) 1 vol. in-18, 205 p., chez Larose, Paris, 3 fr.
(2) 1 vol. in-8, 247 p., chez Castaigne, Bruxelles.

Digitized by Google

économique, que ce souci de recueillir les opinions des auteurs de tous les temps. Où voit-on des histoires des doctrines chimiques, biologiques ou botaniques? Nul ne songerait à en écrire, moins encore à les enseigner, pour cette simple raison que ces sciences ont aujourd'hui acquis un si réel développement que les conceptions antérieures sont considérées comme surannées et dépourvues de tout intérêt. Ah! si l'on nous faisait l'histoire des idées sociales en fait de production des richesses, si l'on nous révélait la pensée intime de tous ces temps divers, et de quelle manière elle se répercutait dans les actions individuelles et collectives, nous apprécierions infiniment une étude de si excellente sociologie. Mais que nous importent, en dehors de leur valeur philosophique, les opinions des rhéteurs, sophistes, réformateurs, idéologues de tout genre, dont justement le mérite essentiel est souvent de ne pas être de leur époque? On aurait peine, dans l'avenir, à se pénétrer des idées qui ont dominé l'activité économique du XIX^e^ siècle, si l'on n'en avait d'autre écho que les œuvres de Bastiat et de Marx, de Proudhon et de Lassalle, de J. St. Mill et de Henry George, de M. Block et de M. Spencer, pour en citer quelques-uns seulement parmi la foule chaotique des « économistes »....

Quoi qu'il en soit, les deux auteurs dont nous nous occupions à l'instant ont, l'un et l'autre, senti la nécessité de reconstituer le milieu matériel où les doctrines se sont façonnées, pour donner une base à leur histoire. Ainsi M. Souchon, qui, en maint endroit, trahit le doute qu'il ressentait quant à l'utilité de son œuvre, a tenu à s'arrêter aux formes économiques pour justifier les théories : à ce point de vue, le paragraphe où il examine les causes générales des infériorités et des lacunes des doctrines grecques est un des plus attrayants de l'ouvrage. Notamment, il insiste avec beaucoup de raison sur le peu de fondement de cette conception que, dans les cités grecques, la production des richesses aurait été insignifiante : « Une société ne vit pas sans créer, » dit-il fort bien. Et l'on est complètement édifié lorsqu'on voit se dérouler la lutte entre la grande et la petite industrie de l'Hellade, entre les manu-

Digitized by Google

factures de plusieurs centaines de travailleurs et les ateliers de quelques dizaines d'ouvriers.

Quant à M. Nys, il est fort à l'aise dans la période qu'il a choisie, du Xe au XVIe siècle; puis, en dépit du titre de son livre, il étudie bien plus les phénomènes que les doctrines : véritablement, en le lisant, on assiste à l'éclosion de la vie économique dans l'Europe médiœvale. Sans doute, tous ces chapitres n'ont pas entre eux de lien évident; mais M. Nys n'a voulu présenter que des « recherches », et il n'est point difficile, d'ailleurs, d'en dégager deux idées-maîtresses. La première, c'est l'intime collaboration de toutes les races à l'œuvre de l'humanité : rien n'est plus intéressant que d'entendre évoquer, par exemple, le considérable apport de Babylone dans l'œuvre économique et juridique du présent, ou l'essor donné par la culture musulmane à l'esprit de recherche et d'entreprise. La seconde conclusion est plus philosophique : « Les leçons du passé sont éloquentes et convaincantes; ce n'est point impunément que dans les rapports des peuples la notion de la solidarité est négligée, oubliée ou violée; ce n'est point non plus impunément que, dans le gouvernement des États, les droits de la liberté sont méconnus. »

Des deux pôles de la science nous arrivent un traité d'économie politique, ou mieux — pour emprunter la terminologie récente — d'Economique.

Tandis qu'un des maîtres de la science pure, M. Walras, de Lausanne, réunit sous le titre d'*Études d'économie politique appliquée* (1) diverses publications antérieures, un jeune professeur de l'Extension universitaire aux États-Unis, M. Devine, fait paraître ses leçons d'*Economics* (2). Bien que ce dernier livre ne puisse pas être considéré comme absolument représentatif de la tendance économique américaine, il y a un abîme entre les conceptions des deux auteurs.

M. Walras, qui, chacun le sait, partage avec Stanley Jevons le téméraire mérite d'avoir tenté l'application des mathéma-

(1) 1 vol. in-8, 499 p., chez Bouge, Lausanne; 7 fr. 50 c.
(2) 1 vol. in-18, 404 p., chez Macmillan, New-York.

Digitized by Google

tiques à l'économique, a abordé certaines questions d'application : rien n'est plus malaisé pour quiconque est accoutumé à l'aspect métaphysique des choses. Qu'on en juge plutôt : dans une étude sur *La défense des salaires*, nous relevons, parmi d'autres, ces deux opinions : « La solution du problème des salaires est dans la suppression des grèves au moyen d'une intervention rationnelle de l'État qui s'exercerait ici en vue d'un meilleur fonctionnement des marchés des produits et des services. » — « Pourquoi ne voit-on pas de grèves entre les entrepreneurs et les capitalistes? Parce que le marché du capital fixe, qui est la Bourse, et celui du capital circulant, qui est la Banque, sont un peu mieux organisés que le marché du travail qui ne l'est pas du tout. » L'un et l'autre de ces jugements méconnaissent le rôle primordial de l'*homme* dans l'activité économique. Bien loin que le problème des salaires doive attendre de l'État sa solution, c'est par le jeu des forces humaines, c'est par la diplomatie et la stratégie des organisations d'employeurs et de salariés, expression libre et complète des intérêts en présence, qu'il se résoudra lentement, fatalement. Quant aux grèves de capitaux, s'il n'en survient pas, c'est parce que, dans le débat du prêt, il ne s'agit que de capital; alors que dans le débat du salaire, l'objet du marché est ni plus ni moins que l'homme lui-même, avec ses besoins, ses aspirations, ses erreurs; l'homme, en un mot, tel qu'il est dans son milieu.

Précisément, le livre de M. Devine s'ouvre par un chapitre sur « L'homme économique » et sur « Le milieu économique »; cela dit assez toute l'importance qu'il attache à ces deux facteurs de l'évolution sociale; même, son idée dominante est que la cause essentielle du *processus* économique ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'homme lui-même. Voilà d'excellentes prémisses : on peut regretter que l'auteur, qui vise assurément à la vulgarisation, n'en ait pas tiré tout ce qu'elles promettaient; certains chapitres ont gardé l'allure un peu abstraite que dégagent les œuvres de l'original et savant professeur M. Patten, de Philadelphie, dont le jeune publiciste est un disciple. Mais du moins, se sent-on libéré

Digitized by Google

du cadre classique des traités avec leur absurde division de l'économique en trois compartiments : la production, la répartition et la consommation des richesses. Sous ce rapport, le livre de M. Devine a des analogies avec l'excellent traité du professeur Hadley, presque totalement inconnu dans nos pays.

Une de nos chroniques antérieures a signalé le *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque*, qu'édite la maison Guillaumin, sous la direction de MM. Y. Guyot et Raffalovich. Les articles contenus dans les livraisons 2, 3, 4 et 5 accentuent le caractère intéressant de cette publication, qui mêle utilement les renseignements techniques aux considérations économiques.

Pourquoi, cependant, ne pas observer la stricte impartialité qui doit se rencontrer dans tout dictionnaire? D'abord, le point de vue est un peu exclusivement français : par exemple, à l'article « Broderie », est-il indispensable de placer cette phrase : « La fabrique française a dernièrement lancé un article très important...; les Allemands ont en vain essayé de l'imiter »? Ensuite, l'exposé de la situation industrielle d'un pays gagnerait à être fait de façon très objective : peut-être, sous ce rapport, les articles de M. L. Strauss, le collaborateur pour la Belgique, appelleraient-ils des réserves.

Il est vrai que ces articles portant la signature de leur auteur, nul ne s'étonnera, chez nous, d'intermèdes aussi joyeux que celui ci : « Malgré la suppression de toute distinction d'ordres et de classes (article 6 de la Constitution belge), la législation protectrice des ouvriers employés dans les mines, carrières et usines a une tendance à s'étendre. » Tant de candeur désarme...

SPECTATOR.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Ceci devrait débuter comme un sermon. Car c'est un sermon qu'il faudrait écrire et prononcer sur les événements du mois écoulé, pour être entendu de celui qui semble les avoir provoqués et de ceux qui y prirent une part active. Je n'ose penser que ces derniers écouteraient l'homélie sans impatience; mais je suis bien sûr que le genre littéraire, dans lequel seraient analysés et appréciés les dits événements, suffirait à rendre attentif et bienveillant notre premier ministre.

Or donc j'ouvre *Le petit Carême* au chapitre des « Écueils de la piété » et je lis : « ... Les fonctions essentielles aux grands « ne sont pas la prière et la retraite. Elles doivent les pré- « parer aux soins publics, et non les en détourner; ils doivent « se sanctifier en contribuant au salut et à la félicité de leurs « peuples. Les grâces de leur état sont des grâces de travail, « de soins et de vigilance : quiconque leur promet, dit l'Évan- « gile, qu'ils trouveront Jésus-Christ dans le désert, ou dans « le secret de leurs palais, est un faux prophète... »

Où donc avais-je ouï dire que l'homme laborieux qui nous gouverne était indifférent aux joies mondaines? qu'il refusait de paraître à la cour? qu'il recevait peu et ne sortait point? La doctrine catholique ne permettrait pas à un grand de se dérober aux devoirs mondains de sa charge.

Mais poursuivons cette lecture : « ... La piété dans les « grands va quelquefois dans un autre excès. Elle les jette « dans une multitude de soins et de détails inutiles; ils se « croient obligés de tout voir par leurs yeux et de tout toucher « de leurs mains : les plus grandes affaires les trouvent sou-

Digitized by Google

« vent insensibles, tandis que les plus petits objets réveillent « leur attention et leur zèle : ils ont les sollicitudes de l'homme « privé; ils n'ont pas celles de l'homme public. » Voyez quelle injustice on commettait en reprochant à notre Premier l'excès même de son application, et son goût du détail, et cette pluie d'ordonnances, de petites décisions, d'ordres de services, qui tombait drue et fine sur les épaules des chefs de bureau et des chefs de gare? Il n'a garde, en vérité, de ne pas se souvenir de ce passage de Massillon et d'être insensible aux graves affaires; il ne s'exposerait pas à de fâcheuses complications par une obstination peu politique.

Véritablement le mois qui vient de s'écouler est de ceux qui comptent dans la destinée d'un peuple, non pas que le retrait d'une loi soit un fait sans précédent, ni même qu'il manque dans nos annales d'exemples de l'intervention royale pour calmer l'irritation populaire, ni qu'ils soient si rares, les cabinets remaniés à la suite de cette intervention.

L'originalité de la circonstance, en juillet 1899, ce fut qu'il n'y eut pas même de loi votée, puis abandonnée, ni de retraite ministérielle, ni, au moins ostensiblement, d'intervention royale, et que pourtant il y eut quelque chose de changé dans l'État.

L'émeute gronda dans les cœurs; l'émeute gronda dans la rue; un mot l'avait déchaînée, un mot la calma aussitôt. On a vu l'émeute érigée en système d'opposition politique, et c'est là ce qui est original.

Plus original que rassurant, peut-être. Et la position des libéraux paraît à première vue embarrassante en face de ces grondements du lion populaire que quelques-uns d'entre eux n'ont pas peu contribué à réveiller. Il est debout, il rue, il se bat les flancs de sa queue redoutable; il roule des yeux irrités. Bravo, c'est parfait; il étend la patte, il jette bas quelques gendarmes trop zélés. C'est admirable. Encore un peu, et il prendra son élan, il bondira. Mais d'une caresse qui le flatte et l'apaise, on lui fait comprendre que c'est fini, qu'il peut sommeiller pour quelque temps, jusqu'à ce qu'on le réveille encore. Voilà un apologue pour nos futurs fabulistes, celui du *Lion complaisant*.

Digitized by Google

Le sera-t-il toujours? Et y a-t-il une sécurité réelle, indiscutable dans cette méthode politique?

La presse libérale, pour autant que j'aie connu son sentiment, est optimiste, et il se mêle quelque ravissement à sa surprise. La presse catholique a un thème unanime qu'il ne faudrait pas dédaigner de parti pris. Ce thème, résumons-le : vous jouez avec le monstre, parce que c'est contre nous qu'il gronde; mais patience, votre tour viendra. Le jour où, maîtres du pouvoir, vous direz à ce monstre si facilement apaisé : « Tu n'auras pas la pâtée que tu réclames; » le jour où vous lui demanderez de tendre sa vigoureuse mâchoire pour lui arracher ses puissantes molaires, êtes-vous bien sûr qu'il ne se redressera point frémissant? Pouvez-vous répondre de sa docilité, comme dans l'apologue?

La preuve n'est pas faite et je me méfierais de celui qui offrirait de la tenter. Le peuple est capricieux, le peuple des villes surtout, et la lassitude qu'on a éprouvée du régime libéral, en 1870 et en 1884, pourrait en 1900 et quelques ans, redevenir une autre lassitude, mais plus périlleuse, parce que tous les citoyens et non les seuls censitaires seraient intéressés à l'exprimer.

Mais, d'autre part, si l'on envisage les besognes législatives qui incomberont à un ministère de « réparation libérale », on est confondu du bien qu'il peut faire, sans désemparer, et de l'apaisement que ce bien produira chez les plus énervés et les moins maniables de nos compatriotes.

Ce ministère aura à organiser l'instruction populaire; à rendre à l'enseignement moyen sa vigueur, tout en le modernisant, et il devra faire, dans nos universités, de sévères enquêtes sur les nominations et les pratiques administratives de ces quinze années; il devra y proclamer le libre choix des professeurs, à l'allemande, ériger des tribunes indépendantes à côté des pontificats du passé, assurer, par la personnalité civile, l'indépendance morale de ces grands organismes.

Dans l'ordre militaire, quel vaste programme il aura à remplir! L'armée et la garde civique, conçues à la libérale, n'ont rien de commun avec l'armée et la garde civique actuelles.

Digitized by Google

Puis c'est le régime du travail qui est à organiser ; c'est la réforme de l'impôt ; c'est le monopole de la rectification de l'alcool ; ce sont des lois agraires ; c'est, en un mot, de quoi occuper la législature pendant dix sessions et plus.

A bien y réfléchir, l'optimisme des journaux libéraux n'est pas une attitude déraisonnable ; il repose sur la foi dans la détente profonde, universelle, que causerait l'avènement de nos amis politiques. Et, en ce cas, le thème des journaux catholiques est un thème intéressé, un thème d'avocat qui défend une mauvaise cause. L'ogre populaire ne rugira pas, si nous avons le pouvoir ; du moins il ne rugira pas de longtemps.

Nos adversaires ne sont non plus fondés à dire et à écrire, comme ils le font quotidiennement, que la chute du cabinet actuel entraînerait la prise de possession du pouvoir par les socialistes.

Quelle que soit la solution qui interviendra avant 1900 (R. P. intégrale ou uninominalisme) et si, comme il est probable, aucune solution n'intervient, donc par la coalition dans les grands arrondissements, ou par le découpage électoral de ceux-ci, ou par la représentation équitable de tous les partis, le libéralisme est maintenant assuré d'envoyer à la Chambre un groupe compact de mandataires, qui seront naturellement désignés, en cas de majorité de gauche, au choix royal pour le gouvernement du pays. Il y a là quelque chose qui participe de l'inéluctable et qu'après le retrait de la loi électorale, il faut envisager avec une entière tranquillité. Là-dessus, soyez-en sûrs, les cléricaux sont d'accord avec nos espérances ; leurs mauvaises arguties sentent d'une lieue le plaideur découragé et qui se défend pour la forme. Les bagarres de juillet ont eu ce résultat imprévu, ou plutôt nous le devons à quelques brutalités de la gendarmerie. Petites causes, grands effets, c'est bien par quoi il faut conclure une fois de plus.

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Deux livres d'éducation.

L'éditeur Collin vient de publier deux livres qui font suite l'un à l'autre et qu'on ne peut trop recommander aux pères et mères de famille. Le premier est dû au Dr Maurice de Fleury et a pour titre : *Le corps et l'âme de l'enfant.* Il donne d'excellents conseils sur les soins physiques et moraux qu'exige le nouveau-né ; l'alimentation, le bain, le vêtement, les exercices physiques, le logement sont passés en revue, et, dans une langue familière, alerte, relevée de souvenirs personnels et de pointes d'humour, l'auteur multiplie les notions utiles. Puis il étudie « les facultés de l'âme » ; il s'occupe du système nerveux de l'enfant, de son cerveau, du développement de son intelligence, de sa volonté et de sa sensibilité ; il a sur les colères du petit être, sur la meilleure façon de les calmer, sur ses instincts peureux et indolents, sur la tristesse inexplicable qui assombrit parfois ces frêles existences, sur la sincérité, sur la chasteté, en un mot sur tout l'au-dedans du bébé, des notations curieuses, souvent d'expérience personnelle, qui, pour une jeune mère, ont l'intérêt d'un roman vécu.

Dans son *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*, M. Paul Lacombe reprend, pour ainsi dire, le sujet au point où M. de Fleury l'abandonne. Ce n'est pas d'hier qu'on a dit que l'enseignement devrait être basé sur la connaissance intellectuelle et morale de l'enfant. Le malheur c'est que l'enseignement public, par sa nature même, s'adresse à la collectivité, et que qui dit collectivité dit aussi abstraction des prédispositions individuelles, différant d'enfant à enfant, et qu'un maître, à la tête d'une classe nombreuse, ne peut ni connaître, ni ménager, ni à plus forte raison développer favorablement. Cette psychologie collective, qui est celle des pédagogues les plus consciencieux, est forcément quelque chose d'abstrait ; elle se contente de règles générales, applicables à tous les tempéraments, à tous les cerveaux. Et qui ne sent l'insuffisance de telles règles ? La lenteur des progrès scolaires n'a pas de causes plus certaines.

Digitized by Google

Un premier pas a été fait dans le sens de l'individualisme; ce sont les classes d'attardés, où les cerveaux opaques sont traités suivant une méthode qui ne conviendrait pas à tous; ce sont ces colonies de vacances, où les petits êtres chétifs, malingres, mal conformés ou mal développés, sont soumis à un régime atmosphérique et nutritif dont n'ont pas besoin leurs camarades plus robustes.

M. Lacombe n'a pas la prétention de résoudre le grand problème dont on vient d'indiquer la formule. L'originalité de son *Esquisse*, c'est de préparer les voies à une réforme qui est dans les certitudes de l'avenir. Par l'éveil de la curiosité, M. Lacombe croit qu'on obtiendra plus que par la contrainte; il veut l'intuition substituée au dogmatisme, l'intelligence substituée à la mémoire. Mais n'est-ce pas ce que nous voulons aussi? Rappelant des expériences de Binet, l'auteur de ce livre s'en félicite, parce qu'elles aident à « vérifier les « différences que présentent les enfants dans leurs facultés de discri« mination et d'assimilation ». Tant qu'on ne tiendra pas grand compte de ces différences, on pataugera dans la scolastique.

Nous sommes d'accord avec M. Lacombe, lorsqu'il propose de débuter par le dessin et la musique, de faire déclamer les petits enfants, d'éveiller surtout la vue et l'ouïe en eux. Mais, comme il le reconnait (p. 43), c'est ce que tente déjà l'enseignement frœbelien, particulièrement en Belgique.

Après, lorsque le bambin s'asseoira sur les bancs de l'école primaire, que fera-t-on de lui? On continuera de solliciter sa curiosité, d'encourager son désir de savoir. On lui permettra de poser des questions sur chaque sujet d'étude, des questions parfois saugrenues, mais enfin des questions qui soient bien à lui, qui révèlent son être intime et les minuscules soucis qui l'agitent. Les réponses suivront, à moitié formulées par le maître, à moitié suggérées à l'élève; elles seront simples, claires, expérimentales.

Plus tard, l'enfant, ayant grandi, recevra l'enseignement littéraire et historique. La méthode de M. Lacombe variera peu; elle consistera toujours dans cette interrogation constante de l'élève, restreinte aux théories qui lui sont accessibles et dans le mode qui lui conviendra le mieux; des lectures d'écrivains modernes, une école buissonnière intelligente à travers le passé, où l'intérêt s'accrochera aux accidents de la route, et foin des belles ordonnances, des programmes ratissés comme les allées d'un parc de milliardaire! Il faut « enseigner chacun selon son appétit ».

Quelles langues enseignera-t-on, et comment? Vous vous attendez bien à ce qu'on mette les grammaires et les dictionnaires à l'arrière-plan. On causera; c'est par la conversation qu'on inculquera les notions constructives de son propre idiome: « L'enfant est tenu les trois quarts du temps à rester silencieux devant les grandes personnes. »

Digitized by Google

Quelle sottise! Il parlera, il lira à haute voix, il déclamera; c'est ainsi qu'il arrivera à posséder la langue maternelle.

Quant aux langues étrangères, M. Lacombe en parle sans parti pris. La querelle des anciens et des modernes le laisse calme, sinon indifférent. Il passe en revue les arguments des partisans du grec et du latin; il les discute avec un bon sens froid, rigoureux; il montre de quelles misérables chicanes se nourrissent ces éternelles polémiques; il en fait toucher d'un doigt sûr la vanité et la nullité. J'aurais voulu toutefois qu'individualiste à travers tout son livre il le fût particulièrement ici. Lui, qui cite ailleurs M. Binet, il avait une si belle occasion de rappeler ces articles de la *Revue des Revues* où le sagace psychologue établit la démarcation des esprits imaginatifs et des esprits positifs, trace un plan d'éducation, non par groupes, mais par individus, où ceux qui ont le sens littéraire et ceux qui ont le sens scientifique sont nettement départis, et ce en vertu d'expériences très commodes et très précises. Il est vrai que, page 132, parlant de l'enseignement classique, M. Lacombe écrit: « Il se pourrait que cet enseignement, excellent en soi, fût moins approprié à l'enfant qu'un autre enseignement de qualité inférieure. » Mais je proteste et contre les termes et contre l'esprit de cette insinuation. Pourquoi « inférieure »? Pourquoi « l'enfant »? Dites « différente » et dites « des enfants ». La question se ramène, en somme, à celle de savoir ce qui convient à chacun (1). Cette réserve faite, je me hâte de constater que je suis d'accord avec les conclusions de l'auteur de l'*Esquisse;* elles sont, cela va de soi, en faveur de l'enseignement moderne et expérimental.

En résumé, M. Lacombe défend la liberté et l'initiative contre la contrainte et la réglementation; il croit que la curiosité habilement éveillée et entretenue chez l'enfant, le sens de l'imitation mis à profit, la volonté nourrie et dirigée porteraient des fruits plus savoureux que notre mnémotechnie tyrannique et routinière. Sans doute, la tâche des maîtres sera plus complexe, en apparence. « Quatre ou « cinq courants divers, tantôt un grand courant emportant momen- « tanément tous les élèves »; mais, en compensation, il cesse d'être le pion qui endoctrine et qui châtie; il devient « un guide, un conseiller », que les élèves secondent dans l'accomplissement de son

(1) M. de Fleury, dans ses chapitres sur « les enfants paresseux », a, dépassant quelque peu l'orbite qu'il s'était tracé, touché à ce grave conflit (p. 197 et ss.). Il observe qu'on commence trop tôt les études classiques; un garçon de quinze ans a vite fait de rattraper les moutards qui ânonnent *rosa... la rose* depuis quatre ans déjà; il croit aussi que les études latines et grecques doivent être « réservées à une aristocratie de lettrés ». Voilà le point de vue vrai et sain, vers lequel convergent de plus en plus tous les libres esprits.

Digitized by Google

devoir; il regagne en bonne humeur, en loisirs, en études personnelles, qui lui permettent de varier les points de vue, ce qu'il sacrifie de plus en tension d'esprit, en ingéniosité dépensée dans les heures où il participe plus directement à l'enseignement. Enfin, celui-ci sera uniforme de 6 à 18 ans; il n'y aura plus une école primaire et un collège, mais un seul établissement et pour les deux sexes, tel qu'on le trouve déjà, par exemple, aux États-Unis. Adversaire de l'internat, comme il l'est des autres routines, M. Lacombe se devait d'être logique jusqu'au bout.

Logique il l'est; mais pratique? C'est une grosse question qui, surtout en envisageant la part de réalisation opportune de ses idées en France, nous paraît beaucoup plus à portée de ses cogitations que des nôtres.

Nous voyons très bien ce qu'on peut accepter sans marchander des doctrines de l'auteur de l'*Esquisse*, ce qu'il faut en rabattre et aussi ce qui est déjà vérifié en fait chez nous, ne fût-ce que cet enseignement frœbelien où nous appliquons point par point un programme qu'il propose à son pays, ou encore cette facilité des communications sur laquelle il compte pour éloigner les grands lycées des centres et que nous avons utilisée, nous, mais dans un sens opposé, en appelant les campagnards au chef-lieu d'arrondissement ou de province et en leur permettant de rentrer le soir de l'université, du collège ou de l'école moyenne dans leur *home* rustique.

Sans vouloir ni discuter, ni insister, en voilà assez pour mettre hors conteste l'intérêt d'une œuvre que nos bons pédagogues doivent lire, ne fût-ce que pour être armés pour la riposte et aussi en haine de l'encroûtement. W.

N. B. — La Revue a reçu en outre : B. de Kenenburgh, *La femme régénérateur* (Paul Dupont, éditeur, à Paris); comte Camille de Renesse, *Deux mois en yacht* (Nice, imprimerie des Alpes-Maritimes); le même, *Les soirées de la duchesse* (analysé dans le MOIS POLITIQUE du 15 juin); Francesco Paolo Camillo Siragusa, *Discorsi su la natura e su governo dei popoli* (Palerme, Virzi); commandant Toutée, *Du Dahomey au Sahara* (Paris, Colin et Cie); Chomé, *Désarmer, c'est déchoir* (1 brochure, Bruxelles, Desprez).

Digitized by Google

L'APOTHÉOSE DE GŒTHE

I

Depuis plus de cinquante ans, la personnalité et l'œuvre de Gœthe traversent la plus dangereuse des épreuves. Par l'action du temps, par l'admiration accumulée des générations, par les préjugés patriotiques, par le jeu des circonstances autant que par les qualités de son génie, — Gœthe est devenu plus qu'un très grand poète, le plus grand qui porte témoignage pour la langue et la race allemandes; il est devenu plus qu'un des rois de l'esprit, il est devenu un symbole, une idole, un fétiche, une abstraction, un nom qu'on ne prononce qu'en s'inclinant et dans un murmure d'admiration et d'adoration. Pour honorer sa mémoire, on a fondé des musées, on conserve comme des reliques tout ce qui se rattachait, de près ou de loin, à son souvenir; pour éclairer son œuvre, on a fondé des chaires, des sociétés savantes, on a écrit des bibliothèques.

Or, voici ce qui est arrivé : on a brûlé tant d'encens à l'homme qu'à travers les fumées de l'encens il est devenu impossible d'apercevoir sa personnalité. On a accumulé tant de commentaires sur son œuvre qu'elle en est devenue comme étouffée, écrasée. On a mis dans cette œuvre tant d'intentions secrètes, on lui a donné tant de sens différents, qu'on a perdu de vue le sens véritable! Il est devenu presque impossible à un lettré qui est « au cou-

Digitized by Google

rant » de lire un chef-d'œuvre de Gœthe avec cette fraîcheur, et cette spontanéité, et cette réceptivité qui seules permettent de sentir et de déguster la poésie. On s'est si bien habitué à traiter Gœthe en demi-dieu, que devant sa divinité on a abdiqué sa raison, et, de même que l'œuvre est devenue méconnaissable, l'homme est devenu inaccessible.

Il est difficile de ne pas reconnaître que Gœthe lui-même est en partie responsable de ce fétichisme. Pendant trente ans il s'est drapé, il a *posé* pour la postérité, il a commencé sur lui-même le travail d'idéalisation, il a créé sa propre légende, il a si bien confondu dans son autobiographie la fiction et la vérité, qu'il devient impossible de distinguer où commence l'une, où finit l'autre. Les admirateurs l'ont pris au mot, ils ont renchéri sur le Maître, ils ont idéalisé et symbolisé à outrance, et le Maître aurait mauvaise grâce, dans les limbes, de trop leur reprocher les conséquences de leur fétichisme.

Il semble, d'autre part, qu'en créant le caractère ou plutôt la caricature du fameux Wagner, Gœthe a mis en garde contre l'admiration maladroite et béate de ses disciples. L'on peut soutenir à bon droit qu'il aurait approuvé le livre lumineux de M. Édouard Rod qui réagit et proteste courageusement contre l'aveuglement et la niaiserie des adorateurs. L'on peut .même croire que si là-haut, dans l'Empyrée, il est encore soucieux de sa gloire, il doit être reconnaissant à M. Rod pour l'immense service qu'il vient de lui rendre. Ce que M. Rod a voulu, ce n'est pas la fiction mais la vérité, ce n'est pas l'encens mais la lumière. Et pour arriver à la vérité, il s'est dit que la méthode la plus simple était encore de traiter Gœthe comme un contemporain, d'oublier les conventions et les traditions, de se mettre directement en contact avec l'œuvre et de s'abandonner entièrement aux impressions reçues. En d'autres termes, M. Rod a voulu faire un sujet d'étude d'une œuvre qui n'était qu'un sujet d'extase, de ramener à des proportions humaines un demi-dieu qu'on n'apercevait

Digitized by Google

plus que dans une lueur ou dans un nimbe. Au lieu de nous faire adorer le Jupiter olympien de Weimar, il a tâché de nous faire comprendre M. Johann Wolfgang von Gœthe, le plus grand des écrivains allemands, né à Francfort, ayant passé la plus grande partie de sa vie à Weimar, gros village de 7,000 habitants; il a tâché de nous faire comprendre l'étudiant de Leipzig et de Strasbourg, le poète d'une cour minuscule, le compagnon des algarades du jeune duc, l'amant de Frédérique, de Lili, de Charlotte et de Christiane Vulpius. Après avoir lu le livre de M. Rod et surtout après avoir relu les œuvres de l'écrivain, l'impression générale la voici : une merveilleuse organisation, mais un caractère passablement vulgaire; l'âme la plus poétique, mais aussi la moins héroïque; le poète le plus subjectif, le plus égotiste, mais aussi l'homme le plus égoïste! En dernière analyse, une intelligence rayonnante ayant aspiré toute sa vie à s'imprégner de lumière et à la répandre sur le monde, mais incapable d'enflammer les cœurs ; un génie transcendant ayant produit en foule des chefs-d'œuvre d'une beauté sculpturale et marmoréenne, mais qui ont aussi du marbre la froideur et presque la dureté.

II

Aux admirateurs passionnés de Gœthe, ce peut sembler une tentative impie et ridiculement oiseuse de soumettre la gloire de Gœthe à un examen critique. Quand un nom a été livré pendant plusieurs générations aux disputes des hommes, quand, pendant plusieurs générations, les critiques et les penseurs les plus éminents de tous les pays sont arrivés sur ce nom à un accord unanime et que tous se sont inclinés devant sa grandeur, il est parfaitement inutile de vouloir « reviser le procès ». Il serait à peu près également raisonnable, pour un journaliste, de vouloir ébranler par une rumeur le crédit de la Banque d'Angleterre ou, pour un savant, de vouloir contester le

Digitized by Google

génie de Newton ou, pour un critique, de vouloir contester le génie de Dante ou de Shakspeare. Sans aucun doute. Aussi bien n'est-ce pas là ce que l'on se propose. L'on ne met pas un seul instant en doute le magnifique génie de Gœthe. On reconnaît que Gœthe est un des plus grands poètes et l'une des plus lumineuses intelligences des temps modernes; l'on se demande seulement si Gœthe est par surcroît le prophète inspiré, détenant les paroles de vie, possédant, incarnant toute sagesse, toute vérité, toute vertu. L'on se demande seulement si, aux heures de doute, d'abattement et d'angoisse, l'œuvre de Gœthe peut nous donner la solution, nous apporter l'apaisement et le réconfort. L'on se demande seulement si Goethe, et sa vie, et son œuvre peuvent être proposés aux hommes, comme le messie et l'évangile d'une foi nouvelle... Oui, certes, il serait puéril de vouloir s'attaquer à un génie consacré par le temps, mais il est parfaitement légitime d'analyser les éléments dont se compose une gloire aussi retentissante, aussi complexe. Supposer, soupçonner que cette gloire se compose d'éléments fragiles, c'est dire uniquement qu'il s'agit d'une gloire humaine, c'est dire uniquement qu'un nom sonore est fait non seulement des qualités intrinsèques du génie, mais aussi de circonstances fortuites, d'éléments contingents, de préjugés, de traditions, de conventions.

Reconnaissons tout d'abord que la gloire de Gœthe est faite, en première ligne, d'un ensemble de qualités rares qu'il a possédées et développées à un degré éminent, unique peut-être, et qui lui vaudront éternellement l'admiration des hommes.

La première qualité qui nous frappe en lui, qui a ébloui ses contemporains et nos contemporains, c'est son universalité. Il nous apparaît comme une des intelligences les plus ouvertes, les plus encyclopédiques des temps modernes. Homme de science, biologiste et précurseur de la théorie de l'évolution, physicien et inventeur d'une théorie des couleurs, homme d'État, homme du monde,

Digitized by Google

homme de cour, homme d'affaires, philosophe, poète lyrique, épique, dramatique, satirique, tragique, comique, didactique, romancier, historien, il a touché à tous les genres, il a touché à toutes les cordes de l'âme humaine.

Sur cette universalité de Gœthe peut-être convient-il pourtant de faire quelques réserves. Les éléments dont elle se compose ne sauraient être réduits à l'unité, à l'harmonie; il serait malaisé de les coordonner dans une synthèse supérieure. Car cette *uni*-versalité est en même temps *di*-versité et mutabilité. Gœthe est essentiellement ondoyant et changeant. On trouve dans son œuvre les antipodes de la pensée humaine. Quoi de commun entre le poète de Gœtz et de Werther et le poète de Tasse et d'Iphigénie. L'intelligence de Gœthe est un cristal aux mille facettes, brisant la lumière dans toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il est le Protée insaisissable. Il est permis de se demander si ce manque d'unité et d'harmonie n'est pas une grave lacune. Il est même permis de se demander si cette diversité encyclopédique peut être appelée universalité. L'*universalité*, logiquement et étymologiquement, n'est-ce pas ce qui est *tourné vers l'un?* Or, peut-on dire que l'œuvre de Gœthe toute entière soit orientée vers une idée maîtresse? Ne s'est-il pas successivement *prêté* à toutes les idées sans se donner à aucune?

En tous cas, défaut ou qualité, cette diversité encyclopédique a tourné au profit de sa gloire. C'est précisément parce que Gœthe est le Protée insaisissable que toutes les doctrines peuvent se réclamer de lui, que toutes peuvent puiser des armes dans cet arsenal qu'est son œuvre. Le romantique se tourne avec prédilection vers le créateur de *Werther*, de *Gœtz*, d'*Egmont* et surtout de *Faust*. Le classique admire le poète impeccable et plastique de *Tasse* et d'*Iphigénie*. Le cosmopolite voit en lui le coryphée de la poésie mondiale, l'incarnation de la « Weltweisheit ». Le patriote voit en lui le poète qui a chanté les *Mythes et les légendes* chers à la race allemande. L'homme sensuel et le libertin font leurs délices des *Élégies romaines*.

Digitized by Google

L'homme du foyer est enchanté par la chaste idylle qui s'appelle *Hermann et Dorothée*. Le spinoziste peut invoquer à bon droit la tendance générale des dernières œuvres. Le spiritualiste peut donner à *Faust* une interprétation conforme à sa doctrine. Le libéral peut se réclamer de *Gœtz* et d'*Egmont*. Le conservateur peut se réclamer de l'esprit qui anime les œuvres de la maturité quand Gœthe était devenu le poète de cour.

Il est une deuxième faculté que Gœthe a possédée au suprême degré et par où il se distingue de ses contemporains : la santé, la sérénité, l'équilibre de l'âme. La plupart de ses émules présentent des caractères morbides, sont atteints d'un mal intérieur. Ils vivent dans une atmosphère de lutte, de conflit, de discorde. Soit que nous prenions les poètes de la *Sturm- und Drang-Periode*, ou les poètes du mouvement romantique, ou les poètes de nos jours : tous sont victimes de ce qu'on a appelé le mal du siècle, tous nous étonnent douloureusement par cette rupture d'équilibre. Cela est tellement caractéristique des œuvres littéraires que Lombroso a voulu identifier ou solidariser le génie et la folie, et qu'un disciple de Lombroso, Max Nordau, a pu diagnostiquer dans les chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine tous les symptômes de la dégénérescence.

La merveilleuse organisation de Gœthe a échappé à la contagion, non pas que le mal lui soit resté étranger : il a eu comme les autres sa *Sturm- und Drang-Periode*. Il a connu cet état d'âme comme il a connu tous les autres. Mais il semble qu'il ne l'ait connu que pour lui donner une expression artistique, définitive. Mais il est sorti triomphant des luttes intérieures. La tempête qui a abattu tant de génies, brisé tant de cerveaux, n'a pu courber son front. Il est resté debout, calme et serein. Au retour de son voyage d'Italie, il n'a cessé de proclamer, par le précepte et l'exemple, l'harmonie, l'équilibre; il est si bien devenu l'incarnation, le type de la santé intellectuelle et artistique que le monde a oublié le Gœthe des folles années, le poète

Digitized by Google

de *Werther* et de *Gœtz,* et n'a plus vu en lui que le Jupiter olympien de Weimar. Ce n'est pas ici le moment de rechercher si cette sérénité a été une vertu sans mélange, si elle n'est pas souvent la cause ou l'effet de la froideur, de l'indifférence, de l'impassibilité, disons le mot : -- de l'égoïsme. -- Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'aucun trait n'a recommandé Gœthe davantage à l'admiration des hommes. Il a prouvé par sa vie autant que par son œuvre que la déséquilibration et l'exaltation morbide ne sont pas l'apanage fatal du poète et de l'artiste ; il a montré comment on peut vaincre le démon intérieur ; il a réalisé l'état d'âme idéal auquel tout homme de lettres doit aspirer.

On ne saurait expliquer autrement que par le prestige de la sérénité et de la santé cette fascination que Gœthe a exercée sur tant d'esprits éminents qui semblent habiter aux antipodes du monde intellectuel : c'est par cette qualité par exemple qu'il s'est imposé à Carlyle, par cette sérénité et cet équilibre mental dont l'absence a fait le tourment de Teufelsdröck.

Génie encyclopédique, génie sain et équilibré, Gœthe est en même temps par excellence un génie artistique. Il a au plus haut point le sens de la forme, de la mesure, de la proportion. Il a au plus haut point les qualités classiques et les qualités plastiques. Par ces qualités il s'est imposé au jugement de ses compatriotes d'autant plus que ces qualités leur sont restées plus complètement étrangères. Quels que soient les admirables dons des grands écrivains allemands, ils manquent de ce sens de la forme, de cette plasticité que nous admirons tant dans *Iphigénie* et dans les *Élégies romaines.* Et c'est pourquoi les œuvres de Gœthe restent pour le peuple allemand des modèles inimitables, d'une perfection formelle qui fait le plus défaut à la race.

Nous venons de passer rapidement en revue les qualités qui l'ont davantage imposé à l'admiration et à l'imitation des hommes et qui expliquent en partie le prestige magique de son nom et l'étendue de son influence. Mais

Digitized by Google

ce ne sont pas seulement ces qualités intrinsèques de son œuvre qui ont élevé Gœthe à cette hauteur d'apothéose : il est une circonstance qui a peut-être davantage encore frappé l'imagination des hommes : c'est la réussite merveilleuse de son existence. De tous ses chefs-d'œuvre, le plus rare, le plus extraordinaire c'est sa vie. Jamais pareille vie ne fut le partage d'un favori des Muses. Sa vie a été comme un fleuve prenant sa source dans la sublimité des hautes terres, roulant d'abord d'un cours impétueux, réfléchissant les rochers sauvages et les abîmes, puis, en aval des cataractes et des rapides, descendant vers l'Océan, l'Océan des Iles Fortunées, d'un cours tranquille et majestueux, reflétant dans ses ondes les cités des hommes, les fleurs de la terre et les étoiles du ciel... Il a eu tous les dons : beauté physique, santé superbe, l'aisance d'abord et, plus tard, la richesse, la tendresse d'une mère admirable, l'affection d'amis illustres, la faveur des princes, l'amour des femmes, l'admiration des hommes, l'envie des rivaux, la haine des ennemis; il a connu tous les bonheurs, il a épuisé toutes les jouissances. Sa vie a été la réalisation d'un rêve heureux jusqu'au bout, *jusqu'à la mort inclusivement.* La mort lui a été clémente, souriante. Le dernier acte a été aussi merveilleux que les autres. Sa mort n'a pas été précédée par la dissolution des forces physiques et intellectuelles, une démolition lente avant l'anéantissement final; non, sa mort a été comme l'extinction d'une flamme, une euthanasie. Il s'est éteint, dans une lueur d'apothéose, jetant à son dernier soupir cette parole qui est devenue le symbole de sa vie : « Plus de lumière, plus de lumière ! »

Pareille existence est un phénomène si rare dans l'histoire littéraire qu'elle nous frappe comme d'un éblouissement! Pareille vie n'est pas la destinée d'un fils des hommes! Plus que toutes les merveilleuses facultés déployées dans ses œuvres, elle a habitué ses admirateurs à voir en lui un être surhumain, un fils de dieu.

N'oublions pas, en analysant les éléments de sa gloire,

Digitized by Google

que Gœthe vécut quatre-vingts ans, comme Voltaire, comme Victor Hugo. Il a eu le temps de soigner les intérêts de sa renommée, et, comme nous le disions plus haut, de se draper pour la postérité, de créer sa propre légende. Il a eu le temps de voir mourir tous ses rivaux et tous ses ennemis. Il est resté seul survivant d'une époque glorieuse, l'âge d'or de la littérature de son pays. De son vivant, il a été pour l'Allemagne, comme pour l'Europe, l'ancêtre glorieux, le chef de file, le coryphée. De son vivant, il est apparu comme le symbole. De son vivant, on est accouru à Weimar comme à un lieu de pèlerinage, comme on accourait à Ferney : Mme de Staël et Ampère de France, Manzoni d'Italie, Carlyle du fond de l'Écosse apportaient au grand vieillard l'hommage des nouvelles générations.

La fortune, qui l'a tant comblé de son vivant, lui est restée fidèle par delà la tombe.

Quand des grands hommes ont été à ce point choyés, adulés par leurs contemporains, leur mort devient souvent le signal d'une violente réaction. C'est ce qui est arrivé avec Chateaubriand, avec Victor Hugo, avec Tennyson.

C'est presque une loi des réputations littéraires que les astres qui ont brillé de la lumière la plus éblouissante au ciel des lettres subissent une éclipse temporaire avant d'éclairer comme étoiles fixes la postérité la plus reculée. Gœthe seul a échappé à cette loi. Il n'a connu ni réaction ni éclipse. Les hommes avaient pris depuis si longtemps l'habitude d'adorer le Jupiter olympien que son culte, au lieu de diminuer, grandit par sa mort et que sa disparition devint une apothéose.

Il est des écrivains — même parmi les plus grands - dont la gloire diminue ou grandit avec les idées et les tendances politiques, philosophiques, religieuses qu'ils représentent. L'influence de Racine a été jusqu'à un certain point solidaire des destinées de la monarchie française. Celle de Dante est jusqu'à un certain point solidaire des destinées du catholicisme. Calderon a diminué avec la décadence de l'Espagne. Shakspeare a grandi avec les destinées de la

Digitized by Google

race anglo-saxonne. Les circonstances, les événements politiques, l'évolution intellectuelle et religieuse, tout a tourné à la glorification de Gœthe, tout : l'accroissement du sentiment de la patrie, la diminution du sentiment religieux, les triomphes et les abus de la science positive.

Et d'abord, notez cette ironie des choses. Ce cosmopolite, pour qui l'amour de la patrie n'avait aucun sens, à qui les guerres de l'indépendance n'inspiraient que des chansons à boire et des vers de société, qui voyait dans l'oppresseur de l'Allemagne « la plus haute incarnation de l'humanité qui fût possible dans l'histoire » ; c'est Gœthe qui a le plus profité de la recrudescence du sentiment patriotique et de l'agrandissement du *Vaterland*. Avec la constitution de l'unité allemande, c'est devenu une des formes du patriotisme que de travailler à la glorification de la littérature commune.

Les Allemands ont *voulu* posséder une gloire qu'ils pussent opposer aux plus grands noms des autres races, à Homère, à Dante, à Shakspeare, à Victor Hugo.

Ils ont *voulu* posséder un génie qui fût à la hauteur des destinées nouvelles de la race. Exalter Gœthe est ainsi devenu une des manifestations du sentiment national. Rabaisser ou même critiquer Gœthe est devenu un crime de lèse-patrie. Le poète a grandi à chaque victoire : avec Sadowa, avec Sedan. Et non seulement il a grandi, il a été exalté, mais il a été transformé : on a déformé sa vie et son œuvre. Pour en faire le représentant, l'incarnation de la race allemande, on lui a complaisamment prêté toutes les vertus qui semblent typiques du Teuton. On a effacé, d'autre part, ou on a atténué tous les traits qui ne s'accordent pas avec l'idéal de la race.

Et c'est ainsi, je le répète, que Gœthe le païen est devenu le poète d'une nation qui s'est toujours vantée d'avoir été la protagoniste et la réformatrice du christianisme. C'est ainsi que Gœthe l'intellectuel est devenu l'incarnation d'une race qui s'est toujours prévalu de la prédominance en elle du tempérament moral. Gœthe le

Digitized by Google

classique est devenu le porte-voix d'un peuple qui est le berceau du romantisme et de l'art gothique. Gœthe le sensuel, qui a surtout vu dans l'éternel féminin un instrument de plaisir, qui a trahi tant de fois la Vénus Uranie pour la Vénus terrestre, qui a trahi Mme de Stein pour... Christiane Vulpius, Gœthe le polygame, qui, dans ses *Élégies romaines*, nous a donné l'expression la plus franche et la plus admirable de la volupté, est devenu le héros d'un peuple qui a le culte de la femme et la religion du foyer. Phénomène étrange, sans doute! Que si l'on s'exclamait outre mesure, a-t-on songé que c'est Dante, le poète de l'amour mystique, qui est devenu le poète national de l'Italie sensuelle et païenne? Et n'est-ce pas Burns, l'éternelle victime des amours illégitimes qui est le poète national de l'austère et puritaine Écosse?

De même que Gœthe a profité de la recrudescence du sentiment patriotique, tout de même a-t-il profité de l'affaiblissement du sentiment religieux. Quoi qu'en disent les grands prêtres de la philosophie scientifique, l'homme est un animal religieux. Il lui faut ses croyances, et quand la foi ancienne est morte, une foi nouvelle est née pour la remplacer. A mesure que le protestantisme orthodoxe s'est désorganisé sous l'action du principe individualiste, à mesure que dans l'Allemagne de la Réforme on a vu le sentiment chrétien s'atrophier, à mesure que la Bible de Luther a perdu son empire sur les âmes, les œuvres de Gœthe (avec l'œuvre de Kant et de Hegel) sont devenues les Livres sacrés d'outre-Rhin, ont été revêtues de la même autorité et de la même infaillibilité. De plus en plus, les Allemands ont demandé à *Faust* et à *Wilhelm Meister* des leçons de vérité et de vertu que l'Évangile cessait de leur fournir.

Et enfin, la gloire de Gœthe a profité de l'avènement de la Science. Elle a profité de ses abus autant que de ses conquêtes. On a dit et redit que la science est l'ennemie de la poésie. La poésie de Gœthe, une fois de plus, a démenti ce lieu commun. Dans un âge de découvertes

Digitized by Google

et de théories scientifiques, Gœthe a été glorifié par les Hæckel et par les Strauss, comme le penseur qui a pressenti, et prévu, et préparé la foi nouvelle qui, dans sa Métamorphose des Plantes, a élaboré la théorie de l'évolution jusque dans les détails. Dans un âge de spécialisation à outrance, Gœthe apparaît comme le génie idéal qui a su combiner les recherches spéciales et les généralisations divinatrices, la critique et la création.

III

Nous pourrions pousser plus loin l'examen et découvrir d'autres éléments qui sont venus grossir la gloire prestigieuse de Gœthe. Il nous suffit d'avoir démontré par cette rapide analyse que l'éclat éblouissant qui entoure le nom de Gœthe vient en partie d'une lumière empruntée et que sa gloire est faite en partie d'éléments parfaitement étrangers à son œuvre. Or, si la critique littéraire n'est pas seulement un vain amusement, ce sont précisément ces éléments contingents étrangers qu'il importe de distinguer des éléments intrinsèques, éternels. Et toute tentative de réagir contre un engouement aveugle est non seulement parfaitement légitime, mais nécessaire — d'autant plus nécessaire que pour Gœthe surtout cet engouement tout à la fois compromet et fausse l'intelligence de l'œuvre et peut entraîner de graves conséquences morales et sociales.

Et tout d'abord l'on peut affirmer que le fétichisme qui prédomine dans la critique littéraire allemande à l'égard du poète finirait fatalement par compromettre l'influence et fausser l'intelligence de l'œuvre gœthéenne. Parmi de très nombreuses raisons, nous n'en dirons que trois principales.

En premier lieu, il est évident que Gœthe est un poète difficile, supposant dans le lecteur une haute culture et un sens critique très développé. — A tous les degrés de l'échelle littéraire, il est des œuvres comme *Guillaume*

Digitized by Google

Tell, comme *Wallenstein*, comme *Hamlet*, comme *Hernani*, comme les romans de Walter Scott, dont les défauts et les qualités frappent d'emblée l'esprit du lecteur, qui entraînent et séduisent par la fougue, par l'élan, par la fertilité de l'invention. Les œuvres de Gœthe, du moins celles de la maturité, ne sont pas de cette nature. Leur beauté est plus profonde, plus secrète, plus discrète. Il est impossible de goûter *Wilhelm Meister*, ou *Tasse*, ou *Iphigénie* sans un tact littéraire très sûr. C'est précisément ce tact littéraire que l'admiration aveugle tend fatalement à supprimer.

Écrivain difficile, Gœthe est en même temps un écrivain extraordinairement *inégal*. Jamais écrivain n'a produit tout à la fois autant de chefs-d'œuvre et autant de fatras. Non seulement sa prose est en général très inférieure à son vers, non seulement y a-t-il une foule d'œuvres sans aucune valeur de la première page jusqu'à la dernière, mais même, parmi ses chefs-d'œuvre, il n'en est pas un seul qui ne contienne des parties très inégales, des longueurs, des passages artificiels et laborieux. Qu'est-ce à dire encore une fois, sinon que la lecture de Gœthe nécessite un sens critique toujours en éveil, toujours sur la défensive, prêt à chaque ligne à séparer le froment de l'ivraie, occupé à chaque page à séparer la parcelle d'or des scories qui en ternissent l'éclat.

Et enfin Gœthe est un écrivain éminemment personnel et subjectif. Il s'est défini lui-même un poète de circonstance. Il est à peine une seule œuvre qui ne soit une œuvre d'occasion, qui ne soit liée à une aventure de sa vie ou à une mésaventure de ses passions. En lisant *Wallenstein* ou la *Fiancée de Messine*, nous pouvons dans une certaine mesure faire abstraction de la personnalité de Schiller. Cela nous est interdit quand nous lisons *Wilhelm Meister*, ou les *Affinités électives*, ou *Faust*. Pour comprendre ces œuvres il est indispensable que nous possédions sur la vie et le caractère du poète la vérité pleine et entière.

Digitized by Google

IV

Quand nous réclamons l'indépendance de la critique vis-à-vis de l'œuvre de Gœthe, quand nous protestons contre le fétichisme de ses adorateurs, il ne s'agit pas seulement de Gœthe. Il est infiniment regrettable sans doute qu'un si grand génie soit mécompris et son influence faussée. Mais le mal ne s'arrête pas là : ce qui est en jeu, ce sont des intérêts autrement graves que les intérêts d'un grand écrivain. Quand un homme est arrivé à ce degré de gloire où il devient une idole, un symbole, quand il est érigé en prophète, quand sa vie est proposée comme un idéal à suivre, quand son œuvre est creusée, fouillée comme une mine inépuisable de sagesse, de vérité et de vertu, tout critique se préoccupant de la morale sociale a un droit sacré et un devoir impératif d'examiner avec la sévérité la plus minutieuse quels sont les exemples que cette vie renferme, quelles sont les leçons qui découlent de ses œuvres.

Eh bien! si nous examinons la vie de Gœthe avec cette sévérité minutieuse, il nous semble difficile, il nous semble impossible de la proposer, sans un très grave danger, à l'imitation, voire même à l'admiration des jeunes générations. Concédons tout ce qu'exigent les admirateurs les plus intransigeants du poète; concédons que le génie ne doive pas être mesuré avec la même mesure que le philistin; concédons que Gœthe peut plaider tous les privilèges des hommes supérieurs; concédons qu'à la hauteur où Gœthe s'est placé, les principes perdent leur sens ordinaire, et que les actions les plus immorales peuvent perdre leur immoralité : tout ce qui résulterait de ces concessions, c'est que beaucoup d'actes de la vie de Gœthe, qui nous paraissent répréhensibles, peuvent s'excuser et même se justifier; il n'en résulte aucunement que la vie de Gœthe puisse être proposée en exemple. Il en résulte précisément le contraire. Il en résulte que le poète est un être d'exception et que ses actions ne sauraient servir de règle et sont absolument *sui generis*.

Digitized by Google

On a accusé Gœthe d'égoïsme. Il est certain que c'est la première impression qu'il produit sur nous. Il est certain que c'est la première impression qu'il a produite sur Schiller, sur la plupart de ses contemporains. Il est certain que, toute sa vie, son auguste personnalité a été le centre où il a rapporté ses pensées et ses actions.

Concédons que l'égoïsme, avec la perfection et le raffinement avec lesquels Gœthe l'a pratiqué, change de nom, qu'il s'appelle égotisme, qu'il s'appelle *culture du moi;* concédons que cette culture du moi, bien loin d'être un principe immoral ait été, chez Gœthe, un principe de perfectionnement moral, puisque ses actions les plus égoïstes se sont transmutées en joyaux poétiques, puisque les larmes qu'il a fait verser se sont transmutées en perles de prix. Accordons tout cela. Il restera toujours que, pour le commun des mortels, aucun principe de morale ne saurait être plus dangereux que la *culture du moi.* Il n'est que trop à craindre que pour l'immense majorité des hommes la culture du moi sera tout simplement la préoccupation du moi, sans le raffinement, sans le sentiment de l'idéal, sans les œuvres d'art qui ont transformé et comme transfiguré l'égoïsme de Gœthe. Et n'est-ce pas un *fait* historique que la plupart des écrivains qui se sont inspirés du principe de Gœthe, depuis Stirner et Nietzsche jusqu'à Bourget et Barrès ont été les théoriciens et les apologistes de la morale égoïste, les glorificateurs du « moi »? Et se peut-il concevoir d'influence plus insidieuse que celle qui couvre d'un rayonnement de poésie une chose aussi vulgaire que les appétits déchaînés?

De même on a accusé Gœthe d'indifférence. Il est certain qu'il a vécu dans un monde à part, qu'il est resté indifférent aux malheurs de la patrie, qu'il a été indifférent à la souffrance humaine, même à celle dont il était la cause initiale, même aux larmes qu'il a fait verser. Accordons encore que cette indifférence puisse se couvrir du masque de l'impassibilité et que l'impassibilité puisse s'appeler sérénité, — par quel sophisme une fois de plus

Digitized by Google

pourra-t-on proposer cette sereine indifférence en exemple à la jeunesse?

Et, enfin, on a reproché à Gœthe la facilité de ses mœurs. On lui a reproché ses folles années, ses équipées et ses algarades avec le grand-duc, ses intrigues amoureuses, le paganisme de sa vie. Accordons, une fois de plus, que ses amours les plus relâchées, les plus « terrestres » se justifient sous prétexte qu'elles ont servi au développement de son caractère, qu'elles ont inspiré ses œuvres, que, par exemple, même ses amours avec la Vulpius ont suscité les *Élégies romaines*. En vérité, ce n'est là qu'un argument artistique, ce ne saurait être un argument moral, c'est une excuse, ce ne saurait devenir une glorification. Et puis, c'est toujours la même réponse que l'on peut faire aux admirateurs intransigeants. Lors même que toutes les actions de la vie de Gœthe puissent trouver leur justification, elles ne se justifient qu'en tant qu'actions individuelles, en tant qu'elles se rapportent à un être d'exception. Et, dans ce cas, on demande toujours par quel sophisme cet être d'exception peut être proposé à l'imitation des hommes?

Que s'il y a un grave danger à proposer l'homme en exemple à imiter, le danger est tout aussi grave quand nous examinons l'influence de l'œuvre. Quelque haut que l'on veuille placer les œuvres de Gœthe, au point de vue artistique et intellectuel, leur efficacité morale est au moins douteuse et les leçons qui en découlent ne sauraient convenir à tout le monde. Presque toutes les œuvres sont remplies de vues lumineuses, de préceptes admirables, de pensées profondes; il ne s'en dégage pas une direction morale, une haute inspiration. Lors même qu'il serait possible de découvrir une idée maîtresse dans ce chaos, cette idée est panthéiste, spinoziste, naturaliste; elle est foncièrement païenne; elle proclame les droits de la passion tempérée seulement par l'intérêt et le sens esthétique; elle montre avec complaisance les passions s'attirant suivant leurs affinités électives.

Digitized by Google

La philosophie de Gœthe ignore le vice, la souffrance humaine. Elle n'est certainement ni chrétienne ni spiritualiste. Elle ne renferme pas un *sursum corda*, un *misereor super turbam*. A cet homme universel il a manqué deux choses : la charité et l'héroïsme. Il a reconnu lui-même que ce n'était pas sa fonction de chanter, comme Körner, les actions héroïques des patriotes. Nous pouvons ajouter qu'il était encore plus incapable de les accomplir. Aussi bien, ni l'histoire ni la politique ne l'intéressent. Il est avant tout un tempérament intellectuel, il n'est pas comme Schiller un tempérament moral. C'est pourquoi nous pouvons lui demander des inspirations artistiques, des suggestions philosophiques : nous ne saurions le transformer en force morale. Nous pouvons admirer en lui un des plus grands maîtres de la science. Nous ne saurions voir en lui un directeur de conscience.

9 juin 1899.

Digitized by Google

HAÏTI L'INCONNUE [1]

Nos amis les Français ont grande confiance dans leur vieux et respectable proverbe : « C'est surtout l'imprévu qui arrive, » et aucune contrée au monde n'est mieux qualifiée que Haïti pour fournir la preuve de cette maxime.

On serait tenté de croire tout d'abord que c'est le désir de la justifier qui a amené les Français à s'installer dans l'île et à la cultiver. Leur massacre même et la destruction de leurs propriétés durant la révolte de 1802-3 semblent comme une autre expérience de leur doctrine. Et son esprit semble revivre dans l'avis que me donnait un jeune et brillant Haïtien : « Si vous voyez un pont, ne passez pas dessus ; si vous voyez un trottoir, marchez sur la route. »

Sur aucune partie du monde il n'est plus difficile de se procurer des informations dignes de foi. L'expérience même de quelqu'un qui a résidé dans l'île peut nous induire en erreur, à moins qu'il n'ait parcouru le territoire en tous sens. Une distance de quinze milles peut, en effet, durant la saison des pluies, modifier la température. Par exemple, cette saison dure, à Port-au-Prince, d'avril à septembre et, à Port-de-Paix,

(1) Le drame qui s'est tout récemment déroulé dans la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue donne un caractère d'actualité à l'article que l'on va lire et qui est extrait de l'excellente revue américaine *Harper's Monthly*.

Nous avons, du reste, l'intention de mettre de temps en temps sous les yeux de nos abonnés des traductions des meilleurs articles des revues étrangères. Ce sera une façon de familiariser le lecteur belge avec des productions qui ont toutes leur grand intérêt.

Digitized by Google

du milieu de novembre au milieu de février. On dirait vraiment qu'un homme avec un parapluie et un souffle vigoureux pourrait courir au travers des ondées et échapper complètement aux grandes averses.

L'île est une masse montagneuse variant de 1,000 à 10,000 pieds de haut, boisée jusqu'au sommet; mais la monotonie est supprimée par la forte et belle individualité du dessin de chaque montagne autant que par la variété des essences dont elle est couverte. Le principe de la construction de ces massifs est un véritable outrage à toutes les lois qui gouvernent les montagnes bien policées. Juste au travers d'une jolie vallée s'élève une montagne, rendant impossible la sortie au voyageur sans l'aide d'un ballon, à moins de retourner sur ses pas. En fait, les paysages haïtiens ressemblent à ces vieux villages de Normandie où les maisons sont bâties les unes contre les autres dans toutes les combinaisons d'angles, d'étages et de toits possibles. Supposez ces maisons hautes de 1,000 à 10,000 pieds et vous aurez une idée exacte de la nature haïtienne. Mais le caractère constamment changeant du paysage est un délice extrême pour le touriste.

La meilleure description que je sache de ce caractère spécial m'a été donnée par un Haïtien qui a parcouru le monde entier, et qui s'efforçait de me faire savoir ce que j'allais voir dans une excursion de trente milles dans l'intérieur du pays. « Vous savez ce qu'est un parc anglais bien tenu? Ce sera la première partie de notre route. Ensuite, nous cheminerons dans la Nouvelle-Angleterre et les montagnes Blanches, seulement ceci sera mieux. Après, viendront les Highlands d'Écosse, mais aussi en mieux. Puis nous chevaucherons pendant une couple d'heures dans la Forêt Noire. Ce sera la même chose, mais encore en mieux. Quelques milles plus loin, nous traverserons les Alpes bavaroises. Vous les connaissez? Non? Certainement vous en avez entendu parler. Eh! bien, ceci y ressemblera tout à fait, mais toujours en mieux. Enfin, nous monterons jusqu'à l'habitation David. Vous avez certainement lu une description du ciel? David, encore et toujours, est beaucoup mieux. » Il s'assit en ajoutant : « Vous verrez par vous-

Digitized by Google

même. » Et, après l'excursion faite, je dois avouer qu'il était en grande partie dans le vrai.

Pourtant, en un ou deux points, mon ami s'était trompé. D'abord, Haïti enveloppe toutes ses vues de sa belle et particulière couleur. Tout en vibre, à peine avez-vous fait quelques milles dans l'île. Parfois c'est un éclat charmant, parfois c'est une teinte effleurante, mais toujours c'est une harmonie de tons magnifiques et que nulle part ailleurs on ne peut rencontrer. Ce que mon ami avait aussi négligé, c'est qu'entre chacun de ces remarquables changements de paysages surgissait une échappée purement et complètement haïtienne, où se voient par bouquets les maisons des indigènes, avec leurs murailles de cannes et leurs toits de chaume, ombragées de palmiers imposants et de cocotiers gracieux, entourées de bananiers couverts de fruits. Car, au contraire de ce qui se voit d'habitude sous les tropiques, on trouve ici les grasses et massives feuilles de bananiers entièrement fraîches comme dans les serres du nord, à cause de la protection des montagnes abritant les vallées et empêchant les vents d'attaquer les verdures et de réduire les feuillages à de simples lanières de vert fané.

Les indigènes eux-mêmes sont pittoresques, avec leur peau aux riches et solides tons de bronze. Ils sont grands, hauts sur jambes, et leur habitude de tout porter sur la tête, qu'il s'agisse d'un poids de deux onces ou de deux cents livres, leur donne un port droit et gracieux tout à fait beau à contempler. Les femmes, spécialement, ont une démarche que leur envierait avec jalousie plus d'une de nos belles mondaines. La pratique de longues générations a fait acquérir aux hommes la coutume de rester couchés sur le dos à regarder les femmes travailler, et leur élégance s'en est ressentie. En général, les deux sexes sont habillés en bleu, qui tourne bientôt aux nuances vertes et pourpres affaiblies, c'est-à-dire juste aux teintes qui balancent le mieux les tons opales du paysage.

Ce qu'un Haïtien désire, il le veut violemment et il donnerait tout ce qu'il a pour se le procurer. A peine l'a-t-il, que tout son intérêt s'est évanoui ; rarement il termine ce qu'il a commencé ; jamais, en principe, il ne répare ce qui se dété-

Digitized by Google

riore. Sa maison et toutes ses propriétés sont donc de superbes et pittoresques ruines, le désespoir de tout économiste et de tout politique, mais la joie de l'artiste.

Pour autant que j'aie pu en juger, le Haïtien est tout à fait dépourvu de nerfs ou de sentiment. Un jour, j'en ai vu un essayer de fendre un bâton. Il le plaça sur un bout, appliqua sa machette sur l'autre, alla chercher un autre bâton pour s'en servir comme d'un maillet, et durant ce temps le premier bâton tomba. Vingt-trois fois il répéta la manœuvre avant d'en venir à bout. Jamais cependant il ne proféra un juron, ne parut ennuyé ni pressé, et il ne travaillait pas à la journée, mais à pièce, puisqu'il exécutait un contrat avec mon hôte.

En parlant de mon hôte, je me souviens de la façon dont nos impressions sur un pays dépendent de la manière dont nous sommes accueillis et reçus. Durant ma visite à Haïti, je fus particulièrement heureux, car mon hôte était dans toute la force du terme un caractère, et s'était dès lors entouré d'autres caractères. Du reste, la chose est nécessaire sous les tropiques. A moins qu'un blanc ne possède une puissante personnalité et des ressources personnelles d'esprit et de volonté, il quitte bien vite ces contrées pour regagner celles où d'autres s'occupent de l'amuser et de veiller sur lui.

Mon hôte dirigeait deux des voitures de Port-de-Paix. Quoi donc de plus naturel que, dès le lendemain de mon arrivée, il me proposât une promenade? Ainsi je me trouvai assis dans une voiture à deux roues, conduite par un cocher minuscule qui semblait âgé de six ans, qui déclarait en avoir dix-sept et qui, en réalité, en comptait vingt-quatre. C'était un jockey de profession, enlevé à l'île de Jamaïque pour venir soigner l'écurie de mon hôte. Nous fûmes tôt entourés par toute la population blanche de la ville, assemblée pour rendre les honneurs et prendre soin de ce *rara avis*, un touriste étranger. Tous ces cavaliers étaient montés sur des chevaux de demi ou de pur sang arabe, avec des yeux de veaux de Jersey, et des jambes comme ceux de daims, aux sabots sans fers. Quand vint le moment du départ, l'animal attelé à ma voiture, une mule haut perchée et longue d'oreilles s'il en fut, nommée

Digitized by Google

Christine, refusa absolument de faire un pas. Aussitôt toute l'assemblée de s'écrier à tue-tête : « Christine, souviens-toi du *Maine!* » Ce fut un fracas épouvantable, le dossier du cabriolet se fendit presque en deux et l'on ne pouvait plus voir que des jambes et des oreilles s'agiter au milieu d'une débandade de gamins et de cochons. Aussitôt que je pus souffler, je demandai au cocher ce qui avait pu déterminer cette brusque envolée. Avec une figure de chérubin, il me répondit : « Je n'en sais rien, monsieur, à moins que Christine ne soit une mule patriote. » Même l'offre d'un pourboire ne put décider cet enfant de vingt-quatre ans à me fournir d'autres explications ; mais, un peu plus tard, un paquet de cigarettes donné à un palefrenier me fournit une indication. Il avait vu un jour mon hôte, accompagné d'un autre robuste gaillard, choisir avec soin les deux fouets les plus gros de la sellerie et se retirer dans un coin avec la belle mais sauvage Christine. Alors chacun se mit à crier : « Christine, souviens-toi du *Maine*, » en frappant alternativement jusqu'à ce qu'au mot *Maine*, les deux fouets s'abattissent ensemble sur l'échine de la mule. Jusqu'alors, Christine avait souvent été battue de droite ou de gauche, et aussi de dessus et de dessous, mais être frappée en même temps des deux côtés, c'était hors de ses habitudes et de sa compréhension. Dans sa pensée, le mot *Maine* était la cause de ce phénomène et dorénavant, pour en éviter la répétition, il lui parut qu'elle devait, à l'audition de ce mot terrible, quitter la place aussi vite que possible. Il faut ajouter en toute justice que notre jockey déniait énergiquement l'histoire et soutenait que le patriotisme seul guidait la conduite de la brave mule.

Les routes haïtiennes diffèrent beaucoup. Durant ma première promenade, après avoir été bousculés tant et plus et failli jeter bas le petit cocher, nous sortîmes enfin du cahot de la ville pour déboucher sur un beau morceau de route, large d'un quart de mille environ et convergeant graduellement vers une étroite traverse. Rien ne pouvait être plus doux ni plus beau que ce tronçon de voie, ni plus réjouissant que ce rapide passage à travers un air embaumé et ensoleillé, la voiture en-

Digitized by Google

tourée du groupe des étalons sautillants, les yeux brillants de la course que leur faisaient faire leurs cavaliers. Je remarquai au cocher que je ne m'attendais pas à trouver de pareils chemins à Haïti. Sa lèvre puérile esquissa un sourire indéchiffrable, et avant qu'il eût pu me répondre, je vis les cavaliers essayer de sauter la barrière longeant la route. Au même moment, Christine fit un saut, et le fond de la voiture, frappant un monceau de boue, en envoya les éclats dans toutes les directions. Et mon cocher d'observer : « Ceci, monsieur, est un autre morceau de route. »

Une semaine environ plus tard, je vis un détachement de soldats réparer la route et remplir l'ornière. J'exprimai ma surprise de voir des militaires occupés à un tel ouvrage et je les suivis pour voir comment ils procédaient. C'était très simple. Les soldats étaient divisés en deux camps, un de chaque côté de la route. Ils étaient arrêtés et forçaient chaque passant, homme, femme ou enfant, à retourner en arrière pour prendre une pierre et venir ensuite la jeter dans le trou. Quand l'ouvrage fut terminé, on se demandait ce qui était pire, ou l'ornière primitive, ou la montagne de cailloux. Aujourd'hui, le seul moyen de voyager à Haïti est le cheval; à peine existe-t-il dans l'île entière une route digne de ce nom.

La grande masse des Haïtiens vous dira d'ailleurs que ce qui était bon pour leurs pères est bon aussi pour eux. Ils sont donc opposés à tout progrès, et je n'en saurais donner de meilleure preuve que le marché élevé dans la capitale par le dernier président progressiste. C'est un très grand bâtiment, couvrant deux blocs entiers au cœur de la ville de Port-au-Prince et unis par-dessus la rue par une imposante arcade avec clocher. Pour moi, ce marché est le seul endroit frais et confortable de la ville. Pourtant, nul n'en use, tandis que les rues adjacentes sont bondées à suffoquer.

Les paysans et les acheteurs grillent de chaleur, la viande et les fruits se décomposent si vite au soleil que quelques heures après la vente les narines qui ne sont point accoutumées aux relents d'un marché haïtien doivent être transportées loin de cette scène trop pittoresque. La plupart de ces nuisances

Digitized by Google

seraient évitées si la population se rendait sous la voûte fraîche, spacieuse, bien aérée que l'on a construite pour elle; mais les aïeux ont acheté et vendu en plein air, et cela tranche la question. Dans quelques petites localités il y a des arbres ombrageant les marchés, ou bien de petites tentes rustiques, et il semble que la situation soit meilleure. En réalité, elle ne l'est pas, car les gens s'asseoient à l'ombre et laissent leurs marchandises au soleil, pour que la lumière les frappe en plein et attire sur eux l'attention des acheteurs.

La plus grande partie des produits apportés à la ville consiste en bois de campêche, liés sur le dos des ânes, et il est très dangereux de rencontrer un convoi de ce genre dans les sentiers étroits de Haïti. Si vous étiez certain du chemin que va suivre l'âne, ou seulement si l'âne le savait lui-même, ce ne serait encore que demi-mal; mais à peine avez-vous cru que le baudet va prendre la droite, l'imprévu arrive et c'est à gauche qu'il faut se garer. Je ne sache pas de plus inextricable ennui que d'avoir ses jambes ou sa tête en contact avec les extrémités d'un lot de bâtons de campêche. Le conducteur n'y prête pas la moindre attention : que le baudet vous renverse, vous et votre cheval, ou que, plus heureux, vous renversiez le baudet et passiez sur lui, le conducteur sourit et salue exactement de même.

Dans sa vie intérieure, le Haïtien possède la science de réduire son existence aux plus simples proportions. Le plus souvent, sa maison, qui couvre un espace de douze à dix-huit pieds carrés, ne contient aucune espèce de mobilier. Parfois on y trouve deux ou trois chaises, mais si petites qu'à peine peut-on s'y asseoir; quelques planches ou des bâtons recouverts d'une natte d'un pouce d'épaisseur forment le lit, et ce lit, avec un pot de fer pour la cuisine, compose tout l'ameublement. Rarement il y a une porte, pour la bonne raison que quand les habitants sont absents de la maison, ils n'y laissent rien que l'on puisse prendre. La nourriture nationale est le riz et les haricots, lavés au rhum indigène. Le costume consiste en pantalon, chemise et chapeau. Avec son coco-macaque, solide gourdin, en main, le Haïtien est complètement équipé,

Digitized by Google

portant sur lui toute sa garde-robe. Si, par hasard, il devient un peu plus riche, il écrit à New-York ou à Paris pour en faire venir un costume du dernier genre. Ce peut être une redingote de drap noir qu'il boutonnera tout le temps, des bottes de cuir breveté, des gants, de longues manchettes, un très haut col, un chapeau noir haut et raide, bien qu'un chapeau de soie soit préféré, et le coco-macaque national de deux ou trois pouces est remplacé par une mince badine. De tous les costumes portés dans l'univers, celui-ci est bien le moins approprié pour le climat et les occupations d'un indigène; mais, rempli de joie, il vit ainsi ravi, sachant que tout le monde peut voir au premier coup d'œil qu'il est devenu un parfait gentleman.

Pauvre au delà de toute imagination ou comparativement riche, le Haïtien est l'hospitalité même. Fût-ce au cœur des montagnes, le voyageur peut s'arrêter à la première case, certain d'y trouver une cordiale bienvenue, et toute tentative de rémunération serait considérée comme une insulte.

On l'a vu, le Haïtien est un curieux spécimen de conservatisme. Ce qui était devait être bien. Il y a quelques années, grâce à une velléité progressive inattendue de la part du gouvernement, on créa à Port-de-Paix une distribution d'eau excellente. La ville fut sillonnée de tuyaux avec bouches rapprochées dans chaque rue; des fontaines décoratives furent installées sur les places, avec des abreuvoirs pour les hommes et les animaux. Comme de coutume, les indigènes ne témoignèrent pas le moindre intérêt à l'entreprise, si nécessaire et si importante. Enfin, à l'achèvement des travaux, l'inauguration eut lieu avec les séries de fêtes habituelles. Toute la contrée fut en réjouissance : bals, cortèges, combats de coqs, rien n'y manqua. Quand tout fut terminé, les indigènes conclurent que la distribution d'eau n'avait été qu'un prétexte aux cérémonies, et elle ne fut d'aucun usage pour personne. On la détruisit bien vite, on recourut de nouveau aux anciens procédés d'amenée des sources lointaines dans des outres de peau de bœuf, on attacha les animaux aux bouches, on dispersa les morceaux de tuyaux cassés et l'on fut heureux.

D'ordinaire, le pauvre haïtien ne mendie pas. Il fournit

Digitized by Google

seulement des renseignements et en réclame le prix. Ainsi, un voyageur chevauche durant la chaleur aveuglante de midi. Un indigène le rencontre et lui dit : « Le soleil tape dur et vous allez avoir bien chaud. Donnez-moi dix sous pour ce bon avis. » Ou bien, s'il pleut et que le cavalier est trempé jusqu'aux os : « La pluie tombe, prenez garde d'être mouillé, et donnez-moi dix sous, comme ci-dessus. » Le comble fut atteint pendant que nous passions l'un des innombrables gués du pays. Le cheval de tête fit un faux pas, tomba sur les genoux et fit choir son cavalier dans la rivière. A peine mon ami avait-il sorti la tête de l'eau qu'un indigène lui criait : « Votre cheval vous a jeté dans la rivière; donnez-moi dix sous pour la nouvelle. »

Avec tous ces défauts inattendus et tous ces nombreux ennuis, une étrange passion pour la beauté mystérieuse de l'île s'empare bientôt du cœur et de l'esprit de celui qui a une fois parcouru ces séduisantes vallées ou gravi ces montagnes sans rivales. Vous ne savez jamais à quel moment vous pouvez fouler du pied un trésor. Et ceci n'est pas un conte de vieille femme. J'ai sur mon pupitre, en écrivant, deux pièces d'argent, provenant d'une caisse à secret déterrée pendant que j'étais en excursion. L'argent est décoloré par les lames de fer et de cuivre garnissant la caisse. Celle-ci fut enterrée par des Français pendant les fatales années de 1802 à 1804. Ces sortes de découvertes ne se produisent pas bien souvent; pourtant, comme la beauté de l'île, elles paraissent sans fin.

Combien est attirante maintenant une course de Port-de Paix à la grotte au bon Dieu ! Nous partons avant l'aurore, afin d'éviter à nos chevaux la dure ascension de la montagne et nous en sommes récompensés par l'arrivée au sommet avant que le soleil ait eu le temps de dépasser la crête voisine. Nous obtenons ainsi la délicieuse impression du soleil attirant par-dessus nous l'air frais de la nuit hors de la vallée intermédiaire. Il semble que la chaleur et la lumière de l'astre poussent devant elles cet air frais et tout parfumé. Les hommes et les bêtes se dressent, narines frémissantes; cela dure à peine cinq minutes et cela paraît avoir la durée d'une vie remplie de tout ce qui fait la vie désirable.

Digitized by Google

Je voudrais qu'il me fût possible de parler de toutes les preuves du haut degré de civilisation de l'île, il y a cent ans à peine, et que nous rencontrâmes dans cette seule ascension : aqueducs, ponts, maisons, écluses, etc., pour ne rien dire des sections de grand'routes, larges et bien pavées, qui doivent avoir été des merveilles, et qui tous furent détruits quand Haïti se proclama république indépendante.

En approchant du but de notre promenade, nous croisons un enterrement d'enfant. Le cercueil est porté sur la tête d'un jeune homme. La famille s'arrête et nous salue de sourires et de mots joyeux, jugeant évidemment que notre troupe est beaucoup plus intéressante que les funérailles, puisque tous font volte-face et se joignent à nous, à l'exception du porteur de cercueil, qui bientôt dépose son fardeau avec un cri de joie et court à son tour après nous.

On nous apprend que nous devons mettre pied à terre, le reste de la route étant impraticable pour les chevaux. Me souvenant des endroits effrayants que ma monture m'a fait traverser et en tirer sain et sauf, je m'informe si la grotte est vraiment digne de visite; mais je suis pris en charge par un robuste indigène et nous plongeons dans un épais fourré de canne à sucre et de maïs. Mon guide me donne à entendre que je dois conserver la gauche, et pour m'en pénétrer, me montre la droite d'une main, soulève le rideau de feuillage avec sa tête et siffle pour m'indiquer mon passage à travers les cannes. Puis, levant le doigt et abaissant les herbages, il imite le mouvement d'une feuille volant dans l'air. Et il continue de la sorte jusqu'à ce que sa main touche presque mon pied; alors, plaçant sous ce pied l'autre main, il les frotte et fait un mouvement des lèvres. Du coup, je suis convaincu qu'il n'existe aucune grotte digne d'attention. Mais, peu d'instants après, nous arrivons sur la droite à un espace découvert, et, regardant sous nous, nous voyons un endroit qui semble à plusieurs milles plus bas; nous sommes comme des oiseaux regardant un arbre tropical, nous contemplons des petits villages et de petits êtres qui peuvent aussi bien être des hommes que du bétail. Nous gagnons la grotte. C'est un étonnant ancien réservoir, circulaire en for-

Digitized by Google

mation, avec une voûte en forme de ruche couverte de stalactites de belles formes. A trente pieds environ du centre s'ouvre une série de petites grottes entourant complètement la grotte principale. Telles des loges d'un théâtre, creusées avec soin. Mais ce qui est le plus impressionnant c'est l'entrée, vue de l'intérieur ; elle rappelle un terrier gothique, et cette ressemblance est accrue par les tiges de vigne vierge qui y tracent comme des meneaux. Comme toujours en Haïti, c'est l'effet de la couleur qui l'emporte, ce nuage bleu gris particulier, ces masses de roches d'un pourpre de perle, ces lignes perpendiculaires rouge sombre des feuillages dont la teinte translucide défie toute description. Puis, çà et là, les groupes d'indigènes avec leurs costumes de tous les tons de bleu, leurs figures, leurs mains, leurs pieds, seuls de nuance foncée dans cet étonnant et vivant tableau.

Après avoir quitté la grotte, nous cheminons sur la crête de la montagne et nous y avons le choix des vues. D'un côté, nous voyons le cœur de Haïti, de l'autre nous voyons par delà la mer ardente jusqu'à Cuba, avec la belle île de Tortuga s'étendant à nos pieds. Et bien que nous soyons au moment le plus chaud de la journée, nous jouissons d'un quart d'heure aussi exquis pour le repos du corps que celui que nous avons eu dans l'ombre à la montée.

Je parle de Cuba. Ceci me rappelle ce que m'a dit tout homme d'affaires avec lequel j'ai parlé, qu'il fût indigène ou étranger. Chacun exprimait le regret que l'île n'eût pas été comprise avec Cuba et Porto-Rico dans nos annexions récentes. Comme le remarquait, il y a quelque temps, un des principaux politiques de Haïti : « Oncle Sam agrandit sa cuisine, il fait une place pour un nouveau pot-au-feu. Il a Cuba pour poser un pied, Porto-Rico pour le second, il devrait poser ici le troisième. Nous devons nous habituer à envisager cette éventualité sans hésitation. » On sait que le riz et les haricots cuits dans un pot à trois pieds constituent le plat national des Haïtiens.

Haïti serait indubitablement une acquisition à faire (1). C'est une île d'une fertilité merveilleuse, habitée par une race docile

(1) On voit que l'appétit vient en mangeant.

Digitized by Google

et sans ambition, qui, avec un gouvernement ferme et des droits assurés, formeraient souche de bons citoyens. Le pays est indemne des pestes et des épidémies qui infestent en général les tropiques. Pendant mon séjour, je n'ai vu que trois serpents. Ils avaient entre cinq et six pieds de long et un pouce d'épaisseur; ils étaient parfaitement inoffensifs; aucun reptile de l'île n'est venimeux. J'ai vu un scorpion qu'un Haïtien écrasa sous son pied nu; il n'y a pour ainsi dire pas de mouches et jamais, jour ou nuit, je n'ai eu besoin de moustiquaire.

Le climat est salubre, à l'exception d'une ou deux petites localités, que l'on rendrait aisément habitables avec quelques précautions sanitaires très simples. Au reste, on a le choix entre les zones. Ici, vous n'avez jamais chaud; là, il ne fait jamais froid. Le ciel bleu sans nuages est, si j'en juge par mon expérience, une chose inconnue. Sans cesse on voit passer des nuages de belle allure et d'une teinte opaline toujours changeante, toujours adorable.

Naturellement, il y a à Haïti un petit cercle de créoles indigènes, gentlemen et dames de naissance, aux manières exquises et de relations enviables. Les blancs qui vivent là, je l'ai dit d'autre part, sont tous des caractères : s'ils vous prennent en affection, tout ce qu'ils ont, tout ce qu'ils peuvent prendre est à vous. On va le voir par ce qui suit :

Mon hôte et un ami se promenaient dans les rues centrales de la ville, quand l'ami s'arrêta soudain et, plaçant son long et nerveux index sur l'épaule de mon hôte, s'écria : « Mon cher garçon, ici se font les meilleurs cocktails de Haïti. J'ai dépensé trois fortunes pour en avoir la certitude. Venez donc avec moi et goûtez-en. » Bientôt on entra dans le café; quelques minutes de délicieuse attente suivirent pendant que les ingrédients étaient mélangés avec art; puis, après un mutuel salut et la disparition du contenu des verres : « Comment trouvez-vous cela? — Délicieux! — Prenons-en un second? — Certainement. Seulement, cette fois, c'est à moi de payer. — Ne nous trompons pas, mon garçon, les deux verres sont pour vous; moi, je n'ai pas d'argent. »

C'est ainsi que l'imprévu arrive, et surtout à Haïti l'inconnue.

HENRY SANDHAM.

Digitized by Google

LETTRES D'HOMMES

III

Henri Marans à son ami.

Très cher,

Voilà plus de trois mois que je n'ai eu le courage d'écrire un mot. A personne; tu ne doutes pas de ceci, car qui pouvait espérer quelque nouvelle de moi alors que toi-même n'en recevais aucune. Tu as été seul à savoir le grand chagrin qui a désorienté toute ma vie. Dès que Jannine m'eut abandonné, ce fut comme si j'eusse été étranger à tout le reste du monde. Je ne vivais plus que par le souvenir et les pensées; je crois que mon cœur seul existait encore en moi et que mon amour était la seule sensation qui l'animait encore.

Ma vie fut un martyre et il y eut des heures où je fus néanmoins bien heureux, car de ne penser qu'à Jannine et à notre tendresse me faisait, tant les émotions en étaient venues à s'aviver, oublier toute autre chose que le rêve des adorations et des joies passées. Je reconstituais si parfaitement mon bonheur que j'ignorais l'absence de celle qui en était le but, et la raison, et le moyen.

Durant les premiers soirs, je m'en allais rôder sous ses fenêtres. Je choisissais l'instant où elle se mettait à son piano. Je me rappelais combien d'heures exquises nous avions vécues: elle, carressant de ses menus doigts roses les dents d'ivoire du clavier, berçant du rythme des *lieds* aux étranges harmonies les rêves radieux ou affolants dont s'illusionnait notre amour; — moi, penché vers elle, aspirant le capiteux parfum de tout

Digitized by Google

son être, le parfum grisant qui paraissait s'envoler sur les ailes des notes claires et sonnantes éparpillées par la chambre! La mélodie peu à peu s'alentissait, mourait ; les mains de Jannine s'inanimaient, ses yeux levés vers moi achevaient de chanter les tendresses de la romance et longtemps ainsi, savourant comme une subtile et délicieuse ivresse émanant de nous-mêmes et de la vague discrétion des choses alanguies en le clair-obscur du salon — nous nous aimions.

Depuis que j'allais égarer ma douleur sous ses fenêtres, je n'entendais plus chanter le piano et je me demandais si Jannine était vraiment triste de notre rupture.

Chez elle aussi j'avais laissé des livres que, souvent, nous avions feuilletés ensemble. Lorsqu'elle lisait un sonnet, quelque chant d'amour, une page de Musset ou de Verlaine, c'était comme si son âme avait chanté des vers. Et son âme s'extasiait. Pendant deux mois je n'ai pu ouvrir un livre.

Pourquoi tout est-il périssable, me disais-je? Pourtant il fallait bien que je l'oublie, que j'oublie ses entrains d'espiègle, ses câlineries lorsque nous passions une matinée à la parer, à la bichonner ainsi qu'une petite reine qu'elle était! Je paressais délicieusement sur le divan et la regardais se pavaner, mutine et rieuse, devant les glaces...

Je me doutais bien qu'elle devait aller entendre le concert du Jardin; mais je me suis bien gardé d'y aller de mon côté : c'est devant *chez nous* que je passais, que je m'égarais, seul dans la rue morne. Jannine sans notre petit nid, sans le cadre mignon et exquis dont s'entourait notre amour, pour moi ce ne pouvait plus être Jannine, ce ne pouvait plus être notre amour.

Et les persiennes étaient toujours closes, la maison silencieuse...

Tout autour de moi, tout dans mon existence me rappelait cette horrible chose : Jannine n'était plus à moi. Pouvais-je m'étonner de cela puisque la chère enfant avait été tout dans ma vie, mes espoirs, mes rêves. Ainsi, le facteur qui passait devant ma porte et plus jamais ne m'apportait de lettres d'elle...

Digitized by Google

Ses lettres? — De petits fragments de son cœur qui m'arrivèrent si longtemps, toujours joyeux, et rieurs, et parfumés de tendresse.

Ma vie ainsi se désolait depuis des semaines déjà, lorsque Charles mourut. Un ami que je perdais, c'était une douleur nouvelle. Je ne sais si tu l'as connu? Non, sans doute : je ne t'ai pas vu à l'enterrement. Il était officier. L'empanachement, les chamarrures, les claironnades des honneurs officiels apportèrent tout leur éclat à la cérémonie. Lors de la levée du corps, les vieux de l'hospice, lugubres porte-cierges, éploraient du deuil miséreux de leurs hauts chapeaux roussis, de leurs redingotes élimées, le cortège moins sombre des prêtres en surplis blancs, des enfants de chœur, du bedeau psalmodiant. Lorsque la bière parut, toute fleurie et allumée de petits éclairs qui s'enflammaient aux ors de l'uniforme et à l'acier des armes étendus sur le drap de velours, un commandement — dans tout le silence qui se recueillait parmi la foule découverte — cingla le front de la troupe alignée sur le trottoir. Un heurt bref et sec de feu de peloton déchira le calme, les tambours scandèrent un « aux champs » solennel.

Et c'est alors qu'un des vieux de l'hospice, soudain repris par une hantise d'autrefois, se redressa, correct, et fit le geste, avec son cierge allumé, de présenter l'arme, de rendre avec les autres les honneurs militaires commandés par l'appel du chef. Puis, bruyamment, sacrilège presque, un grand rire de sa vieille bouche strida, macabre, inextinguible. J'appris que le vieillard fut soldat jadis. Et moi je compris en ce moment la douleur des anciennes amours abandonnées, l'affolement des souvenirs. Et longtemps j'ai entendu s'érailler le rire douloureux du pauvre homme.

La nuit suivante, je me suis éveillé en sursaut. Je riais très fort et j'embrassais comme en un délire quelque chimérique vision. J'ai songé au vieux de l'hospice et j'ai eu peur...

Aussi dès ce moment j'ai tenté la réaction, j'ai voulu surmonter trop de faiblesse et d'abattement et reprendre possession de moi-même. J'ai manqué de t'appeler alors, de t'écrire tout au moins. Mais je ne m'étais pas repris encore tout entier comme il le fallait.

Digitized by Google

Jusque-là, je n'étais pas bien assuré du départ de Jannine. Mes conjectures cependant s'affirmèrent : notre petit *chez nous* était bien abandonné. D'ailleurs, la certitude que j'acquis de ce départ me troubla peu et j'en augurai favorablement de ma force à résister désormais à la désespérance et au chagrin. Il me sembla même que si l'on fut venu m'annoncer que je ne verrais plus jamais nos chambrettes, le mystère des tentures, le grand lit bas tout fleuri de dentelles, le foyer clair où pétillaient les bûches, le piano, les livres, le guéridon de laque aussi, sur lequel on servait le thé, si petit, si étroit qu'on ne pouvait en approcher qu'un seul fauteuil pour nous deux, il me sembla que si tout cela devait me manquer définitivement, je ne pourrais plus vivre.

Et l'irrésistible désir, l'impérieux besoin me prit, me tortura invinciblement de revoir notre délicieuse et mignonne retraite.

J'allai jusqu'au seuil un matin ; j'hésitai et n'entrai finalement pas. Sais-tu, cher ami, la souffrance de vouloir faire une chose et de ne pouvoir néanmoins s'y résoudre, quand même si l'on sait qu'elle est inévitable et que demain ou dans dix jours, ou dans des semaines, on devra l'accomplir, on le devra irrémédiablement? J'ai souffert trois fois le supplice de cette hésitation... J'avais peur d'être faible, de pleurer, de m'affoler, de vouloir reprendre, de vouloir rappeler l'oiseau si je me retrouvais seul au nid.

Le quatrième jour après ma décision, je me suis cru assez fort et j'ai tout revu, tout, très calme, très seul, très seul depuis son départ...

J'ai pleuré, mais je ne crois pas que ce fut de chagrin. Car j'ai peu pensé à elle et j'étais si bien de me revoir parmi toutes nos petites richesses, toute cette douce intimité ! Les portraits, les eaux-fortes et les sanguines éparpillés sur les murs m'ont souri, et les cristaux, les ors, les soies ont eu des scintillements comme de joie.

Et je suis revenu chaque jour et j'ai revécu parmi tout ce décor aimé. Je suis venu lire là, installé à la fenêtre, comme autrefois, mais seul à cette heure. Une chose me manquait

Digitized by Google

encore: le chant du piano. Je n'espérais et n'attendais plus rien autre pour achever ma paix et ma joie.

Depuis lors je n'ai plus revu Jannine. Trois mois se sont écoulés depuis son départ. Il faut que tu viennes t'assurer combien je me suis repris au bonheur parmi toutes mes choses adorées. Et *chez nous* tu trouveras Claire.

Claire est brune. Jannine était noire. Moins joyeuse qu'elle, mais peut-être plus aimante, elle a pris sa place devant l'Erard.

C'est du Borodine surtout, la Ballade en *fa* de Chopin qu'elle me joue. Elle te connaît déjà, tant je lui ai parlé de toi et elle t'aimera parce que tu m'es cher, et pour toi elle fera sur son clavier pleurer les divines *Élégies* de Sokoloff qu'elle sait que tu affectionnes.

Nous lisons ensemble *Bilitis*, et je l'aime, la chère enfant, je l'aime, oh! tant et tant!

Mais je ne suis plus sûr de moi: car il m'avait semblé bien aimer aussi Jannine, et c'est plutôt la douleur de vivre loin de tout ce qui respirait notre amour, de tout ce qui en vivait, de tout ce qui en encadrait le charme et l'extase, que celle de l'abandon de ma maîtresse qui m'affola; ma passion s'est égarée en trop d'extériorité.

Et si Claire se séparait de moi aujourd'hui?... Est-il bien certain que je la pleurerais: mon amour est-il fait pour cela d'assez d'intimité exclusive? Et pourtant je me figure bien que je l'aime...

HENRI.

VIII

M. William d'Holiger à M. Alfred Le Charlet.

Mon cher Fred,

Il vaut mieux, entre nous, qu'il ne subsiste aucune équivoque. Outre la vieille camaraderie qui nous attache, la précaution d'éviter un malentendu qui pourrait te chagriner ou t'offenser, et moi-même m'attrister ou m'être funeste, m'engage

Digitized by Google

à t'écrire cette lettre très franche et catégorique. Et puis nous ne sommes pas des gamins qui n'osent ouvertement se dire les choses ainsi qu'elles sont et appeler les gens et leurs œuvres par leurs noms. J'eusse aimé mieux parler de tout cela avec toi en un bavardage sincère et affectueux pendant que nous aurions grillé une cigarette de fin tabac blond et dit beaucoup de mal de la perverse sournoiserie et du cynisme malicieux des petites poupées effrontées que sont les jeunes filles de notre monde; mais ton départ lointain a tant mis de lieues entre nous que je ne puis songer à te retrouver en ce moment. Ce départ inattendu, d'ailleurs, est une raison que je dois ajouter à tout ce que j'ai réuni sur le sujet qui m'occupe et me préoccupe.

On ne fuit pas Bruxelles ainsi, sans y être forcé, en cette saison où tant d'obligations mondaines, de vie joyeuse et de... parties folles nous réclament ou nous retiennent?

Voici les faits, sans ambages. Tu étais fiancé à Madeleine de Guinon. Ce fut de ta part tout l'été une assiduité catégorique. Au retour d'Ostende on publia la chose avec force détails : les armoiries des Le Charlet d'Estran, chevaliers de Haumont, les alliés des comtes de Guinon; on parlait de la corbeille, du cadeau somptueux de ton oncle, le prince de Bergenberg; on fixait la date de la cérémonie nuptiale, le programme des festivités et réceptions à Bruxelles et dans les terres de tes parents où l'on devait régaler tous les paysans de kermesses et de beuveries...

Cela promettait beaucoup de bonheur pour les jeunes époux, si l'on doit doser la félicité conjugale future au chiffre des joies que provoquèrent les noces.

Et voilà que tout à coup on a brisé là. Plus de festins, de cortèges, de présents, de falbalas. Madeleine de Guinon reste durant une semaine cloîtrée chez elle. Le pauvre Alfred ne prend pas le temps de faire ses malles : il fuit pour le Midi avec un seul valet de chambre, annonçant son brusque départ par un sec télégramme de vingt mots qu'il m'expédie de Paris à son passage?... Il n'y a décidément que les banquiers véreux — ou les chevaliers de Haumont, seigneurs d'Estran, pour de

Digitized by Google

pareilles fugues écervelées. Tu as du sang de tes ancêtres dans es veines, va, mon bon!

C'est Nina qui a ri de toute cette aventure! Car, puisque tu ne me demandais pas le secret, je lui ai annoncé ton envol inattendu. Au surplus, ç'a été le potin du lendemain, tu le devines. Et personne, ni elle non plus, ni moi, ne savons... Peut-être Madeleine de Guinon est-elle mieux informée?

Mais, pour l'instant, c'est de Nina que je voulais te parler. La gamine est toujours folle à souhait, jolie à croquer et... oui, oui, c'est cela : un morceau de gourmet, m'as-tu dit la veille de... l'échange. Je continue — et de plus en plus — à ne pas regretter d'avoir repris ta succession auprès de Nina Fougère. Elle, ma foi, elle n'a pas l'air de trop s'en plaindre de son côté : oh! ceci sans méchante intention pour son ex-maître et seigneur ; elle a gardé de son Fred un souvenir... un souvenir, ma foi, plutôt flatteur. Mais la femme, la femme à l'amour facile et changeant surtout, est un peu comme un enfant. On donne à celui-ci un jouet : il en est fou, il ne s'en sépare pas de tout un jour, et cela dure jusqu'au lendemain, lorsqu'on lui met dans les mains un autre pantin.

Entre nous, vois-tu, nous parlons souvent de toi. Tu n'es pas un fantôme qu'il me déplaît de voir agiter en ma présence. Entre une cocotte très jolie qui ne sait pas dire grand'chose et moi qui n'ai guère l'envie de toujours bavarder toilettes, potins d'amies ou cancans de chez Marchal ou du *Bodega*, je trouve un très commode et inépuisable sujet de conversation à parler de mon prédécesseur lorsque celui-ci est toi-même et que nous nous accordons chaque fois tous les deux à le trouver le plus joli, le plus aimable, le plus chic des... protecteurs. Et puis aussi, cela me fait espérer qu'au jour où j'aurai moi-même fait abandon — le joujou qu'on remplace — au profit d'un autre de tous mes droits sur les charmes de Nina et ses exigences, à eux deux aussi ils sauront dire du bien de moi — pour passer le temps. Dans de telles conditions tout l'art de la rupture est de se préparer un successeur avantageux dont on soit sûr : il y a dès lors résiliation à l'amiable; on vous regrette... pour faire plaisir.

Digitized by Google

Il est vrai que je n'envisage pas encore cette éventualité, quoique cependant...

Au fait, voici bien l'objet de ma lettre plutôt que tant de radotages sur le compte de Nina et de nos amours en pleins feux et flammes des premiers jours.

Depuis ton départ, j'ai revu plus d'une fois Madeleine de Guinon. Je l'ai revue souvent même. Je ne sais si c'est hasard ou s'il y a là-dessous l'intention mystérieuse de quelqu'un, mais elle s'est trouvée sur mon chemin avec une obstination que j'ai été forcé de remarquer. Dans le monde, au théâtre, je l'ai rencontrée partout. Vais-je au Bois, je croise sa voiture ; suis-je à dîner chez les uns ou les autres, elle est ma voisine. Chez elle, c'est moi que l'on pria d'être son chevalier servant pour conduire un cotillon rouge très endiablé. Je sais que l'on jase déjà, et je puis te jurer que je n'ai rien fait pour mériter qu'on me prête de telles intentions ou pour exciter seulement la coquetterie de Madeleine.

Non qu'elle n'ait fini — le papillon se brûle à la flamme — par me faire envisager la perspective d'un mariage possible. Et, ma foi, ce n'est pas toi que j'étonnerai en te révélant le résultat de mes réflexions : il m'a semblé que cette éventualité matrimoniale n'avait en soi rien d'effrayant ou de peu enviable. Je mentirais au surplus en disant que j'ai eu le ferme propos et surtout la décision de ne répondre à aucune des avances qui se sont faites de plus en plus évidentes de la part de la jolie petite de Guinon. Mais je crains, et ma mignonne vanité s'en offusque, je le confesse, et mon désir d'avoir plus tard un ménage pas trop désorienté s'en effraie, je crains que la pauvrette ne veuille, par dépit et bien vite, bien vite, remplacer le fiancé si étrangement perdu. M'avoir choisi pour cet office d'époux coûte que coûte, moi, le plus intime ami de l'ex-Alfred, me confirme dans cette idée... Je n'ose m'aventurer sans t'avoir écrit.

Peut-être me donneras-tu un sage avis?

Certes, la demande est plus qu'étrange; mais nous ne sommes pas, à notre époque et à nos âges et dans les termes de notre camaraderie, jeunes gens de haute éducation (nous

Digitized by Google

l'a-t-on assez prêché les jours de sermons paternels!) à nous leurrer de mots et de préjugés. Nous sommes accoutumés à envisager le monde et surtout le rôle que nous devons jouer dans ce monde et tout ce que nous avons à y craindre ou à y espérer avec une franchise qui paraît, dit-on, cynique à de vieilles gens d'autrefois, qui nous semble, à nous autres, tout au contraire, très prudente, sage et raisonnable.

Le jour où tes relations avec Nina ont pu devenir compromettantes et où tu as dû fermer le livre de joies et de noces que vous feuilletiez depuis près de deux ans ensemble avec le diable sait quels entrains et quelles folies, — je me suis trouvé là pour ouvrir avec la blondinette un second tome de cette... encyclopédie, car elle est vouée à réunir un ouvrage en pas mal de volumes, je crois!

Mais je savais le motif de ta liquidation; mes engagements étaient catégoriques, je n'en ignorais rien...

Aujourd'hui tu as rompu avec Madeleine de Guinon. Ce sera mon sort d'être toujours ton successeur?

Eh bien! alors, continuons à jouer franchement cartes sur table. Dis-moi lequel a cessé le premier sa partie dans le joli duo que chantèrent, durant pas mal de semaines, l'exquise Mad et le très heureux et envié Charlet?

Y a-t-il eu scandale, départ, congé?... Comme tu avais correctement liquidé toutes les situations dangereuses : le pied-à-terre, le jeu, les petits arriérés, Nina, les autres et le reste, on n'a pu rien reprocher à ta conduite ou ta vertu. Alors?

Je n'ai rien pu apprendre ici. Personne ne sait rien. Je ne puis décemment demander au père de Guinon un acte légalisé au sujet des sentiments sincères et principalement des *assurances* pour l'avenir en ce qui concerne sa fille.

Tu as la parole, bon ami Fred. Et je suis au surplus un tombeau de discrétion.

D'ailleurs, quoi qu'il en soit, écris-moi de temps en temps, que nous sachions au moins où tu t'en es allé batifoler. Parfois aussi tu peux avoir un « tuyau » inébranlable, maintenant que te voilà au pays du *ring*, des *books* et des jockeys?

Nina, avec ma permission, te fait sa révérence la plus grand

Digitized by Google

siècle. Pauvre petite folle, à mon tour vais-je devoir en faire hériter l'un de la bande? Les amateurs ne manqueront pas. Mais comme ils ne manquent pas non plus pour la petite Guinon, il y a compensation...

Et dire que si « nos pères » m'entendaient faire ce rapprochement, ils verdiraient d'horreur!

Je t'écrase affectueusement les phalanges.

WILLY.

RÉPONSE.

Nice, ce 6 février.

Mon bon William,

Surtout, garde Nina. Surtout, ne la transmets à personne. Nina, c'est ta mascotte. Sans Nina, pas de Madeleine. Ainsi, moi, sans elle, finis le charme, et les projets, et les amours...

Ah! oui, si « nos pères » nous entendaient. Mais si « leurs mères » savaient tout ce qui se passe dans leurs chers petits cœurs d'innocence et de candeur!

En tous cas, accepte les avances de Madeleine de Guinon : tu peux en toute confiance filer le parfait amour à ses côtés. Tout au plus auras-tu à craindre d'elle qu'elle ne te vienne initier — au jour où tu te trouveras en défaut de science et de cynisme — à ce qui concerne les détours les plus subtils de nos rosseries et de nos horreurs — article cœur, voyez collages!

N'aie aucune crainte : tu n'es pas l'élu par dépit, ni le remplaçant nécessaire. Tu es au contraire le seul candidat possible. Et si j'ai reçu du prince de Bergenberg, mon oncle, une lettre scandalisée où il s'indigne de mes agissements de galopin qui plante là, de la plus grossière et révoltante façon du monde, une perle, une femme idéale, la vraie épouse qui convenait à mon dévergondage écervelé... — si j'ai subi trois pages de récriminations épouvantées et de menaces de déshéritage, je ne les ai en tous cas pas méritées.

C'est mademoiselle de Guinon qui n'a pas voulu de moi —

Digitized by Google

parce qu'il lui fallait William d'Holiger, William et rien que William. Je ne te dirai pas que ceci est de nature à rassurer tout à fait pour l'avenir le fiancé, l'époux qui la conduira à l'autel, parce que tu pourrais voir là-dessous de ma part une ombre de rancune, même une légère mauvaise intention de nuire à Madeleine en mettant en défiance ceux qui pourraient lever les yeux vers elle, toi-même en particulier.

Mais la raison de ce revirement et surtout de cette préférence?

Tu n'es pas sans ignorer, mon cher Willy, que c'est un des soucis les plus continuels de toutes nos jolies amies du « grand monde » de savoir les liaisons, avec tous leurs détails, les plus savoureux surtout et parfois très... intimes qui signalent les fredaines des jeunes viveurs que nous sommes. Elles connaissent souvent bien des petits scandales, des mystères, des querelles de nos vies tumultueuses. Leurs frères, leurs facultés d'intuition de ces choses, leurs conversations indiscrètes, la liberté de propos vis-à-vis d'elles à laquelle nous avons été autorisés et accoutumés, les allures d'indépendance qu'on leur a laissé prendre à tout sujet ont fait ce mal de ne plus nous mettre à l'abri des sournoises investigations de ces gamines et de leurs embarrassantes allusions, de leurs immixtions fort gênantes en nos affaires d'intimité.

Dans mon aventure présente, c'est Juliette Damace qui a fait tout le mal et qui l'a fait d'ailleurs inconsciemment, sans méchanceté en tout cas. Elle était au courant de ma liaison avec Nina. A vrai dire ceci n'était que le secret de Polichinelle puisqu'on me voyait partout avec la belle enfant, que je me montrais dans les baignoires des théâtres à ses côtés, à la Laiterie du Bois, aux courses, au Pôle Nord, partout. En tout cas, si Madeleine de Guinon l'ignorait peut-être au début, la petite Damace, qui est sa plus intime amie, n'a certes pas manqué de lui donner tous détails en long et en large, ajoutant du sien si possible, j'en ai la conviction.

Tout ceci m'a été raconté après coup, par Juliette Damace elle-même, comme la chose la plus naturelle du monde, en riant : la plaisanterie était si spirituelle! Bien entendu, Made-

Digitized by Google

leine ne trouva rien d'offusquant à me savoir Nina pour maîtresse. Au contraire : il paraît que Nina est, aux yeux de Mlle de Guinon une femme très chic, très décorative, de porter flatteur enfin, dont un jeune homme doit être fier et que sa beauté, son élégance, tout son luxe me faisaient le plus incontestable honneur...

Mon bon Willy, soigne beaucoup les dehors de Nina : c'est ton enseigne, le thermomètre de ton mérite aux yeux des jeunes filles à marier, notamment aux yeux de Madeleine...

Lorsque celle-ci a appris, — toujours par Juliette Damace dont le frère est décidément pour elle un reporter précieux de tous les faits, et gestes, et secrets de ses amis — que j'avais donné congé à Nina, ce fut un effondrement. J'ai passé pour le dernier des derniers; je n'étais qu'un monsieur fort peu correct, sans souci de sa réputation, un jeune homme chic de pacotille, — de la contrefaçon de gentleman, — un muffle enfin pour le dire comme elle a dû le penser. D'ailleurs, on m'a assuré que le mot fut même prononcé. Si blindé que je sois contre les étonnements de ces précoces gamines, je t'avoue que ceci m'a légèrement désorienté et quelque peu vexé.

A deux jours de là, je comprenais qu'on me tenait rancune et qu'on me faisait irrémédiablement mine piteuse et revêche. M'obstiner eût manqué de quelque dignité. Et, ma foi, malgré tout, je garde encore un petit fonds de cette marchandise surannée : quelque reste de l'héritage des princes de Bergenberg peut-être? Si mon oncle ne veut me laisser que cela, c'est toujours autant.

Juliette Damace a donc tout conté à Madeleine : la rupture entre Nina et moi et ta reprise de mon bail d'amour. Dès cet instant de vos injustes noces, tu passas pour un héros : on s'imagina que tu m'avais tout uniment soufflé la belle Fougère jugée imprenable jusqu'alors. On eut vent de la grande bamboche de chez Desmedt, de votre sardanapalesque pendaison de crémaillère. Hurrah!

Willy! Willy *for ever*!...

Allons, franchement, Mademoiselle de Guinon pouvait-elle épouser un benêt à qui l'on prenait si triomphalement Nina Fougère?

Digitized by Google

Oui, oui, mon vieux, garde la folle enfant, et soigne ta réputation de noceur, de casse-cou et de meneur d'une vie de bâton de chaise. A ce prix une des plus jolies filles de notre monde est à toi et tu t'assures le plus enviable parti sortable actuellement sur la place. Surtout arrange-toi pour que Juliette Damace n'ignore rien de tes fredaines, pour qu'elle croie même beaucoup plus que ce dont tu es capable et coupable!

Moi je vais porter le châtiment de ma vertu et de mes scrupules par les casinos, les corsos fleuris, les pesages et les restaurants du Midi jusqu'à ce que je me sente assez de fatigue et qu'il y ait un délai... décent pour revenir arborer une Nina quelconque.

Mais je te répète bien que Madeleine de Guinon n'a nul reproche à encourir... C'est elle qui a le beau rôle: c'est elle qui m'a remercié!

Si tu veux, voici ce que je tiens de Coatsom pour lundi à Nice : mettre sur *Matador* gagnant et placé, le tout à reporter sur *Sanitary*. C'est couru, paraît-il. Dans le steeple, la place de *Djelma* à 8.

Un affectueux *shake-hands*. Je vais m'habiller : ce soir je fais la fête! Ce sera une noce mirifique, paraît-il : six beautés, quatre mauvais sujets de notre sorte. Dis cela à Madeleine, — que je remonte tout de même un peu dans son estime.

FRED.

XVI

Le docteur Darlo à M^me^ Marie Brangier.

Chère Madame,

Vous souvenez-vous encore d'un tout petit garçon, très joli, très gentil, blond, mince, grand déjà pour ses quatre ans, rieur, et que vous avez tant choyé durant toute une après-midi de votre dernier séjour parmi nous? Il était venu passer quelques heures à jouer avec les miens pendant que sa mère, M^me^ Ledervant, potinait et bibelotait avec vous et Thérèse. Vous avez toujours choyé les enfants. C'est le faible, une prédilection

Digitized by Google

bien affectueuse des femmes qui n'ont jamais été mères de reporter sur les bambins des autres tous les trésors de tendresse qu'elles avaient jalousement gardés pour le bébé dont elles ont eu l'espoir très longtemps, sans qu'il se réalisât.

Le petit garçon de Mme Ledervant s'appelait Jules : je suis sûr que vous vous en souvenez. Il vous appelait si drôlement « Tadame Trandier » !

Jules a été bien près de mourir et j'ai voulu vous venir annoncer bien vite qu'il est sauvé par bonheur. Outre la joie que cela va certes vous causer de le savoir échappé à un péril extrême, il y a une histoire si exquisément miraculeuse qui signale cette guérison que j'ai aussi tenu à vous la conter.

Il est de ces choses qui ne s'inventent pas : ce petit drame vous fera pleurer, tellement il est d'une émue et tragique naïveté.

Dans son petit lit, l'enfant souffrait. Le père et la mère, sans plus d'espoir, pleuraient dans la chambre voisine. La mort allait passer, allait venir prendre la mignonne âme chérie. Moi, j'avais dû prévenir M. Ledervant et sa femme avait deviné, parmi les angoisses et les éplorements qu'on s'efforçait en vain à cacher autour d'elle, que ce serait bientôt l'affreuse fin. Les souffrances du pauvret faisaient pitié.

Une fois encore j'étais revenu examiner de très près le petit agonisant étreint à la gorge par l'étranglement fatal, étouffé par le croup. Et la mère implorait de Dieu un miracle, voyant que moi je ne pouvais rien, moi devant qui elle s'était traînée, me suppliant de sauver le chérubin, me serrant nerveusement les mains et gémissant : « Vous le guérirez, n'est-ce pas, docteur, vous le guérirez, dites?... »

J'avais dit : peut-être, mais j'étais sûr que non.

Maintenant je me prenais à songer à ce miracle... . Penché sur le visage affreusement torturé de l'enfant, je m'ingéniais à sourire. Dans la main, caché à ses yeux égarés qui ne voyaient plus d'ailleurs, je tenais l'appareil dont j'espérais ce miracle inattendu. A l'oreille du petiot je disais des paroles câlines, très douces, presque joyeuses : Allons, fifi, allons, chéri, ouvre la bouche, fais voir où tu as bobo... Allons, sois sage,

Digitized by Google

Jujules, ris un peu, ris bien fort pour que maman vienne... Dis, Jujules, montre le bobo à M. le docteur, ouvre la bouche.

Mais il ne voulait rien ; je ne sais même pas s'il m'entendait ou me comprenait. Son mal était trop immense et, au lieu de rire, c'est gémir de plus en plus qu'il faisait. Toutefois je ne pouvais hésiter un instant. Je suis venu trouver le père et, hâtivement, à mots nerveux et pressés, presque brutalement :

« Sans une seconde de retard, il faut que l'on parvienne à lui faire ouvrir la bouche. J'ai essayé ; il ne veut pas : il souffre trop. Il faut néanmoins que je voie de tout près et complètement la gorge. *Peut-être* pourrais-je ainsi tenter de lui arracher le mal. »

Et c'est le père alors qui s'est penché sur le pauvret, qui l'a cajolé et embrassé, qui lui a dit des choses attendries, l'a persuadé, l'a imploré :

« Dis, tu dois montrer ta bouche, chéri. Tu es si gentil, voyons, fais plaisir à papa. Tu n'auras plus de mal, tu verras. Jules, allons, pour faire plaisir à papa? »

L'enfant semblait ne pas comprendre.

Il était moins agité ; comme une torpeur l'envahissait. Mais il pleurait toujours : de lentes larmes roulaient sur ses joues blanches et les gémissements qui sortaient de sa gorge étaient moins bruyants, mais longs et douloureux.

« Et à maman, continuait son père, à maman tu voudras bien montrer? Tu ouvriras la bouche si elle te le demande? Dis, chéri, pour ne pas faire de peine à maman... »

De la chambre voisine, la mère entendait toutes ces paroles et guettait, anxieuse, la fin de ce drame poignant.

Il a fallu qu'une tension suprême de volonté lui fît se composer un visage souriant, lui refoulât tant de larmes pressées aux bords des paupières...

L'enfant ne l'a pas plus écoutée que le père ou que moi-même. Il n'a même pas paru la voir. Tout l'amour de cette pauvre mère n'a pu trouver les mots qu'il eût fallu pour vaincre la résistance que la souffrance faisait opposer par le petit malade à ces supplications désespérées. Et, à bout de paroles et de raisons :

Digitized by Google

« Enfin, chéri, si tu ne veux pas, à moi, à qui veux-tu montrer ta bouche, à qui, si pas à maman? »

Et Jules avait entendu. Il nous sembla qu'il voulait se décider. Nous avons à ce moment deviné comme un effort dans de petits mouvements de ses deux bras étendus sur la couverture, dans un regard de ses yeux en larmes... Tout bas, très bas, à l'oreille de sa mère :

« A saint Nicolas! »

Ce fut un murmure, un souffle que ces deux mots. Mme Ledervant n'était même pas bien sûre qu'il les eût dits...

Néanmoins, elle s'était brusquement redressée; elle était rentrée dans l'autre chambre, nous faisant signe de la suivre et là, nerveuse, sans une larme pouvant l'attarder, elle se mit à l'œuvre, en hâte.

Ce fut touchant, comique et douloureux; ce fut inattendu au point d'en rire en sanglotant. Et ces braves gens abattus, désespérés la minute précédente et moi-même, sceptique, mais qui ne voulais rien contrarier de cette suprême tentative, nous fûmes pris d'une animation fébrile; le père allait par toute la maison à la recherche d'un tas d'objets; la mère dévalisait des armoires, des tiroirs; les servantes couraient au plus près acheter toute une manne de jouets; la sœur de charité autour du petit agonisant préparait discrètement la mise en scène, descendait les stores et fermait les rideaux pour emplir la chambre d'obscurité et de mystère.

Vous savez que M. Ledervant est de petite taille, qu'il me vient à peine à l'épaule. Il lui fallut monter sur une chaise pour ajuster sur ma tête une perruque et une grande barbe de ouate agencées à la diable. C'était touchant à briser le cœur de voir les doigts tremblants se presser de terminer cette mascarade, pendant que des larmes tombaient des yeux du père sur la mitre en papier qu'il était en train de me confectionner, et que la mère sanglotait tout en fixant avec des épingles le tapis rouge dans lequel je me drapais majestueusement.

La femme de chambre se grimait une tête farouche qu'elle cachait à demi sous un vaste chapeau de feutre. Dans un grand

Digitized by Google

châle, et faisant sonner ses sabots, brandissant une énorme verge — c'était Hanstrouff.

On me mit à la main une lanterne, et, sous le pli de mon vêtement, je cachai l'appareil qui pouvait sauver l'enfant.

Le père et la mère vinrent d'abord au chevet. Ils dirent de douces choses au bien-aimé, sans le préparer à la surprise.

... La porte alors s'est ouverte et le bonhomme à mitre parut, tout éblouissant dans la lumière de sa lanterne. La sœur de charité, les parents se sont prosternés. Je me suis avancé vers eux et, solennel, j'ai étendu sur leurs têtes un grand geste de bénédiction. Ils se sont relevés et cérémonieusement m'ont conduit vers le lit. Hanstrouff me suivait, portant les jouets, les présents.

J'ai offert un polichinelle, des sabres, et des chevaux à roulettes, et des boîtes, et des panaches à l'enfant émerveillé, ravi :

« Saint Nicolas ! » dit-il, et ce furent sur le moment les seuls mots qu'il prononça, lentement, en une extase, une magie d'admiration et de bonheur...

Puis il sourit, tendit ses petites mains pâles et frêles à l'apparition inattendue, accepta mes caresses et mes cajoleries de grand saint très affectueux.

Pourtant des doutes persistaient dans l'esprit trop étonné du bébé pour croire à pareille apparition. On lui avait appris à connaître et à vénérer un Saint-Nicolas qu'il ne devait voir qu'une fois l'an, en hiver, lorsque l'on est au coin du feu et qu'il fait tout blanc dans la rue. Aujourd'hui, c'était jour de grand soleil et il n'attendait pas Saint-Nicolas.

« Pourquoi que tu viens maintenant ?

— Mais pour te voir, Jujules. C'est parce que Hanstrouff m'a dit que tu étais bien sage.

— Pourquoi que tu n'as pas les cheveux tout blancs ? »

Logique embarrassante des enfants : ô, ces questions qui vous déroutent, vous laissent interdits, sans réponse toute prête !

Sous ma ouate mise à la diable on pouvait voir mes cheveux très noirs et ma moustache était apparente.

« Pourquoi, Jules, mais parce que... parce que... je viens de Russie, vois-tu, où c'est l'hiver. De Russie... où c'est l'hiver

Digitized by Google

quand c'est l'été ici. Il fait tout blanc en Russie, vois-tu, Jujules, pour le moment. Et là-bas pour cela j'ai des cheveux noirs. Et comme je voulais venir bien vite auprès de toi en repassant de Russie, je n'ai pas changé de chevelure. Et j'ai conservé presque tous mes cheveux noirs, tu comprends ?... Car je ne voulais pas tarder. On avait dit à Hanstrouff que tu étais malade, que tu avais beaucoup de bobo.

— Oh! oui, Saint-Nicolas.

— Où cela, Jujules, montre-moi. »

Et je lui prenais la tête dans le bras gauche et, ma longue barbe étalée sur les couvertures de la couchette, je lui parlais.

« Montre bien à Saint-Nicolas où tu as mal.

— Là, là, dit l'enfant. Et il ouvrait toute grande sa petite bouche, me montrait sa gorge envahie, gémissait tout en souriant au grand saint...

— C'est tout, petit Jules, c'est tout; mais sois bien sage. Garde la bouche ouverte, là, comme cela, et laisse-moi faire. Je vais prendre le mal, moi, tu verras; tu n'auras plus de bobo. Et regarde comme maman est contente... »

J'ai opéré rapidement tout en lui parlant ainsi et voilà comment Saint-Nicolas a sauvé notre petit ami Jules.

Chère Madame, c'est en présence de tels bonheurs aussi miraculeux, en présence de tels irrésistibles triomphes de mystérieux pouvoirs que nous ne savons guère définir, que nous devrions réfléchir au bien peu de chose que nous sommes, nous-mêmes, et tout notre sot orgueil, et notre science, et notre art. La confiance naïve d'un enfant, son innocente vénération d'un symbole traditionnel ont réalisé ce que n'avaient pu ni la tendresse d'un père et d'une mère, ni les efforts et la persuasion de nous tous. Qu'eussent été ma renommée d'heureux praticien érudit que l'on veut bien tenir pour habile, tout mon savoir et les merveilles de notre science, si ce pauvre gamin n'avait pas cru au grand patron des enfants sages?

Nous sommes décidément à la merci de bien peu de chose, ce qui nous fait bien moindres choses encore, nous-mêmes.

De tout le monde ici acceptez de très affectueuses amitiés.

(*D'une série publiée par* PAUL ANDRÉ.) DARLO.

Digitized by Google

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

Depuis quelque temps on relève dans la vie économique de notre pays des faits dont l'importance ne peut échapper à un observateur attentif : de plus en plus nos capitaux prennent le chemin de l'étranger, l'esprit d'entreprise se réveille, on se préoccupe d'étendre le commerce extérieur et particulièrement les relations directes avec les pays lointains, on déplore l'importance dérisoire de notre marine marchande et de nos constructions navales, et l'on s'efforce de diriger de ce côté une partie de l'activité nationale. Ces faits révèlent une tendance vers l'expansion économique de la nation. Dans l'étude que nous allons faire de cette intéressante transformation, nous examinerons successivement l'importance que présente particulièrement pour la Belgique l'expansion économique à l'étranger, les moyens par lesquels elle peut s'opérer, les faits récents inspirés par l'orientation nouvelle et enfin les conséquences qu'elle peut présenter au point de vue national.

I. — Importance que présente particulièrement pour notre pays l'expansion économique.

Quand on considère la vie économique de la Belgique dans ses relations avec les autres pays, on est frappé de l'état de dépendance où elle se trouve vis-à-vis d'eux ; on constate ce fait remarquable qu'elle doit, plus que tout autre, importer et exporter des quantités considérables de marchandises.

Cette situation résulte de son double caractère de *petit* pays *industriel*.

Digitized by Google

Moins que toute autre, la nation belge se trouve, à cause de l'étroitesse de ses frontières, dans les conditions requises pour qu'elle puisse se suffire à elle-même. On pourrait, en effet, concevoir en théorie une société qui serait tout à fait indépendante au point de vue économique : produisant tout ce dont elle aurait besoin, elle ne devrait rien demander à l'extérieur, elle constituerait ce que les Allemands appellent une « économie fermée ».

Mais une telle société ne serait possible qu'à la condition de s'étendre sur de vastes territoires et de renfermer une population nombreuse. Car, ne pouvant recourir à l'étranger, il lui faudrait tirer de son propre sol les richesses naturelles les plus diverses ; non seulement elle devrait produire les métaux et le charbon, mais elle devrait aussi se prêter à l'élevage des espèces animales et végétales les plus variées. Si son territoire ne dépassait pas les limites de la zone tempérée, elle ne pourrait en tirer des matières premières, telles que le caoutchouc et le coton, ni des denrées alimentaires, telles que le cacao, le café, le riz et la plupart des épices. Comment un petit pays comme la Belgique, par exemple, se procurerait-il les trois à quatre cent millions de produits coloniaux qu'il consomme annuellement ?

Même au point de vue industriel, une « économie fermée » ne se conçoit comme possible que s'il s'agit d'un pays très étendu. La grande industrie, qui actuellement tend de plus en plus à s'introduire et à se répandre, exige de larges débouchés; car sinon, point de production en masse et, sans production en masse, point d'outillage perfectionné, point de division du travail ni de spécialisation professionnelle fortement développées. Or, pour qu'une économie fermée puisse offrir à sa production industrielle un grand débouché, il faut que sa propre population soit assez nombreuse pour consommer à elle seule tous ses produits, condition à laquelle ne pourrait point satisfaire un petit pays comme la Belgique.

Dans ces conditions on comprend aisément qu'il n'existe point, en fait, d'économie absolument fermée. Toutes les nations se trouvent dans la nécessité d'importer et d'exporter des

Digitized by Google

quantités plus ou moins considérables de marchandises (1): toutes dépendent plus ou moins les unes des autres ; en d'autres termes, chaque économie nationale se trouve dans une certaine mesure reliée à l'économie du monde. Tel est particulièrement le cas pour les petits pays, pour la Belgique, par exemple.

A quel point la vie économique de la Belgique dépend-elle de celle des autres nations ? L'intensité de son commerce extérieur peut en donner une idée: si l'on considère le taux du commerce extérieur par habitant, on constate que, sur quatorze nations européennes, la Belgique arrive au troisième rang, c'est-à-dire immédiatement après la Suisse et l'Angleterre (2).

La Belgique se trouve donc dans la nécessité d'importer et d'exporter de grandes quantités de marchandises. Pour sa consommation intérieure, elle doit importer des denrées alimentaires ; ainsi elle importait en 1893 pour près de quatre cent millions de farines, fécules alimentaires, son, café, animaux vivants, bestiaux, poissons, etc. Pour son industrie elle doit faire venir de l'étranger des quantités considérables de matières premières ; les principales d'entre elles montaient en 1893 à un total de plus d'un demi-milliard (3).

En échange des denrées alimentaires et des matières premières fournies par l'étranger, la Belgique donne surtout des produits industriels. Dans ses rapports avec l'économie du monde, l'économie nationale belge s'est spécialisée dans l'industrie. Aussi la Belgique est-elle vraisemblablement après le Royaume-Uni le pays le plus industriel de l'Europe. Elle ne compte qu'une fraction relativement fort peu importante de sa

(1) Parmi les richesses indispensables, le grain figure incontestablement au premier rang. Or, en Allemagne, on constate un excédent de l'importation sur l'exportation, pour le seigle, depuis 1850, pour l'orge, depuis 1871, et pour le froment, depuis 1873. Au milieu de ce siècle, la France importait déjà plus de grain qu'elle n'en exportait. Vers la même époque, l'Angleterre ne produisait que 73 p. c de sa consommation de froment et 43 p. c. seulement après 1875. LEXIS, dans le *Manuel* de SCHŒNBERG, 1898, II, 2.

(2) Pour l'année 1895, d'après A. DE HAULLEVILLE, *Les aptitudes colonisatrices des Belges et la question coloniale en Belgique*. Bruxelles-Paris, 1898, 438 p.

(3) D'après P. HUYBRECHTS, *Le commerce extérieur de la Belgique*. Bruxelles, 1894.

Digitized by Google

population occupée aux travaux agricoles, à peine un tiers, c'est-à-dire moins que toutes les autres nations du continent (1).

Spécialisée dans l'industrie, elle doit bien en exporter les produits, et comme elle ne jouit que d'un débouché intérieur fort restreint elle éprouve cette nécessité plus vivement qu'aucun autre pays. On constate, en effet, que c'est elle qui exporte la plus grande partie de la production nationale ; tandis que la France n'exporte que pour une valeur égale à un septième de sa production, l'Allemagne pour un sixième et le Royaume-Uni pour un quart, la Belgique exporte pour une valeur égale à un tiers de sa production (2). Son expansion commerciale au dehors apparaît donc, pour elle surtout, comme une nécessité découlant des conditions mêmes de sa situation économique.

***

Ainsi cette branche de l'activité économique nationale, qui consiste à faire venir du dehors les denrées alimentaires et les matières premières et à écouler à l'extérieur les produits manufacturés, présente pour la Belgique, pays essentiellement industriel à débouché intérieur restreint, une importance de tout premier ordre. Or, phénomène curieux, c'est à des nations étrangères que la Belgique a confié le soin de cette importante fonction, particulièrement à l'Angleterre, son aînée et sa rivale dans presque toutes les branches de la production. La Belgique s'est spécialisée dans l'industrie, mais d'une manière exclusive, abandonnant à d'autres nations son grand commerce et ses transports maritimes.

C'est là un phénomène anormal, tout à fait extraordinaire dans l'histoire économique.

Celle-ci nous montre, en effet, qu'en règle générale les peuples de manufacturiers furent aussi des peuples de marins et de commerçants, le commerce maritime et l'industrie se prêtant un mutuel appui. Tel fut le cas au moyen âge pour les Génois et les Vénitiens. Les premiers, qui exportaient

(1) Voir les chiffres de SCHÆFFLE reproduits par VANDERVELDE, *Le socialisme en Belgique*, p. 307.

(2) Voir H. DENIS, *La dépression économique*, 1895, p. 305.

Digitized by Google

beaucoup de produits anglais, fabriquaient aussi des draps et ils passaient pour très experts dans l'industrie des armes et des munitions de guerre, et si le commerce des Vénitiens l'emportait sur celui des Génois, c'est que l'industrie des premiers était aussi plus développée. Si la grandeur coloniale des Espagnols et des Portugais ne jeta guère qu'un éclat passager, c'est que ces deux nations, presque complètement dépourvues d'ailleurs de sens économique, ne surent pas, comme les Vénitiens, asseoir leur expansion commerciale sur une bonne organisation intérieure, particulièrement en développant leurs propres industries. A l'époque moderne ne vit-on pas l'expansion commerciale et coloniale de la France et de l'Angleterre coïncider avec les progrès de leurs manufactures; on sait comment ces deux grandes nations se disputèrent les marchés coloniaux et comment la guerre de Sept Ans consacra la suprématie de l'Angleterre au prix du Canada et des Indes Orientales définitivement enlevés à la France.

On est même allé jusqu'à dire que la grandeur commerciale de l'Angleterre provenait directement du développement de son industrie : « Le commerce de l'Angleterre, s'écriait Cobden, n'est qu'un autre mot pour désigner son industrie... C'est sur notre industrie que se fonde notre commerce à l'étranger, sur elle que se base notre force maritime, le produit de nos douanes, et c'est elle qui paye nos denrées alimentaires. Si je me demandais à quoi nous devons notre commerce, je répondrais : au bas prix de fabrication de nos marchandises, et si l'on me demandait par quels moyens ce commerce est le mieux soutenu et augmenté, je répondrais encore : par le bas prix de ces articles ; enfin, si l'on venait encore me demander par quoi cette puissante industrie, d'où dépendent la prospérité et l'existence de tout le royaume, pourrait nous être arrachée, je répondrais simplement : par une plus grande modicité de prix des objets fabriqués par un autre pays (1). » Or, la Belgique est incontestablement l'un des pays les plus industriels qui existent et ses manufactures figurent parmi

(1) A. PEEZ, « Coup d'œil sur la politique commerciale de l'Angleterre, » *Revue d'économie politique*, 1895, p. 248.

Digitized by Google

celles qui savent fournir leurs produits à meilleur compte. Et pourtant elle n'a pour ainsi dire pas de commerce lointain, pas de marine marchande, et l'on ne peut pas affirmer qu'elle possède la moindre colonie, puisqu'elle ne s'est pas encore décidée à accepter les vastes territoires africains que son roi lui offrait.

C'est le commerce anglais qu'alimente en réalité le bas prix des produits belges, et parfois même plus efficacement que ne pourraient le faire des produits insulaires de même nature. En voici un exemple : une fabrique d'armes anglaise, qui s'était vue forcée d'arrêter sa production à la suite d'une grève, dut en attendant se fournir chez des armuriers liégeois; or, l'on assure que lorsque ses ouvriers voulurent reprendre le travail, elle s'y refusa, trouvant plus avantageux d'acheter des armes en Belgique et de les revendre après les avoir poinçonnées (1).

Bien plus, le défaut d'expansion commerciale peut être considéré comme un trait propre uniquement à la Belgique contemporaine. Car les Pays-Bas du moyen âge furent à la fois industriels et commerçants. Si leurs draps constituaient un article de commerce courant en Allemagne, si Bruges était célèbre par son industrie, elle ne l'était pas moins par sor commerce. Au XIII^e^ siècle, trente quatre nations fréquentaient son port et seize d'entre elles y possédaient des comptoirs; les marchandises les plus variées s'entassaient dans ses entrepôts, et le commerce s'y pratiquait suivant des procédés fort perfectionnés pour l'époque. Anvers atteignit un degré de prospérité plus remarquable encore, et durant plusieurs décades du XVI^e^ siècle, elle occupa dans le commerce du monde une place incomparable. D'ailleurs, les manufacturiers flamands n'ignoraient pas combien le commerce national contribuait à la prospérité de leur industrie : alors que certaines villes de Flandre prétendaient se désintéresser des charges qu'imposaient les travaux rendus nécessaires par l'ensablement du Zwyn, les Brugeois protestaient, déclarant que

(1) D'après l'*Économie financière* de 1898.

Digitized by Google

« l'industrie ne peut se développer qu'avec le commerce extérieur, qui lui fournit la matière première et lui ouvre des débouchés » (1).

Ainsi donc, en règle générale, les pays manufacturiers ont de tout temps considéré le grand commerce maritime comme le complément de leur industrie. Comment se fait-il que la Belgique du XIXe siècle ait jugé à propos de déroger à un principe de politique économique aussi généralement suivi ?

***

On ne pourrait certes affirmer qu'un large débouché soit moins nécessaire à l'industrie d'aujourd'hui qu'à celle d'autrefois ! Bien au contraire, car de nos jours l'organisation de la production évolue de plus en plus vers la grande industrie, c'est-à-dire vers la production en masse pour un débouché très étendu. Il est instructif d'entendre par exemple des industriels français, fabricants de drap, déplorer sous ce rapport leur infériorité vis-à-vis de leurs concurrents anglais (2). A plus forte raison en est-il ainsi des fabricants belges, puisqu'ils ne peuvent compter, comme les Français, ni sur un débouché intérieur ou colonial aussi étendu, ni sur aucun commerce maritime national.

En voyant les Belges confier à d'autres la plus grande partie de leur commerce extérieur, on pourrait peut-être imaginer qu'après tout ce n'est qu'une application de la division internationale du travail : celle-ci, dira-t-on, va s'accentuant de plus en plus et, à mesure, se spécialisent aussi parmi les nations les diverses fonctions économiques ; or, en vertu de ce développement il s'est fait que la Belgique s'est naturellement spécialisée dans l'industrie manufacturière et l'Angleterre dans le commerce et les transports maritimes. A ne considérer les faits que de très haut, on pourrait effectivement soutenir cette interprétation. Il est exact que les limites, dans lesquelles s'effectuent la division du travail et l'échange des services et

(1) DE HAULLEVILLE, *op. cit.*, p. 342.

(2) Rapport des délégués elbeuviens sur la concurrence..., dans le journal *Le Jacquard*, 1876 et 1880.

Digitized by Google

des marchandises, vont en s'élargissant progressivement. Et ce sont même les phases de cette transformation qu'on choisit le plus souvent pour déterminer les étapes de l'histoire économique (1) : à l'économie restreinte des communautés primitives succède la période de l'économie locale ou urbaine (le moyen âge), puis celle de l'économie nationale (l'époque moderne), puis enfin celle de l'économie mondiale (l'époque contemporaine). Mais si telle est la tendance générale du développement économique, l'évolution ne se fait point d'une allure régulière et en suivant toujours le même sens : il se produit non seulement des moments d'arrêt, mais aussi des moments de recul ; il y a des périodes d'action et de réaction ; pour parler le langage des sociologues, l'évolution ne se fait pas toujours dans le sens progressif, elle se fait aussi parfois dans le sens régressif. Or, aujourd'hui précisément nous traversons une époque de réaction protectionniste contre la libre expansion de l'économie mondiale.

***

D'ailleurs, qu'on envisage l'évolution économique sous l'une ou sous l'autre de ses faces, dans les deux cas, les motifs les plus sérieux militent en faveur du développement de la marine marchande et du commerce extérieur de la Belgique.

Et d'abord, plaçons-nous au point de vue de l'importance croissante de l'économie mondiale. Il ne faut pas perdre de vue les conséquences que peut entraîner une telle transformation. Lorsque l'économie urbaine du moyen âge brisa ses entraves pour s'étendre à toute la nation, le marché s'élargit à mesure : de local il devint national. Le producteur rencontra dès lors sur le marché la concurrence d'autres producteurs venus de toutes les parties du pays. Certains d'entre eux, qui parvenaient autrefois à écouler leurs produits avec avantage dans les limites étroites du marché local, se virent éliminés par de nouveaux concurrents, ces derniers pouvant offrir

(1) Le professeur Buecher notamment. Voir sur ce point l'intéressante leçon d'ouverture de M. ANSIAUX, « Cours d'histoire et géographie économiques, » *Revue de l'Université de Bruxelles*, mars 1899.

Digitized by Google

leurs marchandises à meilleur compte, grâce aux conditions de production plus avantageuses de leur région. Ceux-ci devinrent dans leur branche les maîtres du marché, tandis que les autres furent réduits à l'alternative, ou bien d'adopter une autre occupation, ou bien d'émigrer vers la région de leurs heureux rivaux. Ce fut ainsi qu'à la fin de XVIII^e siècle l'industrie de la laine émigra du sud et de l'est de l'Angleterre vers le nord, le Yorkshire occidental offrant des conditions particulièrement favorables à ce genre de production : de la main-d'œuvre à bas prix et du charbon à proximité. Lorsqu'en France les barrières qui séparaient les diverses régions s'abaissèrent à la fin de l'ancien régime, des effets analogues se produisirent : on constate « que les industries ont quitté les endroits peu favorisés pour aller dans ceux qui l'étaient le plus ; l'activité s'est déplacée ; il n'y a plus eu dans nombre de districts ni moulins à blé, ni tanneries, ni huileries, ni fabriques de souliers, ni confection de vêtements. Il y a bien quinze ou vingt départements au moins dont la population a considérablement décrû, dont l'industrie s'est retirée, qui ont moins de terres en culture aujourd'hui qu'autrefois et qui, au point de vue de l'ensemble de l'arrondissement ou du département, ont éprouvé une déchéance » (1). Par analogie, des conséquences semblables peuvent résulter de l'élargissement de l'économie mondiale, et elles seraient beaucoup plus graves et plus douloureuses, puisque les déplacements de l'industrie et les émigrations qui en résulteraient devraient se faire entre peuples différents, séparés par la langue, par les mœurs et par la race.

Les diverses branches de la production belge occuperont-elles donc toujours une place avantageuse sur le marché du monde ? A chaque instant ne peut-il point y apparaître quelque concurrent nouveau capable de produire à meilleur compte ? Ne voit-on pas, en effet, les pays, entrés depuis longtemps dans la carrière de la grande industrie d'exportation, se buter sans cesse à des concurrents nouveaux ? Lorsqu'à

(1) LEROY-BEAULIEU, *Traité d'économie politique*, IV.

Digitized by Google

la fin du XVIII[e] siècle, le perfectionnement de l'outillage révolutionna l'ancienne technique, l'industrie anglaise prit un essor extraordinaire et elle inonda le monde de ses produits. Pendant un certain temps elle occupa une place privilégiée. Mais la Belgique et la France s'outillèrent aussi et travaillèrent pour l'exportation; puis vint le tour de l'Allemagne, de l'Autriche, des États-Unis, de l'Australie, et, à l'heure actuelle, les Belges eux-mêmes ne sont-ils pas en train d'initier les Russes aux industries extractives et métallurgiques, tandis qu'à l'autre bout du monde, un peuple, hier encore à demi barbare, le Japon, s'apprête à devenir non seulement une grande nation civilisée, mais aussi une nation commerciale et industrielle. Aux yeux de certains auteurs, l'avenir des anciens pays industriels ne serait rien moins que rassurant : « Dans un avenir peu éloigné, fait observer le professeur Lexis, le centre naturel de l'industrie du coton et peut-être d'autres industries importantes se portera vraisemblablement vers le nord de l'Amérique et alors commencera aussi pour l'Angleterre une période de lutte pénible et douloureuse. »

Sans doute, nous n'en sommes pas encore là ! Pour qu'on en fût réduit à la dure extrémité de l'émigration en masse, non seulement il faudrait que les pays neufs pussent livrer tous nos produits à meilleur compte, mais il faudrait aussi qu'ils n'eussent point d'avantage plus considérable à se limiter à certains articles différents des nôtres et pour la production desquels leur sol et leur situation économique se trouvent particulièrement appropriés (1).

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins établi que la condition des anciens pays industriels tend à devenir moins favorable à cause de l'entrée en scène de concurrents nouveaux ; telle est la conséquence de l'élargissement progressif de l'économie mondiale.

Ainsi, la Belgique ne pourra fort vraisemblablement pas conserver indéfiniment la situation privilégiée qu'elle occupe au point de vue de son industrie; vouloir s'en tenir trop exclusi-

(1) Sur ce point spécial, voir DE LAVELEYE, *Études historiques et critiques sur le principe et les conséquences de la liberté du commerce*, 1857.

Digitized by Google

vement à cette dernière spécialité, ce ne serait donc pas nécessairement se conformer au développement naturel des conditions dans lesquelles se répartissent les diverses fonctions de l'économie du monde. A ce même point de vue, il apparaît comme tout à fait anormal de confier complètement à d'autres nations une autre fonction que la Belgique pourrait très bien remplir elle-même, si elle le voulait. Elle est admirablement située, tant par sa position géographique que par le développement de son industrie et l'abondance de ses capitaux, pour le grand commerce et les transports maritimes. Ce sont là des avantages économiques et naturels dont elle pourrait tirer le plus grand profit et pourtant elle les a négligés jusqu'à présent. Il semble donc logique que la Belgique, pour se conformer aux tendances générales de l'évolution économique, prenne le plus grand soin de son expansion commerciale; en agissant ainsi, elle protégerait sa prospérité industrielle, menacée par de nouveaux concurrents, et, de plus, elle ajouterait aux sources déjà exploitées de son revenu national des sources nouvelles, très riches et qui ne demandent qu'à être mises en valeur.

***

La même conclusion s'impose d'ailleurs quand on envisage en particulier la période que nous traversons en ce moment, période caractérisée, ainsi que nous l'avons vu, par un mouvement régressif de l'évolution économique, par une réaction nationaliste, par une renaissance du protectionisme.

Jadis, les grandes industries d'exportation se concentraient exclusivement dans les anciens pays du continent; ceux-ci jouissaient en fait d'une sorte de monopole pour leurs produits manufacturés, et ils parvenaient facilement à les écouler dans les pays neufs, qui, en échange, leur fournissaient des denrées alimentaires et des matières premières. Mais les pays neufs se sont engagés à leur tour dans les industries d'exportation. Et si cette transformation va se continuant, que pourront dès lors leur offrir les vieux pays, pour en obtenir les produits alimentaires et les matières premières dont ils ne peuvent se passer et que leur propre sol ne peut pourtant leur fournir à suffi-

Digitized by Google

sance? Les premiers, tirant de leurs vastes territoires des richesses naturelles abondantes et variées qu'ils transformeront eux-mêmes en produits industriels, pourront se suffire presque complètement à eux-mêmes; quant aux autres, ils se verront réduits à l'isolement, à la misère, à la ruine! Si cette réaction dans le sens de l'économie nationale s'accentuait et se généralisait, le sol étroit et si peuplé de la petite Belgique ne pourrait plus suffire à ses habitants.

Ces tendances nationalistes paraissent devenir vraiment inquiétantes quand on voit un grand pays neuf comme les États-Unis s'engager à son tour dans l'industrie, opposer aux produits manufacturés d'Europe des barrières douanières, réduire ses exportations de céréales et chercher à se dégager des liens commerciaux qui l'unissent à certains pays du continent européen, soit pour se constituer à lui seul en économie indépendante, soit pour se rattacher plus étroitement et exclusivement à une économie renaissante, comprenant tous les peuples de langue anglaise réunis plus étroitement dans « l'Empire britannique ».

Jusqu'à présent les États-Unis occupèrent une place très importante dans le commerce de l'Europe, la plus grande partie des importations et des exportations américaines se faisant avec l'Ancien Monde. Or, l'évolution commerciale s'effectue de telle manière que celui-ci se trouve avoir besoin de plus en plus des marchandises américaines, tandis que le consommateur des États-Unis recourt de moins en moins aux produits européens: quand on compare par exemple les périodes 1821-1830 et 1891-1894, on voit que l'Europe absorbe une fraction toujours plus considérable de l'exportation des États-Unis, 63 p. c. dans la première période et 80 dans la seconde. Ces produits, que l'Europe demande ainsi de plus en plus à l'Amérique, consistent presque exclusivement en matières premières, telles que le coton ou le tabac, et en denrées alimentaires, telles les céréales et la viande de porc. Or, tandis que l'Europe doit ainsi importer des quantités croissantes de marchandises américaines de première nécessité, les États-Unis présentent un débouché de moins en moins important à ses

Digitized by Google

produits; alors que l'Europe y exportait en 1821-1830, 63 p. c. de l'importation américaine, elle ne parvenait plus à y écouler que 50 p. c. en 1891-1894 (1).

De plus, il est curieux de constater que les États-Unis tendent à perdre de leur importance comme fournisseurs des principales denrées alimentaires indispensables au ravitaillement de nos populations; non seulement l'accroissement de la consommation intérieure y compense l'augmentation de la production, mais il la dépasse même, ne laissant plus en disponibilité que des quantités moindres pour l'exportation: tandis que de 1877-1879 à 1893-94 la quantité de seigle produit par les États-Unis augmentait de 12 p. c., la quantité exportée diminuait de 77 p. c.; de 1877-1879 à 1890-1894, tandis que la production de maïs y augmentait de 20 p. c., l'exportation diminuait de 21 p. c.; quant au froment on constate à la vérité une augmentation de la quantité exportée, mais elle fut seulement de 10 p. c. alors que la production augmentait de 16 p. c. (2).

D'ailleurs, les États-Unis deviennent aussi industriels : de 1860 à 1890 la population urbaine s'accroissait de 260 p. c. et la population rurale seulement de 68 p. c.; la population ouvrière qui, en 1860, ne comptait que 7.5 p. c. de toute la population valide, en comprenait 13 p. c. en 1890 (3). De 1896 à 1897, le fer et l'acier exportés par les États-Unis passaient de cent milliers à cinq cent milliers de tonnes (4). Actuellement les États-Unis exportent du coke au Mexique, au Canada et même en Angleterre, et tandis que le prix de revient augmente en Belgique et en Allemagne, il diminue aux États-Unis. A Connesville, la production du coke passa de 1880 à 1898 de 2.2 millions de tonnes à 8.4 et le prix de vente moyen baissa de 1.79 dollar à 1.55. Les États-Unis paraissaient devoir se maintenir comme un débouché important et sûr pour le sucre européen; or, il se fait que pendant ces dernières années les

(1) G. FISK, *Handelspolitischen... Beziehungen zwischen Deutschland und den Vereinigten Staaten von Amerika*. Gotta, Stuttgart, 1897, p. 179.

(2) *Op. cit.*, p. 199.

(3) D'après MULHALL, *Wealth of Nations*.

(4) *Économie financière*, 1898, n° 15.

Digitized by Google

Américains se sont mis aussi à cultiver la betterave et qu'ils ont donné une impulsion énergique à la fabrication du sucre. Ils commencent à faire une concurrence sérieuse aux anciens pays : sur le marché chinois qui, autrefois, appartenait presque exclusivement aux Anglais, leurs exportations ont progressé de 1888 à 1897, c'est-à-dire en une dizaine d'années, de 8 à 18 millions de dollars, atteignant ainsi environ la moitié des importations anglaises dans ce pays. En 1897, l'importation américaine en Russie venait directement après celles de l'Angleterre et de l'Allemagne et comprenait presque autant que celles de la Belgique et de la France réunies (3).

Le mouvement de réaction nationaliste contre la libre expansion de l'économie mondiale, auquel nous assistons depuis quelques années, ne se présente pas comme un phénomène superficiel et sans importance. Il a des racines profondes dans les esprits, il se trouve favorisé et soutenu par une renaissance générale du protectionnisme douanier. Dans le second quart de ce siècle, la France connut le système de la solidarité des intérêts protectionnistes ; la coalition des propriétaires fonciers et des métallurgistes y entraîna une politique douanière protectionniste et prohibitive. En Allemagne, List posa vers la même époque, dans son « Système national de l'économie politique », les bases scientifiques du protectionnisme allemand : considérant que les nations industrielles se trouvent à un niveau de civilisation supérieur à celui des peuples agricoles, il voulut faire aussi de son pays une grande nation industrielle et il demanda qu'on protégeât les manufacturiers nationaux contre la concurrence des Anglais. Cependant, le traité de commerce franco-anglais de 1860 parut ouvrir une ère nouvelle, plus favorable au libre-échange. Mais bientôt après, entre 1870 et 1880, lorsque débuta cette longue dépression économique qui semble aujourd'hui toucher à sa fin, alors reparut aussi d'une manière générale la politique protectionniste, les anciens pays protégeant surtout leur agriculture et, les pays neufs, leur industrie naissante.

(1) *Moniteur des intérêts matériels*, 1899, nos 14, 15, 31, et *Recueil consulaire*, 1898, p. 459.

Digitized by Google

L'Angleterre elle-même, qui, de toutes les nations, était restée la plus fidèle au libre-échange, semble actuellement disposée à entrer à son tour dans la voie de la réaction contre la libre expansion commerciale de l'économie mondiale. Depuis le commencement de ce siècle, elle avait sacrifié son agriculture à son industrie et celle-ci, devenue extraordinairement prospère, paraissait devoir défier indéfiniment la concurrence étrangère; aussi l'Angleterre avait-elle intérêt à rester fidèle au libre-échange qui, d'ailleurs, favorisait grandement son commerce. Mais aujourd'hui, effrayée sans doute par la rivalité de plus en plus menaçante de certains pays industriels tels que l'Allemagne, elle paraît disposée à modifier sa ligne de conduite. Depuis quelque temps il s'y dessine un mouvement puissant, d'un caractère à la fois économique et politique et qui poursuit le rapprochement de l'Angleterre, de ses colonies et d'autres pays d'origine anglaise, tels que les États-Unis, sous le drapeau commun de l'Empire britannique. Il est instructif de relire à ce propos les déclarations qui furent faites récemment par le secrétaire de la Chambre de commerce de Londres. « Depuis quelques années, disait il, en substance (1), l'intérêt personnel a de plus en plus rapproché les diverses nationalités de langue anglaise; les trois cent cinquante millions de sujets de l'Empire britannique renferment en eux-mêmes les éléments du plus grand être producteur et consommateur que l'industrie et le commerce aient jamais connu. Parlant presque tous la même langue, gouvernés par des lois identiques ou fort semblables, employant les mêmes monnaies, poids et mesures, réputés pour la même bonne foi et le même crédit, toujours augmentant en nombre, possédés du même esprit d'entreprise dans les affaires, les peuples britanniques renferment en eux-mêmes, pour l'industrie et le commerce, des ressources inépuisables et ils pourraient à la longue avec un développement convenable, arriver à se suffire à eux-mêmes. » Les groupes politiques anglais les plus partisans de la liberté n'échappent point non plus au mouvement impérialiste. Au mois de

(1) Dans l'*Economic Journal*, 1897.

Digitized by Google

mai 1899, lord Rosebery en faisait lui-même une chaude apologie dans un banquet du club libéral : « Actuellement, disait-il, tout le monde est impérialiste ; les procédés seuls diffèrent. La combinaison de l'esprit libéral avec l'esprit impérialiste rendrait au parti libéral sa prépondérance d'autrefois. » Il faut donc que l'impérialisme ait, en Angleterre, des racines bien profondes dans l'opinion publique !

Si l'Empire britannique en arrivait ainsi à se suffire à lui-même et à se constituer en une économie fermée, séparée du reste du monde, la Belgique s'en verrait naturellement exclue comme les autres nations. Comment dès lors se procurerait-elle les denrées alimentaires et les matières premières qui lui viennent actuellement des États-Unis et des colonies anglaises? Et que ferait-elle de ses produits, qu'elle y exporte actuellement en si grande quantité? Et qui les écoulerait, et qui les transporterait, puisqu'elle ne pourrait plus compter ni sur les commerçants ni sur les armateurs anglais?

Nous voulons espérer, au point de vue belge, que des conjonctures aussi cruelles pour nous ne se présenteront pas de si tôt ! Quoi qu'il en soit, les tendances nationalistes actuelles révèlent, pour nous, un danger possible d'isolement économique des plus sérieux. Elles montrent à quel point nos intérêts se trouvent à la merci des autres pays. Elles nous imposent plus que jamais l'obligation de veiller nous-mêmes à nos propres intérêts économiques et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer à notre commerce d'importation et d'exportation une situation aussi prospère et aussi indépendante que possible.

(*A suivre.*) LAURENT DECHESNE.

Digitized by Google

LA MYTHOLOGIE GERMANIQUE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS.

E.-H. MEYER, *Germanische Mythologie*. Berlin, Müller und Mayer, 1891 (354 p.). — E. MOGK, *Mythologie* (PAUL'S, *Grundriss der germanischen Philologie*, I, p. 982-1138). — W. GOLTHER, *Handbuch der germanischen Mythologie*. Leipzig, Hirzel, 1895 (668 p.). — P. HERMANN, *Deutsche Mythologie in gemeinverständlicher Darstellung*. Leipzig, W. Engelmann, 1898 (545 p.).

Il y a des noms qu'on ne peut prononcer qu'avec respect. Tel celui de Grimm, le fondateur de la philologie germanique, le premier aussi qui se soit occupé sérieusement et systématiquement de la mythologie germanique. Sa *Deutsche Mythologie*, publiée en 1844, est et reste un édifice grandiose. Ce n'est pas à dire, cependant, que tout en soit encore debout. Il y a peu de domaines scientifiques dans lesquels l'activité scientifique se soit plus fortement exercée, dans ces dernières années, que celui de la mythologie germanique. Quatre ouvrages importants ont vu le jour coup sur coup : ceux de E.-H. Meyer et de Mogk à peu près en même temps, celui de Golther en 1895, et voici qu'un quatrième est publié par P. Hermann.

***

Nous avons marché depuis Grimm. La science moderne formule même à son endroit des griefs sérieux. En parcourant la mythologie de ce précurseur, ouvrage classique encore maintenant, on ne se douterait pas que les sources pour la connaissance des croyances religieuses chez nos ancêtres sont,

Digitized by Google

en réalité, rares et pauvres. On ne peut accepter comme telles que les formules magiques de Merseburg, quelques inscriptions funéraires de soldats germaniques au service de Rome, un petit nombre d'inscriptions runiques, quelques noms propres de personnes et de lieux; ensuite les informations, peu abondantes, fournies par les auteurs grecs et romains, surtout César, Tacite, Strabon, Ammien Marcellin; enfin, dans les premiers siècles chrétiens, les maigres renseignements épars dans Jordanès, Grégoire de Tours, Paul Diacre, Beda, ainsi que dans les œuvres des premiers prédicateurs chrétiens qui parcoururent les pays de langue germanique.

En terre scandinave, au contraire, les documents sont bien plus abondants. L'*Edda* surtout, ainsi que les *saga*'s, c'est-à-dire la poésie des Scaldes, forment une mine très riche pour la connaissance des anciennes croyances nordiques. Grimm — il faut le reconnaître — se doutait bien que ces ouvrages ne se laissaient employer pour le monde germanique qu'avec beaucoup de réserve; néanmoins, il n'a, dans la pratique, guère tenu compte de ce principe et beaucoup, rassurés par son autorité, l'ont suivi quand il a dit que les données de la mythologie nordique et celles de la mythologie germanique étaient dans une corrélation de véracité absolue. (*Préface*, p. IX.)

Puis il naît une autre objection. Elle concerne l'importance qu'il convient d'accorder à toute l'énorme masse des contes, légendes, usages et croyances populaires qu'on appelle *folk-lore*. Il est incontestable que le *folk-lore* contient beaucoup de matériaux mythologiques, à la condition, toutefois, qu'on ne perde pas de vue la théorie de Benfey, ni les influences chrétiennes. Grimm et ses disciples, parmi lesquels surtout J.-W. Wolf et Simrock, ont été beaucoup trop disposés à peupler le ciel germanique de figures qui, souvent, ne remontent pas plus haut que l'imagination de tel ou tel poète médiéval.

Voilà deux points sur lesquels on est bien près actuellement de partager des idées diamétralement opposées à celles de Grimm.

On se rappelle encore l'émotion occasionnée dans le monde

Digitized by Google

savant par l'ouvrage de Bugge sur l'origine de l'*Edda* (1). Sa théorie se laisse résumer en peu de mots : les chants de l'*Edda*, considérés par quelques-uns comme les plus anciens et les plus purs documents de l'antiquité scandinave, ne peuvent pas remonter au delà du IXe siècle après Jésus-Christ; ils ont été faits au temps des Vikings, qui les rapportèrent d'Irlande au cours de leurs pérégrinations vagabondes. Ces poèmes ne seraient que le remaniement païen de matériaux chrétiens, des légendes de Jésus et de Satan, des histoires de l'Évangile, de la littérature chrétienne de l'époque des apôtres. Les Vikings auraient appris à connaître ces légendes dans les couvents chrétiens sur les côtes irlandaises, bretonnes, normandes, et les Scaldes leur auraient donné une forme appropriée au génie scandinave. Ainsi, le mythe de Baldr, par exemple, est expliqué par Bugge comme une forme païenne de la passion du Christ. Jésus serait devenu Baldr ; Hödhr, qui jette le trait fatal, est Longinus qui transperce le côté de Jésus; Satan est transformé en Loki, et Frigg, qui verse des larmes sur le malheur de Baldr, n'est autre que Marie qui pleure au pied de la croix.

Cette origine établirait une connexion étroite entre la cosmogonie eddique et la Genèse biblique, entre la demeure des géants et la tour de Babel, entre la lutte des *Vanir* avec les dieux et la rébellion des anges contre Dieu. La littérature classique, qu'on cultivait dans ces couvents, a eu sa part d'influence, et Bugge a signalé, en particulier dans le mythe de Baldr, des traits qu'il croit empruntés aux mythes d'Achilles, de Pâris et d'Hélène.

Cette théorie, défendue avec un talent remarquable, s'est heurtée à une vigoureuse opposition, mais elle a également trouvé beaucoup d'adhérents. On constate même que tous ceux qui ont écrit sur la mythologie germanique depuis dix ans — et il a suffi de cet espace de temps pour nous donner en ce domaine des travaux dont l'amas est comparable à tous ceux

(1) *Studien über die Entstehung der nordischen Götter- und Heldensagen*, Ulbers. v. O. Brenner. München, 1889.

Digitized by Google

du reste du siècle — ont compté plus ou moins avec la théorie de Bugge.

***

E.-H. Meyer, le même qui a publié la quatrième édition de Grimm, est un partisan convaincu de cette théorie. Dans son livre, il biffe radicalement l'*Edda* de la liste des sources de la mythologie germanique. E. Mogk se tient plus loin de Bugge; il accepte la littérature nordique, mais il écarte la littérature islandaise. Ces deux ouvrages suivent une marche commune sur beaucoup de points. Ils cherchent à établir également l'origine et le développement des croyances mythiques : c'est pourquoi ils partent de l'animisme, de la croyance aux âmes et aux esprits. Des esprits de la période primitive sont nés plus tard les démons, que Meyer veut ramener surtout aux esprits du vent, Mogk plutôt aux esprits élémentaires, *elfes* et géants. Cette période intermédiaire a conduit à la conception des dieux et déesses.

Grimm procédait en sens inverse. Son livre s'ouvre par un chapitre sur les dieux et déesses, puis viennent les héros, les *wichter* et les *elfes*, les âmes et les morts, les spectres : de nos jours on commence par les âmes, qui continuent à vivre après la mort, leur culte, leurs demeures, l'introduction des âmes dans des corps d'animaux, les loups-garous et le cauchemar (*nachtmahr*). La science mythologique, on le voit, a tenu compte des recherches géniales de Tylor et de Lippert sur ce point.

Prenons comme exemple le mythe de la *Chasse sauvage*. Grimm y voit tout simplement « *Wuotan's wüthendes Heer* », la personnification de la tempête, et le mythe, en se christianisant, « devient » le cortège des âmes.

Les modernes renversent cette interprétation :

Les âmes sont, et ont toujours été, le noyau du mythe en question. L'âme humaine, après la mort, continue à exister, errant alentour; elle s'identifie peu à peu avec le vent. Tout le pays germanique connaît la *Chasse Sauvage*, le cortège des âmes portées par le vent, une troupe sans chef, et, à l'origine, Wodan n'y appartient pas plus que les autres chefs nommés

Digitized by Google

par la tradition. Seulement Wodan occupe parmi ceux-ci la première place, parce qu'il était aussi le dieu du vent; c'est là le lien qui facilita son introduction dans le mythe de la *Chasse Sauvage*.

La *Chasse Sauvage* n'appartient pas au cycle des croyances qui se rapportent à Wodan. C'est plutôt l'inverse : voilà pourquoi dans d'autres parties de l'Allemagne, nous trouvons à la tête du cortège des âmes *Frija-Frigg* ou *Holda*. De même, la *Chasse Sauvage* n'est pas un mythe qui doit être ramené au vent, mais au culte des âmes.

***

M. Golther aussi appartient à cette école. Un passage de sa préface caractérise bien l'esprit de l'ouvrage.

« Autres, dit M. Golther, étaient la croyance et la légende à l'époque de Tacite, autres à l'époque de la conversion; elles n'étaient pas au nord ce qu'elles étaient au sud, et jamais ces variétés n'ont été réunies dans une mythologie primitive, allemande, norroise ou germanique. »

M. Golther voudrait donc bien parler *des* religions, *des* mythologie*s*, *des* cultes des peuples germaniques pendant les dix premiers siècles de notre ère.

Pour lui aussi, l'animisme est le plus ancien élément de la religion germanique. Sur ce point, sa manière de voir ne présente guère de différence d'avec celle de ses deux prédécesseurs. Il appuie seulement davantage sur les *mares*, c'est-à-dire les esprits méchants, et il s'attache à montrer que le cauche*mar*, le *nachtmahr*, pourrait bien être le germe de toute la mythologie inférieure.

Il explique de la même façon l'animisme de la plante, ainsi que celui de l'eau : l'esprit de l'arbre ne serait à l'origine que l'âme de l'*homme enterré sous l'arbre;* les esprits de l'eau procéderaient des âmes des *noyés*.

Cette grande précision n'est pas pour déplaire; car il y a évidemment de l'invraisemblance dans la théorie qui veut que l'homme primitif ait animé *tous* les objets dans la nature, eau, plante, pierre.

Digitized by Google

D'un autre côté, M. Golther, en réduisant à un minimum la part des phénomènes naturels, exagère l'importance, comme facteur mythique, de la croyance aux revenants et aux esprits nocturnes : il y a, à côté et indépendamment de ces esprits, des puissances de la nature considérées comme personnelles. C'est ainsi qu'il serait presque tenté de faire de Wodan lui-même, non pas une force de la nature, mais un simple revenant. Nous ne sommes plus, comme on voit, au temps de Grimm ou de Simrock, qui voyaient dans tous les êtres de la basse mythologie des *dieux déchus :* pour M. Golther, Wodan est bien près d'être un... revenant déchu.

***

Mais là où M. Golther se montre dans toute sa force, c'est dans le procès qu'il fait aux dieux qui se présentaient jusqu'ici avec un nom bien déterminé.

S'appuyant sur le caractère d'inauthenticité de l'*Edda*, sur le caractère de produit artistique, personnel, des *saga*'s, il exclut de l'olympe germanique et *Baldr*, et *Loki*. et *Holda*, parmi les grandes figures ; parmi les divinités de moindre rang *Tanfana* et *Baduhenna ;* d'autres encore. Il rétrécit singulièrement le domaine de la mythologie germanique.

Il y a lieu d'user de critique, mais le scepticisme de M. Golther est par trop grand : aussi rien d'étonnant que la réaction ne se soit pas fait attendre. Le livre de M. Hermann est pour ainsi dire le correctif du manuel de M. Golther. M. Hermann n'entend pas sortir du domaine allemand : ainsi il évite la querelle au sujet de l'*Edda ;* ainsi il peut ignorer les *saga*'s scandinaves ; mais il profite des sources germaniques dont l'authenticité n'est pas contestée, et il accepte les documents du folklore. Il rouvre les portes du ciel germanique pour plusieurs figures bannies par le scepticisme de M. Golther. Les *Nornes* y rentrent au nombre de trois, et ce nombre se retrouve dans les croyances modernes de tout le domaine germanique ; mais M. Hermann ne renseigne plus *Verdandi* ni *Skuld*, parce qu'il sait — tout en laissant de côté le matériel bibliographique, je me demande pourquoi ! — que ces deux noms ne

Digitized by Google

sont qu'une invention des Scaldes. *Baldr* aussi fait sa rentrée, et de plein droit. Des inscriptions et des pierres runiques des VI^e^ et VII^e^ siècles, trouvées en Angleterre et en Danemark, mentionnent déjà le mythe de Baldr, ainsi que l'a prouvé G. Stephens (v. *Mogk*, p. 1062 et sv.). *Loki* est rayé par M. Hermann aussi; mais il semble qu'on peut accepter le témoignage de Tacite au sujet de certaines divinités que M. Golther veut exclure, parce que la philologie n'a pas fourni jusqu'ici l'etymologie de leurs noms. Quant à *Tanfana*, M. Hermann reprend l'étymologie donnée par Golther : ce serait là un simple surnom donné à la déesse de la terre; une explication qu'il présente également pour *Holda*, dans laquelle M. Golther, au contraire, ne voit qu'un « revenant qui se dessine sur le fond des légendes au sujet des esprits errants ». M. Hermann partage donc sur ce point plutôt l'avis de Meyer et de Mogk.

***

Inutile d'allonger cette démonstration.

Les quatre ouvrages que nous avons analysés se complètent l'un l'autre. Ils sont indispensables à celui qui s'intéresse à l'étude des conceptions religieuses de nos ancêtres : celui d'E.-H. Meyer surtout, à cause de son riche matériel bibliographique; celui de Mogk, grâce à son exposé d'une lucidité admirable, et si M. Golther, fort de sa vaste érudition qui semble n'ignorer rien, jette le trouble dans les esprits et sème le scepticisme un peu partout, M. Hermann est là pour rétablir le calme, pour rendre leurs droits aux sages raisonnements.

Chez tous ces auteurs, d'autre part, nous retrouvons les traits qui distinguent les recherches mythologiques modernes.

La science a reconnu qu'elle doit tenir compte des travaux des anthropologues, et le mythologue ne peut plus ignorer le développement de la civilisation chez les sauvages. Les mythes ne doivent pas être considérés uniquement comme une explication enfantine des phénomènes naturels; à côté de ce facteur il faut admettre les croyances des primitifs au sujet de l'âme. Ce nouveau facteur a forcé le mythologue à donner son atten-

Digitized by Google

tion à la naissance, au développement des mythes. Il ne se contente plus d'enregistrer : il s'efforce dorénavant de montrer le chemin que le mythe a parcouru avant d'atteindre sa pleine floraison.

Notre époque a de hautes exigences : elle veut que le mythologue use de la plus grande circonspection, de la sévérité la plus rigoureuse à l'endroit de ses sources. Le débat au sujet de l'*Edda* n'est pas vidé, mais il a eu ses côtés utiles, et si le livre de Bugge a un peu alarmé les chercheurs en ébranlant avec trop de rudesse l'ancien édifice érigé par Grimm, personne ne songera, en somme, à s'en plaindre : l'esprit scientifique est sûr d'y trouver son compte.

AUG. GITTÉE.

Digitized by Google

PSYCHOMÉTRIE ET ÉDUCATION

Une récente circulaire ministérielle signalait à l'attention des professeurs le compte rendu — très bien fait du reste — d'un ouvrage allemand relatif à la fatigue intellectuelle. L'intention était excellente, et il ne m'appartiendrait pas, au surplus, de l'apprecier, *a fortiori* de la critiquer, si l'administration, à son insu, ne s'était appuyée sur une doctrine, objet de vive controverse parmi les philosophes et que je considère comme aussi funeste que mal fondée.

Je dis « à son insu », parce qu'il y est question d'esthésiomètre et d'esthésiométrie, appliquée à la fatigue ; que la prétendue mesure de la fatigue, en tant que sensation ou sentiment, comme on voudra, est la caractéristique essentielle de la psycho-physique, et que cette dernière est fille, en ligne directe, du matérialisme. C'est ce que, pour autant que ces lignes, écrites à la hâte, puissent suffire à semblable tâche, je m'efforcerai d'établir, en usant, au besoin, des aveux mêmes des psycho-physiciens. Je ferai voir, en outre, que les tentatives de la psycho-physique ont complètement échoué et que, transportée sur le terrain pédagogique, elle demeure inapplicable et inefficace.

La psycho-physique est de date assez récente. Elle nous est venue d'Allemagne. L'Allemagne semble, depuis un siècle, la patrie de la philosophie. Les systèmes y éclosent, variés et multiples, durables ou éphémères, envahissant parfois le sol étranger, y reprenant vigueur au moment où, sur la terre natale, ils se trouvaient épuisés ou affaiblis.

Le matérialisme moderne toutefois, dont la psycho-phy-

Digitized by Google

sique est, je le répète, le produit immédiat, germa en France, au milieu du siècle dernier. Le sensualisme de Condillac avait naturalisé et accommodé au goût français l'empirisme de Locke. La situation politique du pays, les tendances de l'esprit général fortifièrent l'empire naissant de l'école condillacienne. Le dogme sensualiste s'accrut, se consolida, et, sans parler des La Mettrie, et des d'Holbach, et de leurs adeptes, chez qui les conséquences de la doctrine étaient hardiment déduites et, avec un certain manque de pudeur, poussées jusqu'au bout, on vit — phénomène naturel — se former ce groupe de médecins-philosophes, grâce auxquels les théories revêtirent un caractère plus scientifique, et dont, à partir de Cabanis et Broussais, on pourrait jusqu'à présent suivre sans interruption la filière, en passant par Gall et les phrénologues, Littré et l'école positiviste, jusques et y compris Lombroso et les criminalistes.

Bientôt apparut l'alliée naturelle de la médecine : la physique, en accordant à ce terme son sens le moins restreint, sa signification première et étymologique. Elle lui communiqua ce qui lui manquait en fait de mathématique précision. Physiciens et médecins se complètent et se comprennent, et, à les voir s'avancer ensemble, on croit reconnaître, dans tout son prestige, la double face des sciences exactes.

Ce caractère de certitude repose sur deux principes, véritables assises fondamentales de tout le matérialisme contemporain.

Le premier fut établi par Lavoisier. C'est celui de la conservation de la matière. A vrai dire, il n'a rien qui doive effaroucher le spiritualisme le plus intransigeant, et j'ai déjà rappelé dans ma brochure *Le principe inductif*, qu'il se ramène au simple principe métaphysique d'identité ; mais Lavoisier contribua à fausser l'interprétation de son principe en affirmant que la vie est une simple fonction chimique. Dès lors, la voie à tous les fourvoiements de la psychologie expérimentale était ouverte, et quand plus tard Robert Mayer et Helmholtz établirent à leur tour le principe de la conservation de l'énergie, ils ne firent en réalité que tirer la conclusion du raisonnement dont les prémisses furent posées par Lavoisier.

Digitized by Google

Le matérialisme triomphait et son incarnation nouvelle, la psycho-physique, était fondée.

Si, en effet, tout dépend du mouvement et de la matière; s'il n'existe dans « la machine animale » aucune source indépendante d'énergie, non seulement, d'après les vieilles formules, le moral sera le physique retourné, la vertu et le vice seront des produits comme le vitriol et le sucre, mais encore, puisque la matière se mesure et que le mouvement se calcule, les manifestations psychiques, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus intimes : sensation brutale ou aspiration sublime, amour ou haine, héroïsme ou lâcheté, trahison ou sacrifice s'évalueront au mètre et au poids.

Je ne fais pas, qu'on le croie bien, de charge contre le matérialisme. Je ne m'essaye pas à une besogne qu'un style déclamatoire à trop souvent rendue ridicule; mais cette doctrine constitue, à mes yeux, une profonde erreur, et je la combats à ce titre. Et s'il pouvait demeurer douteux que l'adhésion à la psycho-physique n'implique pas par le fait même l'adhésion à la thèse matérialiste, je me contenterais d'en appeler à l'avis des juges et maîtres de la doctrine : « Les philosophes spiritualistes, dit Mosso (*La fatigue intellectuelle et physique*, trad. Langlois, p. 39), admettent que l'âme est une substance qui ne possède aucune des propriétés de la matière... Les physiologistes, au contraire, soutiennent que les phénomènes psychiques sont une fonction du cerveau... et placés dans l'alternative de choisir entre la doctrine spiritualiste et la loi de la conservation de l'énergie, ils acceptent cette dernière. » — « Des phénomènes et des lois, s'écrie Espinas (*La philosophie expérimentale en Italie*, p. 110), voilà l'objet exclusif de la psychologie. C'est avec raison, poursuit-il, que l'on se préoccupe de savoir quelles peuvent être les conséquences d'une telle doctrine et quel aspect elle peut revêtir aux yeux de ceux qui scrutent surtout la portée métaphysique et morale des systèmes. Elle ne conduit assurément point au spiritualisme, elle en est la négation la plus radicale. »

Et les conséquences de ces doctrines sont hautement avouées. Pour Féré (*Sensation et mouvement*, passim), la pensée

Digitized by Google

est un mouvement de la matière; la raison, une transformation de l'instinct animal, le sentiment le plus pur, une simple résultante mécanique : « Voici, dit Lange (*Les émotions*, trad. Dumas, p. 9), une mère qui pleure son fils. — Qu'est-ce que sa tristesse? Simplement la conscience plus ou moins sourde des phénomènes vasculaires qui s'accomplissent dans le corps. » — Selon Mosso (*La peur*, trad. Hément, pp. 44-45), qu'il y ait ou non une différence entre l'amour d'un homme et l'amour d'un singe, peu importe... Je crois, continue-t il, n'avoir aucun mérite à aimer ma mère. Quoiqu'elle soit morte depuis longtemps, je me sens encore attirer vers sa tombe pour honorer sa mémoire. Je me félicite d'être un automate qui garde le culte d'une affection capable de renouveler la douleur et les larmes du dernier adieu. »

Sans doute, la vérité d'une doctrine ne s'apprécie pas nécessairement par ses conséquences, et si peu consolantes que soient celles-ci, je répéterai avec Paulhan (*La physiologie de l'esprit*, p. 184), que « la science n'a pas pour but de nous consoler et de nous amuser, qu'elle cherche à connaître le vrai et à le répandre, se contente quand elle y arrive et ne s'occupe pas d'autre chose » ; mais ce que je nie, c'est que ce soit là de la science.

Que veut la science? Rechercher la vérité, prouver sa découverte, s'incliner devant la preuve et ne s'incliner que devant elle.

Or, depuis quand une affirmation, de qui qu'elle provienne, vaut-elle une preuve, et une hypothèse, une certitude? Et que sera-ce, si non seulement, d'un aveu unanime, la preuve fait défaut, mais que l'impossibilité de la fournir, et j'ajoute, de la comprendre ou même de se l'imaginer, a, bon gré, mal gré, contraint les partisans du système à reconnaître leur irrémédiable impuissance?

Je ne présente pas contre le matérialisme des arguments inconnus, et je me garderai d'arranger, sur quelque air nouveau, la vieille ritournelle des causes finales. Ces sortes de raisons prouvent toujours qu'elles ne prouvent rien. « Ceci *afin que* cela, » dit le cause-finalier; « cela *parce que* ceci, »

Digitized by Google

réplique son adversaire, et le juge impartial les renvoie dos à dos. Je fais usage contre la thèse matérialiste, et du même coup contre la psycho-physique, des déclarations explicites de leurs protagonistes et je demande qu'on veuille bien m'indiquer le moyen de les concilier avec leurs assertions mécanistes :

Point de raisonnement compliqué; une constatation vulgaire, à la portée du premier venu, mais d'autant plus irréfragable qu'elle est plus générale : la matière est une chose et l'esprit en est une autre. C'est tout, et les lignes qu'on va lire, empruntées de l'illustre Tyndall, et qui, reproduites partout, ne sont contredites par personne, disent cela, et rien que cela : « Si notre intelligence et nos sens étaient assez perfectionnés, assez vigoureux, assez illuminés pour nous permettre de voir et de sentir les molécules mêmes du cervau; si nous pouvions suivre tous les mouvements, tous les groupements, toutes les décharges électriques, si elles existent, de ces molécules; si nous connaissions parfaitement les états moléculaires qui correspondent à tel ou tel état de pensée ou de sentiment, nous serions encore aussi loin que jamais de la solution de ce problème : quel est le lien entre cet état physique et les faits de la conscience? L'abîme qui existe entre ces deux classes de phénomènes serait toujours intellectuellement infranchissable. » (Cité par Taine, *De l'intelligence*, Ier, p. 355.)

« Entre les phénomènes physiques et les phénomènes psychiques, déclare à son tour Mosso (*La peur*, p. 117), il y a encore un abîme que nous ne saurions combler. » On n'a donc pas avancé d'un pas depuis que Leibnitz, dans sa polémique, si je ne me trompe, contre Locke, écrivait que la perception et ce qui en dépend est inexplicable par des raisons mécaniques, c'est-à-dire par les figures et les mouvements. « En feignant, ajoute-t-il, qu'il y ait une machine dont la structure fasse penser, avoir perception, on pourra la concevoir agrandie en conservant les mêmes proportions, en sorte qu'on y puisse entrer comme dans un moulin. Et cela posé, on ne trouvera en la visitant au dedans que des pièces qui se poussent les unes les autres, mais jamais de quoi expliquer une perception. » (Cité par Lélut, *L'amulette de Pascal*, p. 34.)

Digitized by Google

Mais alors, la conclusion s'impose. Il n'y a rien, il ne peut y avoir rien de commun entre la matière et l'esprit, entre leurs manifestations premières : l'impression et la sensation.

Au temps de ma prime jeunesse, arriva un jour au pensionnat où s'étiolait, hélas ! notre adolescence, un homme dont le souvenir m'est resté. Il se nommait Besse de Larzes. Sa mémoire était prodigieuse et son habileté extrême. Quinze, vingt, trente rimes, recueillies au hasard parmi les élèves, il les alignait sur un bout de papier ; le sujet indiqué, il tenait la feuille derrière le dos, et déclamait les vers. Et ce qu'on s'ingéniait à lui rendre la tâche impossible, à inventer des sujets bizarres, à accoupler les mots disparates ! « Parallèle entre l'Ange et la Puce. » Voilà le titre facétieux imposé un jour. Je ne me rappelle pas les points de comparaison découverts par notre poète-improvisateur entre des êtres probablement si peu similaires, mais j'estime qu'ils eussent été plus aisés à apercevoir que ceux que l'on pourrait imaginer entre la sensation et l'impression.

« Confondre la sensation, acte subjectif, acte de conscience avec l'impression, acte de la matière ambiante sur la matière de l'organisme, sur les nerfs, attribuer la sensibilité en tant que faculté subjective, en tant que propriété de la conscience, l'attribuer soit à des nerfs, soit à la matière vésiculaire du cerveau, soit à toute autre partie corporelle, d'une manière intrinsèque... tout cela est assurément de la barbarie philosophique s'il en fût. Au point de vue de la rigueur ontologique, un tel langage, de telles énonciations sont quelque chose de véritablement monstrueux » (DURAND DE GROS, *Ontologie et psychologie physiologique*, p. 214-215.)

Or, si la sensation est par essence réfractaire à toute assimilation à un phénomène physique, comment prétendre mesurer l'un par l'autre? Mesurer, n'est-ce pas fixer le nombre précis d'unités déterminées, contenues dans une grandeur donnée? Mais unité et grandeur sont de même nature, homogènes, ou mesurer n'a pas de sens.

Cela semble si incontestablement manifeste qu'il n'y a qu'une chose qui puisse paraître étonnante, c'est que des

Digitized by Google

esprits réfléchis se soient évertués à poursuivre la chimère de la mensuration, ou aient pu s'illusionner au point de se convaincre qu'ils la gardaient à leur portée.

On connaît la formule de Fechner, qui remplaça celle de Weber et suscita un moment tant d'enthousiasme qu'elle fut acceptée comme une révélation. Ce fut un Belge, feu le professeur Delbœuf, qui la réduisit le premier, et à peu de frais, à néant : une simple observation suffit : « Les sensations, avait proclamé Fechner, croissent comme les logarithmes des excitations qui les font naître. »

« Je gravis une montagne, objecta Delbœuf; j'effectue un certain travail qui s'évalue par le poids de mon corps et la hauteur à laquelle je me suis élevé. Pour chaque mètre franchi, il y a une même quantité de force dépensée. Mais au phénomène d'épuisement correspond un phénomène *subjectif incommunicable, intraduisible par la parole*, c'est la fatigue. La fatigue, elle aussi, croît avec la hauteur à laquelle on parvient, mais elle croît beaucoup plus vite que la dépense de force. Le millième mètre ne demande pas plus de travail que le premier, et cependant, il produit plus de fatigue. »

Je le sais, Delbœuf n'en fut pas moins, ou n'en voulait pas moins paraître adhérent de la psycho-physique. Pour ceux qui ont pu étudier de près la trempe d'intellect du savant professeur, il n'y a pas là de quoi surprendre. Esprit subtil, Delbœuf était avant tout logicien, du genre raisonneur. Vive et pénétrante, son intelligence découvrait d'emblée le défaut d'un argument; mais paradoxal non moins que combattif, il défendait et attaquait à la fois, reprenait la thèse pour son compte et se l'appropriait. Dernier contraste : Épris de la doctrine positiviste, jouant au sceptique, il débordait malgré lui de métaphysique. L'opinion de Delbœuf fut donc sous certains rapports ondoyante et je puis déclarer qu'il me fit un jour personnellement connaitre qu'à ses yeux la psycho-physique n'existait pas.

On se rappelle sa polémique engagée, de compagnie avec Wundt contre un redoutable et spirituel anonyme qui se trouva être le mathématicien Tannery. Qui sortit victorieux de

Digitized by Google

la lutte? Delbœuf eut le dernier mot, mais il avait insisté sur son désir de terminer le débat, en affirmant qu'on était assez près de s'entendre, et, en fait, il ne lui restait qu'un argument que je relèverai tout à l'heure.

Pour Wundt, sa défense fut pitoyable : « La sensation, dit-il, — je cite, bien entendu, de mémoire, mais je reproduis sinon le texte, assurément le sens des termes — la sensation est mesurable, parce qu'elle a le caractère d'une grandeur. »

C'était affirmer ce qu'il fallait démontrer; c'était puérilement confondre la signification propre et figurée des mots. Je demanderai, avec tout le respect dû aux usages antiques : sera-ce parce que des dignitaires d'Église s'intitulent grandeur et éminence, qu'un évêque deviendra un cube et un cardinal une colline? Il n'y a là qu'un simple mais intéressant phénomène linguistique. Dans l'impossibilité où nous sommes, par suite de notre impuissance à nous représenter nos états purement subjectifs, de trouver des expressions adéquates à nos conceptions immatérielles, nous sommes forcément astreints à user, à titre de comparaison, de termes, en toute rigueur, uniquement applicables à la réalité objective.

D'après Wundt, une sensation est encore mesurable, parce qu'on peut, avec exactitude, en déterminer le « seuil ».

Hélas! ce « seuil » est si bien variable à l'infini que la preuve se réduit à constater, ce que personne n'ignore ni ne conteste, que la sensation exige comme condition l'excitation extérieure. Mais la condition d'une chose n'est pas la chose, pas plus que le violon n'est la symphonie (1). Le véritable point en litige, c'est la découverte non du « seuil », mais de l'unité de sensation. Delbœuf en convint, mais comme d'habitude, reprenant d'une main ce qu'il accordait de l'autre, il émit l'opinion que cette unité pouvait peut-être se déterminer par voie indirecte, et comme cette détermination éventuelle lui paraissait à lui-même d'un ordre par trop conjectural, et qu'il

(1) Ἄλλο μέν τί ἐστι τὸ αἴτιον τῷ ὄντι, ἄλλο δ'ἐκεῖνο οὗ ἄνευ τὸ αἴτιον οὐκ ἄν ποτ' εἴη αἴτιον.

Autre chose est la cause véritable, autre chose ce sans quoi la cause ne serait pas cause. (PLATON PHÉDON.)

Digitized by Google

voyait s'écrouler une à une ses positions de défense, il s'ingénia à s'abriter derrière un suprême, mais fragile rempart. La gamme chromatique se compose d'une suite de tons et de demi-tons. Les intervalles, demanda Delbœuf, entre deux couples de tons ne sont-ils pas égaux? Ne peut-on les considérer comme des unités de mesure? Il avait, il est vrai, si peu de confiance dans cette égalité qu'il s'empressait de reconnaître qu'il en ignorait l'existence réelle, mais qu'importe? poursuivit-il; le chanteur ne les juge-t-il pas égaux par le sens intime, et n'est-ce pas la même chose?

En vérité, je n'ai su me rappeler une fois cette raison spécieuse, sans voir, me semblait-il, apparaître le sourire railleur et sceptique du tenace polémiste.

Notons, en effet, bien ceci : le sens intime, c'est-à-dire la méthode exclusivement spiritualiste, est escamoté au profit de la psycho-physique, qui se vante de le mettre au rancart, qui le repousse, le répudie, lui reproche d'être un instrument suranné, démodé, bon tout au plus à figurer dans un musée d'antiquités de la psychologie. Et cet escamotage se pratique au moment de la lutte engagée entre les deux rivaux!

Delbœuf fut habile en affirmant qu'on était près de s'entendre. Son adversaire l'entendait bien, je présume, et lui laissa se ménager une honorable retraite. L'affirmation d'égalité, en effet, entre les intervalles des tons de la gamme est plus qu'osée; elle équivaut à l'affirmation de l'égalité entre les tons eux-mêmes, puisque les intervalles peuvent se représenter par une série indéfinie de tons intermédiaires.

Le jugement tacite ou ouvertement énoncé de la généralité des philosophes confirma la défaite de la psycho-physique. La prudence, l'hésitation se firent jour, et on ne tarda pas à remarquer ce phénomène étrangement contradictoire, que des partisans avérés de la psycho-physique nièrent expressément la posibilité de la mensuration. Mosso notamment, en distinguant dans les manifestations de la fatigue, la diminution de la force musculaire d'avec la sensation interne, reconnaît que si « le fait physique peut se mesurer, le fait psychique échappe aux mesures ». (*Op. cit.*, p. 93.) Il faut, confesse à son tour

Digitized by Google

Féré, résister à la tentation de faire une loi psycho-mécanique à formule mathématique. (*Op. cit.* p. 48.) Quant à Binet, mieux que personne il s'est rendu compte des résultats précaires de la psycho-physique. Sans parler de son article paru en août dernier dans la *Revue philosophique*, où le terme mesurer est définitivement écarté, divers passages de son *Introduction à la psychologie expérimentale* avaient suffisamment montré qu'il appréciait à leur valeur les insoutenables prétentions des psycho-physiciens. « Nous n'appelons pas observation, y écrit-il, le travail insipide qui consiste à prendre des mesures et à faire des numérations... Est-il juste de dire d'une sensation, demande-t-il, qu'elle est double d'une autre, ou qu'elle est un moyen terme entre deux sensations... Beaucoup d'auteurs ont cherché à introduire les chiffres en psychologie par désir de précision, sans songer que lorsque le chiffre s'applique à des quantités non mesurables, sa précision n'est qu'un trompe l'œil. » (P. 83, 40 et 82).

C'est, sous une forme presque identique, le reproche formulé en Allemagne même, contre les théories Wundtistes par des hommes tels que Münsterberg, Külpe, von Boas et surtout von Kriess (1), et l'on doit doublement s'étonner de voir Binet tenter d'introduire l'esthésiométrie dans les méthodes pédagogiques.

Il est à peine, en effet, besoin de faire remarquer que l'emploi de l'esthésiomètre est dans l'école à la fois impossible, inutile, inefficace. Comment s'en servir dans une classe nombreuse? Les leçons ne s'adressent pas exclusivement à des sujets plus ou moins bien doués. Le professeur doit tenir compte du tempérament et des aptitudes de tous ses élèves. Acceptons même que tous les élèves se valent; acceptons encore que le degré de fatigue puisse se déterminer d'une façon précise; quelle valeur absolue attacher à une détermination quelconque? Je plaindrais amèrement l'homme d'école, incapable de constater et d'apprécier l'état d'esprit d'une classe et réduit à se livrer aux opérations égayantes de l'esthésiométrie!

(1) Voyez HEINRICH, *Die Physiologische Psychologie in Deutschland*.

Digitized by Google

Cependant M. Binet accumule dans un gros volume, chiffres, figures, tracés, graphiques, statistiques ; cite, discute, critique, démolit les procédés des devanciers, en appelle à une méthode décidément complète pour aboutir à la constatation admirable que « dans les écoles la fatigue est d'autant plus forte que le travail intellectuel est plus intense, » et à l'aveu mortifiant que les « recherches sur les effets du travail intellectuel ne sont pas encore assez avancées pour qu'on puisse en tirer une conclusion pratique qui soit directement applicable aux écoles »(1).

Les phrénologues montraient plus de confiance dans le succès de leurs théories. L'application de moyens mécaniques à la réforme de l'éducation ne date pas de l'apparition de la psycho-physique. Un fervent disciple de Gall, le docteur Sarlandière, fut, sous Louis-Philippe, l'inventeur d'un casque craniométrique destiné à évaluer le développement des organes, et avec lequel il n'était pas possible d'en laisser échapper le plus petit. Ce casque figura d'une manière très distinguée à une exposition des produits de l'industrie française. Le roi et la famille royale le remarquèrent, et son auteur put expliquer à l'aise aux augustes curieux le mécanisme et l'utilité de son instrument. « Non seulement, dit l'auteur au roi, *on devra préciser avec cet instrument le système d'éducation propre à chaque jeune sujet,* mais on organisera ainsi le système de répression, le système pénitentiaire, et peut-être arrivera-t-on à l'abolition de la peine de mort (2). »

La peine de mort ne fut pas abolie, l'éducation ne fut pas réformée, et je présume bien que l'esthésiométrie, qui semble si peu répondre à des espérances trop inconsidérément conçues, suivra la voie du craniomètre de Sarlandière, tombé avec son auteur dans l'oubli.

Le métaphysicien Maine de Biran, raconte M. Alexis Bertrand, regrettait qu'on n'eût pas un véritable et sûr psychomètre, pour mesurer non la science acquise, mais la santé et la vigueur de l'esprit. « Il faut avouer, ajoute-t-il plaisamment, que si le psychomètre était mis en usage, les candidats trem-

(1) BINET et HENRI, *La Fatigue intellectuelle*, p. 325-330.
(2) SÉLUT, *La Phrénologie*, p. 216.

Digitized by Google

bleraient, et peut-être arriverait-il parfois que les premiers seraient les derniers et que les derniers seraient les premiers! Qu'ils se rassurent, conclut-il, il est encore plus difficile de prendre la mesure d'une âme que la mesure d'un crâne (1). »

C'est ce que j'ai tâché de démontrer.

Et maintenant, un dernier mot.

Rien de plus louable que la sollicitude des pouvoirs publics pour l'enseignement national, cette sollicitude s'exerçât-elle par voie de circulaires à l'endroit du passionnant débat sur le surmenage scolaire. M'est avis pourtant qu'il ne manque pas de questions plus urgentes à résoudre ni de réformes plus importantes à réaliser.

Un professeur bien connu a signalé dans un article fort commenté les améliorations à introduire dans le recrutement du personnel. J'aurais plus d'une réserve à faire au sujet de certaines de ses assertions. Je ne pense pas notamment comme lui que « le ministre qui entreprendrait la réforme préconisée, inscrirait son nom d'une manière durable dans l'histoire de notre enseignement public ». Je ne le pense pas, parce que je considère comme un rigoureux devoir pour l'autorité de faire choix pour les fonctions publiques des hommes les plus capables et les plus méritants, et que l'accomplissement d'un simple devoir ne peut, à mon avis, comporter l'honneur exceptionnel d'une mention de l'histoire.

Je citerai ici les paroles d'un publiciste éminent, dont le nom constitue un titre de gloire pour l'enseignement et pour la patrie. « La distribution des fonctions, a dit Émile de Laveleye, ne doit pas dépendre de la volonté des hommes mais de la nature des choses. Il existe, continue-t-il, entre une certaine place et les aptitudes d'une certaine personne un rapport tel, que cette place lui revient plutôt qu'à tout autre. Ce rapport constaté, cette place lui revient en raison de sa capacité. On ne la lui donne pas comme une faveur; on ne fait que reconnaître son droit. Donc elle n'est le serviteur et l'obligée de personne, puisqu'elle ne prend que ce qui lui est propre plus qu'à qui que ce soit.

(1) *La Psychologie de l'Effort*, p. 151-152.

Digitized by Google

« Il est d'une bonne administration de chercher par les règles fixes que la science indique, à constater le mérite et à classer les individus suivant leurs aptitudes. Dès lors, point de sollicitations, point de bassesses, point d'intrigues d'une part, d'autre part, point de protections, point de faveurs, point d'injustices.

« L'inférieur ne se pervertit pas par le sentiment de la dépendance, le supérieur ne se gâte pas par ce détestable orgueil que donne la faculté de disposer à son gré du sort de ses semblables. Les caractères conservent leur trempe, parce que chacun jouit de son droit (1). »

Je ne pense pas davantage que les connaissances et les aptitudes des maîtres soient seules suffisantes pour relever le niveau de l'éducation. A côté et au-dessus des exigences particulières et secondaires auxquelles l'instruction publique est chargée de pourvoir, l'éducation, j'entends l'éducation qui, à l'abri de tout préjugé de parti et de secte, s'appuyant sur la nature de l'homme, s'inspire de la grandeur réelle des destinées humaines, doit s'assigner comme fin principale, et comme visée suprême, de former, en tant qu'hommes, des êtres libres et indépendants. Et en invoquant ce but supérieur à atteindre, j'estime, en répétant avec le glorieux promoteur de l'éducation naturelle, qu'avant d'oser entreprendre de former un homme, il faut s'être fait homme soi-même, j'estime, dis-je, que toutes les réformes accessoires d'études ou de méthode et même de personnel seront vouées à d'incessants et d'irrémédiables échecs, aussi longtemps que des garanties de liberté et d'indépendance, — conditions d'honneur et de dignité — ne se trouveront pas solidement établies en faveur des hommes investis de la mission sociale la plus élevée, la plus digne d'intérêt.

Et, à cet égard, je me permettrai d'affirmer, « parlant de choses que je connais et que j'aime d'un amour passionné », que « nulle part des mesures de préservation et de sélection ne s'imposent d'une manière plus impérieuse qu'en ce qui concerne « les chefs des établissements » de l'enseignement de l'État ».

(1) *L'Instruction du peuple*, p. 87.

Digitized by Google

J'ai souligné la haute gravité de ce point dans ma brochure l'*Indépendance de l'instituteur*. J'y ai montré le danger qu'il y avait à élever à la direction des établissements d'instruction publique des hommes, que peut-être ni le savoir, ni le talent, ni le mérite, ni surtout la largeur de pensée et la trempe de caractère ne paraissaient désigner à remplir ce rôle tout de tact et de délicatesse.

J'y ai montré aussi qu'il fallait une rare inintelligence et une rare étroitesse de vue pour considérer la souplesse et la servilité comme d'indispensables qualités, elles, qui sont de nature à exercer une influence pernicieuse sur la bonne marche et la dignité de l'administration.

J'y ai montré enfin, que le respect le plus scrupuleux des droits du fonctionnaire et la responsabilité effective de l'administration à tous les degrés doivent constituer la base d'une justice administrative au-dessus des atteintes de tout soupçon. Tout cela, je pense l'avoir mis en lumière il y a près de dix ans. Je n'ai pas à me répéter ici, mais j'éprouve la satisfaction de constater que ce laps de temps, loin d'ébranler, a affermi ma conviction. Ce qui me guidait alors, comme ce qui me guide aujourd'hui, c'est le sentiment profond des nécessités d'une éducation vraiment libre, vraiment nationale, vraiment humaine.

Bilsen, août 1899.

DENIS MERCKEN.

Digitized by Google

LE MOIS POLITIQUE

Le théâtre politique n'a pas fait relâche depuis un mois ; non contents de jouer tous les soirs, ses principaux acteurs ont multiplié les matinées, et c'est au plus s'ils n'ont pas, comme les impresarios du XVe siècle, convoqué les foules à 6 heures du matin. En fait, depuis un mois, et même plus, on n'a pas chômé une heure sur notre scène parlementaire.

L'intérêt fut partout, à la Chambre, dans les coulisses ministérielles, dans les réunions de la gauche, à Wiesbaden, où MM. Janson et Féron rendaient des oracles, dans les journaux, qui ont bataillé furieusement ; on se serait cru dans ces étranges féeries de Shakspeare, où le décor change à chaque scène, sans que l'unité d'intérêt soit jamais compromise.

L'unité d'intérêt existe, en effet, dans la pièce en trente journées que j'ai mission de résumer ici. Il s'est agi, dès le prologue, chacun le sait, de la sincérité de nos élections, faussées par le régime actuel ; des médecins de tous partis ont signalé, diagnostiqué le mal, proposé des pansements plus ou moins antiseptiques. Certains opinaient pour les grands remèdes et voulaient une amputation, ni plus ni moins ; d'autres avaient confiance dans les lénitifs ; d'autres, encore, trouvaient le mal bénin et leur avis était qu'il fallait laisser agir la nature.

Docteurs Tant-Mieux et docteurs Tant-Pis, vous aviez également tort. Le mal n'est pas de ceux qu'on guérit par l'expectative ; il n'est pas, non plus, de ceux qui exigent les forceps et l'art redoutable du chirurgien. Il y a dans la R. P. plus et mieux qu'un calmant : il y a une certitude de guérison.

On a souvent disserté sur la R. P. Cette innovation a pour elle d'être basée sur un principe de justice qui ne compte pas un seul adversaire sérieux : qui donc oserait soutenir que les élus ne doivent pas, en nombre et en qualité, correspondre aux électeurs? Mais elle a contre elle l'immense désavantage

Digitized by Google

d'être une réforme qui ne vaut que par l'application et dont toute l'efficacité dépend de la loyauté du législateur. C'est ce qui lui a valu tant d'antipathies ; tous les esprits simplistes y répugnent, tandis que tous sont, ou à peu près, conquis au S. U. Songez donc : un homme, un vote, c'est net, c'est précis ; cela exclut les ambages ; mais pour la R. P. il n'en va pas de même. Car, selon qu'on réunira dans un même scrutin 100,000 ou 500,000 citoyens, à raison d'un élu par 50,000, il arrivera peut-être que, plusieurs partis étant en présence, un seul parti aura sa part du gâteau.

A priori donc, les circonscriptions les plus vastes sont les meilleures, et l'idéal, dans un pays lilliputien comme le nôtre, serait de n'avoir qu'une seule circonscription. Mais c'est un idéal, cela, et ce n'est pas autre chose. Il a donc fallu scinder, et en scindant, consacrer d'inévitables injustices. Toute la mesure ici est une mesure dans l'injustice. On tolérera jusqu'à 10 ou 15 p. c. de faveur pour les partants catholiques ; mais si le cabinet s'avise de leur donner une avance d'un quart de la distance à parcourir, vite, il faudra qu'on dresse des barricades et que le pays fasse gronder sa voix.

Et c'est ce qui n'arrivera pas, si la R. P. est votée conformément à la teneur du projet De Smet-de Naeyer. Il n'y aura plus de menaces révolutionnaires, la partialité de ce projet étant restreinte à des bornes, qui sont celles d'un tolérable esprit de parti. Ne soutenons pas que ce projet est la justice même. Non ; car il n'est pas de justice absolue en politique électorale, et même l'approximation n'est pas atteinte par les dispositions nouvelles que nos Chambres vont sans doute adopter. Je lis le texte de cette future loi, et j'y trouve, par exemple, deux circonscriptions taillées dans le Limbourg et dans le Luxembourg. C'est une avance certaine pour les candidats gouvernementaux. C'en est une autre que le groupement des sièges dans les deux Flandres ; il s'agissait de sauver quelques bourgs pourris, de ménager la rentrée ou le maintien de quelques notaires ou de quelques hobereaux. Péché véniel que tout cela, lorsqu'on songe au système des deux poids et des deux mesures dont on nous a menacés à un certain moment !

Un autre péril se cache derrière le projet du gouvernement :

Digitized by Google

il rend fatales les coalitions dans certains lieux; c'est dire qu'il les encourage partout.

Le mal dont nous souffrons, en Belgique, c'est le manque de sincérité et de logique politique. Petit pays, d'opaque intelligence et de convictions chancelantes, la Belgique, avant 1894, vivait sur une alternance dont on a trop médit, comme d'Aristide le Juste. En fait, qu'y a-t-il de changé, depuis le vote plural? Il y a trente socialistes à la Chambre! La belle affaire! Est-ce que les lois sociales votées dans les dernières sessions n'auraient pas été imposées, et dans des formes peut-être plus vigoureuses, par un mouvement d'opinion, qui n'aurait pas eu pour aboutissement trente mandats octroyés à un tiers parti? Si j'étais seul à soutenir cette thèse, on pourrait me juger suspect et clore le débat; mais il y a toute une fraction du socialisme international qui pense comme moi et qui se refuse à admettre l'action parlementaire. Et c'est peut-être la plus sincère, c'est en tout cas la plus logique. Le socialisme est un instinct obscur, et légitime, de revendication des masses; ce n'est pas un parti politique; il est absurde de donner une médaille d'or et quatre mille francs aux anonymes conducteurs de la foule anonyme; leur vrai rôle est dans la rue, et, en se légalisant, ils se suicident.

Ils se suicident, et ils menacent d'entraîner dans la mort tous ceux qu'ils entraînent dans leur course fatale. Le socialisme parlementaire, ce non-sens, est comme l'antique Gorgone; on ne peut le considérer en face sans être figé dans l'impuissance et dans l'immobilisme. Le rôle piteux des radicaux, et à Bruxelles, et à Paris, s'explique par cette redoutable attraction. Le dilemme posé à Gand, dans le banquet fameux où Anseele trouva à qui parler en M. Feron, ce dilemme se pose à chaque heure parlementaire, et cela en vertu de fatalités internes que la bonne volonté de nos « avancés » du libéralisme sera de plus en plus impuissante à vaincre.

On l'a bien vu ces derniers jours. Le 4 juillet, la gauche, massée comme le dernier bataillon d'une garde napoléonienne, avait pris l'engagement de résister, par toutes les voies légales, au vote d'un projet qui assurait un siècle de suprématie cléricale

Digitized by Google

par des moyens contraires à toute équité. Le projet tombe. Et, ajouterez-vous, l'engagement aussi. Hélas, non! Il a plu aux socialistes de soutenir qu'il n'en était rien. Le vieil instinct sanguinaire, qui est au fond de tout jacobinisme, s'est opposé à la bonne interprétation d'un pacte, pourtant très clair pour tous les esprits détachés. De même que l'odeur du sang réveille chez certains fauves une rage carnassière, qu'une longue domestication semble avoir pour toujours éteinte, de même le tapage des rues et l'éveil des passions révolutionnaires ont rendu à leurs vrais appétits certains députés socialistes de chez nous; d'autres, sans doute, opinèrent, en leur for intérieur, pour une politique plus conforme à la dignité d'une représentation nationale. Mais foin de la dignité, quand on sent la poudre et qu'on a une cervelle farcie des réminiscences émeutières de 1848 et de 1871! M. Vandervelde lui-même a dû réciter mentalement le fameux monologue d'Hamlet. Apologiste de la Commune et du mur des fédérés, il ne pouvait se dégager sans ridicule. Et tous ces hommes, parmi lesquels le doux, et honnête, et savant Hector Denis, suivirent le parti le plus extrême, sans peut-être en avoir tous une vive envie.

Mais ils ne se contentèrent pas de cela.

Ils avaient des alliés radicaux à Liége, à Huy et à Namur, et ils leur dirent : « Nous allons jouer quitte ou double; prenez place à table et mêlons les cartes. » Les alliés se rebiffèrent un peu; mais on leur fit entendre qu'ils n'avaient qu'à se soumettre, et sans l'énergie d'un seul homme, ils auraient vraisemblablement cédé devant une pression dont il nous est malaisé de mesurer l'énergie (1).

Cet homme, qui a sauvé l'attitude, et, quoique ce soit un gros mot, l'honneur de la gauche radicale, cet homme est M. Lorand. J'avoue que cela m'a plu et qu'il est, dans le jeu des destins, de singulières ironies. Voilà un défenseur attitré des alliances, qui se délie; voilà un avocat diabolique de tous

(1) Ils cèdent encore, par un revirement inexplicable, à l'heure où je corrige ces épreuves. En section, les radicaux ont voté contre la R. P., malgré l'accord de MM. Janson, Feron et Lorand, malgré le vœu de leur Conseil général. Seraient-ils tombés dans cet « état de déraison » dont parlait l'autre jour l'ancien directeur de la *Réforme* ou s'agit-il simplement de sauver quelques mandats à Liége et à Namur?

Digitized by Google

les dadas collectivistes, qui, après avoir eu des trésors d'indulgence pour ceux-ci, jette la robe de défenseur aux orties et montre les dents. Et il a suffi qu'il les montrât, pour qu'un revirement se produisît, pour que plusieurs des compromis se dégageassent, pour que M. Feron et M. Janson, oui Janson lui-même, murmurassent les mots de devoir et d'indépendance, enfin pour que tout fût changé.

Et en 1900, il y aura peut-être à Liége et à Namur, de par les vindictes mesquines du socialisme, quelques députés en disponibilité, si ces députés font leur devoir jusqu'au bout! Mais quelle revanche pour la morale politique, longtemps outragée! Vous savez déjà que le *S. U.* était l'enjeu de cette partie suprême à laquelle on invitait les radicaux à s'associer, ou plutôt ce n'était qu'une parade en faveur du *S. U.* Car *on savait pertinemment ne pouvoir le conquérir*, les catholiques y étant unanimement opposés, et toute la manœuvre n'aurait abouti qu'à l'échec de la R. P.

La manœuvre n'était pas si sotte. Les socialistes ne peuvent aimer bien profondément une réforme, qui aura pour effet de briser leur élan et d'arrêter leur expansion ; sans doute ils l'ont votée avec résignation au Congrès de Louvain ; mais ne se disent-ils pas aussi les adversaires déclarés de l'alcoolisme, et leurs fidèles boivent-ils un verre de moins pour cela ?

La R. P. ne peut plaire au socialisme. D'abord, elle repose sur des raisonnements froids et mathématiques, elle ne parle pas à cette sensibilité d'épiderme, qui est si agréablement chatouillée par les grands mots d'égalité et de fraternité; ensuite, elle aura pour effet de ramener à son rang, c'est-à-dire au dernier rang, l'opposition du parti rouge dans nos assemblées. Ce que cette opposition est déjà au Sénat, indécouvrable à l'œil nu, elle le sera, au nombre près, à la Chambre des députés le jour où les Bara les Vanderkindere, les Goblet d'Alviella, les Lippens, les Neujean en auront forcé les portes. Sa propagande même va recevoir un coup fatal de cette mise au point de notre situation électorale. Pour y conquérir un siège de plus, quels efforts il faudra faire! A Liége, de 1894 à 1898, le socialisme n'a pas gagné une seule voix; brouillé avec la petite église progressiste, il en perdra quelques-unes en mai

Digitized by Google

prochain; or, il lui en faudra désormais 10,000 de plus pour avoir six sièges au lieu de cinq, qui vont lui être dévolus. A Anvers et à Gand, dans les parties rurales des Flandres, il va se heurter, dans sa marche offensive, à deux redoutables adversaires, la démocratie daensiste, qui a Dieu dans son jeu, le libéralisme démocratique, qui a la raison dans le sien. Non, ils ne sont pas si sots, les antiproportionnalistes de l'extrême-gauche et la logique ignorante des Montois est plus logique, à mon sens, que les belles déductions de M. Vandervelde. Chez celui-ci, au surplus, pourriez-vous me dire où s'arrête le dilettantisme et où commence la conviction d'instinct? Je ne sais plus qui a dit de Fontenelle qu'il était de son avis, mais non de son parti. M. Vandervelde est plus de son avis que de son parti, quoiqu'il dissimule, et sans les immenses services qu'il a rendus à ce dernier, on le lui aurait déjà fait voir.

Tout cela est hors de doute maintenant. Les plus aveugles savent à quoi s'en tenir sur l'amour que professent pour la justice électorale les disciples de Marx. Ils savent que « les châteaux pour *nous* » dont parla un jour le plus parfait rhéteur de la bande ne sont pas du tout, sinon dans la forme occasionnelle, un lapsus au lieu de « les châteaux pour *tous* ». Moi seul, et c'est assez, voilà le fin fond de la théorie. Ils sont comme cela une trentaine de Louis XIV, qui, bottés et armés du fouet, arpentaient les salles du Parlement le 4 juillet dernier. Eux aussi ont failli attendre. Ou plutôt ils ont attendu et vainement. Le coche du *S. U.* était parti, ils l'ont raté pour cette fois.

Le rateront-ils une autre fois? Je l'espère. Difficiles à réunir à la Chambre après une dissolution, les 2/3 sont une impossibilité au Sénat. L'opinion moyenne n'est d'ailleurs pas si résignée qu'on le croit à une nouvelle revision, et il dépend de M. de Smet-de Naeyer, des libéraux modérés, du Sénat et des radicaux, enfin ralliés, de la Chambre, que ce trouble-fête ne soit pas trop tôt introduit dans notre arsenal législatif. Chargé de poudre comme il l'est, dans ce pays de plèbe industrielle, il ne manquerait pas d'occasionner quelque fâcheuse explosion.

M. WILMOTTE.

BAYERISCHE STAATS-BIBLIOTHEK MUENCHEN

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI

Pages.

Charles Bernard. Considérations sur le désarmement. 5
Ch. Sarolea. Empires perdus des temps modernes 20
Camille de Vérine. L'insensible évolution. (*Suite.*) 32
Fernand Thiry. Le subjectivisme et l'objectivisme dans la science du droit pénal 47
Gustave Cohen. Une campagne libérale en Flandre 66
Maurice Sulzberger. Chronique artistique. 82
M. Wilmotte. Le mois politique 91
Bulletin bibliographique 95

LIVRAISON DU 15 JUIN

G. Des Marez. Une histoire nationale 99
C. Vanlair. La main des bêtes 112
Camille de Vérine. L'insensible évolution. (*Fin.*) 128
Albert Du Bois. Les coulisses du Gouvernement provisoire en Belgique. 142
Maurice Heins. Le budget de la Belgique et sa réforme. 166
Maurice Sulzberger. Chronique artistique 177
Sidney Vantyn. Le festival rhénan de 1899 183
Albert Arnay. Quelques livres 191
M. Wilmotte. Le mois politique 202

LIVRAISON DU 15 JUILLET

C. Vanlair. La main des bêtes. (*Fin.*) 207
Jules Vieujant. L'âme antique et l'âme moderne 223
Victor Clairvaux. Les fleurs 247
Paul Hamélius. Théodore Watts 262
Vicomte **de Colleville** et **Fritz de Zepelin**. Otto Benzon 279
Spectator. Chronique sociale. 296
M. Wilmotte. Le mois politique. 305
Bulletin bibliographique 309

LIVRAISON DU 15 AOUT

Ch. Sarolea. L'apothéose de Gœthe. 313
Henry Sandham. Haïti l'inconnue 320
Darlo. Lettres d'hommes 332
Laurent Dechesne. L'expansion économique de la Belgique. . . . 350
Aug. Gittée. La mythologie germanique d'apres les travaux récents. . 366
Denis Mercken. Psychométrie et éducation 374
M. Wilmotte. Le mois politique. 388

Digitized by Google

Digitized by Google

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR
45, rue du Poinçon, Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE NATIONALE

DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS BELGES

ET

CATALOGUE DE LEURS PUBLICATIONS

1830-1880

VIENT DE PARAITRE

LIVRAISON N° 2 DU TOME IV

La **Bibliographie nationale** paraît par livraison de 96 pages, au prix de **2** fr. **50** c., payable à la réception.

LA

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Par Ch. MORISSEAUX

Directeur de l'Office du travail de Belgique

OUVRAGE AYANT OBTENU LE PRIX DU ROI

TOME PREMIER

LA LÉGISLATION CORPORATIVE — LA LÉGISLATION MERCANTILE
LA LÉGISLATION INDUSTRIELLE EN ALLEMAGNE

PRIX : broché, **7** fr. **50** c.; relié, **8** fr. **75** c.

L'ouvrage complet formera quatre volumes au prix de 7 fr. 50 c. chacun (relié en toile anglaise 8 fr. 75 c.). Le tome II est sous presse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRITZ GÄHR Buchbinder
F. X. Beer Nachfolger
MÜNCHEN
Löwengrube 17.

Digitized by Google

Digitized by Google